

RECHERCHES,
EXPÉRIENCES ET OBSERVATIONS
PHYSIOLOGIQUES
SUR L'HOMME

DANS L'ÉTAT DE SOMNAMBULISME NATUREL,
ET DANS LE SOMNAMBULISME
PROVOQUÉ PAR L'ACTE MAGNÉTIQUE.

PAR A.M.J. CHASTENET DE PUYSEGUR,
ANCIEN OFFICIER GÉNÉRAL D'ARTILLERIE.



PARIS,
J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DU PONT DE LODI, N° 3, PRÈS LE PONT NEUF ;
ET CHEZ L'AUTEUR, RUE SAINT-HONORÉ, N° 390.
1811.

ENVOI

A M. LULLIER, MON MÉDECIN,

A PARIS.

JE vous fais passer, Monsieur, six exemplaires de ces nouveaux Mémoires, en vous priant de vouloir bien les remettre de ma part, à monsieur le président de la Faculté de Médecine de Paris : j'aurais désiré pouvoir vous les porter moi-même, avec ceux que je vous destine ; mais cela m'est impossible, devant partir demain, pour aller au secours de cette pauvre femme que vous avez vue quelquefois chez moi, à Paris, et dont le mal, d'après le jugement que vous en avez porté, est un vaisseau variqueux dans la poitrine, mal que vous désignez, je crois, sous le nom d'hémoptysie.

Si vous venez, cet été, dans votre famille à la Ferté-Milon, j'espère que vous nous ferez le

plaisir de passer par Buzancy, ainsi que vous nous l'avez promis depuis long-temps.

Recevez mes adieux, Monsieur, et les témoignages réitérés de ma considération et de mon amitié,

PUYSÉGUR.

Paris, ce 6 juillet 1811.

Paris , ce 4 juillet 1811.

**A MESSIEURS LES MÉDECINS DE LA
FACULTE DE PARIS.**

MESSIEURS ,

Lorsque M. le docteur Mesmer, médecin renommé à Vienne, vint en France il y a trente ans, vous faire part de la découverte qu'il avait faite de l'existence d'un agent dans l'homme, soumis à l'empire et à l'action de sa volonté, vous ne voulûtes pas en reconnaître la réalité. Les préventions que l'on oppose à l'admission de la chose la plus utile et la plus vraie, étant un résultat si naturel, au reste, de l'habitude que l'on a de l'ignorer, il n'est pas étonnant que le magnétisme, à son aurore, n'ait été considéré par vous que comme une invention de charlatanisme, ou comme l'erreur d'une imagination déréglée : ne traita-t-on pas de même, il y a quatre cents ans, l'annonce que le célèbre et infortuné *Chris-*

thophe Colomb alla si long - temps faire infructueusement au pied de tous les trônes de l'Europe , de ce qu'alors on appelait le Nouveau Monde , quoiqu'assurement il fût tout aussi ancien que les autres.

Ces deux découvertes , Messieurs , peuvent d'autant mieux se comparer l'une à l'autre , que c'est très-réellement une autre espèce de nouveau monde dans lequel le docteur Mesmer nous a fait pénétrer. L'homme intérieur était déjà soupçonné , sans doute , les sages et les moralistes avaient bien été de tout temps moralement persuadés de son existence : mais ce n'est bien certainement qu'après nous être aventurés dans la voie ouverte par M. Mesmer , que nous sommes enfin parvenus à en acquérir physiquement la certitude.

Ces Mémoires sont donc bien plus le résultat de ses recherches , de ses expériences et de ses premières observations , qu'ils ne sont le fruit des miennes ; et c'est parce que je le pense ainsi , que , déférant à son exemple et conformément à ses intentions , je vous en fais l'hommage , ainsi qu'il vous l'avait fait autrefois , de sa doctrine , de ses principes et de ses aphorismes.

Mais , en payant à M. le docteur Mesmer le tribut de justice que je lui dois , vous verrez que je n'ai point dissimulé ses fautes , ou du moins ce que j'ai jugé tel. La mine qu'il découvrait était si riche en phénomènes , qu'il devait nécessairement être ébloui de leur multitude , et satisfait de ceux qu'il croyait pouvoir expliquer ,

il négligea tous ceux dont son esprit et ses lumières acquises ne pouvaient l'aider à s'en rendre raison. Ainsi donc , quoiqu'il ait dû souvent produire ou rencontrer des somnambules , il les pris toujours tellement peu , que lorsque je vins à Paris lui offrir *Victor* , le premier et le plus étonnant que j'aie vu , il l'examina froidement , et ne me sut nul gré de ma déférence.

Vous verrez que tout en rendant à M. le docteur Petetin le même tribut d'estime pour ses belles et curieuses expériences sur des cataleptiques à Lyon , je désapprouve également les théories qu'il en déduit , et les conséquences qu'il en tire.

Le petit nombre de phénomènes et de faits magnétiques contenus dans ces Mémoires et dans ceux que j'ai précédemment écrits , ne sont bien certainement que le prélude de phénomènes et de faits bien plus intéressans encore , et comment ayant été presque seul à les rechercher aurais - je pu les découvrir tous ? C'est à vous , Messieurs , que ce travail est réservé. Pénétré de l'importance de votre profession , admirateur des savans physiologistes et médecins vos prédécesseurs , et convaincu que l'art de guérir les hommes ne doit être confié qu'à ceux d'entre eux qui , se vouant uniquement à ce charitable ministère , peuvent donner à l'Etat et à leur souverain qui les protège , leur mérite et leur moralité reconnus , pour garans de leur capacité à le bien remplir ; vous verrez encore que mon opinion bien

prononcée est que la médecine magnétique ne peut s'effectuer avec succès, qu'autant que vous serez les seuls en possession de l'exercer. Puissiez-vous vous pénétrer de cette vérité, Messieurs, et vous bien persuader qu'en joignant quelquefois ce puissant moyen de guérison à tous ceux que vous employez déjà si utilement dans votre pratique journalière, vous acquerrez de nouveaux droits à l'estime et à la confiance de vos contemporains !

C'est avec ces sentimens pour vous que j'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur,

A. M. J. PUYSEGUR.

AVANT-PROPOS.

IL y a quatre ans que j'ai fait paraître un troisième Mémoire sur le Magnétisme animal. Trois journaux, à ma connaissance, en ont rendu compte ; savoir : le Moniteur, la Gazette de France et celle de Santé. Je saisis cette occasion d'applaudir à l'impartialité des rédacteurs de ces trois feuilles, lesquels, sans arrêter ni manifester leur opinion particulière sur les faits rapportés dans mes écrits, ont jugé que les sciences seules et le temps pouvaient en détruire ou constater la réalité.

S'il n'appartient en effet qu'à des astronomes de fixer l'opinion publique sur l'annonce d'une découverte astronomique, il n'appartient qu'à des physiciens et à des physiologistes de pro-

noncer sur l'existence ou l'irréalité d'une découverte physiologique. Tant que , par indifférence ou prévention , ces derniers se refuseront , soit à examiner avec soin , soit à produire eux-mêmes les phénomènes résultant de l'électro-magnétisme de l'homme , il ne faut point s'attendre à l'universelle reconnaissance de leur réalité.

Lorsqu'au reste on réfléchit sur le temps qu'il a fallu qu'il se passât avant que les hommes pussent croire à la circulation du sang dans leurs veines , on ne peut s'étonner de les voir si longtemps se refuser à croire non seulement à la circulation en eux d'un fluide bien plus subtil et bien moins apparent que le sang , *mais encore à la faculté qu'ils ont plus ou moins d'en porter l'émission sur leurs semblables, à leur volonté.*

Si les phénomènes du Magnétisme

animal sont tels qu'on les annonce , dit-on souvent , comment se pourrait-il qu'ils fussent restés ignorés jusqu'à ce jour ? A cette objection que l'on opposait de même à la découverte d'Harvey , je ne puis mieux répondre que par ce que Fontenelle disait aux Académiciens , ses confrères , à l'occasion de nouvelles expériences sur la dilatation de l'air , qu'ils se refusaient de même à examiner.

« Il n'y a guère de chose en physique
« si bien décidée , qu'il n'y ait toujours
« lieu à révision , et il est bien difficile
« que la nature , lorsque nous croyons
« la saisir le mieux , ne nous échappe
« par quelque endroit. »

Que de choses en effet universellement reconnues aujourd'hui pour des vérités , qui eussent autrefois paru ridicules et plus dignes de risée que d'attention !

Ne croyait-on pas autrefois que la lune n'avait été créée que pour éclairer la terre en l'absence du soleil?

Tous les astronomes , jusqu'à Copernic , soutenaient que la terre était au centre du monde : toute l'antiquité ne s'est-elle pas moquée de la croyance aux Antipodes ?

Mais , sans même aller chercher d'exemple aussi loin de nous , il n'y a pas trente ans que nos chimistes actuels donnaient encore à l'air et à l'eau le nom d'élément : tant est puissante et impérieuse l'influence des fausses notions et des vulgaires croyances sur l'esprit des hommes , même les plus érudits ! Locke en faisait le reproche aux savans et lettrés de son temps. « Ce n'est point souvent l'évidence de « la vérité qui vous persuade , Mes-
« sieurs , leur disait-il , mais vous vous
« reposez tranquillement sur une sup-

« position anticipée sans aucun examen
 « et sur quelques préjugés que vous
 « chérissez et dont vous ne voulez pas
 « qu'on vous dépouille ; car si le dogme
 « ou l'opinion que vous soutenez a
 « toute l'évidence que vous lui attri-
 « buez et si vous êtes bien convaincus
 « de sa réalité, pourquoi craignez-vous
 « tant qu'on ne les mette à l'épreuve ? »

Après avoir admis et reconnu la présence d'une active et pénétrante électricité dans les minéraux et dans les végétaux, après l'avoir également reconnue dans les animaux, tels que la torpille, l'anguille de Surinam, le chat domestique, et tant d'autres qui en donnent la manifestation : on ne peut trop s'étonner de la résistance des savans actuels à l'admission de cette même électricité dans l'homme ; car ce n'est enfin que cet universel agent dont les magnétiseurs prétendent pouvoir

disposer au gré de leur volonté; ne serait-ce pas cette dernière faculté que quelques savans académiciens ne pourraient reconnaître aujourd'hui, sans faire en même temps, comme le dit Locke, le sacrifice de certains préjugés chéris dont ils ne voudraient pas qu'on les dépouillât ?

Si les phénomènes résultant du magnétisme de l'homme étaient une fois reconnus réels, il est certain que beaucoup de théories de sciences actuellement adoptées, devraient ou disparaître, ou au moins être considérablement rectifiées, et l'amour-propre laisse bien rarement à l'esprit la liberté d'entrevoir avec calme un semblable résultat.

La solution de cette question : *l'homme a-t-il la faculté d'accélérer ou de renforcer en lui son principe ou l'électricité vitale et d'en diriger l'émission*

sur son semblable non seulement au gré, mais selon la modification de sa volonté? la solution de cette question, dis-je, ne peut être en effet résolue par le moyen ou à l'aide d'aucune des théories explicatives ou démonstratives des sciences actuelles. C'est une observation nouvelle à faire, un nouveau fait à consulter et dont l'expérience seule peut convaincre de l'existence.

Persuadé, comme je le suis, que la croyance à la réalité d'un magnétisme actif dans l'homme deviendra tellement vulgaire un jour, qu'on ne concevra même pas alors comment on ait pu si long-temps le méconnaître, et dans la vue d'aider l'inexpérience des magnétiseurs à venir, je continuerai donc d'écrire et de publier le fruit de mes expériences et de mes observations. Le somnambulisme étant de tous les phénomènes magnétiques le plus

curieux et le plus intéressant, j'invite ceux qui voudront s'éclairer sur tout ce qui a rapport à cet état singulier, de se procurer la lecture de l'ouvrage de M. Fournel, intitulé : *Essai sur la probabilité du Somnambulisme magnétique.*

Il est étonnant qu'au temps où cet auteur a écrit (en 1785), il ait pu juger aussi sainement de la nature des phénomènes et des faits si problématiques aux esprits les moins disposés alors à les contester. Le style de cet ouvrage, joint aux imposantes autorités qui en appuient les raisonnemens, en rendraient la lecture agréable à ceux même qui n'y chercheraient pas d'autre intérêt.

Ce que je dirai du somnambulisme naturel, ajoutera de nouvelles preuves à tous les aperçus de M. Fournel. Cet état, observé seulement aujourd'hui, ayant dû se manifester de tout temps,

je dirai l'opinion qu'ont eue de son existence et de la cause qui le produit artificiellement, les plus savans physiologistes et les plus célèbres médecins des siècles antérieurs au nôtre.

Lorsque s'Gravesend, ce fameux professeur de l'Université de Leyde, a dit que les mathématiques ne conduiraient jamais à la connaissance de la source ou principe du mouvement dans l'Univers; lorsque Descartes et Newton n'ont jamais pu s'expliquer ni comprendre comment le mouvement passait et se communiquait d'un corps dans un autre, l'on doit bien présumer que je n'aurai ni la fatuité ni la sottise de prétendre en savoir sur cela plus que ces grands physiciens n'ont pu nous en apprendre. Mais en reconnaissant avec eux notre incapacité de pouvoir jamais dévoiler ni deviner les mystères de la nature, il doit

nous être au moins permis de croire à la possibilité d'en découvrir de nouveaux ressorts et de nouvelles manifestations.

Déjà les belles et tardives découvertes du galvanisme dans la pile de Volta , en prouvant l'identité du magnétisme minéral et de l'électricité , ont démontré que ces deux phénomènes n'étaient que le résultat d'une plus ou moins grande accélération de mouvement du fluide universel dans les corps.

De nouvelles expériences sur la transmission de la chaleur , ont dû de même amener les esprits à ne plus considérer le feu que comme un effet sensible et plus apparent de cette même accélération.

Si donc le magnétisme de l'homme , en produisant de la chaleur , rend les corps soumis à son action et saturés de

son influence , susceptibles de manifester des phénomènes semblables à ceux de l'aimant , de la chaleur et de l'électricité , ne pourrait-on pas en tirer l'induction que l'aimant , l'électricité , le feu , et l'électro - magnétisme de l'homme , pourraient bien n'être que des résultats divers. provenant d'une même cause ? Mais quelle est cette cause tellement identique avec ses effets , dans les phénomènes de l'aimant , de la chaleur et de l'électricité , qu'on ne peut physiquement l'en distinguer ni l'en distraire ? Ce n'est que dans l'acte magnétique que je puis l'apercevoir : *cette cause dans l'homme est sa pensée.*

Est-ce que le mouvement dans tous les corps de la nature , est-ce que la vie de l'Univers enfin ne serait que l'effet apparent à nos sens d'une invisible , active et souveraine pensée.

Mais, sans prétendre pénétrer au-delà du cercle de nos apperceptions physiologiques, bornons-nous à présenter à nos lecteurs de nouveaux faits résultant de mon action magnétique, et à leur inspirer, s'il est possible, la conviction qu'ils pourront toujours (lorsqu'ils le voudront) en opérer de semblables.

RECHERCHES

PHYSIOLOGIQUES

SUR L'HOMME

DANS L'ÉTAT DE SOMNAMBULISME.

CHAPITRE PREMIER.

Des diverses facultés des somnambules et des moyens d'en opérer le développement.

QUOIQUE j'aie déjà donné dans mes précédens mémoires assez de preuves de l'intuitive clairvoyance des somnambules, je crois devoir consacrer encore un chapitre particulier à traiter de tout ce qui a rapport à cette étonnante, en même temps qu'elle est peut-être la plus admirable de nos humaines facultés.

Pour mettre plus d'ordre dans cet examen, je diviserai ce chapitre en deux sections, qui, chacune, répondront à ces deux questions : 1^o comment peut-on provoquer le somnambulisme? 2^o quelle est la

conduite à tenir à l'égard des somnambules ?

Je suppose mes lecteurs persuadés de la réalité du somnambulisme, provoqué par l'action magnétique, ou mettant au moins quelque intérêt à savoir si réellement ce phénomène existe : car, à l'égard de ceux qui se prononcent d'avance contre tout ce qui contrarie les habitudes de leurs pensées, je n'ai ni l'espoir de les intéresser, ni l'envie de les convaincre.

SECTION PREMIÈRE.

Comment provoque-t-on le somnambulisme ?

Lorsque vous touchez un malade, avec le désir de le soulager et de le guérir de ses maux, (et l'on ne doit pas le toucher autrement); commencez d'abord par poser une main, ou toutes les deux sur l'endroit de son corps où il ressent de la douleur, ou, s'il ne souffre pas, posez une main sur son estomac, et l'autre en opposition sur son dos. Cet attouchement préliminaire est nécessaire pour établir la communication entre le fluide vital du magnétisme et celui du magnétisé, *lequel fluide*, d'après M. Lecat, docteur en médecine et professeur de physiologie, *doit*

communiquer son impression avec beaucoup de promptitude et de précision (1). Comme votre dessein est et doit être constamment, ainsi que je vous l'ai dit, de faire le plus de bien possible à votre malade, et que le somnambulisme est l'état le plus avantageux pour le but auquel vous voulez tendre, vous désirez fortement le lui procurer : ce à quoi vous parviendrez souvent lorsque, portant une main sur sa tête, et la faisant descendre doucement et graduellement sur ses yeux, vous l'y tiendrez quelques instans ; votre regard doit aider vos gestes, et votre attention concentrée doit activer l'énergie de votre volonté. *Ce fluide*, dit encore M. Lecat, même page et même paragraphe, *affecté du caractère particulier d'une passion, en porte l'impression jusque dans le fluide animal des autres individus*. Veuillez donc le bien du malade, ne vous distrayez pas dans votre entreprise, et vous porterez nécessairement sur lui l'impulsion et l'impression du sentiment qui vous anime ; car, dit encore M. Lecat, p. 549, *les sensations et les passions consistent dans des modifications du fluide ani-*

(1) Voyez son *Traité des Sensations*, p. 154 et suiv.

mal, et ces caractères se communiquent aux fluides de la même espèce, et sont susceptibles de changement à tous les instans.

Comme tous mes lecteurs ne prendront pas la peine de lire l'excellent ouvrage du docteur Lecat, imprimé en 1767, et résultat de ses cours d'anatomie et de physiologie pendant plus de 25 ans, je crois devoir me permettre d'en extraire encore quelques paragraphes applicables au sujet qui m'occupe en ce moment.

« Tous les effets des sensations, immédiats ou occultes, dit M. Lecat, *pag. 242*, se réduisent premièrement à la communication ou au mélange des différentes espèces de fluide de quelqu'un, avec les espèces de fluide de même nature d'un autre individu, soit animal, soit végétal, etc. Or, ce mélange se conçoit facilement, parce que l'on sait que tous les corps du monde, même les plus solides, laissent transpirer hors d'eux des parties volatiles : témoins les odeurs des parfums, des fleurs, le fumet du gibier que les chiens distinguent si bien.

« On sait encore que ces parties volatiles s'attachent à l'air, aux corps solides, etc.

« La seconde chose que les effets sympa-

thiques supposent, c'est l'action des fluides animaux ou végétaux les uns sur les autres ; action que nous avons démontrée ci-devant par des faits incontestables, p. 154, 155 et 158.

« Reste à comprendre en quoi consiste cette action ; mais ce sera toujours un mystère, comme c'en est un que les modifications particulières qui font les couleurs rouges, bleues, jaunes, ou qui distinguent les matériaux particuliers, comme l'or et l'argent, etc.

« Il faut se contenter de savoir 1^o que le fluide animal est revêtu de différens caractères, suivant les différens individus qu'il occupe, suivant ses différentes passions, ses différens états, et que ces différens caractères produisent dans les autres fluides semblables des émotions, des révolutions considérables, ou par la consonnance, ou par la dissonance de leurs caractères. Les esprits du loup, du cerf, du lièvre, de l'homme, sont tous différens ; le chien ne s'y méprend pas : les esprits de Jacques et de Pierre ne sont pas non plus les mêmes ; un chien démelera la route qu'aura tenue son maître dans des rues où vingt autres auront passé ; et il lui rapportera son gant, confondu avec

plusieurs autres. Les esprits de l'homme en colère ou de l'homme content ont encore des caractères bien différens, et leurs actions sur ceux des autres font des impressions tout opposées, comme on a vu par les histoires du venin de la vipère et les morsures venimeuses d'un homme ou d'un cheval en colère, etc.

« Dès qu'on se rendra aux faits évidens qui prouvent que les différens caractères du fluide animal et des fluides végétaux produisent dans les fluides des autres individus des émotions, des changemens de caractères, des révolutions considérables, suivant leur consonnance ou leur dissonance, on n'aura pas de peine à concevoir tous les effets qui résultent de leur contours mutuel ou de leur conflit, de quelque genre que ce soit, *intellectuel, animal ou animo-végétal.*

« Quant à la sympathie animo-végétale, qui nous regarde de plus près, parce qu'elle comprend les guérisons magnétiques, on a vu ci-devant que les esprits sont les principaux agens de la santé; et l'on verra, dans notre pathologie, que leurs caractères et leurs modifications font un des grands principes de nos maladies et de leur guérison.

Par conséquent des impressions capables de changer ces caractères, deviennent aussi capables de donner ou de guérir des maladies, etc. »

Il paraît que, dès le commencement du siècle dernier, les savans étaient déjà sur la voie de la découverte de cet agent invisible et mystérieux, que Newton reconnaît le moteur secret de tous les phénomènes de la nature.

Le but de la harangue de Boerhaave, lorsqu'il entra en possession de la place de professeur de médecine à Leyde, en 1709, était de délivrer la médecine de tout ce fardeau inutile dont elle était accablée dans la plupart des écrits des médecins d'alors, et de lui rendre cette aimable simplicité qui paraît dans tous les ouvrages de la nature. « On se tromperait fort, dit-il, si l'on cherchait le merveilleux dans un grand nombre de ressorts différens, employés pour produire des effets tout simples. La nature n'est pas si mystérieuse, et la sagesse de Dieu éclatè bien mieux dans ce que, par des voies très-simples et par un très-petit nombre de lois générales, il produit tous ces merveilleux effets, et en si grand nombre, qu'on admire

d'une manière aveugle , parce qu'on n'en connaît pas les causes , et pour lesquels on aurait une admiration raisonnable , si l'on connaissait la simplicité du petit nombre des ressorts qui les produisent. Le mouvement des liquides et la différente résistance des solides sont les deux causes générales de tout ce qui se voit dans le corps humain ; et c'est par ces deux principes qu'on doit expliquer tout ce qui lui arrive , et dans la santé , et dans la maladie. »

M. Hartsocker , célèbre physicien , dans ses *Eclaircissemens sur les conjectures physiques* , parle d'un premier élément qui n'est pas de la nature des corps , et qui pourrait bien être , dit-il , cet esprit , cette nature plastiques des anciens , dont on ne peut avoir une idée d'autant moins juste et parfaite , que cet élément tient de l'infini , et que n'ayant ni grandeur , ni figure déterminée , ni aucune qualité sensible , il ne tombe jamais sous les sens ni sous l'imagination ; que cependant , ajoute-t-il , on ne peut s'en passer , à moins que d'admettre le vide dans la nature , être imaginaire auquel il faut pourtant accorder des qualités qui ne peuvent convenir qu'à quelque chose de réel.

Ailleurs il désigne ce premier élément de feu tout pur.

Les physiciens du temps d'Hartsœcker se moquèrent de son élément principe et de lui ; leur fausse interprétation de l'admirable système de Newton leur fit rejeter les aperçus lumineux de leur célèbre confrère : avec le vide, en effet, il ne pouvait plus exister d'élément indéfini remplissant une immensité absolue. Ce *spiritus* aperçu par les anciens, cet *esprit*, ce *mouvement* imprimé à la matière, une fois détruits, le *mens*, cette *pensée*, source d'actions, s'anéantissait de même. On voit que l'on ne cherchait alors à découvrir la cause des phénomènes de la nature, que dans l'espoir de se démontrer la non-existence de Dieu. Toutes les académies depuis lors, arrêtées dans ces basses et matérielles régions, y sont encore aujourd'hui stationnaires, et ne s'en émanciperont, j'oserais l'affirmer, que lorsque, après s'être convaincues de la réalité du magnétisme de l'homme, elles en reconnaîtront pour agent matériel cet élément principe de Hartsœcker, et pour cause l'action sans cesse agissante de l'immuable et incommensurable principe, source éternelle de la vie de l'Univers.

SECTION II.

Quelle est la conduite à tenir à l'égard des somnambules ?

Lorsqu'après avoir tenu quelques instans vos mains sur la tête et devant les yeux d'un malade , vous vous apercevez que ses paupières s'apesantissent , ce devra toujours être pour vous une preuve non équivoque de la pénétration de votre salutaire influence. Comme il arrive cependant très-souvent que les yeux d'un malade se ferment sans que pour cela l'état paisible du somnambulisme s'ensuive , vous vous en éclaircissez en lui faisant doucement à voix basse toutes les questions dont j'ai indiqué l'ordre et la succession dans *l'Essai d'instruction pour apprendre à magnétiser* (1).

Comme une des questions les plus importantes à faire à un somnambule est celle-ci : *Combien de temps voulez-vous rester dans l'état où vous êtes ?* il lui arrivera quelquefois que se croyant dans son état ordinaire et naturel , ainsi que nous le croyons dans nos songes , il

(1) Voyez mes Mémoires de 1807, p. 156.

lui arrivera , quelquefois , dis-je , de vous répondre qu'il ne sait pas ce que vous voulez dire, qu'il est bien, etc. ; mais le plus communément il vous assignera juste le temps qu'il faut le laisser ainsi , de même qu'il verra souvent , dès cette première fois , très-distinctement , la cause et le genre de sa maladie : mais ce ne sera jamais qu'après l'avoir fait sortir de l'état magnétique , et que vous vous serez bien assuré qu'il ne conserve , étant éveillé , aucune idée ni souvenir de tout ce qu'il a fait et dit ayant les yeux fermés , que vous acquerrez la certitude de l'avoir mis dans l'état complet de somnambulisme , et celle de l'y pouvoir remettre également jus'qu'au terme de sa guérison.

Il est encore des somnambules qui , quoique très-susceptibles d'offrir extérieurement tous les phénomènes de l'aimant et de l'électricité , n'ont point dans cet état la vision de leurs maux : les somnambules de cette espèce , fort inutiles à eux-mêmes , puisqu'ils ne peuvent juger ni de la nature de leur maladie , ni se rien prescrire d'utile et de salutaire , sont néanmoins très-curieux à observer : telle était cette Madeleine , de Dormant , citée dans mes précédens Mémoires , et dont les manifes-

tations électro-magnétiques ont été vues et vérifiées par quantité de personnes encore existantes aujourd'hui.

Mais comme ce sont les faits, et beaucoup de faits, qui peuvent seuls fixer les idées et fonder la croyance en pareille matière, je vais en rapporter plusieurs encore parmi ceux que j'ai eu récemment l'occasion d'observer.

Le nommé Morange, domestique de madame de Genlis, homme bien constitué, âgé de trente-quatre à trente-six ans, avait depuis dix à onze mois une espèce de fièvre lente, laquelle, après avoir momentanément plusieurs fois cédé aux remèdes ordinaires de la médecine, lui était revenue avec plus d'opiniâtreté. Sa maîtresse, prenant beaucoup d'intérêt à lui, en était inquiète et craignait sur-tout qu'il ne fût attaqué de la poitrine. Devant un jour aller dîner chez madame de Genlis (c'était le 12 octobre 1807), dont la maison de campagne n'est qu'à trois quarts de lieue de Buzancy, je fis part à madame de Puysegur, avant de partir, du projet que j'avais de magnétiser Morange, si toutefois il y voulait consentir. Comme il n'avait nulle idée du magnétisme et que je ne voulais point influencer sur son imagination, je l'engageai donc

seulement à me laisser voir si, en le touchant, je ne découvrais pas en lui quelques obstructions. En moins de deux ou trois minutes cet homme, sans s'en apercevoir, tomba dans l'état du plus calme somnambulisme. M. de Genlis, qui n'avait jamais rien vu de semblable, venait de dire, peu d'instans auparavant, qu'il ne croirait jamais au magnétisme animal, à moins qu'il ne vît un effet assez frappant pour l'en convaincre: celui-ci, comme on peut bien le penser, ne lui en laissa plus aucun doute.

A la question que je fis à Morange, combien il voulait rester de temps dans l'état où il était, il me répondit : *Pas long-temps, Monsieur. — Pourquoi? — Parce que j'ai affaire; on commence aujourd'hui la vendange, il y a beaucoup d'ouvriers; Madame a du monde à dîner, il faut que je fasse mon service. — Êtes-vous bien comme cela? — Oui, je suis tranquille. — Serez-vous bien aise que je vous touche encore? — Oui, mais une autre fois, car aujourd'hui je n'ai pas le temps.* Je lui parlai néanmoins de sa santé, et lui fis, entr'autres, ces questions: *Aurez-vous besoin d'être purgé? — Je le serai demain.* Pourquoi cela? *Parce que M. François, le chirurgien de Madame, me l'a ordonné.*

M. François, lui dis-je, a eu de fort bonnes raisons pour vous ordonner cette médecine, mais vous n'aviez pas alors éprouvé l'effet que vous ressentez actuellement dans l'état où vous êtes. Morange, vous devez sentir et savoir à présent vous-même ce qu'il vous faut; voyez donc si vous avez effectivement besoin d'être purgé demain. Il resta un moment comme en réflexion, puis il dit : *Non, Monsieur, je n'en ai pas besoin, je guérirai sans cela. Vous voyez donc votre mal? Oui. Saurez-vous m'indiquer ce qui vous sera salutaire? Je vous le dirai demain.*

Je termine ici cette narration, qui n'a d'intérêt que parce qu'elle offre l'exemple de la conduite à tenir à l'égard des somnambules qui, se croyant dans leur état naturel, ont besoin d'être amenés petit à petit à la reconnaissance de leurs intuitives facultés. Quant à la cure de Morange, elle s'est effectuée très-promptement, n'ayant été magnétisé que quatre jours, une demi-heure chaque fois. Dans chacune de ces séances il a dit et indiqué tout ce qui lui était utile et salutaire, a prévu le jour où son appétit et sa gaieté reviendraient, etc., et s'est réveillé la dernière fois de lui-même, effet toujours indicatif

d'une guérison radicale. Aujourd'hui 17 avril 1809, il y a dix-huit mois que cet honnête homme jouit d'une parfaite santé.

Charles Benoît, garde de mes bois, habitant le village de Vilblain, homme grand, fort et robuste, était resté sourd d'une oreille à la suite d'un refroidissement et d'une fluxion négligée. Ce fut mercredi dernier, 12 mai 1809, que je le touchai pour la première fois. Au bout de quelques minutes il manifesta de la sensibilité à mon action manétique; ma main, à une petite distance au-dessus de sa tête, lui causait de faibles et légers mouvemens nerveux. M'en étant aperçu et tenant toujours ma main droite dessus son oreille malade, je descendis graduellement la gauche dessus ses yeux: bientôt il sentit que ses paupières se fermaient malgré lui, (ce dont ne s'aperçoivent presque jamais ceux qui entrent dans l'état de somnambulisme). *C'est drôle*, me disait-il, *je n'y vois plus clair, je ne peux plus ouvrir les yeux....* Et puis après: *Ah! ah! le bruissement de mon oreille va bien grand train; puis un moment après, le voilà qui se passe.* Le jeudi, vendredi et samedi suivans, j'ai continué de toucher cet homme qui, chaque fois, a éprouvé le même effet

M. François, lui dis-je, a eu de fort bonnes raisons pour vous ordonner cette médecine, mais vous n'aviez pas alors éprouvé l'effet que vous ressentez actuellement dans l'état où vous êtes. Morange, vous devez sentir et savoir à présent vous-même ce qu'il vous faut; voyez donc si vous avez effectivement besoin d'être purgé demain. Il resta un moment comme en réflexion, puis il dit : *Non, Monsieur, je n'en ai pas besoin, je guérirai sans cela.* Vous voyez donc votre mal? *Oui.* Saurez-vous m'indiquer ce qui vous sera salutaire? *Je vous le dirai demain.*

Je termine ici cette narration, qui n'a d'intérêt que parce qu'elle offre l'exemple de la conduite à tenir à l'égard des somnambules qui, se croyant dans leur état naturel, ont besoin d'être amenés petit à petit à la reconnaissance de leurs intuitives facultés. Quant à la cure de Morange, elle s'est effectuée très-promptement, n'ayant été magnétisé que quatre jours, une demi-heure chaque fois. Dans chacune de ces séances il a dit et indiqué tout ce qui lui était utile et salutaire, a prévu le jour où son appétit et sa gaieté reviendraient, etc., et s'est réveillé la dernière fois de lui-même, effet toujours indicatif

d'une guérison radicale. Aujourd'hui 17 avril 1809, il y a dix-huit mois que cet honnête homme jouit d'une parfaite santé.

Charles Benoît, garde de mes bois, habitant le village de Vilblain, homme grand, fort et robuste, était resté sourd d'une oreille à la suite d'un refroidissement et d'une fluxion négligée. Ce fut mercredi dernier, 12 mai 1809, que je le touchai pour la première fois. Au bout de quelques minutes il manifesta de la sensibilité à mon action manétique; ma main, à une petite distance au-dessus de sa tête, lui causait de faibles et légers mouvemens nerveux. M'en étant aperçu et tenant toujours ma main droite dessus son oreille malade, je descendis graduellement la gauche dessus ses yeux: bientôt il sentit que ses paupières se fermaient malgré lui, (ce dont ne s'aperçoivent presque jamais ceux qui entrent dans l'état de somnambulisme). *C'est drôle*, me disait-il, *je n'y vois plus clair, je ne peux plus ouvrir les yeux....* Et puis après: *Ah! ah! le bruissement de mon oreille va bien grand train; puis un moment après, le voilà qui se passe.* Le jeudi, vendredi et samedi suivans, j'ai continué de toucher cet homme qui, chaque fois, a éprouvé le même effet

salutaire. Il voyait, disait-il, comme une neige devant ses yeux. Hier dimanche, en m'abordant, il me dit avec autant de naïveté que de joie : *Il faut que je ne sois plus sourd, Monsieur ; car ce matin, dans le bois, j'ai entendu bien distinctement de ma mauvaise oreille le ramage des petits oiseaux.* Le magnétisme, en effet, ne lui fit aucune sensation ; et aujourd'hui lundi il est venu me confirmer sa guérison complète.

Somnambules sans clairvoyance intuitive.

Madame Lefèvre, habitante de Soissons, âgée de près de cinquante ans, est depuis quatre à cinq ans sujette à des engorgemens périodiques à la région des ovaires ; une tumeur se forme alors, acquiert en peu de temps la grosseur d'une boule d'un pouce à peu près de diamètre. Dans cet état, elle ne peut rester au lit ni s'asseoir, perd le sommeil et ressent presque continuellement des élancemens et des douleurs excessives. Lorsque je suis à Soissons ou à Buzancy, cette dame a recours au magnétisme, auquel elle a confiance d'après le bien qu'elle en a retiré il y a dix-neuf ou vingt ans. Je dois encore

ajouter qu'étant alors attaquée de maux de nerfs, semblables à ceux des cataleptiques, elle devenait somnambule magnétique, très-clairvoyante tant pour elle que pour les autres, mais qu'elle avait pressenti et annoncé qu'à une certaine époque elle ne serait plus susceptible des mêmes lucides facultés. L'effet que produit mon action magnétique aujourd'hui sur madame Lefèvre, serait effrayant pour quiconque n'en aurait jamais vu de semblable, ou qui n'aurait pas la certitude qu'ils dussent conduire à d'heureux résultats. Afin de régulariser la marche de son traitement, je la touche aux mêmes heures de la journée, et bientôt le retour de ses douleurs habituelles s'y fixe tout naturellement. Au bout de trois à quatre jours, pendant lesquels elle a été magnétisée huit ou douze fois, les crises, les angoisses et les souffrances que mon attouchement lui causent deviennent à un tel point excessives, qu'il me faut quelquefois l'assistance d'une ou de deux personnes pour la contenir, l'empêcher de se débattre et même de me renverser. Ses violens accès se terminent toujours par la perte de ses forces, la cessation de son pouls, de sa respiration, et de deux ou trois minutes d'un état de

spasme complet. Revenue de cet accablement, il ne lui reste aucune fatigue , toutes ses douleurs précédentes ont disparu, et le bien-être dont elle jouit lui inspire la résolution de se soumettre de nouveau à d'aussi pénibles épreuves. Ce qui contribue à entretenir son courage , c'est que , dès les premières fortes crises qu'elle éprouve , des évacuations purulentes se manifestent par la voie des règles, et se succèdent ainsi jusqu'à sa guérison, laquelle s'effectue ordinairement le seizième ou dix-huitième jour de son traitement , selon que je l'ai plus ou moins régulièrement touchée. Alors, au lieu du teint plombé et de l'haléine cadavéreuse qu'elle a toujours en arrivant chez moi , elle s'en retourne avec un air de fraîcheur et l'apparence de la meilleure santé.

Il y avait, cette fois-ci, près d'un an que madame Lefèvre n'avait été magnétisée , lorsque quelques affaires m'ayant appelé à Buzancy, elle vint m'y trouver le 3 avril de cette année 1809.

Je ne détaillerai pas la suite de son traitement , lequel a présenté le même tableau d'événemens que celui que je viens de décrire. Il suffit de dire qu'après l'avoir touchée trois

fois par jour et bien régulièrement aux mêmes heures , elle ne ressentit le 19 avril , dix-septième jour de son arrivée , que deux fois seulement un faible ressentiment de ses souffrances ; que le lendemain elle n'en eut plus qu'un , et, le vingt-unième enfin , pas la plus légère aperceance. L'ayant touchée hier au soir , je n'ai produit sur elle aucun effet sensible , et elle est partie aujourd'hui pour Soissons , non pas guérie radicalement , je le crains bien , car l'expérience des années précédentes ne me permet pas de m'en flatter , mais aussi bien portante au moins que la nature et la révolution périodique de ses humeurs ou de son sang peuvent le permettre.

J'ai dit plus haut que madame Lefèvre, lorsqu'elle était clairvoyante somnambule , avait dit qu'à une certaine époque elle cesserait de l'être : en conséquence de quoi, depuis trois à quatre ans que je la magnétise de nouveau , je n'avais jamais tenté de la mettre dans l'état magnétique ; mais une circonstance particulière me fit , cette fois-ci , obtenir ce phénomène , sans que je m'en doutasse et sans même ma volontaire participation. A la fin d'une de ses douloureuses crises pendant laquelle elle s'était écriée plusieurs fois : *laissez-moi , je*

souffre trop ; c'est fini, non, je ne guérirai plus jamais, je l'entendis se plaindre que ses yeux lui faisaient mal : il lui semblait, disait-elle, qu'ils se tournaient derrière sa tête. Je la regarde et remarque en effet que ses prunelles, élevées presque sous le front, avaient pris la fixité qui s'observe toujours dans celles des cataleptiques. Selon mon usage ordinaire de toujours chercher à apaiser les mouvemens convulsifs, de quelque genre qu'ils soient, lorsque les somnambules ne les ont point annoncés comme nécessaires, je posai ma main sur ses yeux avec l'intention d'en faire cesser l'éretisme : mais quelle fut ma surprise lorsqu'en la retirant je lui vis les paupières hermétiquement fermées ! La détente des nerfs de sa tête s'était opérée et ses douleurs avaient cessé. Lui ayant alors demandé ce qu'elle éprouvait et l'état dans lequel elle était sa réponse fut absolument la même que celle de Morange dans sa première séance de somnambulisme ; c'est-à-dire que, croyant être encore dans son état naturel, elle me dit :

Mes yeux me font mal, c'est singulier ! je ne peux pas les ouvrir ! pourquoi donc se sont-ils fermés comme cela, Monsieur ? ils n'ont pas cette habitude-là. Il me fallut donc les lui

ainsi que cela se pratique à l'égard des somnambules magnétiques. Réveillée, elle ne se rappela pas de m'avoir parlé.

Depuis ce jour-là ; toutes les fois qu'en magnétisant madame Lefèvre je voulais qu'elle fermât les yeux, cet effet avait toujours lieu, et je le provoquais même exprès ; afin de lui épargner, dans son état naturel ; le souvenir de ses souffrances. Dans cet état parfaitement somnambulique, elle m'offrait tous les phénomènes analogues à ceux de l'aimant et de l'électricité ; et elle eût été, si j'en eusse eu la volonté, un sujet aussi parfait pour toutes les expériences de ce genre ; que l'était cette Madeleine de Dormant qu'on a vue chez moi à Paris en 1785, à la différence près cependant, qu'elle ne s'y serait pas, je crois, aussi aisément prêtée ; car elle se déplaisait tant dans l'état imparfait de somnambulisme où elle était, qu'elle me demandait instamment, aussitôt ses douleurs passées, de lui ouvrir les yeux : et je n'eusse certainement pas cru devoir amuser personne aux dépens de sa tranquillité.

Ce qui la contrariait et l'affligeait le plus dans cet état, était de ce qu'elle ne voyait plus l'intérieur de son corps, comme elle se

ressouvenait très-bien, disait-elle, de l'avoir vu autrefois ; cette pensée était même si pénible pour elle, que lorsque je l'avais remise dans son état naturel, elle en conservait une impression de tristesse dont elle ne pouvait se rendre raison.

Comme madame Lefèvre pouvait, avec discernement, rendre un compte exact de ses sensations, je la questionnais souvent lorsqu'elle était en somnambulisme. *C'est toujours d'une manière si douce et si calme que j'entre dans l'état où je suis, me disait-elle, que je ne puis en saisir le moment ; c'est comme une sorte d'engourdissement qui frappe tous mes sens à la fois ; je n'ai pas le temps d'y réfléchir..... Une fois endormie, ce sont vos questions seules qui m'en font apercevoir : autrement, je me croirais toujours dans l'état naturel. Quand vous m'ouvrez les yeux, c'est de même un passage insensible d'un état à l'autre ; la pesanteur seule et momentanée de mes paupières m'avertit que je les ai eues fermées.*

Sur ma question : Pourquoi elle ne voyait pas, comme autrefois, son mal et l'économie intérieure de son organisation ? *Je n'en sais rien, répondait-elle : autrefois, sitôt que j'étais comme me voilà, mes yeux se retournaient en*

dedans ; aujourd'hui je suis comme une imbécille , je n'aperçois qu'une clarté blanche , puis , en frottant ses mains et les approchant de ses yeux , je ne puis seulement pas distinguer mes mains ; vous devez vous souvenir , au reste , Monsieur , que je vous ai dit , il y a long-temps , qu'à une certaine époque je ne verrais plus clair dans cet état : cela ne devait plus être apparemment , mais je n'y comprends rien.

Observation relative à la Vision des Somnambules.

Rapprochez ce que M. Hartsocker désigne du nom de premier élément sans grandeur ni figure déterminée , tenant de l'infini , avec cette neige et cette clarté aperçues par madame Lefèvre et Charles Benoît ; lisez encore , troisième volume des *Rapports* publiés par la Société harmonique de Strasbourg , page 435 , la réponse d'une somnambule questionnée par son magnétiseur , M. de Mongé , conseiller au grand-sénat de Strasbourg ; et jugez vous-même s'il y a ou s'il n'y a pas identité de cause de tous ces phénomènes. Je vais copier cette réponse.

« Il sera toujours impossible aux somnam-
« bules de s'énoncer intelligiblement sur ce
« qu'ils voient ; et jamais ils ne pourront don-
« ner une idée exacte de ce qu'ils sentent.....
« Il y a tant de distance des opérations secrètes
« de la nature aux mots dont on peut se servir
« pour en tracer une idée , qu'il ne faudrait
« pas moins qu'un nouveau langage pour don-
« ner les vrais noms et les justes détails : tout
« ce que je puis vous dire , c'est que rien ne
« m'étonne , et que tout ce que je vois me pa-
« raît naturel.... Un immense océan d'une ma-
« tière extrêmement subtile m'entourne.....
« Cette matière, qui n'est ni l'air, ni la lumière,
« mais qui est la base de l'un et de l'autre, pé-
« nètre tous les corps.... Une infinité de longs
« fils , comme des rayons d'une matière qui
« tient de la nature du feu partent de tous
« les corps animaux et végétaux ; ils se croisent
« et s'entrelacent : les uns se joignent, les
« autres se repoussent, et rien ne se confond...
« Tenez, voilà les fils de votre malade , ils
« passent par le mur pour joindre les vôtres ;
« ces derniers sont unis aux miens , et c'est
« par là que je vois ce malade qui vous inté-
« resse tant. Mon dieu ! je vois tout cela , je
« voudrais vous l'expliquer , mais je ne puis ;

« non , jamais je ne le pourrai , ni aucune
« bouche humaine (1). »

Toute la suite de cette cure , dans laquelle cette somnambule donne des explications de ses sensations , est du plus grand intérêt , et doit se lire dans le recueil qui en comprend beaucoup d'autres du même genre.

Mais terminons ce chapitre par une citation qui , pour les savans actuels , aura sûrement plus de poids que tous les dires et toutes les visions des somnambules : c'est encore M. le docteur Lecat qui s'exprime ainsi dans la *Préface* de son *Traité des Sens et des Passions*, etc., page 90.

« Lorsqu'un animal est mort , on dit
« communément que ses esprits ne reluisent
« plus, etc ; puis il ajoute : Cette lumière, dans
« les corps , ne doit pas être attribuée à la cir-
« culation des liqueurs ; car cette circulation

(1) M. de Pont le Roy , officier d'artillerie , m'avait dit (*Voyez*, seconde partie des *Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal*, nouvelle édition , p. 248) : « Pour donner une juste idée de l'état du som-
« nambulisme magnétique , il faudrait former un nouveau
« mot : peut-être le pourrait-on en le composant du grec
« et du latin ; mais , en français , c'est impossible , etc. »

« des liqueurs, causant, par son mouvement,
 « un choc contre les solides, y produit la
 « chaleur et le fluide caustique, et serait con-
 « séquemment une cause de dissolution, si le
 « principe de vie, si le fluide animal, venait à
 « l'abandonner : c'est à ce principe de vie
 « que nous sommes redevables de notre con-
 « servation. Cette substance précieuse est un
 « fluide inaltérable, c'est le vrai mercure de
 « vie, d'Hermès. Tant que les solides et les li-
 « queurs sont imbus de ce fluide, il en serre
 « les principes, il les tient unis, il empêche
 « les liqueurs de se fermenter, de se décom-
 « poser, et défend les solides de l'impulsion
 « des particules des liqueurs, et par là il leur
 « communique en quelque sorte son incor-
 « ruptibilité ; mais dès que ce même fluide
 « abandonne en partie ou totalement l'ani-
 « mal, les mouvemens destructeurs prennent
 « le dessus ; la maladie succède à la santé, et la
 « mort à la vie. »

Relisez ensuite dans mes précédens Mémoires de 1807, page 201, ce que Viclet a écrit à Buzancy dans l'état de somnambulisme magnétique ; comparez ce qu'il désigne du nom d'*optique préliminaire* avec ce principe de vie, cet esprit vital, qui, selon M. le

docteur Lecat, est inaltérable, et qui reluit dans le corps ; et vous direz sans doute avec Saint-Augustin : *modus quo corporibus adherent spiritus, omnino mirus est, nec comprehendi ab homine potest ; et hoc ipse homo est.*

« La manière dont les esprits sont unis aux corps est tout à fait merveilleuse : elle ne peut être comprise par l'homme, et c'est cependant là l'homme lui-même. » (*Dela Cité de Dieu.*)

CHAPITRE II.

De la manière de s'assurer par l'observation des phénomènes magnétiques de la réalité de leurs causes et de l'utilité de leurs résultats.

LORSQU'UN homme, après avoir long-temps observé un fait ignoré, ou inobservé avant lui, en fait l'annonce à ses contemporains, il faut qu'il s'attende et se dispose à répondre à ces deux questions : 1^o Pouvez-vous nous donner des preuves de la réalité de ce fait ? 2^o En le supposant réel, de quelle utilité peut-il être, ou quel-motif, et quel intérêt peut-on avoir de le reconnaître et de le constater ?

Lors de la découverte des ballons, par exemple, Charles et Robert, en s'élevant dans les airs du milieu du grand bassin des Tuileries, en présence d'une foule innombrable de témoins, nous en avaient assurément prouvé la réalité ; mais après que l'infortuné Pilastre des Rosiers nous eût à son tour prouvé qu'un pareil équipage n'était bon

qu'à se casser le cou, cette découverte tant prônée d'abord ne devint plus qu'un effrayant sujet d'amusement et de curiosité.

Bien différemment il en fut de la découverte des paratonnerres ; car Franklin ne nous eut pas plutôt annoncé qu'on pouvait soutirer la foudre des nuages aussi facilement que l'on soutire l'électricité d'un conducteur de machine électrique, qu'il nous le prouva par l'appareil aussi simple qu'ingénieux à l'aide duquel on peut se préserver des funestes effets des orages. Aussi, de ce moment, sa découverte fut-elle considérée, non seulement comme une des plus brillantes acquisitions de la physique expérimentale, mais encore, d'après son utile et facile usage, comme un véritable bienfait pour l'humanité.

A l'une ou l'autre de ces deux découvertes doit être assimilée celle de Mesmer. Ou le magnétisme animal n'est qu'un futile objet de curiosité, ou c'est la manifestation d'une faculté dans l'homme, inobservée jusqu'à ce jour, et dont la reconnaissance doit autant servir aux progrès des sciences physiques et physiologiques, qu'à l'avantage de l'humanité. Malheureusement on ne peut, comme Franklin l'a fait avec ses paratonnerres,

donner un moyen aussi simple que le sien d'user toujours bien de cette faculté, et de toujours en utiliser et régulariser les résultats. Les hommes, et les hommes malades sur-tout, étant les seuls instrumens à l'aide desquels on puisse faire des expériences de magnétisme animal, on ne peut les avoir toujours à sa disposition ; et quand même on en pourrait disposer, on doit sentir qu'avec ces instrumens humains si susceptibles de variations et de dérangemens, on ne pourrait jamais juger à tout instant du succès de ses expériences. Telle est, en effet, la différence entre les vérités physiologiques, et celle des sciences mathématiques, que si ces dernières peuvent toujours être démontrées par des figures, des machines ou des chiffres, les premières ne peuvent l'être que par les faits mêmes qui les constituent ce qu'elles sont.

Cette difficulté de pouvoir bien observer et constater les faits magnétiques, m'a donc fait rechercher quel était celui d'entre eux qui pourrait le mieux prouver la réalité de leur seule et unique cause à tous. Cet effet est le somnambulisme ; mais comme il en est de plusieurs espèces, je vais indiquer celle qui, d'après la régularité de ses manifesta-

tions, mérite d'être seule prise pour base d'expérience et d'observation.

Le premier caractère distinctif du somnambulisme, que je regarde comme le meilleur et le plus complet, c'est l'*isolement*; c'est-à-dire qu'un malade dans cet état n'a de communication et de rapport qu'avec son magnétiseur, n'entend que lui, et ne conserve aucune relation avec les objets extérieurs.

Vous reconnaîtrez ce premier caractère facilement : faites le bruit que vous voudrez près d'un tel somnambule, il ne l'entendra pas ; questionnez - le, appelez - le même à haute voix par son nom, fussiez-vous son plus proche parent ou son intime ami, il ne vous répondra jamais. Mais que son magnétiseur vous touche en même temps que lui, aussitôt il vous répondra. Vous devez répéter cette expérience autant que vous le jugerez nécessaire ; car, lorsqu'il s'agit de constater un fait, il ne faut pas s'en rapporter aux premières apparences.

Tout malade donc ayant les yeux fermés, qui entend indistinctement toutes les personnes qui l'entourent et qui peut converser avec elles ; tous ceux que la clarté du feu, du

jour, ou d'une bougie incommode, qui se plaignent des odeurs etc.; tous ceux enfin qui conservent quelques communications avec les objets extérieurs, ne se ressouvinsent-ils pas, étant réveillés, de tout ce qu'ils auraient fait ou dit ayant les yeux fermés, ne sont point dans cet acte d'isolement total qui seul doit servir de base à vos observations.

Le second caractère distinctif du somnambulisme complet, c'est *la concentration*; c'est-à-dire qu'un malade dans cet état doit être dans une telle occupation de lui-même qu'il ne puisse en être distrait par rien.

Vous reconnaîtrez ce caractère de concentration au silence absolu que garde toujours un malade dans cet état, et qu'il ne rompt jamais. A qui pourrait-il en effet adresser la parole et de quoi pourrait-il parler, dès lors qu'il se croit seul et qu'il n'est affecté par aucun des objets qui l'entourent? Ce deuxième caractère n'est qu'une preuve, au reste, ou plutôt n'est que la conséquence du premier caractère dont je viens de parler.

Je dois observer cependant qu'il est possible qu'un somnambule isolé et concentré parle quelquefois sans être interrogé, mais ce ne sera jamais alors qu'à lui-même qu'il

parlera , ainsi que le font souvent , sans s'en apercevoir , les personnes qui , dans l'état de veille , sont absorbées dans une profonde méditation. C'est à l'attention que j'ai portée aux paroles que le nommé Joli , jeune homme sourd , s'adressait ainsi à lui-même : *Ah ! ah !* disait-il assez bas et fort tranquillement , *j'ai un dépôt dans la tête , s'il tombe sur ma poitrine il m'étouffera* , etc. : ce sont à ces paroles , dis-je , que je ne pris d'abord que pour une rêverie , que j'ai dû la découverte ou plutôt la reconnaissance , que j'ai faite depuis , des intuitives et lucides facultés de tous les somnambules aussi isolés et concentrés que l'était Joli (1).

Le troisième caractère du somnambulisme complet , *c'est la mobilité magnétique* ; c'est-à-dire qu'un malade , dans cet état , est toujours plus ou moins sensible à l'impulsion de la seule pensée de son magnétiseur. Je dis plus ou moins , parce qu'il est des malades dont les muscles s'engourdissent quelquefois dans le somnambulisme , au point de ne pouvoir se mouvoir que très-difficilement , et qu'il en

(1) Voyez *Mémoire pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal* , cure de Joli.

est d'autres dont la concentration somnolente est si profonde, qu'on ne parvient qu'avec beaucoup de peine à les en distraire. Vous ne les ferez donc pas tous également se lever, marcher, vous suivre, s'asseoir, prendre une tasse sur une table, ou leur faire accepter ce que vous leur offrirez mentalement et par le seul acte de votre volonté. Mais ce à quoi vous réussirez toujours sans avoir besoin ni de les toucher ni de leur parler, c'est de les mettre en rapport avec les personnes que vous voudrez qu'ils entendent. Le succès de ces sortes d'expériences dépend uniquement, au reste, des magnétiseurs, et nullement des magnétisés, qui, comparables à des aiguilles aimantées sur leur pivot, sont aussi indifférens qu'elles à toutes les directions que l'on veut leur donner, pourvu que l'influence soit bonne.

Ces trois caractères d'isolement, de concentration et de mobilité que manifestent les parfaits somnambules magnétiques, quels que soient leur âge, leur sexe, et la nature de leurs maux, sont et seront donc toujours pour ceux qui les observeront, la preuve évidente de l'existence d'un agent, cause unique et nécessaire d'aussi réguliers et per-

manens phénomènes. Si ce somnambulisme eût été observé il y a 30 ans, nul doute que les commissaires alors chargés d'examiner la doctrine du magnétisme animal n'eussent point prononcé, comme ils l'ont fait, que cette doctrine était chimérique, ainsi que la pratique à laquelle elle sert de base. Lorsque le temps aura détruit l'influence que ce rapport exerce encore aujourd'hui sur les esprits, si quelques circonstances invitent les savans à venir à en reviser la décision, qu'ils me permettent de leur dire que c'est sur ce somnambulisme seul, et non sur des spasmes, des convulsions, des sommeils léthargiques, des catalepsies et autres effets aussi désordonnés, que leur examen devra se porter.

Après avoir constaté l'existence du magnétisme animal par le somnambulisme résultant de son action, il ne reste plus qu'à rechercher quelle peut être l'utilité de ce phénomène; car s'il n'en devait résulter pour un malade que le ridicule état d'un mannequin magnétique, obéissant à toutes les directions de mouvement que l'on voudrait lui imprimer, ce ne serait qu'un jeu barbare dont fort peu d'êtres, je crois, consentiraient à devenir le vil et passif instrument.

Pour que de savans médecins et autres , pour que seulement des hommes raisonnables et humains puissent être tentés de faire l'essai de leur puissance magnétique , il faut donc qu'ils soient d'avance assurés que le somnambulisme qu'ils provoqueront , leur procurera toujours un résultat plus intéressant qu'une chétive manifestation d'électromagnétisme. Or voici celui qu'après 30 ans d'expérience et d'observation je puis leur répondre qu'ils en retireront toujours : *c'est le rétablissement de la santé de l'être malade qu'ils auront mis dans l'état de somnambulisme complet, quels que soient son sexe, son âge et le genre de sa maladie.* Que cela paraisse inconcevable, j'en tombe d'accord ; mais si de ce que cela est inconcevable, on en concluait que cela est impossible, ce serait s'arroger le droit de décider que les faits, dans l'ordre des choses physiques et naturelles, ne peuvent avoir de réalité qu'autant qu'ils s'accordent à la mesure de notre intelligence. Écoutons Nicole dans ses *Pensées : du Possible et de l'Impossible.*

« Il semble, dit-il, que l'ignorance où les hommes sont de la puissance de la nature, leur ôte tout droit de définir ce qui est

« possible ou impossible, puisque, pour le
 « faire, il faut savoir toute l'étendue des
 « causes et tous les ressorts qui composent
 « la machine du corps.

« Combien y a-t-il de choses qui nous
 « eussent paru impossibles, si l'expérience
 « ne nous avait fait voir qu'elles ne le sont
 « pas ! » Et après en avoir cité plusieurs, il
 ajoute : « Qui sait même s'il n'y a point
 « quelque liqueur capable de faire précipiter
 « toutes les humeurs étrangères qui chan-
 « gent la nature des corps, etc. ? Il n'y
 « a point, dit-on, d'agent capable d'opé-
 « rer cet effet ; mais, dans toutes les causes
 « uniques, on croyait de même qu'il n'y en
 « avait pas, avant qu'on ne les eût trou-
 « vées, etc. »

Ces expressions de Nicole sont vraiment remarquables. Ce n'est pas seulement un spécifique, une liqueur capable de précipiter les humeurs et de changer les corps ; c'est un agent capable d'opérer cet effet, dont il présume qu'un jour on pourra découvrir l'existence : et l'on voit que sa perspicacité lui faisait aussi prévoir que lorsque cet agent serait découvert, on en nierait également l'existence et la réalité.

M. François, lui dis-je, a eu de fort bonnes raisons pour vous ordonner cette médecine, mais vous n'aviez pas alors éprouvé l'effet que vous ressentez actuellement dans l'état où vous êtes. Morange, vous devez sentir et savoir à présent vous-même ce qu'il vous faut; voyez donc si vous avez effectivement besoin d'être purgé demain. Il resta un moment comme en réflexion, puis il dit : *Non, Monsieur, je n'en ai pas besoin, je guérirai sans cela.* Vous voyez donc votremal? *Oui.* Saurez-vous m'indiquer ce qui vous sera salutaire? *Je vous le dirai demain.*

Je termine ici cette narration, qui n'a d'intérêt que parce qu'elle offre l'exemple de la conduite à tenir à l'égard des somnambules qui, se croyant dans leur état naturel, ont besoin d'être amenés petit à petit à la reconnaissance de leurs intuitives facultés. Quant à la cure de Morange, elle s'est effectuée très-promptement, n'ayant été magnétisé que quatre jours, une demi-heure chaque fois. Dans chacune de ces séances il a dit et indiqué tout ce qui lui était utile et salutaire, a prévu le jour où son appétit et sa gaité reviendraient, etc., et s'est réveillé la dernière fois de lui-même, effet toujours indicatif

d'une guérison radicale. Aujourd'hui 17 avril 1809, il y a dix-huit mois que cet honnête homme jouit d'une parfaite santé.

Charles Benoît, garde de mes bois, habitant le village de Vilblain, homme grand, fort et robuste, était resté sourd d'une oreille à la suite d'un refroidissement et d'une fluxion négligée. Ce fut mercredi dernier, 12 mai 1809, que je le touchai pour la première fois. Au bout de quelques minutes il manifesta de la sensibilité à mon action manétique; ma main, à une petite distance au-dessus de sa tête, lui causait de faibles et légers mouvemens nerveux. M'en étant aperçu et tenant toujours ma main droite dessus son oreille malade, je descendis graduellement la gauche dessus ses yeux: bientôt il sentit que ses paupières se fermaient malgré lui, (ce dont ne s'aperçoivent presque jamais ceux qui entrent dans l'état de somnambulisme). *C'est drôle*, me disait-il, *je n'y vois plus clair, je ne peux plus ouvrir les yeux...* Et puis après: *Ah! ah! le bruissement de mon oreille va bien grand train*; puis un moment après, *le voilà qui se passe*. Le jeudi, vendredi et samedi suivans, j'ai continué de toucher cet homme qui, chaque fois, a éprouvé le même effet

salutaire. Il voyait, disait-il, comme une neige devant ses yeux. Hier dimanche, en m'abordant, il me dit avec autant de naïveté que de joie : *Il faut que je ne sois plus sourd, Monsieur ; car ce matin, dans le bois, j'ai entendu bien distinctement de ma mauvaise oreille le ramage des petits oiseaux.* Le magnétisme, en effet, ne lui fit aucune sensation ; et aujourd'hui lundi il est venu me confirmer sa guérison complète.

Somnambules sans clairvoyance intuitive.

Madame Lefèvre, habitante de Soissons, âgée de près de cinquante ans, est depuis quatre à cinq ans sujette à des engorgemens périodiques à la région des ovaires ; une tumeur se forme alors, acquiert en peu de temps la grosseur d'une boule d'un pouce à peu près de diamètre. Dans cet état, elle ne peut rester au lit ni s'asseoir, perd le sommeil et ressent presque continuellement des élancemens et des douleurs excessives. Lorsque je suis à Soissons ou à Buzancy, cette dame a recours au magnétisme, auquel elle a confiance d'après le bien qu'elle en a retiré il y a dix-neuf ou vingt ans. Je dois encore

ajouter qu'étant alors attaquée de maux de nerfs, semblables à ceux des cataleptiques, elle devenait somnambule magnétique, très-clairvoyante tant pour elle que pour les autres, mais qu'elle avait pressenti et annoncé qu'à une certaine époque elle ne serait plus susceptible des mêmes lucides facultés. L'effet que produit mon action magnétique aujourd'hui sur madame Lefèvre, serait effrayant pour quiconque n'en aurait jamais vu de semblable, ou qui n'aurait pas la certitude qu'ils dussent conduire à d'heureux résultats. Afin de régulariser la marche de son traitement, je la touche aux mêmes heures de la journée, et bientôt le retour de ses douleurs habituelles s'y fixe tout naturellement. Au bout de trois à quatre jours, pendant lesquels elle a été magnétisée huit ou douze fois, les crises, les angoisses et les souffrances que mon attouchement lui causent deviennent à un tel point excessives, qu'il me faut quelquefois l'assistance d'une ou de deux personnes pour la contenir, l'empêcher de se débattre et même de me renverser. Ses violents accès se terminent toujours par la perte de ses forces, la cessation de son pouls, de sa respiration, et de deux ou trois minutes d'un état de

spasme complet. Revenue de cet accablement, il ne lui reste aucune fatigue , toutes ses douleurs précédentes ont disparu, et le bien-être dont elle jouit lui inspire la résolution de se soumettre de nouveau à d'aussi pénibles épreuves. Ce qui contribue à entretenir son courage , c'est que , dès les premières fortes crises qu'elle éprouve , des évacuations purulentes se manifestent par la voie des règles, et se succèdent ainsi jusqu'à sa guérison, laquelle s'effectue ordinairement le seizième ou dix-huitième jour de son traitement , selon que je l'ai plus ou moins régulièrement touchée. Alors, au lieu du teint plombé et de l'haleine cadavéreuse qu'elle a toujours en arrivant chez moi , elle s'en retourne avec un air de fraîcheur et l'apparence de la meilleure santé.

Il y avait, cette fois-ci, près d'un an que madame Lefèvre n'avait été magnétisée , lorsque quelques affaires m'ayant appelé à Buzancy, elle vint m'y trouver le 3 avril de cette année 1809.

Jé ne détaillerai pas la suite de son traitement , lequel a présenté le même tableau d'événemens que celui que je viens de décrire. Il suffit de dire qu'après l'avoir touchée trois

fois par jour et bien régulièrement aux mêmes heures, elle ne ressentit le 19 avril, dix-septième jour de son arrivée, que deux fois seulement un faible ressentiment de ses souffrances ; que le lendemain elle n'en eut plus qu'un, et, le vingt-unième enfin, pas la plus légère aperceance. L'ayant touchée hier au soir, je n'ai produit sur elle aucun effet sensible, et elle est partie aujourd'hui pour Soissons, non pas guérie radicalement, je le crains bien, car l'expérience des années précédentes ne me permet pas de m'en flatter, mais aussi bien portante au moins que la nature et la révolution périodique de ses humeurs ou de son sang peuvent le permettre.

J'ai dit plus haut que madame Lefèvre, lorsqu'elle était clairvoyante somnambule, avait dit qu'à une certaine époque elle cesserait de l'être : en conséquence de quoi, depuis trois à quatre ans que je la magnétise de nouveau, je n'avais jamais tenté de la mettre dans l'état magnétique ; mais une circonstance particulière me fit, cette fois-ci, obtenir ce phénomène, sans que je m'endoutasse et sans même ma volontaire participation. A la fin d'une de ses douloureuses crises pendant laquelle elle s'était écriée plusieurs fois : *laissez-moi, je*

souffre trop ; c'est fini, non, je ne guérirai plus jamais, je l'entendis se plaindre que ses yeux lui faisaient mal : il lui semblait, disait-elle, qu'ils se tournaient derrière sa tête. Je la regarde et remarque en effet que ses prunelles, élevées presque sous le front, avaient pris la fixité qui s'observe toujours dans celles des cataleptiques. Selon mon usage ordinaire de toujours chercher à apaiser les mouvemens convulsifs, de quelque genre qu'ils soient, lorsque les somnambules ne les ont point annoncés comme nécessaires, je posai ma main sur ses yeux avec l'intention d'en faire cesser l'éretisme : mais quelle fut ma surprise lorsqu'en la retirant je lui vis les paupières hermétiquement fermées ! La détente des nerfs de sa tête s'était opérée et ses douleurs avaient cessé. Lui ayant alors demandé ce qu'elle éprouvait et l'état dans lequel elle était sa réponse fut absolument la même que celle de Morange dans sa première séance de somnambulisme ; c'est-à-dire que, croyant être encore dans son état naturel, elle me dit :

Mes yeux me font mal, c'est singulier ! je ne peux pas les ouvrir ! pourquoi donc se sont-ils fermés comme cela, Monsieur ? ils n'ont pas cette habitude-là. Il me fallut donc les lui

ainsi que cela se pratique à l'égard des somnambules magnétiques. Réveillée, elle ne se rappela pas de m'avoir parlé.

Depuis ce jour-là, toutes les fois qu'en magnétisant madame Lefèvre je voulais qu'elle fermât les yeux, cet effet avait toujours lieu, et je le provoquais même exprès, afin de lui épargner, dans son état naturel, le souvenir de ses souffrances. Dans cet état parfaitement somnambulique, elle m'offrait tous les phénomènes analogues à ceux de l'aimant et de l'électricité; et elle eût été, si j'en eusse eu la volonté, un sujet aussi parfait pour toutes les expériences de ce genre, que l'était cette Madeleine de Dormant qu'on a vue chez moi à Paris en 1785, à la différence près cependant, qu'elle ne s'y serait pas, je crois, aussi aisément prêtée; car elle se déplaisait tant dans l'état imparfait de somnambulisme où elle était, qu'elle me demandait instamment, aussitôt ses douleurs passées, de lui ouvrir les yeux: et je n'eusse certainement pas cru devoir amuser personne aux dépens de sa tranquillité.

Ce qui la contrariait et l'affligeait le plus dans cet état, était de ce qu'elle ne voyait plus l'intérieur de son corps, comme elle se

ressouvenait très-bien , disait-elle , de l'avoir vu autrefois ; cette pensée était même si pénible pour elle , que lorsque je l'avais remise dans son état naturel , elle en conservait une impression de tristesse dont elle ne pouvait se rendre raison.

Comme madame Lefèvre pouvait , avec discernement , rendre un compte exact de ses sensations , je la questionnais souvent lorsqu'elle était en somnambulisme. *C'est toujours d'une manière si douce et si calme que j'entre dans l'état où je suis , me disait-elle , que je ne puis en saisir le moment ; c'est comme une sorte d'engourdissement qui frappe tous mes sens à la fois ; je n'ai pas le temps d'y réfléchir..... Une fois endormie , ce sont vos questions seules qui m'en font apercevoir : autrement , je me croirais toujours dans l'état naturel. Quand vous m'ouvrez les yeux , c'est de même un passage insensible d'un état à l'autre ; la pesanteur seule et momentanée de mes paupières m'avertit que je les ai eues fermées.*

Sur ma question : Pourquoi elle ne voyait pas , comme autrefois , son mal et l'économie intérieure de son organisation ? *Je n'en sais rien ,* répondait-elle : *autrefois , sitôt que j'étais comme me voilà , mes yeux se retournaient en*

dedans ; aujourd'hui je suis comme une imbécille , je n'aperçois qu'une clarté blanche , puis , en frottant ses mains et les approchant de ses yeux , je ne puis seulement pas distinguer mes mains ; vous devez vous souvenir , au reste , Monsieur , que je vous ai dit , il y a long-temps , qu'à une certaine époque je ne verrais plus clair dans cet état : cela ne devait plus être apparemment , mais je n'y comprends rien.

Observation relative à la Vision des Somnambules.

Rapprochez ce que M. Hartsøker désigne du nom de premier élément sans grandeur ni figure déterminée , tenant de l'infini , avec cette neige et cette clarté aperçues par madame Lefèvre et Charles Benoît ; lisez encore , troisième volume des *Rapports* publiés par la Société harmonique de Strasbourg , page 435 , la réponse d'une somnambule questionnée par son magnétiseur , M. de Mongé , conseiller au grand-sénat de Strasbourg ; et jugez vous-même s'il y a ou s'il n'y a pas identité de cause de tous ces phénomènes. Je vais copier cette réponse.

« Il sera toujours impossible aux somnam-
 « bules de s'énoncer intelligiblement sur ce
 « qu'ils voient ; et jamais ils ne pourront don-
 « ner une idée exacte de ce qu'ils sentent....
 « Il y a tant de distance des opérations secrètes
 « de la nature aux mots dont on peut se servir
 « pour en tracer une idée , qu'il ne faudrait
 « pas moins qu'un nouveau langage pour don-
 « ner les vrais noms et les justes détails : tout
 « ce que je puis vous dire , c'est que rien ne
 « m'étonne , et que tout ce que je vois me pa-
 « raît naturel... Un immense océan d'une ma-
 « tière extrêmement subtile m'entourne.....
 « Cette matière, qui n'est ni l'air, ni la lumière,
 « mais qui est la base de l'un et de l'autre , pé-
 « nètre tous les corps... Une infinité de longs
 « fils , comme des rayons d'une matière qui
 « tient de la nature du feu partent de tous
 « les corps animaux et végétaux ; ils se croisent
 « et s'entrelacent : les uns se joignent , les
 « autres se repoussent, et rien ne se confond...
 « Tenez, voilà les fils de votre malade , ils
 « passent par le mur pour joindre les vôtres ;
 « ces derniers sont unis aux miens , et c'est
 « par là que je vois ce malade qui vous inté-
 « resse tant. Mon dieu ! je vois tout cela , je
 « voudrais vous l'expliquer , mais je ne puis ;

« non , jamais je ne le pourrai , ni aucune
« bouche humaine (1). »

Toute la suite de cette cure , dans laquelle cette somnambule donne des explications de ses sensations , est du plus grand intérêt , et doit se lire dans le recueil qui en comprend beaucoup d'autres du même genre.

Mais terminons ce chapitre par une citation qui , pour les savans actuels , aura surément plus de poids que tous les dire et toutes les visions des somnambules : c'est encore M. le docteur Lecat qui s'exprime ainsi dans la *Préface* de son *Traité des Sens et des Passions*, etc., page 90.

« Lorsqu'un animal est mort , on dit
« communément que ses esprits ne reluisent
« plus, etc ; puis il ajoute : Cette lumière , dans
« les corps , ne doit pas être attribuée à la cir-
« culation des liqueurs ; car cette circulation

(1) M. de Pont le Roy , officier d'artillerie , m'avait dit (*Voyez*, seconde partie des *Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal*, nouvelle édition , p. 248) : « Pour donner une juste idée de l'état du somnambulisme magnétique , il faudrait former un nouveau mot : peut-être le pourrait-on en le composant du grec et du latin ; mais , en français , c'est impossible , etc. »

« des liqueurs, causant, par son mouvement,
 « un choc contre les solides, y produit la
 « chaleur et le fluide caustique, et serait con-
 « séquemment une cause de dissolution, si le
 « principe de vie, si le fluide animal, venait à
 « l'abandonner : c'est à ce principe de vie
 « que nous sommes redevables de notre con-
 « servation. Cette substance précieuse est un
 « fluide inaltérable, c'est le vrai mercure de
 « vie, d'Hermès. Tant que les solides et les li-
 « queurs sont imbus de ce fluide, il en serre
 « les principes, il les tient unis, il empêche
 « les liqueurs de se fermenter, de se décom-
 « poser, et défend les solides de l'impulsion
 « des particules des liqueurs, et par là il leur
 « communique en quelque sorte son incor-
 « ruptibilité ; mais dès que ce même fluide
 « abandonne en partie ou totalement l'ani-
 « mal, les mouvemens destructeurs prennent
 « le dessus ; la maladie succède à la santé, et la
 « mort à la vie. »

Relisez ensuite dans mes précédens Mémoires de 1807, page 201, ce que Viclet a écrit à Buzancy dans l'état de somnambulisme magnétique ; comparez ce qu'il désigne du nom d'*optique préliminaire* avec ce principe de vie, cet esprit vital, qui, selon M. le

docteur Lecat, est inaltérable, et qui reluit dans le corps; et vous direz sans doute avec Saint-Augustin : *modus quo corporibus adherent spiritus, omnino mirus est, nec comprehendendi ab homine potest; et hoc ipse homo est.*

« La manière dont les esprits sont unis aux corps est tout à fait merveilleuse : elle ne peut être comprise par l'homme, et c'est cependant là l'homme lui-même. » (*Dela Cité de Dieu.*)

CHAPITRE II.

De la manière de s'assurer par l'observation des phénomènes magnétiques de la réalité de leurs causes et de l'utilité de leurs résultats.

LORSQU'UN homme, après avoir long-temps observé un fait ignoré, ou inobservé avant lui, en fait l'annonce à ses contemporains, il faut qu'il s'attende et se dispose à répondre à ces deux questions : 1^o Pouvez-vous nous donner des preuves de la réalité de ce fait ? 2^o En le supposant réel, de quelle utilité peut-il être, ou quel motif, et quel intérêt peut-on avoir de le reconnaître et de le constater ?

Lors de la découverte des ballons, par exemple, Charles et Robert, en s'élevant dans les airs du milieu du grand bassin des Tuileries, en présence d'une foule innombrable de témoins, nous en avaient assurément prouvé la réalité ; mais après que l'infortuné Pilastre des Rosiers nous eût à son tour prouvé qu'un pareil équipage n'était bon

qu'à se casser le cou, cette découverte tant prônée d'abord ne devint plus qu'un effrayant sujet d'amusement et de curiosité.

Bien différemment il en fut de la découverte des paratonnerres ; car Franklin ne nous eut pas plutôt annoncé qu'on pouvait soutirer la foudre des nuages aussi facilement que l'on soutire l'électricité d'un conducteur de machine électrique, qu'il nous le prouva par l'appareil aussi simple qu'ingénieux à l'aide duquel on peut se préserver des funestes effets des orages. Aussi, de ce moment, sa découverte fut-elle considérée, non seulement comme une des plus brillantes acquisitions de la physique expérimentale, mais encore, d'après son utile et facile usage, comme un véritable bienfait pour l'humanité.

A l'une ou l'autre de ces deux découvertes doit être assimilée celle de Mesmer. Ou le magnétisme animal n'est qu'un futile objet de curiosité, ou c'est la manifestation d'une faculté dans l'homme, inobservée jusqu'à ce jour, et dont la reconnaissance doit autant servir aux progrès des sciences physiques et physiologiques, qu'à l'avantage de l'humanité. Malheureusement on ne peut, comme Franklin l'a fait avec ses paratonnerres,

donner un moyen aussi simple que le sien d'user toujours bien de cette faculté, et de toujours en utiliser et régulariser les résultats. Les hommes, et les hommes malades sur-tout, étant les seuls instrumens à l'aide desquels on puisse faire des expériences de magnétisme animal, on ne peut les avoir toujours à sa disposition ; et quand même on en pourrait disposer, on doit sentir qu'avec ces instrumens humains si susceptibles de variations et de dérangemens, on ne pourrait jamais juger à tout instant du succès de ses expériences. Telle est, en effet, la différence entre les vérités physiologiques, et celle des sciences mathématiques, que si ces dernières peuvent toujours être démontrées par des figures, des machines ou des chiffres, les premières ne peuvent l'être que par les faits mêmes qui les constituent ce qu'elles sont.

Cette difficulté de pouvoir bien observer et constater les faits magnétiques, m'a donc fait rechercher quel était celui d'entre eux qui pourrait le mieux prouver la réalité de leur seule et unique cause à tous. Cet effet est le somnambulisme ; mais comme il en est de plusieurs espèces, je vais indiquer celle qui, d'après la régularité de ses manifesta-

tions, mérite d'être seule prise pour base d'expérience et d'observation.

Le premier caractère distinctif du somnambulisme, que je regarde comme le meilleur et le plus complet, c'est l'*isolement*; c'est-à-dire qu'un malade dans cet état n'a de communication et de rapport qu'avec son magnétiseur, n'entend que lui, et ne conserve aucune relation avec les objets extérieurs.

Vous reconnaîtrez ce premier caractère facilement : faites le bruit que vous voudrez près d'un tel somnambule, il ne l'entendra pas ; questionnez - le, appelez - le même à haute voix par son nom, fussiez-vous son plus proche parent ou son intime ami, il ne vous répondra jamais. Mais que son magnétiseur vous touche en même temps que lui, aussitôt il vous répondra. Vous devez répéter cette expérience autant que vous le jugerez nécessaire ; car, lorsqu'il s'agit de constater un fait, il ne faut pas s'en rapporter aux premières apparences.

Tout malade donc ayant les yeux fermés, qui entend indistinctement toutes les personnes qui l'entourent et qui peut converser avec elles ; tous ceux que la clarté du feu, du

jour, ou d'une bougie incommode, qui se plaignent des odeurs etc.; tous ceux enfin qui conservent quelques communications avec les objets extérieurs, ne se ressouvinsent-ils pas, étant réveillés, de tout ce qu'ils auraient fait ou dit ayant les yeux fermés, ne sont point dans cet acte d'isolement total qui seul doit servir de base à vos observations.

Le second caractère distinctif du somnambulisme complet, c'est *la concentration*; c'est-à-dire qu'un malade dans cet état doit être dans une telle occupation de lui-même qu'il ne puisse en être distrait par rien.

Vous reconnaîtrez ce caractère de concentration au silence absolu que garde toujours un malade dans cet état, et qu'il ne rompt jamais. A qui pourrait-il en effet adresser la parole et de quoi pourrait-il parler, dès lors qu'il se croit seul et qu'il n'est affecté par aucun des objets qui l'entourent? Ce deuxième caractère n'est qu'une preuve, au reste, ou plutôt n'est que la conséquence du premier caractère dont je viens de parler.

Je dois observer cependant qu'il est possible qu'un somnambule isolé et concentré parle quelquefois sans être interrogé, mais ce ne sera jamais alors qu'à lui-même qu'il

parlera , ainsi que le font souvent , sans s'en apercevoir , les personnes qui , dans l'état de veille , sont absorbées dans une profonde méditation. C'est à l'attention que j'ai portée aux paroles que le nommé Joli , jeune homme sourd , s'adressait ainsi à lui-même : *Ah ! ah !* disait-il assez bas et fort tranquillement , *j'ai un dépôt dans la tête , s'il tombe sur ma poitrine il m'étouffera* , etc. : ce sont à ces paroles , dis-je , que je ne pris d'abord que pour une rêverie , que j'ai dû la découverte ou plutôt la reconnaissance , que j'ai faite depuis , des intuitives et lucides facultés de tous les somnambules aussi isolés et concentrés que l'était Joli (1).

Le troisième caractère du somnambulisme complet , *c'est la mobilité magnétique* ; c'est-à-dire qu'un malade , dans cet état , est toujours plus ou moins sensible à l'impulsion de la seule pensée de son magnétiseur. Je dis plus ou moins , parce qu'il est des malades dont les muscles s'engourdissent quelquefois dans le somnambulisme , au point de ne pouvoir se mouvoir que très-difficilement , et qu'il en

(1) Voyez *Mémoire pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal* , cure de Joli.

est d'autres dont la concentration somnolente est si profonde, qu'on ne parvient qu'avec beaucoup de peine à les en distraire. Vous ne les ferez donc pas tous également se lever, marcher, vous suivre, s'asseoir, prendre une tasse sur une table, ou leur faire accepter ce que vous leur offrirez mentalement et par le seul acte de votre volonté. Mais ce à quoi vous réussirez toujours sans avoir besoin ni de les toucher ni de leur parler, c'est de les mettre en rapport avec les personnes que vous voudrez qu'ils entendent. Le succès de ces sortes d'expériences dépend uniquement, au reste, des magnétiseurs, et nullement des magnétisés, qui, comparables à des aiguilles aimantées sur leur pivot, sont aussi indifférens qu'elles à toutes les directions que l'on veut leur donner, pourvu que l'influence soit bonne.

Ces trois caractères d'isolement, de concentration et de mobilité que manifestent les parfaits somnambules magnétiques, quels que soient leur âge, leur sexe, et la nature de leurs maux, sont et seront donc toujours pour ceux qui les observeront, la preuve évidente de l'existence d'un agent, cause unique et nécessaire d'aussi réguliers et per-

manens phénomènes. Si ce somnambulisme eût été observé il y a 30 ans, nul doute que les commissaires alors chargés d'examiner la doctrine du magnétisme animal n'eussent point prononcé, comme ils l'ont fait, que cette doctrine était chimérique, ainsi que la pratique à laquelle elle sert de base. Lorsque le temps aura détruit l'influence que ce rapport exerce encore aujourd'hui sur les esprits, si quelques circonstances invitent les savans à venir à en reviser la décision, qu'ils me permettent de leur dire que c'est sur ce somnambulisme seul, et non sur des spasmes, des convulsions, des sommeils léthargiques, des catalepsies et autres effets aussi désordonnés, que leur examen devra se porter.

Après avoir constaté l'existence du magnétisme animal par le somnambulisme résultant de son action, il ne reste plus qu'à rechercher quelle peut être l'utilité de ce phénomène; car s'il n'en devait résulter pour un malade que le ridicule état d'un mannequin magnétique, obéissant à toutes les directions de mouvement que l'on voudrait lui imprimer, ce ne serait qu'un jeu barbare dont fort peu d'êtres, je crois, consentiraient à devenir le vil et passif instrument.

Pour que de savans médecins et autres, pour que seulement des hommes raisonnables et humains puissent être tentés de faire l'essai de leur puissance magnétique, il faut donc qu'ils soient d'avance assurés que le somnambulisme qu'ils provoqueront, leur procurera toujours un résultat plus intéressant qu'une chétive manifestation d'électromagnétisme. Or voici celui qu'après 30 ans d'expérience et d'observation je puis leur répondre qu'ils en retireront toujours : *c'est le rétablissement de la santé de l'être malade qu'ils auront mis dans l'état de somnambulisme complet, quels que soient son sexe, son âge et le genre de sa maladie.* Que cela paraisse inconcevable, j'en tombe d'accord ; mais si de ce que cela est inconcevable, on en concluait que cela est impossible, ce serait s'arroger le droit de décider que les faits, dans l'ordre des choses physiques et naturelles, ne peuvent avoir de réalité qu'autant qu'ils s'accordent à la mesure de notre intelligence. Écoutons Nicole dans ses *Pensées : du Possible et de l'Impossible.*

« Il semble, dit-il, que l'ignorance où les
 « hommes sont de la puissance de la nature,
 « leur ôte tout droit de définir ce qui est

« possible ou impossible, puisque, pour le
 « faire, il faut savoir toute l'étendue des
 « causes et tous les ressorts qui composent
 « la machine du corps.

« Combien y a-t-il de choses qui nous
 « eussent paru impossibles, si l'expérience
 « ne nous avait fait voir qu'elles ne le sont
 « pas ! » Et après en avoir cité plusieurs, il
 ajoute : « Qui sait même s'il n'y a point
 « quelque liqueur capable de faire précipiter
 « toutes les humeurs étrangères qui chan-
 « gent la nature des corps, etc. ? Il n'y
 « a point, dit-on, d'agent capable d'opé-
 « rer cet effet ; mais, dans toutes les causes
 « uniques, on croyait de même qu'il n'y en
 « avait pas, avant qu'on ne les eût trou-
 « vées, etc. »

Ces expressions de Nicole sont vraiment remarquables. Ce n'est pas seulement un spécifique, une liqueur capable de précipiter les humeurs et de changer les corps ; c'est un agent capable d'opérer cet effet, dont il présume qu'un jour on pourra découvrir l'existence : et l'on voit que sa perspicacité lui faisait aussi prévoir que lorsque cet agent serait découvert, on en nierait également l'existence et la réalité.

Comme je ne puis cependant m'autoriser des paroles de Nicole pour en conclure que le magnétisme animal soit précisément cet agent conservateur et préservateur, prévu par lui, encore moins pour le présenter comme tel à mes lecteurs : je vais dire comment j'ai obtenu la preuve de sa sanative efficacité, et comment la pourront obtenir tous ceux qui, comme moi, désireront se la procurer.

Quoique j'aie indiqué déjà plusieurs fois, dans mes précédens écrits, l'ordre qu'il était bon de mettre dans les questions à faire aux somnambules magnétiques, je crois devoir faire connaître d'une manière plus précise la marche que devront tenir tous ceux qui à l'avenir et de bonne foi désireront faire l'examen des facultés somnambuliques.

Dès le moment que vous vous serez assuré qu'un malade est dans l'état de somnambulisme complet, la première question que vous devez lui faire, est celle-ci : *Voyez-vous votre mal ?* S'il répond : *Non, je ne le vois pas*, vous devez lui manifester la volonté et l'ordre qu'il y regarde, en lui ajoutant que, dans l'état où il est, il en doit avoir la faculté. Mais je suppose, ce qui est

beaucoup plus ordinaire , ce qui même arrive presque toujours , que l'être somnambule , isolé , concentré et magnétique , vous répondra : *Oui, je le vois* ; et je vais supposer encore qu'à votre question : *Quelle est la nature de votre mal ?* il vous la désignera : songez bien que n'ayant d'autre but , dans cette occasion , que de savoir à quoi vous en tenir sur l'existence ou non des lucides facultés des somnambules , si d'une part vous ne devez rien croire de tout ce qu'ils vous disent , avant qu'ils ne vous aient donné maintes et maintes preuves qu'ils ne peuvent , dans cet état , jamais errer ni se tromper *sur ce qui les concerne* ; d'autre part , vous ne devez ni discuter ni incider d'avance avec eux sur le plus ou le moins de probabilité ou de possibilité que vous trouvez à la justesse de leurs réponses ; car il faut se ressouvenir de ce que j'ai observé à l'égard des manifestations purement physiques (1) : c'est qu'un magnétiseur risque toujours d'influencer un somnambule par l'impression de ses propres opinions ; que si donc

(1) Voyez l'*Avant-Propos* que j'ai mis à la tête de la nouvelle édition de mes premiers Mémoires de 1784.

il ne se défend pas de les lui faire connaître en le questionnant, toutes les réponses qu'il en obtiendra ne seront souvent que le reflet de ses propres idées et de ses antécédentes persuasions.

Si vous êtes donc d'avance persuadé que toutes les réponses qu'un malade en état de somnambulisme magnétique peut vous faire, ne sont que des rêves ou des chimères; si vous avez la présomption de vous croire apte à décider de la possibilité ou de l'impossibilité des choses qui ne vous sont pas connues; si de plus encore vous avez adopté ou vous vous êtes forgé vous-même à l'avance un système contradictoire aux faits magnétiques qu'il vous est annoncé que les somnambules doivent vous manifester, ne vous chargez pas alors de l'examen de leurs facultés; car vous ne pourriez bien certainement ni les développer ni les reconnaître; mais choisissez quelqu'un qui, sans présumer ni rien prévoir, leur fasse indifféremment les questions que vous désirerez qui leur soient faites, et contentez-vous seulement de dresser le procès-verbal exact de tout ce que vous entendrez.

Si donc le malade somnambule a répondu,

je suppose, que la cause de son mal est un dépôt dans une partie quelconque de son corps, demandez-lui ou faites-lui demander quand, quel jour, et à quelle heure ce dépôt s'évacuera, ou commencera à s'évacuer : bien entendu que vous vous serez dévoué d'avance à le magnétiser régulièrement tout le temps et aux heures qu'il vous l'aura demandé ; car, ainsi que le dit le proverbe, *Qui veut la fin veut les moyens*, et que, sans cette base assurée, ce somnambule ne pourrait compter sur rien ; cela posé, exigez impérieusement de lui qu'il vous dise de quelle nature, de quel volume, de quelle couleur même sera cette évacuation. Si sa maladie est une fièvre intermittente ou continue, veuillez de même qu'il vous annonce à quelle heure, à quel instant de la journée l'accès reprendra ou redoublera : si ce sont des affections nerveuses, quand arrivera le retour de ses crises ou de ses paroxismes. A toutes ces questions un somnambule magnétique répondra toujours avec exactitude et ponctualité ; il n'est aucune maladie enfin qui n'ayant sa cause et ses perturbations, ne puisse fournir à l'observateur passif le moyen de se convaincre des lucides facultés

des parfaits somnambules, par l'exact accomplissement de tous leurs pronostics.

Si pendant trente années que je les ai observés, j'en avais vu, je ne dis pas dix, mais un seul qui se fût une fois trompé *sur ce qui le concerne*, je n'aurais aujourd'hui de confiance en aucun cas : car où il n'y a que des probabilités, il y a toujours à craindre des erreurs de fait ou de jugement, et jamais je n'eusse eu bien certainement la sagacité de les distinguer, ni la possibilité de m'en garantir.

Ce n'est pas cependant qu'il ne puisse arriver que quelques causes accidentelles ne viennent quelquefois déranger et même annuler l'accomplissement de l'annonce d'un somnambule. Une tuile peut lui tomber sur la tête, une chute l'estropier, ou seulement même un saisissement lui arriver pendant le cours de son traitement ; mais, à moins que ces accidens ne soient trop graves, il sera toujours possible à un magnétiseur attentif et soigneux d'en arrêter les progrès, et ce sera toujours le somnambule lui-même qui en indiquera les moyens.

Il serait bien plus satisfaisant, sans doute, de pouvoir assurer que les somnambules ont

tous la faculté de prévoir les causes accidentelles, mais c'est ce qu'on ne peut généralement leur accorder ; car s'il en est qui d'eux-mêmes en aperçoivent une et même plusieurs, il en est beaucoup aussi qui ne les aperçoivent qu'autant que leurs magnétiseurs les provoquent à les chercher, et d'autres qui, par inertie, ne peuvent ou ne veulent point prendre la peine de s'en occuper : mais toutes ces nuances de perspicacité chez les somnambules n'infirmen rien la question principale ; savoir, qu'il n'en est pas un seul dont l'annonce, telle qu'elle soit, n'ait à l'heure et au moment annoncé par lui son entier et exact accomplissement.

Quant à nous expliquer comment ce fait a lieu, c'est ce à quoi l'intelligence humaine, je crois, ne doit jamais prétendre. Tout ce qu'il nous est raisonnablement permis de présumer d'après l'exact accomplissement des annonces des somnambules, est la certitude que nous avons qu'ils ne sont pas plus des devins que leurs magnétiseurs ne sont des magiciens et des sorciers : c'est qu'il faut que ce qu'ils annoncent leur devoir arriver, ne soit point seulement en eux le résultat de la prévision obscure d'un

événement probable, mais bien le résultat d'une vision très-claire, ou plutôt d'une sensation actuelle de l'événement qui doit s'effectuer, lequel, déjà commencé pour eux, leur est apparemment aussi présent, aussi distinct au moment qu'ils l'annoncent, que nous le sont, dans notre état naturel, les choses qui nous frappent, ou les événemens qui nous affectent, au moment même où nous en recevons ou ressentons l'impression.

Qu'il y ait des événemens futurs, ou que tout ce que nous jugeons comme tel, ne soit que des apparences ou des manifestations graduelles d'un continuel et éternel présent,

Que l'être, le *moi* dans l'homme, qui aperçoit, juge et compare ces apparences et ces manifestations, soit ou ne soit pas d'une autre nature que les objets de ses aperceptions.

Que nos organes et les fibres ou canaux qui nous rapportent les impressions des objets extérieurs ne soient que les instrumens de notre principe intelligent, ou que leur structure soit la seule cause de ce que nous avons plus d'entendement ou d'industrie qu'un colimaçon,

Que, dans l'état complet du somnambulisme enfin, le *moi*, principe intelligent, esprit ou matière, soit ou ne soit pas momentanément affranchi des entraves organiques qui nuisent à l'extension de ses aperceptions : toutes ces hautes questions de métaphysique, quelque intérêt ou quelque indifférence qu'on leur porte et de quelque manière qu'on les résolve, ne peuvent infirmer en rien la réalité du fait de l'intuitive clairvoyance somnambulique, laquelle se dévoilera toujours et de la même manière, soit aux hommes ignorans, soit aux savans les plus distingués, toutes les fois que simplement et de bonne foi les uns et les autres useront des moyens nécessaires, et feront jouer en eux les ressorts propres à leur en procurer la curieuse et intéressante manifestation.

La faculté que les somnambules magnétiques ont de connaître les moyens et les remèdes qui peuvent, conjointement avec les effets du magnétisme, être nécessaires à la guérison de leurs maux, est encore un fait à la réalité duquel on ne doit croire qu'après en avoir provoqué soi-même et observé plusieurs fois le développement ; mais comment pouvoir acquérir cette certitude, me direz-

vous sans doute ; car si , d'une part, je consens à questionner passivement les somnambules , d'autre part il m'est impossible d'exécuter ce qu'ils s'ordonnent et se prescrivent , avant de m'être bien assuré qu'ils ne peuvent s'ordonner rien d'inutile ou de nuisible à leur bien-être et à leur santé.

Je conviens de la justesse de cette observation : il est bien certain qu'il faut consentir ou se refuser à obéir à leurs indications. Si vous y consentez aveuglément , vous pouvez craindre de leur nuire ; si vous vous y refusez , non seulement vous courez le même danger , mais de plus vous ne vous mettez nullement dans le cas de juger de la justesse et de la réalité de leurs aperceptions. Dans cette alternative , il n'est qu'un seul et bon parti à prendre , c'est de leur faire part de toutes les observations et de toutes les réflexions que peut faire naître en vous le désir de leur être utile ; ne craignez donc jamais (de les questionner , et croyez que plus *ayant cette bonne et seule intention*) vous les obligerez , par vos questions et vos objections , à porter le plus d'attention possible à leurs maux , et plus vous obtiendrez de preuves de leur lucidité. Si donc un malade ,

je suppose, vous disait qu'il faut le faire saigner ou lui faire appliquer des sang-sues ; s'il s'ordonnait des remèdes intérieurs quelconques dont l'espèce ou la dose ne vous semblassent pas utiles ou applicables à ses maux, demandez-lui et exigez qu'il vous dise quel effet ou quelle suite résultera de son ordonnance.

C'est ainsi qu'il m'arriva un jour de me refuser opiniâtrément à administrer à une fille d'une vingtaine d'années sept grains d'émétique qu'elle m'avait dit, étant en somnambulisme, de lui faire prendre dans un verre d'eau. Cette fille, d'une très-faible et chétive construction, était dans un état habituel d'engourdissement et d'atonie. Lorsqu'elle était dans l'état de somnambulisme magnétique, elle s'y complaisait tant qu'elle n'en voulait pas sortir : une fois entr'autres, elle y voulut rester quatre jours de suite. J'étais effrayé de son ordonnance ainsi que toutes les personnes à qui j'en fis part. Cependant la malade, chaque fois que je la questionnais, me répétait qu'elle lui était nécessaire. Avant de consentir à la lui donner, je m'avisai donc de lui demander quel effet cette purgation lui ferait : voici ce qu'elle me répondit : *Je dor-*

mirai tranquillement six heures de suite , je ne vomirai pas une seule fois ; des douleurs de coliques me réveilleront , j'irai une seule fois en purgation , puis après cela je ne serai plus si engourdie et n'aurai plus besoin d'être si longtemps en crise. Sur cette assurance je lui administrai moi-même les sept grains d'émétique , et tout se passa exactement comme elle l'avait annoncé.

Voici un autre exemple d'une ordonnance non moins extraordinaire et plus effrayante encore : une femme d'environ quarante-cinq ans était couverte de pustules et de plaies qui s'amortissaient et se renouvelaient sans cesse. Il y avait près de six mois que cette femme était dans ce pitoyable état lorsqu'elle vint me trouver. Quoiqu'elle ne pût dormir ni se reposer , elle était néanmoins sans fièvre et n'avait même jamais perdu l'appétit. Une fois devenue somnambule magnétique , cette femme me dit qu'il fallait faire bouillir dans une chopine de bon vin rouge vingt-cinq à trente grains de morelle jusqu'à la réduction d'un grand verre , et lui faire boire cette potion pendant huit jours de suite. Ne connaissant pas les propriétés de la morelle , M. de Poncaré , alors médecin à

Soissons, à qui je les demandai sans l'informer pour quel sujet, me dit que c'était un purgatif très-violent, et qu'il serait même dangereux d'administrer en trop grande dose. D'autres personnes, et tous les habitans de la campagne sur-tout, me dirent tout net que c'était du poison. Répugnant donc extrêmement à exécuter les ordres de cette somnambule, je lui dis ce que j'avais appris des effets souvent funestes de la morelle. *Il ne faut pas non plus, me répondit-elle, m'en parler dans un autre état que celui-ci, car je crois aussi que c'est du poison, et je n'en voudrais pas prendre: mais, comme me voilà, je boirai ce vin sans répugnance; ne craignez rien: allez, Monsieur, cela ferait du mal à d'autres, peut-être, mais à moi cela ne me fera que du bien; c'est le seul remède qui me convienne, vous verrez de jour en jour mes rougeurs s'éteindre, mes plaies se sécher, et dans dix jours je serai guérie.* Après m'être fait enfin plusieurs fois bien tranquiliser par elle sur toutes les suites de ce remède, je le fis faire et le lui fis prendre tous les jours dans l'état magnétique, ainsi qu'elle se l'était ordonné. Tout se passa à merveille, et le dixième jour elle s'en alla bien portante.

Il y a , au moment que j'écris ceci , vingt-trois à vingt-quatre ans que cette cure s'est opérée , et depuis lors je n'avais eu aucune nouvelle de cette femme , lorsque , l'été dernier , étant allé voir travailler des bûcherons , un d'entr'eux , habitant le village de Muret , à deux lieues de Buzancy , me dit qu'il était son fils , que sa mère lui avait souvent parlé de la manière dont elle avait été guérie , et que jusqu'à sa mort , arrivée il y a trois ans seulement , elle n'avait éprouvé aucun ressentiment de ses anciens maux.

Je crois avoir répondu d'une manière satisfaisante aux deux questions que j'ai supposé m'avoir été faites au commencement de ce chapitre , puisque non seulement j'ai rapporté les phénomènes et les faits qui m'ont donné la preuve de la réalité et de l'utilité du magnétisme animal , mais que j'ai de plus indiqué comment chacun devait s'y prendre pour acquérir les mêmes certitudes que moi. Puissent des physiologistes célèbres et d'habiles médecins former incessamment le désir de détruire ou de vérifier mes assertions ! Tant que mes forces physiques me le permettront , je serai toujours prêt à soumettre à leur examen le produit de mes pro-

cédés et de mes expériences. La seule condition que je leur imposerais serait qu'ils prissent la peine de choisir eux-mêmes les malades sur lesquels ils voudraient observer les effets et les résultats de mon action magnétique, et mon seul vœu serait que mes observateurs fussent tous du caractère dont M. de Fontenelle nous a peint M. Méry dans l'éloge qu'il a fait de cet académicien son confrère :

« Son génie était, dit-il, d'apporter une
 « extrême exactitude et de se bien assurer de
 « la simple vérité des choses; il ne se pressait
 « point d'imaginer pourquoi telle disposition,
 « pourquoi telle apparence, pourquoi telle
 « structure, etc. Il voyait les faits d'autant
 « plus sûrement, qu'il ne les voyait point au
 « travers d'un système déjà formé, qui eût pu
 « les changer à ses yeux. »

CHAPITRE III.

De la faculté magnétique animale ; idée juste que l'on doit en prendre.

J'AI dit précédemment que le magnétisme animal n'était ni une science ni un art , mais seulement une faculté ; et que la pitié , la compassion , le tendre intérêt enfin que nous prenons aux peines et aux maux de nos semblables , étaient le motif , la cause ou plutôt le véhicule en nous du développement de cette faculté. Comme donc il n'est pas un seul homme qui , plus ou moins , ne soit susceptible d'aimer , de s'intéresser et de compatir ; il est donc de fait , et j'ai dû l'avancer affirmativement , que tous les hommes avaient la faculté de magnétiser.

Quel est donc , doit-on se demander , l'espèce ou le genre d'une humaine faculté , laquelle , ignorée jusqu'ici , aurait dû , si toutefois elle existe , se reconnaître et se manifester de tout temps dans l'homme par la production des mêmes effets et des mêmes

phénomènes qu'on prétend lui attribuer aujourd'hui? Cette question exige que j'entre dans quelques détails nécessaires à sa résolution.

J'observerai d'abord que parmi nos humaines facultés nous en devons considérer de deux espèces, savoir : les facultés purement *instinctives* ; secondement celles qui dérivant ou qui plutôt étant le fruit ou l'un des résultats de notre plus ou moins grande perfectibilité sociale, se doivent qualifier de morales, d'intellectuelles, ou seulement de facultatives.

De la première espèce sont toutes les facultés qui nous sont communes avec les animaux. La sensation de la faim et celle de la soif, par exemple, développent en eux, aussi spontanément qu'en nous, les facultés de boire et de manger. Qu'une tuile tombe d'un toit, ou qu'un animal dangereux ou méchant se présente inopinément à notre rencontre, aussitôt l'organique impulsion de la peur développe de même en eux, tout comme en nous, l'instinctive faculté de nous en garantir ou de nous en détourner. Il en est de même de toutes les facultés dont l'attrait des sens, la jalousie sensuelle, la colère, etc., dont toutes

les sensations organiques enfin , soit externes , soit internes , occasionent spontanément en nous le développement.

La seconde espèce de nos facultés comprend toutes celles dont les animaux non seulement n'ont point l'usage , mais dont ils ne peuvent même avoir l'idée , par la raison que jamais il ne peut naître en eux de véhicules propres à les leur faire exercer. Telles sont les facultés que l'admiration , l'ambition , le désir de la gloire ou de la célébrité chez les uns ; la vanité , l'amour-propre , la cupidité , etc. , chez les autres , dont toutes les émotions enfin que l'homme seul peut éprouver , stimulent plus ou moins en eux l'exercice et le développement.

D'après cette distinction de nos deux espèces de facultés , si l'on me demande donc à présent dans laquelle des deux séries l'on doit ranger la faculté électro-magnétique de l'homme , je ne balancerai pas de répondre qu'elle me paraît appartenir autant à l'une qu'à l'autre ; c'est-à-dire que purement et seulement instinctive par l'émotion qui la fait naître , elle est ou devient souvent facultative dans son exercice et son application. Mais comme les faits , tant en physique qu'en

physiologie , sont la seule preuve et la meilleure démonstration de leur existence , je vais en rapporter deux , qui donneront à tous mes lecteurs le droit de juger et de décider beaucoup mieux que moi cette intéressante question.

Madame la P. D. Li. , née *P. D. B.* , qui certes n'avait jamais entendu parler de Mesmer ni de sa doctrine , avait un de ses enfans au berceau , malade de la petite vérole , qu'elle n'avait pas quitté depuis l'éruption de cette cruelle maladie. Obligée de sortir pour une affaire importante , elle saisit , pour s'absenter , le moment où son enfant vient de s'endormir ; mais quelle est sa surprise et son effroi lorsqu'en rentrant chez elle elle voit tous ses gens en larmes ! Le médecin qu'on avait appelé , lui dit-on , n'était point arrivé ; elle s'informe : ses femmes lui disent que l'enfant qu'elle avait laissé si paisiblement endormi s'était réveillé presque aussitôt après son départ , et qu'après avoir crié et s'être plaint pendant quelques minutes , les boutons de sa petite-vérole s'étaient tellement éteints et aplatis , qu'on ne pouvait lui dissimuler le danger dans lequel il était. Sans répondre un seul mot , sans proférer même une seule plainte , et n'écoutant

plus que le maternel sentiment qui l'embrase , madame de Li... se précipite sur son enfant , l'enlève de son berceau , et dans le transport de son désespoir elle le met à terre , le couvre de son corps et de ses vêtemens , et reste ainsi sur lui , l'espace d'une demi-heure , dans une espèce d'extase et comme anéantie dans les profondeurs de la plus sombre méditation. Pendant ce temps , n'écoutant ou plutôt n'entendant rien autour d'elle , aucunes forces humaines n'eussent été capables de l'enlever de la place où l'attraction de son sentiment la tenait magnétiquement attachée , lorsqu'enfin les cris de son enfant lui rappelant son existence , la retirent de sa stupeur : elle se lève , le découvre , il respirait à l'aise , ses yeux s'étaient ranimés. De ce moment la maladie reprit son cours et l'enfant recouvra bientôt la santé.

Cet effet résultant de l'amour maternel , qu'aucune résolution ni réflexion n'avait préliminairement préparé , est bien certainement un phénomène de magnétisme animal instinctif. C'est en raison de ce même amour des animaux (que chez eux nous nommons instinct) pour leurs petits , que beaucoup d'entr'eux jouissent , ainsi que nous , de cette

même espèce de faculté magnétique. Toutes les femelles des oiseaux, on peut le dire, magnétisent, et magnétisent même avec d'autant plus d'énergie et d'efficacité, qu'aucune idée, aucun raisonnement ne viennent distraire ou affaiblir l'émotion, principe de leur électro-magnétisme.

La poule incubant ses œufs est donc ce qui peut donner à notre intelligence l'idée la plus juste de l'acte *magnétique animal instinctif*. *C'est en communiquant l'émanation d'une chaleur dont l'intensité s'augmente toujours en raison de l'égalité et de la continuité de son action, que la poule parvient, par le moyen de cet agent universel de la nature, à donner le mouvement et la vie au germe du poulet qu'elle fait éclore (1).*

Comparez le fait que j'ai cité résultant de l'amour maternel de madame de Li..., du phénomène résultant de l'incubation de la poule, et décidez vous-même si deux effets aussi semblables ne doivent pas nécessairement dériver d'une même cause.

(1) Substituez le mot magnétiseur à celui de poule, et vous aurez une des meilleures définitions que l'on puisse donner de l'électro-magnétisme instinctif de l'homme.

Après avoir démontré par un fait que l'homme a l'instinctive faculté de magnétiser, nous allons prouver par un fait absolument semblable qu'il peut toujours jouir volontairement et librement de la même faculté.

Exemple d'un effet de magnétisme animal facultatif.

La fille aînée de madame la P..... de Mo.... que l'on nommait Honorine, alors enfant de dix à douze mois, était, depuis je ne sais combien d'heures, dans des convulsions violentes ; son intéressante mère et madame de Ch...., sa tante, éplorées près de son berceau, perdaient l'espoir de la conserver. Les poudres et les remèdes utiles en pareils cas avaient été infructueusement administrés, le mal résistait à l'énergie de tous les médicaments ; c'est du moins ce que me dirent MM. de Ch.... et de Mo...., en venant me prier de les suivre, afin d'essayer si le magnétisme, dont ils m'avaient entendu vanter l'efficacité, pourrait produire quelque effet heureux sur leur petite malade à toute extrémité : je me rendis sans peine à leurs instances.

Lorsque j'entrai chez madame de Mo... , je vis en effet le tableau de toutes les douleurs. La petite Honorine, les yeux ouverts et fixes, était roide et sans mouvement, et tous ses parens, mornes et silencieux autour d'elle, semblaient n'attendre que le moment de recueillir son dernier soupir. Sans leur adresser la parole, sans leur demander même un nouveau consentement, je prends la petite Honorine dans mes bras avec l'oreiller sur lequel elle était étendue, je m'assois et la pose ainsi sur mes genoux : alors, sans m'occuper ni songer à rien de ce qui se passait autour de moi, je me concentre entièrement en touchant ce petit enfant dans la seule volonté de produire sur elle l'effet qui lui fût le plus salutaire. Au bout de quelques minutes je crois m'apercevoir du retour de sa respiration. Je pose une main sur son cœur, et j'en sens les faibles battemens ; j'annonçais à chaque seconde, sans me distraire, et comme si je ne l'eusse dit qu'à moi-même, chacune des remarques consolantes que je faisais. Mon profond recueillement imposait un silence que, dans la douloureuse attente où l'on était, personne n'était tenté de rompre, quand tout-à-coup le bruit rassurant d'une abou-

dante évacuation se fait entendre : j'exprime la joie que j'en ressens , et sans découvrir encore ni regarder la petite , je n'en continue qu'avec plus d'énergie l'exercice de mon action magnétique ; bientôt une détente générale des muscles et la cessation de l'état convulsif de l'enfant en furent l'heureux résultat. En moins d'une demi-heure enfin , j'eus la douce satisfaction de remettre entre les bras de sa mère enchantée sa chère petite , entièrement sauvée du danger dont elle avait été menacée.

CHAPITRE IV.

Comparaison et rapprochement des somnambules naturels avec les somnambules provoqués par l'acte magnétique.

D'APRÈS la définition que nous avons donnée de l'acte électro-magnétique, et l'idée que nous devons nous en être faite, il est évident qu'il y a deux élémens très-distincts dans la cause productive de cet acte, savoir : d'une part, notre force ou puissance organique toujours soumise et secondaire ; et d'autre part, notre volonté, qui, mettant en jeu cette force, est toujours déterminante, active et absolue, comparable donc à un levier qui, de telle dimension qu'on le suppose, ne tire son existence et son utilité que de la main qui s'en sert et le fait agir : on peut dire que notre puissance organique n'est jamais, dans l'acte magnétique, que l'instrument passif de notre volonté.

L'expérience de tous les temps et les effets magnétiques nouvellement observés

confirment cette assertion. Tant que les hommes ont ignoré l'existence de leur faculté magnétique, ne pouvant avoir la volonté de l'exercer, ils ont pu souvent magnétiser accidentellement ; mais jamais ils n'ont dû volontairement produire aucun effet apparent sur les malades qu'ils ont touchés, ou près desquels ils se sont approchés. Mais du moment qu'avertis par M. Mesmer de l'existence de cette faculté, plusieurs d'entre eux en ont voulu faire usage, aussitôt il s'est manifesté sous leurs mains des effets très-réels, sans doute, mais aussi vagues et aussi incohérens que l'étaient les divers motifs déterminatifs de leur volonté. C'est à cette dissemblance de direction de volonté parmi les premiers magnétiseurs, qu'il faut attribuer toutes ces convulsions, toutes ces extatiques catalepsies, et toutes ces crises désorganisatrices enfin, qui, en rappelant les scènes aussi scandaleuses qu'humiliantes pour l'humanité qui se passèrent autrefois sur le tombeau du diacre Paris, révoltèrent avec tant de raison tous les froids spectateurs des premiers baquets mesmériens.

Bien différent de tous ces effets désordonnés, quoique provenant cependant des

mêmes élémens , principes de leurs causes , (savoir de la force organique et de la volonté), le sommeil somnambulique est venu nous offrir une nouvelle et satisfaisante preuve non seulement de la réalité du magnétisme de l'homme , mais de la possibilité , quelles que soient la différence de force organique des magnétiseurs et la diversité des maux des magnétisés , d'en rendre les effets toujours utiles à l'humanité. Tels furent en effet , d'après l'uniforme et charitable direction de leurs volontés , tous les résultats magnétiques obtenus par les divers membres des Sociétés de Strasbourg , de Metz , de Nanci , et par tous mes camarades et amis du corps royal de l'artillerie , qui pratiquèrent le magnétisme d'après les préceptes et les errements de ces sociétés (1).

Mais il est une question que je m'étais faite depuis long-temps à l'occasion du somnambulisme magnétique , et dont je crois devoir faire part à mes lecteurs aujourd'hui avec

(1) Voyez les trois volumes des *Procès-verbaux des cures opérées par la Société de Strasbourg*, et les lettres des officiers du régiment de Metz , artillerie , insérées dans mes *Mémoires* de 1807.

d'autant plus de raison qu'ils la peuvent résoudre aussi bien que moi.

Ce somnambulisme, ce sommeil des sens extérieurs si doux à éprouver et si salubre dans ses résultats, pourrait-il donc être produit par l'homme, s'il n'était pas dans la série des phénomènes naturels, et le magnétisme animal est-il donc autre chose que le moyen d'en provoquer et d'en régulariser la manifestation ?

Si les somnambules naturels avaient les mêmes facultés que les somnambules magnétiques, ne jouiraient-ils pas en effet du même mode d'existence; mais comme avant de raisonner sur un fait il faut d'abord s'assurer si ce fait existe; commençons par comparer les deux somnambules ensemble. D'abord, je les vois tous deux également libres de leurs mouvemens musculaires, ne voyant ni n'entendant rien de ce qui se passe autour d'eux; ils parlent, boivent, mangent et se peuvent également transporter d'un lieu dans un autre. L'obscurité pour l'homme éveillé n'est point un empêchement à leur vision; tous les corps durs pouvant leur nuire ou arrêter leur mouvement, ils s'en garantissent également. Les uns et les autres

pourront lire, écrire, et juger des couleurs à travers quelque corps que ce soit, etc. (1). La seule différence remarquable entre les somnambules naturels et les somnambules magnétiques ; c'est que les premiers, activés par la nature, agissent toujours d'eux-mêmes ; tandis que les seconds sont et demeurent toujours plus ou moins soumis à l'empire ou à l'influence de leurs magnétiseurs, et sous ce point de vue la prééminence peut - être appartenir aux somnambules naturels. Il est vrai que sous d'autres rapports elle paraîtrait due aux somnambules magnétiques, que nous avons reconnus être doués d'intuitives facultés que nous n'avons point aperçues dans les somnambules naturels : mais qui nous a dit que ces derniers ne les aient pas, et qu'ils n'en jouissent même pas dans un degré d'autant supérieur à celui dont en jouissent les magnétiques, qu'il y a de supériorité de puissance de l'action immédiate de la nature sur celle médiante et très-subordonnée des magnétiseurs ? Le fait rapporté dans la lettre

(1) Voyez l'article *Somnambulisme* dans l'*Encyclopédie*, rédigé, il y a plus de quarante ans, par le docteur Menuret.

ci-après, et qui ne m'a été communiqué qu'après l'impression de mes derniers mémoires, semble donner quelque consistance à cet aperçu.

*Lettre de M. DONNET, propriétaire à Sisteron,
à M***.*

De Sisteron, le 15 mai 1788.

« Monsieur,

« J'ai pensé que vous liriez avec quelque intérêt les détails que je vais avoir l'honneur de vous transmettre sur un somnambule naturel que j'ai eu occasion de voir, il y a quelques jours, en passant à Lambesc, petite ville de Provence, à quatre lieues d'Aix. L'on m'avait dit qu'un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, valet de la ferme de Lavay, se levait fréquemment pendant la nuit, se rendait à son travail et y procédait avec plus d'activité que dans son état de veille; que dans son somnambulisme il répondait à toutes les questions qu'on lui faisait, de manière à étonner tous ceux qui l'écoutaient; qu'on le faisait entrer dans cet état toutes les fois

qu'étant endormi on l'appelait par son nom à voix haute , qu'il se levait alors et se prêtait avec complaisance à tous les jeux que la curiosité exigeait de lui.

« Curieux de comparer l'état de cet homme avec celui des somnambules magnétiques , je me rendis à Lavay sur les dix heures du soir : les maîtres de la maison , bons et honnêtes laboureurs , avaient été prévenus de ma visite , et , pour en favoriser l'objet , avaient eu le soin de faire coucher le jeune homme d'avance , afin que je le trouvasse endormi ; car s'il se fût douté de mon projet , il se serait bien donné de garde de se livrer au sommeil.

« A peine arrivé dans cette campagne , on fut appeler ce jeune homme à voix haute , en lui disant qu'un étranger voulait lui parler. Un instant après il parut habillé , ayant les yeux ouverts , mais fixes et comme vitrés : nous eûmes alors ensemble et en provençal la conversation suivante , que je vais essayer de vous traduire en français.

« C'est vous , me dit-il , qui , comme tant d'autres , avez la curiosité de me voir dans l'état où je suis : je le veux bien , mais auparavant il faut que vous goûtiez de mon vin. — Bien volontiers , nous choquerons ensemble. —

Voulez-vous boire du vin rouge ou blanc , car j'en ai de plusieurs espèces? (Observez que , dans cet état , cet homme s'appropriait tout ce qui était dans la maison.) — Nous boirons du blanc , lui répondis-je. Il me quitta , se rendit à la cave , sans lumière , et revint très-prompement avec une bouteille à la main. — Nous goûtâmes le vin , puis je lui dis : — Comment avez-vous pu distinguer dans l'obscurité les bouteilles de vin blanc d'avec celles de vin rouge ? — Je savais où elles étaient ; mais quand je ne l'aurais pas su , il en eût été de même , je ne m'y serais pas trompé. — Comment pouvez-vous apercevoir les objets dans l'obscurité ? — Ah ! je n'ai pas besoin de lumière , tous les corps sont éclairés pour moi. — Fort bien ; mais cependant pour distinguer dans l'intérieur d'un corps , de cette bouteille , enfin , il faut bien que la lumière y pénètre ? — Sans doute , et c'est ce qui fait que je vois très-bien les objets à travers les enveloppes. — D'après cette faculté , vous pourriez donc voir dans l'intérieur de mon corps ? — Sans doute , j'y vois. — Vous pourriez donc me dire si je suis malade ou bien portant ? — Est-ce que je suis médecin ; pour savoir cela ? — Puis , un moment après ,

et comme s'il en avait été surpris lui-même :
 — Eh ! mais , vraiment oui , je le distinguerai :
 c'est ainsi que j'ai vu la maladie de la petite
 fille de notre maîtresse que voilà ; je lui avais
 dit d'y prendre garde , on n'a pas voulu me
 croire , et l'enfant est mort. — Mais puisque
 vous apercevez les maux dont nous sommes
 affligés , vous pourriez indiquer les remèdes
 propres à les guérir.... ? (Après un peu de
 réflexion.....) Sûrement , je le pourrais ;
 j'en avais ordonné à la petite , si on les
 lui eût fait prendre, elle vivrait encore : et
 moi-même donc , étant malade , est-ce que je
 n'ai pas aperçu sur la montagne du Verne-
 gues (distante de près de deux lieues de la
 campagne où nous étions) , une plante qui
 devait me guérir ? j'ai bien su l'aller cueillir
 moi-même , dans l'état où me voilà ; j'en ai
 fait une infusion , je l'ai prise ; elle m'a fait
 avoir une abondante évacuation de bile et
 d'humeur : c'est cela qui m'a rétabli et qui
 m'a rendu l'appétit. Je ne savais pas , dans
 mon état ordinaire , ce qui m'avait tant
 purgé : vous me le faites connaître. — Eh !
 pourriez-vous me dire le nom de cette plante ?
 — Oh ! je n'en sais pas le nom ; elle est très-
 amère..... Mais , ajouta-t-il , vous êtes bien

singulier, Monsieur, de me faire ces questions-là ! jamais personne ne me les a faites ! On ne me regarde que comme un fou ou comme un enfant ; ils me font jouer, sauter, battre la caisse, deviner les cartes en me les présentant derrière le dos : ce sont des niaiseries cela ; vous seul me faites des questions raisonnables. C'est, lui dis-je, que je vous crois très en état d'y répondre, et que vous m'intéressez beaucoup. — Ah ! Monsieur, me dit-il alors avec l'accent de la tristesse, si vous vous intéressez à moi, tâchez de trouver un moyen de faire disparaître un état qui m'afflige et m'inquiète ; quand je suis éveillé, j'en suis honteux, et je n'aime pas qu'on m'en parle. Aidé de votre clairvoyance, lui répondis-je, je ne doute pas que, si je venais habiter ce pays-ci, je ne parvinsse à vous en délivrer, etc.... Je le quittai. Il ne fut bruit, le lendemain, dans la ville que de ma conversation avec le somnambule de Lavay, à laquelle personne n'ajouta foi, malgré mes assurances et le témoignage de ceux qui en avaient été témoins. Vous devez bien penser Monsieur, etc.

Signé DONNET. »

Voilà donc un somnambule naturel qui, de même que les magnétiques, parle et s'entretient avec ceux avec lesquels il est en rapport, agit conformément à leurs intentions et volontés, et qui, de même qu'eux, étant réveillé, ne conserve aucun souvenir de tout ce qu'il a fait et dit dans son somnambulisme. Instruit et croyant à la réalité de l'intuitive vision des somnambules magnétiques, M. Donnet fait à celui-ci des questions que jusqu'alors personne ne s'était avisé de lui faire : les réponses qu'il en obtient, lui font apercevoir la plus parfaite similitude de facultés dans les deux somnambulistes. Ce fait, que l'on peut vraiment qualifier de découverte, est du plus grand intérêt, puisqu'il fait disparaître tout le prestige et toute la prétendue magie de l'état magnétique.

L'on pourrait classer les somnambules en somnambules naturels ou indépendans, et en somnambules magnétiques ou subordonnés : ces qualifications donneraient une juste idée de la nature de leurs facultés respectives.

Examinez le somnambule naturel : il ne commencera ni n'entreprendra jamais rien qu'il ne puisse achever ou effectuer ; et le

possible, on pourrait le dire, sera toujours la mesure de ses forces et de ses moyens. Ainsi l'on a vu de ces sortes de somnambules se promener sur des toits, sur des parapets étroits et sur des bords de précipices escarpés, où jamais aucun homme éveillé n'aurait osé se hasarder; d'autres, composer des discours ou résoudre des difficultés intellectuelles qu'ils n'eussent point été capables d'effectuer dans leur état naturel : mais gardez-vous de toucher, et sur-tout d'éveiller un homme dans cet état; car en redevenant trop subitement le jouet des impressions extérieures, il en deviendrait bientôt la victime.

Le somnambule magnétique, au contraire, quoique capable des mêmes actions que le somnambule naturel, enchaîné, pour ainsi dire, par la volonté déterminante de son magnétiseur, ne parlera et n'agira jamais de lui-même; il ne fera donc point inutilement pour lui des choses étonnantes ou extraordinaires, non parce ce qu'il ne pourrait les faire, mais parce qu'il en sera toujours empêché par son magnétiseur, auquel il a donné le droit de n'opérer que pour son avantage et pour son bien le développement de ses somnambuliques facultés. De quelle respon-

sabilité se trouve donc investi tout homme ayant un somnambule magnétique à sa disparition , et quelle obligation ne s'impose-t-il pas de ne donner à ses pensées que de pures et de saines directions !

Tous les somnambules naturels n'ont pas les mêmes facultés : il en est qui seulement parlent étant endormis , sans pouvoir ni se mouvoir ni marcher.... ; d'autres ne songeant qu'à leurs affaires habituelles ou à leurs travaux journaliers , s'en occupent ou les exercent endormis , avec plus ou moins d'intelligence et de dextérité : j'ai eu l'occasion d'en observer un de ce genre , dont je vais rapporter quelques particularités :

Mad. de Veaubécourt, ma tante, avait un garçon de cuisine qui, m'avait-on dit, devenait somnambule tous les jours à huit heures du soir. Alors il fermait les yeux et n'entendait plus que son chef de cuisine, dont il continuait d'exécuter les ordres ; après avoir tout mis en ordre et achevé son ouvrage , il allumait sa chandelle , et toujours en somnambulisme il allait tranquillement se coucher : un domestique avait seulement le soin et la précaution d'éteindre la lumière, ce dont il ne s'apercevait sûrement pas ; car

ous les matins on jugeait qu'il s'était servi de l'éteignoir. Cet homme, dans son somnambulisme, chantait tout en travaillant, ou d'autrefois il s'entretenait avec des camarades et des amis, avec lesquels il s'imaginait probablement être en partie de plaisir.

Etant venu de Buzancy passer quelques jours à Paris, c'était à la fin de 1792, j'eus la curiosité de voir cet homme; mon projet était d'essayer si, en le magnétisant lorsqu'il serait somnambule, je pourrais me mettre en rapport avec lui, et en obtenir ce que j'obtenais facilement des somnambules magnétiques. Je me rendis donc chez madame Veau....., à sept heures et demie du soir, et j'étais dans sa cuisine avant huit heures. Pierre (c'était, autant qu'il m'en souvient, le nom du jeune homme) vaquait fort tranquillement à son ouvrage; je ne m'apercevais d'aucun changement préliminaire en lui, quand on me fit remarquer que ses yeux venaient de se fermer. Comme il venait à l'instant de parler, je lui adressai la parole, mais ce fut inutilement; ce qui m'étonna davantage, fut de ce qu'il n'entendit pas plus que moi le cuisinier, lorsqu'il lui ordonna de me répondre. Ne pouvant me mettre en rapport

avec lui de conversation, j'essayai de le toucher ; mais alors plus grande opposition encore de sa part ; il me repoussait et me menaçait même de propos, lorsque je voulais l'approcher : ce n'était pas à moi qu'il en voulait, mais à un inconnu quelconque qu'il supposait vouloir le tourmenter ; sa faible colère, toujours très-courte, une fois passée, il se remettait tranquillement à son ouvrage, et obéissait alors à tout ce que son chef lui ordonnait de faire ; après avoir encore inutilement tenté plusieurs fois de m'en faire entendre, je le quittai.

Je le rencontrai dans la rue quelques jours après ; et comme ses camarades lui avaient apparemment rapporté ses manières brusques avec moi, il m'en fit des excuses ; j'allai le revoir le même soir : il y avait déjà plus d'une heure qu'il agissait et travaillait dans l'état de somnambulisme. Je le trouvai cette fois moins en opposition avec moi que lors de ma première visite ; c'est-à-dire que, sans m'entendre ou ne pas vouloir répondre, je pus cependant m'en approcher, et le faire s'asseoir à côté de moi, il me laissa même le toucher ; et je commençais à le magnétiser, dans l'espoir d'établir un rapport plus intime

entre lui et moi, quand, après avoir témoigné beaucoup d'impatience de la gêne où je le tenais, il s'échappa de mes mains et s'en fut à son ouvrage. Inutilement alors je voulus le rappeler et m'en faire reconnaître, il ne m'écouta ni ne me permit plus de l'approcher. Les événemens de la fin de 1792 et ceux de 1793, mon arrestation, ma longue détention, et mon éloignement forcé de Paris ensuite, ne m'ont plus permis de revoir ce jeune homme; mais, j'en aurais eu la possibilité, que je n'aurais plus eu probablement la tranquillité d'esprit nécessaire à la réussite d'aussi paisibles expériences. Quoi qu'il en soit, je suis resté très-persuadé qu'avec beaucoup de persévérance et de soins, j'aurais pu parvenir à me mettre en parfait rapport avec ce somnambule. Ce qui m'a confirmé dans cette opinion, est l'expérience que j'ai tentée depuis, et que je vais rapporter.

Un homme de mes amis avait un jockey, âgé de seize ans, qui devenait, m'avait-il dit, somnambule toutes les nuits, mais seulement pendant la première heure de son sommeil; je fus le voir, il venait de s'endormir: son maître l'appela d'abord: James?— Monsieur....— Qu'as-tu fais de la clef du huf-

fet ? — Je l'ai mise derrière le marbre. — En es-tu bien sûr ? — Je l'y mets tous les soirs ; Monsieur , le sait bien , etc... Ses paroles , quoique nettes , semblaient seulement lui être pénibles à prononcer. Je lui parlai à mon tour , il me reconnut ; et sur ma question , comment il se portait ? il me répondit très-affirmativement qu'il n'était point malade. Me voyant en si bon accord avec lui , je m'approchai de son lit , et lui mis la main sur le creux de l'estomac , il se laissa faire : j'espérais par là me mettre en rapport plus intime avec lui ; mais quelle fut ma surprise lorsqu'après lui avoir adressé la parole , il ne me répondit plus , de loin comme de près ! ni son maître ni moi nous ne pûmes , dès ce moment-là , nous en faire entendre : mon attouchement l'avait-il plus profondément endormi ? L'impression qu'il en avait reçue , avait-elle détruit sa somnolance ? En criant à ses oreilles , en le remuant , nous ne pûmes cependant le réveiller ; il m'aurait fallu le revoir , tenter d'autres moyens , faire sur lui de nouvelles expériences ; mais c'est , malgré tout le désir qu'on en ait , ce qu'à Paris l'on ne trouve jamais le temps de faire. Je crois néanmoins que de ces trois faits , dont

le premier seul, il est vrai, présente un résultat positif et satisfaisant, on peut induire l'identité des deux somnambulismes.

Que ne puis-je terminer ce chapitre par l'exposé d'un fait de développement de clairvoyance dans le somnambulisme naturel, qui ne laisserait probablement plus aucun doute sur sa ressemblance parfaite avec le somnambulisme magnétique ; mais le procès-verbal en ayant été envoyé à M. Pinel, membre de l'Institut de France, et non à moi, je ne puis le publier sans son autorisation.

Ce que je me permettrai seulement de dire ici, c'est que dans le cours d'une longue et cruelle maladie, qui jusqu'alors avait résisté aux secours de la médecine ordinaire, Mlle** devint naturellement somnambule ; que, dans cet état, elle parla diverses fois de ses maux et des moyens à employer pour les guérir, sans que d'abord on y fit aucune attention ; mais qu'après la certitude acquise de l'accomplissement exact de ses annonces et de ses pronostics, Madame sa sœur, qui lui rendait les soins les plus assidus, engagea des hommes de l'art à venir écouter et recueillir ses révélations. Ce sont les détails aussi curieux qu'intéressants du traitement et de la cure

de la maladie de Mlle **, opérée par le fait de ses seules ordonnances, dont M. Guéritaut, apothicaire à Mès, petite ville du département de Loir-et-Cher, a rendu compte à M. le docteur Pinel. La malade, Madame sa sœur, et tous les témoins des faits relatés dans ce procès-verbal, n'ayant eu ni la connaissance ni même la moindre idée de l'existence du magnétisme animal, il est donc incontestablement prouvé par un tel fait que les deux somnambulismes sont le même mode d'existence, et que le magnétisme de l'homme n'est qu'un moyen de provoquer un phénomène naturel, dont on n'avait pas observé jusqu'aujourd'hui les manifestations et les développemens.

CHAPITRE V.

La plupart des hommes ne jugent, n'examinent les vérités nouvelles qu'à travers les systèmes ou les préjugés qu'ils ont précédemment embrassés.

AYANT fait réimprimer en 1809 mes premiers Mémoires de 1784, à l'occasion d'un ouvrage de M. Petetin, docteur en médecine à Lyon, intitulé : de l'*Électricité animale*, j'en fis passer deux exemplaires à tous les journaux, en y joignant un exemplaire de la nouvelle édition de ceux de 1807. Les journaux de médecine auxquels ils étaient plus particulièrement adressés, laissèrent entendre, dans l'annonce qu'ils voulurent bien en faire, que l'agent désigné sous le nom de *Magnétisme animal*, ainsi que les effets que j'assurais en dériver, leur semblaient dignes de l'attention des physiologistes et de l'examen des médecins. Si cette opinion n'était pas assez décisive pour ramener entièrement les esprits à la croyance du somnambulisme,

provoqué par l'acte magnétique , il me semble qu'elle aurait dû arrêter , au moins pour quelque temps , l'authentique manifestation d'un jugement qui lui fût diamétralement opposé ; mais tel est , comme le dit Fontenelle , l'empire de nos persuasions anticipées , qu'elles ne nous laissent plus la liberté de juger sainement de toutes les choses qui viennent choquer les habitudes journalières de nos pensées.

M. Salgues, en signant l'article du *Mercure de France* (1), dans lequel il rend compte de mes mémoires, m'a donné le droit d'en rapporter ici quelques passages comme preuves de cette faillibilité si ordinaire de nos jugemens.

Après avoir tracé succinctement l'histoire de l'arrivée de Mesmer en France , et de la publication de sa doctrine , et s'être appuyé du jugement prématurément porté contre la réalité du magnétisme animal , pour me désigner comme un fervent apôtre d'illusion et d'erreur , M. Salgues continue ainsi :

(1) Voyez le *Mercure* du 17 février 1810.

M. de Puységur commence par gémir de l'erreur où l'on s'est précipité en confiant à des savans l'examen du Mesmérisme.

J'ai recherché quelles étaient les phrases, au commencement de mon livre, qui auraient pu donner lieu à cette interprétation : voici les deux premières, où j'ai prononcé le mot *savant*.

« Je ne voyais pas avec la même tranquillité l'insouciance des corps « savans, c'était eux que j'aurais désiré convaincre, etc. (Lisez *pag. 6* « de l'*Introduction*. ») Puis ensuite :

« L'influence magnétique est pour « les sciences un champ qui reste en- « core à défricher. » (Ligne 8, *idem*.)

Est-il, je le demande, une seule expression de gémissement dans ce commencement de mon livre, et si M. Salgues voulait absolument me montrer gémissant, n'aurait-il pas dû plutôt me faire gémir de ce que les savans ne voulaient et ne veulent point encore aujourd'hui, sur l'invitation que je ne cesse de leur en faire, examiner le Mesmérisme, non à travers aucun système, mais d'après les effets et les phénomènes plus constans et mieux ordonnés de ce mesmérisme, qu'il ne pouvait leur en être présenté à l'aurore de sa découverte.

Il établit que les savans sont les hommes les moins propres à juger une doctrine nouvelle.

J'ai dit précisément tout le contraire.

« La découverte du magnétisme « animal restera et devra toujours « rester ignorée ou contestée, tant « que les compagnies savantes, seules

« faites pour diriger l'opinion pu-
« blique, ne l'auront pas reconnu. »
(Voyez pages 14 et 15.)

*Il faut, pour
prononcer avec
sûreté, prononcer
dans la simpli-
cité de son cœur.*

Ce n'a certainement jamais été là mon opinion ; car je pense, au contraire, que pour prononcer avec sûreté sur quoi que ce soit au monde, ce ne peut être qu'avec connaissance de cause : en prononçant avec la simplicité de son cœur, que l'influence magnétique animale n'existe pas : je crois bien que la conscience de M. Salgues est en repos ; mais il me paraît impossible que son esprit soit satisfait.

*L'homme le
moins savant, dit
M. de Puysegur,
est souvent le plus
apte à apercevoir
et à reconnaître la
vérité, et mon
exemple en eût
été la preuve ; car
ce n'est certaine-
ment que mon
ignorance ou plu-
tôt le peu de fruit
que j'avais retiré
de ce que j'avais
appris, qui ait pu
disposer mon in-
telligence à la
conviction du ma-
gnétisme animal.*

C'est vrai, j'ai écrit cela ; mais voici comment, j'avais cité, en la combattant, cette assertion si ridicule et si rebattue de J.-J. Rousseau, que les sciences avaient été funestes au genre humain, et j'ajoutais : « s'il (Jean-
« Jacques) avait observé seulement
« que l'adoption que nous faisons
« souvent sur parole de certains
« principes et de certains systèmes,
« est toujours le seul obstacle au dé-
« veloppement de notre pensée, il
« eût eu raison d'en conclure que...
» l'homme le moins savant, etc. »

En isolant cette phrase de celles qui la précèdent, elle devient une absurdité que non pas, dans la simplicité de son cœur, mais bien de gaieté de cœur, M. Salgues a jugé à propos de me prêter.

*D'ailleurs, la
science du ma-
gnétisme ne res-*

Je n'ai dit nulle part que le ma-
gnétisme fût une science.

Dans l'Essai d'instruction pour

semble point aux autres sciences ; l'orgueil de l'esprit l'irrite : elle veut des ames dociles et soumises.

apprendre à magnétiser, volume de 1807, page 158, je dis, au contraire :

« Magnétiser est une action, un acte tout aussi physique que tous les autres actes que quelque motif nous inspire la volonté d'exercer. »

Et à la page 161, je dis expressément encore :

« Le magnétisme animal n'est pas une science ni un art, mais une faculté. »

Qu'il y ait d'ailleurs des sciences qui ressemblent ou ne ressemblent pas à d'autres sciences ; qu'il y en ait qui s'irritent de l'orgueil de l'esprit, ou qui veuillent des ames d'une façon plutôt que d'une autre, cela n'a nul rapport avec le magnétisme animal, qui, n'étant qu'une faculté, ne se révolte ni ne s'irrite de quoi que ce soit au monde.

Croyez et veuillez, dit M. de Puysegur, *et voilà toute la science.*

Non pas voilà toute la science, en m'arrêtant à ce mot ; car ce serait encore une absurdité ; mais *voilà toute la science*, ou plutôt tout le secret du *magnétisme animal* : ce qui est une incontestable vérité.

Ainsi tout homme qui doutera sera puni de son incrédulité, et le magnétisme n'agira point en lui et par lui.

Tout homme qui doutera de sa faculté magnétique ne sera nullement puni de son incrédulité, seulement il ne magnétisera pas ; ce qui probablement lui sera fort égal : quant aux malades, le magnétisme agira toujours également en eux,

soit qu'ils croient ou ne croient pas à son existence et à son efficacité.

Et voilà ce qui explique pourquoi les savans médecins, les doctes académiciens qui ont examiné le magnétisme animal, n'ont pu en reconnaître les effets.

Ce qui explique pourquoi les commissaires chargés par le Roi en 1784 d'examiner le magnétisme animal, n'en ont pas reconnu les effets, c'est tout simplement que ces effets étaient alors si vagues, et si désordonnés, qu'ils ne purent raisonnablement les admettre comme des résultats constants de la cause unique et alors occulte pour eux, à laquelle on les attribuait : c'est donc un procès mal instruit, et voilà tout. Si quelque jour on en fait la révision, nul doute que les savans d'alors, d'après d'autres faits que ceux offerts à leurs prédécesseurs, en décideront tout autrement.

C'étaient des esprits rebelles, des philosophes armés du doute méthodique de Descartes : la nature indignée de leur défiance a refusé de se manifester à eux ; toute âme résignée et soumise, au contraire, tout esprit préparé à recevoir les grands bienfaits du magnétisme, en a été enrichi, pénétré, imbibé.

Ne pouvant juger avec assez de calme et d'impartialité du sel et de la gaîté de ces ironies, je dois les laisser apprécier par mes lecteurs à leur juste valeur.

Voulez-vous boire du vin rouge ou blanc , car j'en ai de plusieurs espèces ? (Observez que , dans cet état , cet homme s'appropriait tout ce qui était dans la maison .) — Nous boirons du blanc , lui répondis - je . Il me quitta , se rendit à la cave , sans lumière , et revint très-prompement avec une bouteille à la main . — Nous goûtâmes le vin , puis je lui dis : — Comment avez-vous pu distinguer dans l'obscurité les bouteilles de vin blanc d'avec celles de vin rouge ? — Je savais où elles étaient ; mais quand je ne l'aurais pas su , il en eût été de même , je ne m'y serais pas trompé . — Comment pouvez-vous apercevoir les objets dans l'obscurité ? — Ah ! je n'ai pas besoin de lumière , tous les corps sont éclairés pour moi . — Fort bien ; mais cependant pour distinguer dans l'intérieur d'un corps , de cette bouteille , enfin , il faut bien que la lumière y pénètre ? — Sans doute , et c'est ce qui fait que je vois très-bien les objets à travers les enveloppes . — D'après cette faculté , vous pourriez donc voir dans l'intérieur de mon corps ? — Sans doute , j'y vois . — Vous pourriez donc me dire si je suis malade ou bien portant ? — Est-ce que je suis médecin , pour savoir cela ? — Puis , un moment après ,

et comme s'il en avait été surpris lui-même : — Eh ! mais , vraiment oui , je le distinguerai : c'est ainsi que j'ai vu la maladie de la petite fille de notre maîtresse que voilà ; je lui avais dit d'y prendre garde , on n'a pas voulu me croire , et l'enfant est mort. — Mais puisque vous apercevez les maux dont nous sommes affligés , vous pourriez indiquer les remèdes propres à les guérir.... ? (Après un peu de réflexion.....) Sûrement , je le pourrais ; j'en avais ordonné à la petite , si on les lui eût fait prendre , elle vivrait encore : et moi-même donc , étant malade , est-ce que je n'ai pas aperçu sur la montagne du Vernegues (distante de près de deux lieues de la campagne où nous étions) , une plante qui devait me guérir ? j'ai bien su l'aller cueillir moi-même , dans l'état où me voilà ; j'en ai fait une infusion , je l'ai prise ; elle m'a fait avoir une abondante évacuation de bile et d'humeur : c'est cela qui m'a rétabli et qui m'a rendu l'appétit. Je ne savais pas , dans mon état ordinaire , ce qui m'avait tant purgé : vous me le faites connaître. — Eh ! pourriez-vous me dire le nom de cette plante ? — Oh ! je n'en sais pas le nom ; elle est très-amère..... Mais , ajouta-t-il , vous êtes bien

singulier, Monsieur, de me faire ces questions-là ! jamais personne ne me les a faites ! On ne me regarde que comme un fou ou comme un enfant ; ils me font jouer, sauter, battre la caisse, deviner les cartes en me les présentant derrière le dos : ce sont des niaiseries cela ; vous seul me faites des questions raisonnables. C'est, lui dis-je, que je vous crois très en état d'y répondre, et que vous m'intéressez beaucoup.— Ah ! Monsieur, me dit-il alors avec l'accent de la tristesse, si vous vous intéressez à moi, tâchez de trouver un moyen de faire disparaître un état qui m'afflige et m'inquiète ; quand je suis éveillé, j'en suis honteux, et je n'aime pas qu'on m'en parle. Aidé de votre clairvoyance, lui répondis-je, je ne doute pas que, si je venais habiter ce pays-ci, je ne parvinsse à vous en délivrer, etc.... Je le quittai. Il ne fut bruit, le lendemain, dans la ville que de ma conversation avec le somnambule de Lavay, à laquelle personne n'ajouta foi, malgré mes assurances et le témoignage de ceux qui en avaient été témoins. Vous devez bien penser Monsieur, etc.

Signé DONNET. »

Voilà donc un somnambule naturel qui, de même que les magnétiques, parle et s'entretient avec ceux avec lesquels il est en rapport, agit conformément à leurs intentions et volontés, et qui, de même qu'eux, étant réveillé, ne conserve aucun souvenir de tout ce qu'il a fait et dit dans son somnambulisme. Instruit et croyant à la réalité de l'intuitive vision des somnambules magnétiques, M. Donnet fait à celui-ci des questions que jusqu'alors personne ne s'était avisé de lui faire : les réponses qu'il en obtient, lui font apercevoir la plus parfaite similitude de facultés dans les deux somnambulismes. Ce fait, que l'on peut vraiment qualifier de découverte, est du plus grand intérêt, puisqu'il fait disparaître tout le prestige et toute la prétendue magie de l'état magnétique.

L'on pourrait classer les somnambules en somnambules naturels ou indépendans, et en somnambules magnétiques ou subordonnés : ces qualifications donneraient une juste idée de la nature de leurs facultés respectives.

Examinez le somnambule naturel : il ne commencera ni n'entreprendra jamais rien qu'il ne puisse achever ou effectuer ; et le

possible, on pourrait le dire, sera toujours la mesure de ses forces et de ses moyens. Ainsi l'on a vu de ces sortes de somnambules se promener sur des toits, sur des parapets étroits et sur des bords de précipices escarpés, où jamais aucun homme éveillé n'aurait osé se hasarder; d'autres, composer des discours ou résoudre des difficultés intellectuelles qu'ils n'eussent point été capables d'effectuer dans leur état naturel : mais gardez-vous de toucher, et sur-tout d'éveiller un homme dans cet état; car en redevenant trop subitement le jouet des impressions extérieures, il en deviendrait bientôt la victime.

Le somnambule magnétique, au contraire, quoique capable des mêmes actions que le somnambule naturel, enchaîné, pour ainsi dire, par la volonté déterminante de son magnétiseur, ne parlera et n'agira jamais de lui-même; il ne fera donc point inutilement pour lui des choses étonnantes ou extraordinaires, non parce ce qu'il ne pourrait les faire, mais parce qu'il en sera toujours empêché par son magnétiseur, auquel il a donné le droit de n'opérer que pour son avantage et pour son bien le développement de ses somnambuliques facultés. De quelle respo-

sabilité se trouve donc investi tout homme ayant un somnambule magnétique à sa disparition , et quelle obligation ne s'impose-t-il pas de ne donner à ses pensées que de pures et de saines directions !

Tous les somnambules naturels n'ont pas les mêmes facultés : il en est qui seulement parlent étant endormis , sans pouvoir ni se mouvoir ni marcher.... ; d'autres ne songeant qu'à leurs affaires habituelles ou à leurs travaux journaliers , s'en occupent ou les exercent endormis , avec plus ou moins d'intelligence et de dextérité : j'ai eu l'occasion d'en observer un de ce genre , dont je vais rapporter quelques particularités :

Mad. de Veaubécourt , ma tante , avait un garçon de cuisine qui , m'avait-on dit , devenait somnambule tous les jours à huit heures du soir. Alors il fermait les yeux et n'entendait plus que son chef de cuisine , dont il continuait d'exécuter les ordres ; après avoir tout mis en ordre et achevé son ouvrage , il allumait sa chandelle , et toujours en somnambulisme il allait tranquillement se coucher : un domestique avait seulement le soin et la précaution d'éteindre la lumière , ce dont il ne s'apercevait sûrement pas ; car

ous les matins on jugeait qu'il s'était servi de l'éteignoir. Cet homme, dans son somnambulisme, chantait tout en travaillant, ou d'autrefois il s'entretenait avec des camarades et des amis, avec lesquels il s'imaginait probablement être en partie de plaisir.

Etant venu de Buzancy passer quelques jours à Paris, c'était à la fin de 1792, j'eus la curiosité de voir cet homme; mon projet était d'essayer si, en le magnétisant lorsqu'il serait somnambule, je pourrais me mettre en rapport avec lui, et en obtenir ce que j'obtenais facilement des somnambules magnétiques. Je me rendis donc chez madame Veau....., à sept heures et demie du soir, et j'étais dans sa cuisine avant huit heures. Pierre (c'était, autant qu'il m'en souvient, le nom du jeune homme) vaquait fort tranquillement à son ouvrage; je ne m'apercevais d'aucun changement préliminaire en lui, quand on me fit remarquer que ses yeux venaient de se fermer. Comme il venait à l'instant de parler, je lui adressai la parole, mais ce fut inutilement; ce qui m'étonna davantage, fut de ce qu'il n'entendit pas plus que moi le cuisinier, lorsqu'il lui ordonna de me répondre. Ne pouvant me mettre en rapport

avec lui de conversation , j'essayai de le toucher ; mais alors plus grande opposition encore de sa part ; il me repoussait et me menaçait même de propos , lorsque je voulais l'approcher : ce n'était pas à moi qu'il en voulait , mais à un inconnu quelconque qu'il supposait vouloir le tourmenter ; sa faible colère , toujours très-courte , une fois passée , il se remettait tranquillement à son ouvrage , et obéissait alors à tout ce que son chef lui ordonnait de faire ; après avoir encore inutilement tenté plusieurs fois de m'en faire entendre , je le quittai.

Je le rencontrai dans la rue quelques jours après ; et comme ses camarades lui avaient apparemment rapporté ses manières brusques avec moi , il m'en fit des excuses ; j'allai le revoir le même soir : il y avait déjà plus d'une heure qu'il agissait et travaillait dans l'état de somnambulisme. Je le trouvai cette fois moins en opposition avec moi que lors de ma première visite ; c'est-à-dire que , sans m'entendre ou ne pas vouloir répondre , je pus cependant m'en approcher , et le faire s'asseoir à côté de moi , il me laissa même le toucher ; et je commençais à le magnétiser , dans l'espoir d'établir un rapport plus intime

entre lui et moi, quand, après avoir témoigné beaucoup d'impatience de la gêne où je le tenais, il s'échappa de mes mains et s'en fut à son ouvrage. Inutilement alors je voulus le rappeler et m'en faire reconnaître, il ne m'écouta ni ne me permit plus de l'approcher. Les événemens de la fin de 1792 et ceux de 1793, mon arrestation, ma longue détention, et mon éloignement forcé de Paris ensuite, ne m'ont plus permis de revoir ce jeune homme; mais, j'en aurais eu la possibilité, que je n'aurais plus eu probablement la tranquillité d'esprit nécessaire à la réussite d'aussi paisibles expériences. Quoi qu'il en soit, je suis resté très-persuadé qu'avec beaucoup de persévérance et de soins, j'aurais pu parvenir à me mettre en parfait rapport avec ce somnambule. Ce qui m'a confirmé dans cette opinion, est l'expérience que j'ai tentée depuis, et que je vais rapporter.

Un homme de mes amis avait un jockey, âgé de seize ans, qui devenait, m'avait-il dit, somnambule toutes les nuits, mais seulement pendant la première heure de son sommeil; je fus le voir, il venait de s'endormir: son maître l'appela d'abord: James?— Monsieur....— Qu'as-tu fais de la clef du huf-

fet ? — Je l'ai mise derrière le marbre. — En es-tu bien sûr ? — Je l'y mets tous les soirs ; Monsieur , le sait bien , etc... Ses paroles , quoique nettes , semblaient seulement lui être pénibles à prononcer. Je lui parlai à mon tour , il me reconnut ; et sur ma question , comment il se portait ? il me répondit très-affirmativement qu'il n'était point malade. Me voyant en si bon accord avec lui , je m'approchai de son lit , et lui mis la main sur le creux de l'estomac , il se laissa faire : j'espérais par là me mettre en rapport plus intime avec lui ; mais quelle fut ma surprise lorsqu'après lui avoir adressé la parole , il ne me répondit plus , de loin comme de près ! ni son maître ni moi nous ne pûmes , dès ce moment-là , nous en faire entendre : mon attouchement l'avait-il plus profondément endormi ? L'impression qu'il en avait reçue , avait-elle détruit sa somnolance ? En criant à ses oreilles , en le remuant , nous ne pûmes cependant le réveiller ; il m'aurait fallu le revoir , tenter d'autres moyens , faire sur lui de nouvelles expériences ; mais c'est , malgré tout le désir qu'on en ait , ce qu'à Paris l'on ne trouve jamais le temps de faire. Je crois néanmoins que de ces trois faits , dont

le premier seul, il est vrai, présente un résultat positif et satisfaisant, on peut induire l'identité des deux somnambulismes.

Que ne puis-je terminer ce chapitre par l'exposé d'un fait de développement de clairvoyance dans le somnambulisme naturel, qui ne laisserait probablement plus aucun doute sur sa ressemblance parfaite avec le somnambulisme magnétique ; mais le procès-verbal en ayant été envoyé à M. Pinel, membre de l'Institut de France, et non à moi, je ne puis le publier sans son autorisation.

Ce que je me permettrai seulement de dire ici, c'est que dans le cours d'une longue et cruelle maladie, qui jusqu'alors avait résisté aux secours de la médecine ordinaire, Mlle** devint naturellement somnambule ; que, dans cet état, elle parla diverses fois de ses maux et des moyens à employer pour les guérir, sans que d'abord on y fit aucune attention ; mais qu'après la certitude acquise de l'accomplissement exact de ses annonces et de ses pronostics, Madame sa sœur, qui lui rendait les soins les plus assidus, engagea des hommes de l'art à venir écouter et recueillir ses révélations. Ce sont les détails aussi curieux qu'intéressans du traitement et de la cure

de la maladie de Mlle **, opérée par le fait de ses seules ordonnances , dont M. Guéritaut, apothicaire à Mès , petite ville du département de Loir-et-Cher , a rendu compte à M. le docteur Pinel. La malade , Madame sa sœur , et tous les témoins des faits relatés dans ce procès-verbal , n'ayant eu ni la connaissance ni même la moindre idée de l'existence du magnétisme animal , il est donc incontestablement prouvé par un tel fait que les deux somnambulismes sont le même mode d'existence , et que le magnétisme de l'homme n'est qu'un moyen de provoquer un phénomène naturel , dont on n'avait pas observé jusqu'aujourd'hui les manifestations et les développemens.

CHAPITRE V.

La plupart des hommes ne jugent, n'examinent les vérités nouvelles qu'à travers les systèmes ou les préjugés qu'ils ont précédemment embrassés.

AYANT fait réimprimer en 1809 mes premiers Mémoires de 1784, à l'occasion d'un ouvrage de M. Petetin, docteur en médecine à Lyon, intitulé : de l'*Électricité animale*, j'en fis passer deux exemplaires à tous les journaux, en y joignant un exemplaire de la nouvelle édition de ceux de 1807. Les journaux de médecine auxquels ils étaient plus particulièrement adressés, laissèrent entendre, dans l'annonce qu'ils voulurent bien en faire, que l'agent désigné sous le nom de *Magnétisme animal*, ainsi que les effets que j'assurais en dériver, leur semblaient dignes de l'attention des physiologistes et de l'examen des médecins. Si cette opinion n'était pas assez décisive pour ramener entièrement les esprits à la croyance du somnambulisme,

provoqué par l'acte magnétique , il me semble qu'elle aurait dû arrêter , au moins pour quelque temps , l'authentique manifestation d'un jugement qui lui fût diamétralement opposé ; mais tel est , comme le dit Fontenelle , l'empire de nos persuasions anticipées , qu'elles ne nous laissent plus la liberté de juger sainement de toutes les choses qui viennent choquer les habitudes journalières de nos pensées.

M. Salgues, en signant l'article du *Mercur*e de France (1), dans lequel il rend compte de mes mémoires, m'a donné le droit d'en rapporter ici quelques passages comme preuves de cette faillibilité si ordinaire de nos jugemens.

Après avoir tracé succinctement l'histoire de l'arrivée de Mesmer en France , et de la publication de sa doctrine , et s'être appuyé du jugement prématurément porté contre la réalité du magnétisme animal , pour me désigner comme un fervent apôtre d'illusion et d'erreur , M. Salgues continue ainsi :

(1) Voyez le *Mercur*e du 17 février 1810.

M. de Puységur commence par gémir de l'erreur où l'on s'est précipité en confiant à des savans l'examen du Mesmérisme.

J'ai recherché quelles étaient les phrases, au commencement de mon livre, qui auraient pu donner lieu à cette interprétation : voici les deux premières, où j'ai prononcé le mot *savant*.

« Je ne voyais pas avec la même
« tranquillité l'insouciance des corps
« savans, c'était eux que j'aurais dé-
« siré convaincre, etc. (Lisez pag. 6
« de l'*Introduction*. ») Puis ensuite :

« L'influence magnétique est pour
« les sciences un champ qui reste en-
« core à défricher. » (Ligne 8, *idem*.)

Est-il, je le demande, une seule expression de gémissement dans ce commencement de mon livre, et si M. Salgues voulait absolument me montrer gémissant, n'aurait-il pas dû plutôt me faire gémir de ce que les savans ne voulaient et ne veulent point encore aujourd'hui, sur l'invitation que je ne cesse de leur en faire, examiner le Mesmérisme, non à travers aucun système, mais d'après les effets et les phénomènes plus constans et mieux ordonnés de ce mesmérisme, qu'il ne pouvait leur en être présenté à l'aurore de sa découverte.

Il établit que les savans sont les hommes les moins propres à juger une doctrine nouvelle.

J'ai dit précisément tout le contraire.

« La découverte du magnétisme
« animal restera et devra toujours
« rester ignorée ou contestée, tant
« que les compagnies savantes, seules

« faites pour diriger l'opinion publique, ne l'auront pas reconnu. »
(Voyez pages 14 et 15.)

Il faut, pour prononcer avec sûreté, prononcer dans la simplicité de son cœur.

L'homme le moins savant, dit M. de Puységur, est souvent le plus apte à apercevoir et à reconnaître la vérité, et mon exemple en eût été la preuve; car ce n'est certainement que mon ignorance ou plutôt le peu de fruit que j'avais retiré de ce que j'avais appris, qui ait pu disposer mon intelligence à la conviction du magnétisme animal.

D'ailleurs, la science du magnétisme ne res-

Ce n'a certainement jamais été là mon opinion; car je pense, au contraire, que pour prononcer avec sûreté sur quoi que ce soit au monde, ce ne peut être qu'avec connaissance de cause: en prononçant avec la simplicité de son cœur, que l'influence magnétique animale n'existe pas: je crois bien que la conscience de M. Salgues est en repos; mais il me paraît impossible que son esprit soit satisfait.

C'est vrai, j'ai écrit ce'a; mais voici comment, j'avais cité, en la combattant, cette assertion si ridicule et si rebattue de J.-J. Rousseau, que les sciences avaient été funestes au genre humain, et j'ajoutais: « s'il (Jean-Jacques) avait observé seulement « que l'adoption que nous faisons « souvent sur parole de certains « principes et de certains systèmes, « est toujours le seul obstacle au développement de notre pensée, il « eût eu raison d'en conclure que... » l'homme le moins savant, etc. »

En isolant cette phrase de celles qui la précèdent, elle devient une absurdité que non pas, dans la simplicité de son cœur, mais bien de gaieté de cœur, M. Salgues a jugé à propos de me prêter.

Je n'ai dit nulle part que le magnétisme fût une science.

Dans l'*Essai d'instruction pour*

semble point aux autres sciences ; l'orgueil de l'esprit l'irrite : elle veut des ames dociles et soumises.

apprendre à magnétiser, volume de 1807, page 158, je dis, au contraire :

« Magnétiser est une action, un acte tout aussi physique que tous les autres actes que quelque motif nous inspire la volonté d'exercer. »

Et à la page 161, je dis expressément encore :

« Le magnétisme animal n'est pas une science ni un art, mais une faculté. »

Qu'il y ait d'ailleurs des sciences qui ressemblent ou ne ressemblent pas à d'autres sciences ; qu'il y en ait qui s'irritent de l'orgueil de l'esprit, ou qui veuillent des ames d'une façon plutôt que d'une autre, cela n'a nul rapport avec le magnétisme animal, qui, n'étant qu'une faculté, ne se révolte ni ne s'irrite de quoi que ce soit au monde.

Croyez et veillez, dit M. de Puysegur, *et voilà toute la science.*

Non pas voilà toute la science, en m'arrêtant à ce mot ; car ce serait encore une absurdité ; mais *voilà toute la science*, ou plutôt tout le secret du *magnétisme animal* : ce qui est une incontestable vérité.

Ainsi tout homme qui doutera sera puni de son incrédulité, et le magnétisme n'agira point en lui et par lui.

Tout homme qui doutera de sa faculté magnétique ne sera nullement puni de son incrédulité, seulement il ne magnétisera pas ; ce qui probablement lui sera fort égal : quant aux malades, le magnétisme agira toujours également en eux,

soit qu'ils croient ou ne croient pas à son existence et à son efficacité.

Et voilà ce qui explique pourquoi les savans médecins, les doctes académiciens qui ont examiné le magnétisme animal, n'ont pu en reconnaître les effets.

Ce qui explique pourquoi les commissaires chargés par le Roi en 1784 d'examiner le magnétisme animal, n'en ont pas reconnu les effets, c'est tout simplement que ces effets étaient alors si vagues, et si désordonnés, qu'ils ne purent raisonnablement les admettre comme des résultats constants de la cause unique et alors occulte pour eux, à laquelle on les attribuait : c'est donc un procès mal instruit, et voilà tout. Si quelque jour on en fait la révision, nul doute que les savans d'alors, d'après d'autres faits que ceux offerts à leurs prédécesseurs, en décideront tout autrement.

C'étaient des esprits rebelles, des philosophes armés du doute méthodique de Descartes : la nature indignée de leur défiance a refusé de se manifester à eux ; toute âme résignée et soumise, au contraire, tout esprit préparé à recevoir les grands bienfaits du magnétisme, en a été enrichi, pénétré, imbibé.

Ne pouvant juger avec assez de calme et d'impartialité du sel et de la galté de ces ironies, je dois les laisser apprécier par mes lecteurs à leur juste valeur.

Jusqu'à quel point ne s'étendent pas ces dons du mesmérisme, lorsqu'ils descendent dans un cœur fervent! M. de Puységur prétend qu'ils ne connaissent ni bornes ni mesures.

Me voici donc désigné par M. Salgues comme un enthousiaste fanatique, dans le cœur fervent duquel descendent et se réalisent toutes les illusions de l'illuminisme, du moment qu'il ne voit en moi qu'un fauteur dangereux d'erreur et de mensonge. Il est très-simple, au reste, que, sans aucun égard pour mon âge, le nom que je porte, et l'existence que j'ai dans le monde, il rompe ainsi toute mesure de convenance sociale avec moi. Mais laissons ce qui me regarde et réfutons seulement ce qu'il y a d'inexact et de faux dans la critique de M. Salgues, relativement à la puissance de ce qu'il appelle les dons du mesmérisme.

Soit que sous cette mystique désignation M. Salgues entende la puissance magnétique des magnétiseurs, ou la clairvoyance des somnambules, je déclare donc que, bien loin d'avoir jamais prétendu que ces dons ne connaissent (si toutefois des dons peuvent connaître quelque chose), que ces dons, dis-je, ne connaissent ni bornes ni mesures; je crois, au contraire, que, quoiqu'ils passent de beaucoup la mesure de l'intelligence de M. Salgues et de la mienne, ils sont néanmoins très-circonscrits et aussi bornés que le sont, dans leurs plus grandes extensions, la puissance ou les dons de toutes nos autres humaines et corporelles facultés.

Avez - vous , par exemple , la volonté d'agir sur l'empereur de la

Si jamais une phrase détachée de tout ce qui la précède et de ce qui la suit, a pu prêter au ridicule, je conviens bien que c'est celle-ci; mais

Chine ? veuillez fortement et votre action sera complète, inévitable.

comme il faudrait entrer dans trop de détails et d'explications pour lui rendre le sens qu'elle avait dans ma pensée, en l'écrivant ; je prie le lecteur qui prendrait quelque intérêt à en éclaircir le sens, de vouloir bien la rechercher dans mes Mémoires de 1807, page 52. Il verra que, comparant l'électricité animale à l'électricité des machines électriques, je disais que, de même que cette dernière électricité, au moyen d'un conducteur métallique de la France à la Chine ; donnerait une étincelle à Peking, de même il en serait du mouvement ou fluide électrique animal : si, etc.

Voulez - vous dissiper le voile ténébreux qui enveloppe votre avenir ? veuillez fortement, et l'avenir se déploiera à vos yeux brillant de la lumière la plus radieuse.

Je n'ai jamais dit cela, car je n'en crois pas un mot.

L'auteur cite mille exemples de ces faits.

Je ne cite que des faits résultant de l'instinct développé des malades dans l'état de somnambulisme, et je dis que c'est à l'aide de cet instinct qu'ils savent et annoncent, dans cet état, à quelles heures ils auront la fièvre ou le dévoisement. Il n'y a certainement dans tout cela ni lumière radieuse, ni avenir bien brillant.

confirment cette assertion. Tant que les hommes ont ignoré l'existence de leur faculté magnétique, ne pouvant avoir la volonté de l'exercer, ils ont pu souvent magnétiser accidentellement ; mais jamais ils n'ont dû volontairement produire aucun effet apparent sur les malades qu'ils ont touchés, ou près desquels ils se sont approchés. Mais du moment qu'avertis par M. Mesmer de l'existence de cette faculté, plusieurs d'entre eux en ont voulu faire usage, aussitôt il s'est manifesté sous leurs mains des effets très-réels, sans doute, mais aussi vagues et aussi incohérens que l'étaient les divers motifs déterminatifs de leur volonté. C'est à cette dissemblance de direction de volonté parmi les premiers magnétiseurs, qu'il faut attribuer toutes ces convulsions, toutes ces extatiques catalepsiés, et toutes ces crises désorganisatrices enfin, qui, en rappelant les scènes aussi scandaleuses qu'humiliantes pour l'humanité qui se passèrent autrefois sur le tombeau du diacre Paris, révoltèrent avec tant de raison tous les froids spectateurs des premiers baquets mesmériens.

Bien différent de tous ces effets désordonnés, quoique provenant cependant des

mêmes élémens , principes de leurs causes , (savoir de la force organique et de la volonté), le sommeil somnambulique est venu nous offrir une nouvelle et satisfaisante preuve non seulement de la réalité du magnétisme de l'homme , mais de la possibilité , quelles que soient la différence de force organique des magnétiseurs et la diversité des maux des magnétisés , d'en rendre les effets toujours utiles à l'humanité. Tels furent en effet , d'après l'uniforme et charitable direction de leurs volontés , tous les résultats magnétiques obtenus par les divers membres des Sociétés de Strasbourg , de Metz , de Nanci , et par tous mes camarades et amis du corps royal de l'artillerie , qui pratiquèrent le magnétisme d'après les préceptes et les errements de ces sociétés (1).

Mais il est une question que je m'étais faite depuis long-temps à l'occasion du somnambulisme magnétique , et dont je crois devoir faire part à mes lecteurs aujourd'hui avec

(1) Voyez les trois volumes des *Procès-verbaux des cures opérées par la Société de Strasbourg*, et les lettres des officiers du régiment de Metz , artillerie , insérées dans mes *Mémoires* de 1807.

confirment cette assertion. Tant que les hommes ont ignoré l'existence de leur faculté magnétique, ne pouvant avoir la volonté de l'exercer, ils ont pu souvent magnétiser accidentellement ; mais jamais ils n'ont dû volontairement produire aucun effet apparent sur les malades qu'ils ont touchés, ou près desquels ils se sont approchés. Mais du moment qu'avertis par M. Mesmer de l'existence de cette faculté, plusieurs d'entre eux en ont voulu faire usage, aussitôt il s'est manifesté sous leurs mains des effets très-réels, sans doute, mais aussi vagues et aussi incohérens que l'étaient les divers motifs déterminatifs de leur volonté. C'est à cette dissemblance de direction de volonté parmi les premiers magnétiseurs, qu'il faut attribuer toutes ces convulsions, toutes ces extatiques catalepsiés, et toutes ces crises désorganisatrices enfin, qui, en rappelant les scènes aussi scandaleuses qu'humiliantes pour l'humanité qui se passèrent autrefois sur le tombeau du diacre Paris, révoltèrent avec tant de raison tous les froids spectateurs des premiers baquets mesmériens.

Bien différent de tous ces effets désordonnés, quoique provenant cependant des

mêmes élémens , principes de leurs causes , (savoir de la force organique et de la volonté), le sommeil somnambulique est venu nous offrir une nouvelle et satisfaisante preuve non seulement de la réalité du magnétisme de l'homme , mais de la possibilité , quelles que soient la différence de force organique des magnétiseurs et la diversité des maux des magnétisés , d'en rendre les effets toujours utiles à l'humanité. Tels furent en effet , d'après l'uniforme et charitable direction de leurs volontés , tous les résultats magnétiques obtenus par les divers membres des Sociétés de Strasbourg , de Metz , de Nanci , et par tous mes camarades et amis du corps royal de l'artillerie , qui pratiquèrent le magnétisme d'après les préceptes et les errements de ces sociétés (1).

Mais il est une question que je m'étais faite depuis long-temps à l'occasion du somnambulisme magnétique , et dont je crois devoir faire part à mes lecteurs aujourd'hui avec

(1) Voyez les trois volumes des *Procès-verbaux des cures opérées par la Société de Strasbourg*, et les lettres des officiers du régiment de Metz , artillerie , insérées dans mes *Mémoires* de 1807.

d'autant plus de raison qu'ils la peuvent résoudre aussi bien que moi.

Ce somnambulisme, ce sommeil des sens extérieurs si doux à éprouver et si salubre dans ses résultats, pourrait-il donc être produit par l'homme, s'il n'était pas dans la série des phénomènes naturels, et le magnétisme animal est-il donc autre chose que le moyen d'en provoquer et d'en régulariser la manifestation ?

Si les somnambules naturels avaient les mêmes facultés que les somnambules magnétiques, ne jouiraient-ils pas en effet du même mode d'existence; mais comme avant de raisonner sur un fait il faut d'abord s'assurer si ce fait existe; commençons par comparer les deux somnambules ensemble. D'abord, je les vois tous deux également libres de leurs mouvemens musculaires, ne voyant ni n'entendant rien de ce qui se passe autour d'eux; ils parlent, boivent, mangent et se peuvent également transporter d'un lieu dans un autre. L'obscurité pour l'homme éveillé n'est point un empêchement à leur vision; tous les corps durs pouvant leur nuire ou arrêter leur mouvement, ils s'en garantissent également. Les uns et les autres

pourront lire, écrire, et juger des couleurs à travers quelque corps que ce soit, etc. (1). La seule différence remarquable entre les somnambules naturels et les somnambules magnétiques ; c'est que les premiers, activés par la nature, agissent toujours d'eux-mêmes ; tandis que les seconds sont et demeurent toujours plus ou moins soumis à l'empire ou à l'influence de leurs magnétiseurs, et sous ce point de vue la prééminence peut - être appartenir aux somnambules naturels. Il est vrai que sous d'autres rapports elle paraîtrait due aux somnambules magnétiques, que nous avons reconnus être doués d'intuitives facultés que nous n'avons point aperçues dans les somnambules naturels : mais qui nous a dit que ces derniers ne les aient pas, et qu'ils n'en jouissent même pas dans un degré d'autant supérieur à celui dont en jouissent les magnétiques, qu'il y a de supériorité de puissance de l'action immédiate de la nature sur celle médiante et très-subordonnée des magnétiseurs ? Le fait rapporté dans la lettre

(1) Voyez l'article *Somnambulisme* dans l'*Encyclopédie*, rédigé, il y a plus de quarante ans, par le docteur Menuret.

ci-après, et qui ne m'a été communiqué qu'après l'impression de mes derniers mémoires, semble donner quelque consistance à cet aperçu.

*Lettre de M. DONNET, propriétaire à Sisteron,
à M***.*

De Sisteron, le 15 mai 1788.

« Monsieur,

« J'ai pensé que vous liriez avec quelque intérêt les détails que je vais avoir l'honneur de vous transmettre sur un somnambule naturel que j'ai eu occasion de voir, il y a quelques jours, en passant à Lambesc, petite ville de Provence, à quatre lieues d'Aix. L'on m'avait dit qu'un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, valet de la ferme de Lavay, se levait fréquemment pendant la nuit, se rendait à son travail et y procédait avec plus d'activité que dans son état de veille; que dans son somnambulisme il répondait à toutes les questions qu'on lui faisait, de manière à étonner tous ceux qui l'écoutaient; qu'on le faisait entrer dans cet état toutes les fois

qu'étant endormi on l'appelait par son nom à voix haute , qu'il se levait alors et se prêtait avec complaisance à tous les jeux que la curiosité exigeait de lui.

« Curieux de comparer l'état de cet homme avec celui des somnambules magnétiques , je me rendis à Lavay sur les dix heures du soir : les maîtres de la maison , bons et honnêtes laboureurs , avaient été prévenus de ma visite , et , pour en favoriser l'objet , avaient eu le soin de faire coucher le jeune homme d'avance , afin que je le trouvasse endormi ; car s'il se fût douté de mon projet , il se serait bien donné de garde de se livrer au sommeil.

« A peine arrivé dans cette campagne , on fut appeler ce jeune homme à voix haute , en lui disant qu'un étranger voulait lui parler. Un instant après il parut habillé , ayant les yeux ouverts , mais fixes et comme vitrés : nous eûmes alors ensemble et en provençal la conversation suivante , que je vais essayer de vous traduire en français.

« C'est vous , me dit-il , qui , comme tant d'autres , avez la curiosité de me voir dans l'état où je suis : je le veux bien , mais auparavant il faut que vous goûtiez de mon vin. — Bien volontiers , nous choquerons ensemble. —

Voulez-vous boire du vin rouge ou blanc , car j'en ai de plusieurs espèces ? (Observez que , dans cet état , cet homme s'appropriait tout ce qui était dans la maison.) — Nous boirons du blanc , lui répondis - je. Il me quitta , se rendit à la cave , sans lumière , et revint très-prompement avec une bouteille à la main. — Nous goûtâmes le vin , puis je lui dis : — Comment avez-vous pu distinguer dans l'obscurité les bouteilles de vin blanc d'avec celles de vin rouge ? — Je savais où elles étaient ; mais quand je ne l'aurais pas su , il en eût été de même , je ne m'y serais pas trompé. — Comment pouvez-vous apercevoir les objets dans l'obscurité ? — Ah ! je n'ai pas besoin de lumière , tous les corps sont éclairés pour moi. — Fort bien ; mais cependant pour distinguer dans l'intérieur d'un corps , de cette bouteille , enfin , il faut bien que la lumière y pénètre ? — Sans doute , et c'est ce qui fait que je vois très-bien les objets à travers les enveloppes. — D'après cette faculté , vous pourriez donc voir dans l'intérieur de mon corps ? — Sans doute , j'y vois. — Vous pourriez donc me dire si je suis malade ou bien portant ? — Est-ce que je suis médecin , pour savoir cela ? — Puis , un moment après ,

et comme s'il en avait été surpris lui-même : — Eh ! mais , vraiment oui , je le distinguerai : c'est ainsi que j'ai vu la maladie de la petite fille de notre maîtresse que voilà ; je lui avais dit d'y prendre garde , on n'a pas voulu me croire , et l'enfant est mort. — Mais puisque vous apercevez les maux dont nous sommes affligés , vous pourriez indiquer les remèdes propres à les guérir..... ? (Après un peu de réflexion.....) Sûrement , je le pourrais ; j'en avais ordonné à la petite ; si on les lui eût fait prendre , elle vivrait encore : et moi-même donc , étant malade , est-ce que je n'ai pas aperçu sur la montagne du Verne-gues (distante de près de deux lieues de la campagne où nous étions) , une plante qui devait me guérir ? j'ai bien su l'aller cueillir moi-même , dans l'état où me voilà ; j'en ai fait une infusion , je l'ai prise ; elle m'a fait avoir une abondante évacuation de bile et d'humeur : c'est cela qui m'a rétabli et qui m'a rendu l'appétit. Je ne savais pas , dans mon état ordinaire , ce qui m'avait tant purgé : vous me le faites connaître. — Eh ! pourriez-vous me dire le nom de cette plante ? — Oh ! je n'en sais pas le nom ; elle est très-amère..... Mais , ajouta-t-il , vous êtes bien

singulier, Monsieur, de me faire ces questions-là ! jamais personne ne me les a faites ! On ne me regarde que comme un fou ou comme un enfant ; ils me font jouer, sauter, battre la caisse, deviner les cartes en me les présentant derrière le dos : ce sont des niaiseries cela ; vous seul me faites des questions raisonnables. C'est, lui dis-je, que je vous crois très en état d'y répondre, et que vous m'intéressez beaucoup.— Ah ! Monsieur, me dit-il alors avec l'accent de la tristesse, si vous vous intéressez à moi, tâchez de trouver un moyen de faire disparaître un état qui m'afflige et m'inquiète ; quand je suis éveillé, j'en suis honteux, et je n'aime pas qu'on m'en parle. Aidé de votre clairvoyance, lui répondis-je, je ne doute pas que, si je venais habiter ce pays-ci, je ne parvinsse à vous en délivrer, etc.... Je le quittai. Il ne fut bruit, le lendemain, dans la ville que de ma conversation avec le somnambule de Lavay, à laquelle personne n'ajouta foi, malgré mes assurances et le témoignage de ceux qui en avaient été témoins. Vous devez bien penser Monsieur, etc.

Signé DONNET. »

Voilà donc un somnambule naturel qui, de même que les magnétiques, parle et s'entretient avec ceux avec lesquels il est en rapport, agit conformément à leurs intentions et volontés, et qui, de même qu'eux, étant réveillé, ne conserve aucun souvenir de tout ce qu'il a fait et dit dans son somnambulisme. Instruit et croyant à la réalité de l'intuitive vision des somnambules magnétiques, M. Donnet fait à celui-ci des questions que jusqu'alors personne ne s'était avisé de lui faire: les réponses qu'il en obtient, lui font apercevoir la plus parfaite similitude de facultés dans les deux somnambulismes. Ce fait, que l'on peut vraiment qualifier de découverte, est du plus grand intérêt, puisqu'il fait disparaître tout le prestige et toute la prétendue magie de l'état magnétique.

L'on pourrait classer les somnambules en somnambules naturels ou indépendans, et en somnambules magnétiques ou subordonnés: ces qualifications donneraient une juste idée de la nature de leurs facultés respectives.

Examinez le somnambule naturel: il ne commencera ni n'entreprendra jamais rien qu'il ne puisse achever ou effectuer; et le

possible, on pourrait le dire, sera toujours la mesure de ses forces et de ses moyens. Ainsi l'on a vu de ces sortes de somnambules se promener sur des toits, sur des parapets étroits et sur des bords de précipices escarpés, où jamais aucun homme éveillé n'aurait osé se hasarder; d'autres, composer des discours ou résoudre des difficultés intellectuelles qu'ils n'eussent point été capables d'effectuer dans leur état naturel: mais gardez-vous de toucher, et sur-tout d'éveiller un homme dans cet état; car en redevenant trop subitement le jouet des impressions extérieures, il en deviendrait bientôt la victime.

Le somnambule magnétique, au contraire, quoique capable des mêmes actions que le somnambule naturel, enchaîné, pour ainsi dire, par la volonté déterminante de son magnétiseur, ne parlera et n'agira jamais de lui-même; il ne fera donc point inutilement pour lui des choses étonnantes ou extraordinaires, non parce ce qu'il ne pourrait les faire, mais parce qu'il en sera toujours empêché par son magnétiseur, auquel il a donné le droit de n'opérer que pour son avantage et pour son bien le développement de ses somnambuliques facultés. De quelle respon-

sabilité se trouve donc investi tout homme ayant un somnambule magnétique à sa disparition , et quelle obligation ne s'impose-t-il pas de ne donner à ses pensées que de pures et de saines directions !

Tous les somnambules naturels n'ont pas les mêmes facultés : il en est qui seulement parlent étant endormis , sans pouvoir ni se mouvoir ni marcher.... ; d'autres ne songeant qu'à leurs affaires habituelles ou à leurs travaux journaliers , s'en occupent ou les exercent endormis , avec plus ou moins d'intelligence et de dextérité : j'ai eu l'occasion d'en observer un de ce genre , dont je vais rapporter quelques particularités :

Mad. de Veaubécourt , ma tante , avait un garçon de cuisine qui , m'avait-on dit , devenait somnambule tous les jours à huit heures du soir. Alors il fermait les yeux et n'entendait plus que son chef de cuisine , dont il continuait d'exécuter les ordres ; après avoir tout mis en ordre et achevé son ouvrage , il allumait sa chandelle , et toujours en somnambulisme il allait tranquillement se coucher : un domestique avait seulement le soin et la précaution d'éteindre la lumière , ce dont il ne s'apercevait sûrement pas ; car

ous les matins on jugeait qu'il s'était servi de l'éteignoir. Cet homme, dans son somnambulisme, chantait tout en travaillant, ou d'autrefois il s'entretenait avec des camarades et des amis, avec lesquels il s'imaginait probablement être en partie de plaisir.

Etant venu de Buzancy passer quelques jours à Paris, c'était à la fin de 1792, j'eus la curiosité de voir cet homme; mon projet était d'essayer si, en le magnétisant lorsqu'il serait somnambule, je pourrais me mettre en rapport avec lui, et en obtenir ce que j'obtenais facilement des somnambules magnétiques. Je me rendis donc chez madame Veau....., à sept heures et demie du soir, et j'étais dans sa cuisine avant huit heures. Pierre (c'était, autant qu'il m'en souvient, le nom du jeune homme) vaquait fort tranquillement à son ouvrage; je ne m'apercevais d'aucun changement préliminaire en lui, quand on me fit remarquer que ses yeux venaient de se fermer. Comme il venait à l'instant de parler, je lui adressai la parole, mais ce fut inutilement; ce qui m'étonna davantage, fut de ce qu'il n'entendit pas plus que moi le cuisinier, lorsqu'il lui ordonna de me répondre. Ne pouvant me mettre en rapport

avec lui de conversation , j'essayai de le toucher ; mais alors plus grande opposition encore de sa part ; il me repoussait et me menaçait même de propos , lorsque je voulais l'approcher : ce n'était pas à moi qu'il en voulait , mais à un inconnu quelconque qu'il supposait vouloir le tourmenter ; sa faible colère , toujours très-courte , une fois passée , il se remettait tranquillement à son ouvrage , et obéissait alors à tout ce que son chef lui ordonnait de faire ; après avoir encore inutilement tenté plusieurs fois de m'en faire entendre , je le quittai.

Je le rencontrai dans la rue quelques jours après ; et comme ses camarades lui avaient apparemment rapporté ses manières brusques avec moi , il m'en fit des excuses ; j'allai le revoir le même soir : il y avait déjà plus d'une heure qu'il agissait et travaillait dans l'état de somnambulisme. Je le trouvai cette fois moins en opposition avec moi que lors de ma première visite ; c'est-à-dire que , sans m'entendre ou ne pas vouloir répondre , je pus cependant m'en approcher , et le faire s'asseoir à côté de moi , il me laissa même le toucher ; et je commençais à le magnétiser , dans l'espoir d'établir un rapport plus intime

entre lui et moi, quand, après avoir témoigné beaucoup d'impatience de la gêne où je le tenais, il s'échappa de mes mains et s'en fut à son ouvrage. Inutilement alors je voulus le rappeler et m'en faire reconnaître, il ne m'écouta ni ne me permit plus de l'approcher. Les événemens de la fin de 1792 et ceux de 1793, mon arrestation, ma longue détention, et mon éloignement forcé de Paris ensuite, ne m'ont plus permis de revoir ce jeune homme ; mais, j'en aurais eu la possibilité, que je n'aurais plus eu probablement la tranquillité d'esprit nécessaire à la réussite d'aussi paisibles expériences. Quoi qu'il en soit, je suis resté très-persuadé qu'avec beaucoup de persévérance et de soins, j'aurais pu parvenir à me mettre en parfait rapport avec ce somnambule. Ce qui m'a confirmé dans cette opinion, est l'expérience que j'ai tentée depuis, et que je vais rapporter.

Un homme de mes amis avait un jockey, âgé de seize ans, qui devenait, m'avait-il dit, somnambule toutes les nuits, mais seulement pendant la première heure de son sommeil ; je fus le voir, il venait de s'endormir : son maître l'appela d'abord : James ? — Monsieur.... — Qu'as-tu fais de la clef du huf-

fet ? — Je l'ai mise derrière le marbre. — En es-tu bien sûr ? — Je l'y mets tous les soirs ; Monsieur , le sait bien , etc... Ses paroles , quoique nettes , semblaient seulement lui être pénibles à prononcer. Je lui parlai à mon tour , il me reconnut ; et sur ma question , comment il se portait ? il me répondit très-affirmativement qu'il n'était point malade. Me voyant en si bon accord avec lui , je m'approchai de son lit , et lui mis la main sur le creux de l'estomac , il se laissa faire : j'espérais par là me mettre en rapport plus intime avec lui ; mais quelle fut ma surprise lorsqu'après lui avoir adressé la parole , il ne me répondit plus , de loin comme de près ! ni son maître ni moi nous ne pûmes , dès ce moment-là , nous en faire entendre : mon attouchement l'avait-il plus profondément endormi ? L'impression qu'il en avait reçue , avait-elle détruit sa somnolance ? En criant à ses oreilles , en le remuant , nous ne pûmes cependant le réveiller ; il m'aurait fallu le revoir , tenter d'autres moyens , faire sur lui de nouvelles expériences ; mais c'est , malgré tout le désir qu'on en ait , ce qu'à Paris l'on ne trouve jamais le temps de faire. Je crois néanmoins que de ces trois faits , dont

le premier seul, il est vrai, présente un résultat positif et satisfaisant, on peut induire l'identité des deux somnambulismes.

Que ne puis-je terminer ce chapitre par l'exposé d'un fait de développement de clairvoyance dans le somnambulisme naturel, qui ne laisserait probablement plus aucun doute sur sa ressemblance parfaite avec le somnambulisme magnétique ; mais le procès-verbal en ayant été envoyé à M. Pinel, membre de l'Institut de France, et non à moi, je ne puis le publier sans son autorisation.

Ce que je me permettrai seulement de dire ici, c'est que dans le cours d'une longue et cruelle maladie, qui jusqu'alors avait résisté aux secours de la médecine ordinaire, Mlle** devint naturellement somnambule ; que, dans cet état, elle parla diverses fois de ses maux et des moyens à employer pour les guérir, sans que d'abord on y fit aucune attention ; mais qu'après la certitude acquise de l'accomplissement exact de ses annonces et de ses pronostics, Madame sa sœur, qui lui rendait les soins les plus assidus, engagea des hommes de l'art à venir écouter et recueillir ses révélations. Ce sont les détails aussi curieux qu'intéressans du traitement et de la cure

de la maladie de Mlle **, opérée par le fait de ses seules ordonnances, dont M. Guéritaut, apothicaire à Mès, petite ville du département de Loir-et-Cher, a rendu compte à M. le docteur Pinel. La malade, Madame sa sœur, et tous les témoins des faits relatés dans ce procès-verbal, n'ayant eu ni la connaissance ni même la moindre idée de l'existence du magnétisme animal, il est donc incontestablement prouvé par un tel fait que les deux somnambulismes sont le même mode d'existence, et que le magnétisme de l'homme n'est qu'un moyen de provoquer un phénomène naturel, dont on n'avait pas observé jusqu'aujourd'hui les manifestations et les développemens.

CHAPITRE V.

La plupart des hommes ne jugent, n'examinent les vérités nouvelles qu'à travers les systèmes ou les préjugés qu'ils ont précédemment embrassés.

AYANT fait réimprimer en 1809 mes premiers Mémoires de 1784, à l'occasion d'un ouvrage de M. Petetin, docteur en médecine à Lyon, intitulé: de l'*Électricité animale*, j'en fis passer deux exemplaires à tous les journaux, en y joignant un exemplaire de la nouvelle édition de ceux de 1807. Les journaux de médecine auxquels ils étaient plus particulièrement adressés, laissèrent entendre, dans l'annonce qu'ils voulurent bien en faire, que l'agent désigné sous le nom de *Magnétisme animal*, ainsi que les effets que j'assurais en dériver, leur semblaient dignes de l'attention des physiologistes et de l'examen des médecins. Si cette opinion n'était pas assez décisive pour ramener entièrement les esprits à la croyance du somnambulisme,

provoqué par l'acte magnétique , il me semble qu'elle aurait dû arrêter , au moins pour quelque temps , l'authentique manifestation d'un jugement qui lui fût diamétralement opposé ; mais tel est, comme le dit Fontenelle , l'empire de nos persuasions anticipées , qu'elles ne nous laissent plus la liberté de juger sainement de toutes les choses qui viennent choquer les habitudes journalières de nos pensées.

M. Salgues, en signant l'article du *Mercure de France* (1), dans lequel il rend compte de mes mémoires, m'a donné le droit d'en rapporter ici quelques passages comme preuves de cette faillibilité si ordinaire de nos jugemens.

Après avoir tracé succinctement l'histoire de l'arrivée de Mesmer en France , et de la publication de sa doctrine , et s'être appuyé du jugement prématurément porté contre la réalité du magnétisme animal, pour me désigner comme un fervent apôtre d'illusion et d'erreur , M. Salgues continue ainsi :

(1) Voyez le *Mercure* du 17 février 1810.

*M. de Puységur commence par gé-
mir de l'erreur où
l'on s'est précipité
en confiant à des
savans l'examen
du Mesmérisme.*

J'ai recherché quelles étaient les phrases, au commencement de mon livre, qui auraient pu donner lieu à cette interprétation : voici les deux premières, où j'ai prononcé le mot *savant*.

« Je ne voyais pas avec la même
« tranquillité l'insouciance des corps
« savans, c'était eux que j'aurais dé-
« siré convaincre, etc. (Lisez pag. 6
« de l'*Introduction*. ») Puis ensuite

« L'influence magnétique est pour
« les sciences un champ qui reste en-
« core à défricher. » (Ligne 8, *idem*.)

Est-il, je le demande, une seule expression de gémissement dans ce commencement de mon livre, et si M. Salgues voulait absolument me montrer gémissant, n'aurait-il pas dû plutôt me faire gémir de ce que les savans ne voulaient et ne veulent point encore aujourd'hui, sur l'invitation que je ne cessé de leur en faire, examiner le Mesmérisme, non à travers aucun système, mais d'après les effets et les phénomènes plus constans et mieux ordonnés de ce mesmérisme, qu'il ne pouvait leur en être présenté à l'aurore de sa découverte.

*Il établit que
les savans sont les
hommes les moins
propres à juger
une doctrine nou-
velle.*

J'ai dit précisément tout le contraire.

« La découverte du magnétisme
« animal restera et devra toujours
« rester ignorée ou contestée, tant
« que les compagnies savantes, seules

« faites pour diriger l'opinion publique, ne l'auront pas reconnu. »
(Voyez pages 14 et 15.)

Il faut, pour prononcer avec sûreté, prononcer dans la simplicité de son cœur.

Ce n'a certainement jamais été là mon opinion ; car je pense, au contraire, que pour prononcer avec sûreté sur quoi que ce soit au monde, ce ne peut être qu'avec connaissance de cause : en prononçant avec la simplicité de son cœur, que l'influence magnétique animale n'existe pas : je crois bien que la conscience de M. Salgues est en repos ; mais il me paraît impossible que son esprit soit satisfait.

L'homme le moins savant, dit M. de Puységur, est souvent le plus apte à apercevoir et à reconnaître la vérité, et mon exemple en eût été la preuve ; car ce n'est certainement que mon ignorance ou plutôt le peu de fruit que j'avais retiré de ce que j'avais appris, qui ait pu disposer mon intelligence à la conviction du magnétisme animal.

C'est vrai, j'ai écrit cela ; mais voici comment, j'avais cité, en la combattant, cette assertion si ridicule et si rebattue de J.-J. Rousseau, que les sciences avaient été funestes au genre humain, et j'ajoutais : « s'il (Jean-
« Jacques) avait observé seulement
« que l'adoption que nous faisons
« souvent sur parole de certains
« principes et de certains systèmes,
« est toujours le seul obstacle au dé-
« veloppement de notre pensée, il
« eût eu raison d'en conclure que...
» l'homme le moins savant, etc. »

En isolant cette phrase de celles qui la précèdent, elle devient une absurdité que non pas, dans la simplicité de son cœur, mais bien de gaieté de cœur, M. Salgues a jugé à propos de me prêter.

D'ailleurs, la science du magnétisme ne res-

Je n'ai dit nulle part que le magnétisme fût une science.

Dans l'*Essai d'instruction pour*

semble point aux autres sciences ; l'orgueil de l'esprit l'irrite : elle veut des ames dociles et soumises.

apprendre à magnétiser, volume de 1807, page 158, je dis, au contraire :

« Magnétiser est une action, un acte tout aussi physique que tous les autres actes que quelque motif nous inspire la volonté d'exercer. »

Et à la page 161, je dis expressément encore :

« Le magnétisme animal n'est pas une science ni un art, mais une faculté. »

Qu'il y ait d'ailleurs des sciences qui ressemblent ou ne ressemblent pas à d'autres sciences ; qu'il y en ait qui s'irritent de l'orgueil de l'esprit, ou qui veuillent des ames d'une façon plutôt que d'une autre, cela n'a nul rapport avec le magnétisme animal, qui, n'étant qu'une faculté, ne se révolte ni ne s'irrite de quoi que ce soit au monde.

Croyez et veuillez, dit M. de Puységur, et voilà toute la science.

Non pas voilà toute la science, en m'arrêtant à ce mot ; car ce serait encore une absurdité ; mais *voilà toute la science*, ou plutôt tout le secret du *magnétisme animal* : ce qui est une incontestable vérité.

Ainsi tout homme qui doutera sera puni de son incrédulité, et le magnétisme n'agira point en lui et par lui.

Tout homme qui doutera de sa faculté magnétique ne sera nullement puni de son incrédulité, seulement il ne magnétisera pas ; ce qui probablement lui sera fort égal : quant aux malades, le magnétisme agira toujours également en eux,

soit qu'ils croient ou ne croient pas à son existence et à son efficacité.

Et voilà ce qui explique pourquoi les savans médecins, les doctes académiciens qui ont examiné le magnétisme animal, n'ont pu en reconnaître les effets.

Ce qui explique pourquoi les commissaires chargés par le Roi en 1784 d'examiner le magnétisme animal, n'en ont pas reconnu les effets, c'est tout simplement que ces effets étaient alors si vagues, et si désordonnés, qu'ils ne purent raisonnablement les admettre comme des résultats constants de la cause unique et alors occulte pour eux, à laquelle on les attribuait : c'est donc un procès mal instruit, et voilà tout. Si quelque jour on en fait la révision, nul doute que les savans d'alors, d'après d'autres faits que ceux offerts à leurs prédécesseurs, en décideront tout autrement.

C'étaient des esprits rebelles, des philosophes armés du doute méthodique de Descartes : la nature indignée de leur défiance a refusé de se manifester à eux ; toute ame résignée et soumise, au contraire, tout esprit préparé à recevoir les grands bienfaits du magnétisme, en a été enrichi, pénétré, imbibé.

Ne pouvant juger avec assez de calme et d'impartialité du sel et de la galté de ces ironies, je dois les laisser apprécier par mes lecteurs à leur juste valeur.

Jusqu'à quel point ne s'étendent pas ces dons du mesmérisme, lorsqu'ils descendent dans un cœur fervent! M. de Puységur prétend qu'ils ne connaissent ni bornes ni mesures.

Me voici donc désigné par M. Salgues comme un enthousiaste fanatique, dans le cœur fervent duquel descendent et se réalisent toutes les illusions de l'illuminisme, du moment qu'il ne voit en moi qu'un fauteur dangereux d'erreur et de mensonge. Il est très-simple, au reste, que, sans aucun égard pour mon âge, le nom que je porte, et l'existence que j'ai dans le monde, il rompe ainsi toute mesure de convenance sociale avec moi. Mais laissons ce qui me regarde et réfutons seulement ce qu'il y a d'inexact et de faux dans la critique de M. Salgues, relativement à la puissance de ce qu'il appelle les dons du mesmérisme.

Soit que sous cette mystique désignation M. Salgues entende la puissance magnétique des magnétiseurs, ou la clairvoyance des somnambules, je déclare donc que, bien loin d'avoir jamais prétendu que ces dons ne connaissent (si toutefois des dons peuvent connaître quelque chose), que ces dons, dis-je, ne connaissent ni bornes ni mesures; je crois, au contraire, que, quoiqu'ils passent de beaucoup la mesure de l'intelligence de M. Salgues et de la mienne, ils sont néanmoins très-circonscrits et aussi bornés que le sont, dans leurs plus grandes extensions, la puissance ou les dons de toutes nos autres humaines et corporelles facultés.

Avez - vous , par exemple , la volonté d'agir sur l'empereur de la

Si jamais une phrase détachée de tout ce qui la précède et de ce qui la suit, a pu prêter au ridicule, je conviens bien que c'est celle-ci; mais

Chine ? veuillez fortement et votre action sera complète, inévitable.

comme il faudrait entrer dans trop de détails et d'explications pour lui rendre le sens qu'elle avait dans ma pensée, en l'écrivant ; je prie le lecteur qui prendrait quelque intérêt à en éclaircir le sens, de vouloir bien la rechercher dans mes Mémoires de 1807, page 52. Il verra que, comparant l'électricité animale à l'électricité des machines électriques, je disais que, de même que cette dernière électricité, au moyen d'un conducteur métallique de la France à la Chine ; donnerait une étincelle à Peking, de même il en serait du mouvement ou fluide électrique animal : si, etc.

Voulez - vous dissiper le voile ténébreux qui enveloppe votre avenir ? veuillez fortement, et l'avenir se déploiera à vos yeux brillant de la lumière la plus radieuse.

Je n'ai jamais dit cela, car je n'en crois pas un mot.

L'auteur cite mille exemples de ces faits.

Je ne cite que des faits résultant de l'instinct développé des malades dans l'état de somnambulisme, et je dis que c'est à l'aide de cet instinct qu'ils savent et annoncent, dans cet état, à quelles heures ils auront la fièvre ou le dévoisement. Il n'y a certainement dans tout cela ni lumière radieuse, ni avenir bien brillant.

*Que ne dit-il
pas des somnam-
bules!*

*C'est alors que
la nature humaine
semble avoir fran-
chi les limites de
la sphère gros-
sière et terrestre ;
c'est alors qu'elle
s'assimile aux in-
telligences céles-
tes , et qu'elle est
capable des plus
étonnantes mer-
veilles , etc.*

*Ici M. de Puy-
ségur rapporte ses
autorités , etc.*

La nature humaine d'un pauvre malade somnambule lorsqu'il annonce le jour et le moment où la colique ou la migraine lui prendra , ne peut donc jamais sembler à un homme raisonnable s'assimiler à la nature des intelligences célestes , qui très-certainement ne sont point sujettes à de telles infirmités.

Quant à des merveilles , comme tout dans la nature est merveilleux , il est tout simple que du développement d'une faculté nouvellement reconnue et observée dans l'homme ,

Lorsque je ne craindrai plus d'en dire trop , j'en dirai probablement bien davantage encore.

Je ne sais s'il est des hommes dont l'imagination soit assez déréglée pour croire de semblables extravagances : quant à moi , je crois que la nature humaine , quelque étonnantes que soient ses manifestations dans l'état de somnambulisme naturel et magnétique ne peut jamais paraître franchir les limites de sa sphère qu'aux ignorans ou aux sots , qui regardent toujours comme des prodiges surnaturels tout ce qu'ils ne conçoivent pas.

il en résulte de nouvelles merveilles. Mais lorsqu'on les a vues plusieurs fois, on ne les trouve pas plus étonnantes que les merveilles de la germination d'un grain de blé, de la fécondation d'un œuf, et que toutes les autres merveilles de ce genre enfin, auxquelles nos sens et notre raison se sont accoutumés.

Je supprime le reste de cette critique, dont la paraphrase finirait par être fastidieuse. N'ayant d'ailleurs nullement l'intention d'en appeler du jugement de M. Salgues, il me suffit d'avoir prouvé, par l'extrait de celui qu'il a porté de mon livre, (qu'il n'a probablement pas lu) la vérité de l'assertion de Fontenelle, dont j'ai fait le titre de ce Chapitre.

Lorsque M. le docteur Thouvenel, à l'occasion de ses expériences et de ses observations sur les émanations électriques des substances minérales souterraines, et M. le docteur Petelin, à l'occasion de ses curieuses expériences sur des cataleptiques, n'ont point au reste été mieux traités que moi dans le *Mercury*, j'aurais tort de me plaindre. Mais il est véritablement inconcevable que des collaborateurs et rédacteurs de journaux littéraires, au jugement desquels le public désire s'en rapporter pour le choix de ses

lectures, puissent si inconsidérément se permettre de décider que tous les faits qui paraissent hors de la mesure de leurs conceptions, n'existent pas : et que quel que soit celui qui leur en certifie la réalité, ce ne peut être qu'un visionnaire ou un charlatan. Ainsi donc , dans cette circonstance ; il faudrait , par la seule raison que M. Salgues et autres trouvent je ne sais quoi qui les révolte dans la pensée qu'un homme puisse être susceptible de ressentir l'influence des émanations électriques souterraines ; que des cataleptiques puissent annoncer l'époque de leurs maux à venir , et que des somnambules puissent voir sans le secours de leurs yeux ; et parce que leur imagination s'est accoutumée à se soulever contre tout ce qui a trop d'étendue pour elle : il faudrait , dis-je , à cause de cela , qu'il n'existât dans le monde ni galvanisme , ni catalepsie , ni somnambulisme , et que MM. les docteurs Thouvenel et Petelin, qui, par devoir d'état et pour leur plus grand intérêt, devaient nécessairement être jaloux de se conserver l'estime et la confiance que leur avait acquise une longue réputation de mérite et de connaissances ; que deux médecins célèbres enfin et justement

famés n'eussent été que des thaumaturges ou des insensés ! Une telle inconsideration de jugement est vraiment, je le répète, inconcevable ; car enfin quel garant MM. Salgues et autres, qui n'ont ni vu ni examiné les faits qu'ils révoquent en doute, peuvent-ils nous donner qu'ils ne se trompent pas eux-mêmes en niant leur réalité ?

« En qualité de critique, a dit M. Basnage, « on s'engage tellement à avoir raison, qu'il « ne faut rien hasarder qu'on ne soit prêt à le « démontrer avec une évidence telle, qu'elle « puisse justifier à tous les esprits ce qu'il « y a d'odieux dans la censure. Dès lors que « la chose demeure en suspens, le tort est « du côté du censeur, etc. »

CHAPITRE VI.

Que les hommes ont de tout temps fait usage de leur puissance magnétique.

D'APRÈS la certitude que nous avons que l'acte magnétique animal n'est que l'exercice d'une de nos facultés, nous en devons tirer cette conséquence, c'est que les hommes, de tout temps, ont dû souvent produire sur leurs semblables des effets pareils ou analogues à ceux qu'obtiennent aujourd'hui les magnétiseurs, mais que n'en ayant jamais apparemment pu concevoir ni deviner la cause, ils ne les ont jamais attribués qu'au hasard, ou à l'influence de quelques divinités tutélaires et occultes, auxquelles l'ignorance a toujours recours pour s'expliquer tout ce qu'elle ne comprend pas.

C'est parmi les sociétés naissantes, surtout, qu'il y a toujours eu le plus de ces hommes qui, sans s'en rendre raison, ont opéré des effets magnétiques d'autant plus réels, quoique désordonnés, que leur imagination s'exaltait davantage à chaque appar-

rente manifestation de leur occulte puissance.

De nos jours, n'existe-t-il pas encore dans beaucoup de campagnes, dans celles surtout éloignées des grandes villes, de certains empiriques, pour la plupart bergers, qui croient avoir le don, les uns de conjurer la fièvre ou le mal de dent; d'autres, de guérir des entorses, ou de résoudre des dépôts? etc. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces hommes simples, opérant, chacun séparément, des effets très-réels et plus ou moins salutaires, n'imagineraient pas en pouvoir produire et n'en produiraient effectivement aucun s'ils tentaient d'empiéter sur le domaine de leurs confrères.

Tous ces effets produits par des hommes ignorans, mais forts et entreprenans, sur des êtres souffrans, sont bien certainement des effets de magnétisme animal facultatif; et c'est ce dont mille exemples de ce genre, lorsqu'ils seront observés avec calme et sans prévention, donneront pleinement la certitude et la conviction.

Il paraît que ce pouvoir ou plutôt cette faculté, alors occulte, d'agir par la puissance de sa volonté sur le principe ou fluide vital

des malades, produisait, du temps de *Bacon*, des effets à peu près semblables au sommeil magnétique, et que c'était là ce que l'on désignait alors du nom de fascination; car voici comment s'exprime ce grand chancelier d'Angleterre à ce sujet :

« La fascination, dit-il, est une force et
« un acte de l'imagination dirigé sur le corps
« d'un autre. »

Voilà bien certainement une des meilleures définitions que l'on puisse donner de la puissance magnétique animale. Tant que la *fascination*, autrement dit la puissance magnétique, n'a été exercée que d'une manière occulte, c'est-à-dire sans que ceux qui en opéreraient les effets en aient pu reconnaître ou présumer la cause; tous ces étonnans phénomènes durent nécessairement passer aux yeux de la multitude ignorante et superstitieuse, pour des prodiges; et les *fascineurs* ou magnétiseurs, être qualifiés de magiciens et de sorciers (1).

(1) Voyez ce que Jean-Gaspard Vesphalien, dans son livre de la *Pathologie démoniaque*, imprimé à Leyde en 1707, dit à l'occasion de faits très-magnétiques, sans doute, mais que l'on attribuait de son temps au sortilège de la fascination.

Une preuve bien convaincante de la similitude parfaite entre la puissance magique d'autrefois, et la puissance ou faculté magnétique d'aujourd'hui, est le fait suivant :

« La Faculté de Médecine de Leipsig, en 1706, consultée sur une ou plusieurs guérisons opérées, disait-on, par des moyens que l'on attribuait à la magie, prononça que, puisque pour opérer ces guérisons l'on ne s'était servi d'aucun caractère ni d'aucune cérémonie superstitieuse; que l'on n'avait récité aucune parole, ni bénédiction, ni abusé du signe de la croix, celui qui était poursuivi comme ayant employé des actes magiques et illicites était innocent de cette imputation, et que si pareille guérison venait à se confirmer par des expériences réitérées, il faudrait les attribuer à des causes naturelles, sympathiques ou *magnétiques*, mais jusqu'alors inconnues à la Faculté. »

Ces expériences, probablement, ne se répétèrent pas. L'homme simple ou le médecin habile qui, sans le savoir, avait fasciné ou magnétisé, perdit probablement sa puissance magique ou magnétique en perdant ou ne pouvant plus récupérer le mouvement d'enthousiasme ou le sentiment d'intérêt tendre et bien-

veillant qui le lui avait procuré : et ce fait alla se confondre avec tous ceux du même genre , et sur lesquels , faute d'en connaître la vraie cause , aucune Faculté savante n'a jamais pu déduire ni conclure rien de positif et de satisfaisant.

S'il nous est démontré que la puissance magnétique a dû souvent produire accidentellement des effets et des guérisons semblables à celle dont il a été rendu compte à la Faculté de Médecine de Leipsig , nous devons également croire qu'il a dû y avoir de tout temps des êtres malades et souffrant qui ont été mis accidentellement et momentanément , par l'action de cette puissance , dans un état pareil à celui des somnambules magnétiques d'aujourd'hui.

Un homme très - versé dans la connaissance des langues orientales , et qui a fait de profondes recherches sur l'art de la médecine des anciens , me disait un jour que s'il avait le loisir de mettre en ordre et de publier ses observations , elles donneraient la preuve évidente que les hommes ont eu la connaissance , autrefois , de leur puissante faculté d'agir sur le principe vital de leurs semblables. Le médecin le plus célèbre de l'anti-

quité, selon ce savant homme (1), *Esculape*, ne fut un dieu dans Epidaure que parce qu'il en jouissait au suprême degré. Les malades en effet, m'a-t-il dit, s'endormaient en entrant dans son temple : dans cet état ils parlaient de leurs maux, indiquaient les remèdes et les moyens nécessaires à leur guérison ; et les oracles qui leur étaient prononcés à leur réveil, n'étaient que les révélations qu'ils avaient faites eux-mêmes en dormant, comme en font aujourd'hui les malades dans l'état de somnambulisme magnétique. Nul doute que tous les arts magiques ne soient dérivés de cette source de vérité. Mais du moment qu'il se fut indiscrètement divulgué que des êtres annonçaient avec certitude, en dormant, les crises, les perturbations et la cessation de leurs maux, le vulgaire ignorant et ami du merveilleux crut pouvoir obtenir aussi aisément d'eux la connaissance de tous les événemens à venir. De cette erreur, enfantée par l'orgueil et nourrie par la

(1) Cet homme, d'un mérite réel et d'une grande érudition, obligé de retirer de son travail journalier dans un bureau ses moyens d'existence, ne peut sacrifier le bien-être de sa famille à la satisfaction qu'il aurait de concourir au progrès des sciences psychologique et physiologiques.

cupidité, naquirent bientôt toutes les superstitieuses croyances aux sibylles, aux devins, et à l'existence d'hommes privilégiés, doués par les dieux d'une puissance surnaturelle; et comme parmi tous les résultats des actives et exaltiques imaginations de l'ignorance, il apparaissait souvent des éclairs de vérités somnambuliques, les ambitieux et les imposteurs les faisaient toujours adroitement servir au maintien de leur fallacieuse existence.

M. de Fontenelle, dans son *Histoire des oracles*, dit: « Parmi les Païens, qui croyaient
 « tous à la réalité des oracles, les Péripatéticiens ne les rejetaient pas comme faux, mais
 « comme tenant à l'état particulier d'exaltation des êtres sibyllins; et les Epicuriens,
 « qui ne les croyaient point inspirés par les dieux, ne les attribuaient qu'aux fourberies
 « de leurs prêtres, qui se servaient de cet
 « état exaltique pour servir leur cupidité ou
 « leur ambition. »

La croyance aux sibylles et aux oracles ne fut point seulement à Rome le partage du vulgaire ignorant et crédule: les hommes les plus puissans et les plus éclairés, d'après l'accomplissement exact et constaté par eux sans doute de quelques annonces somnambu-

liques relatives à leur santé , y ajoutaient foi également. Néron croyait à la magie et protégeait ouvertement les magiciens , et Adrien ainsi que Marc Aurèle , tout sages qu'ils étaient , ne la méprisaient pas.

« Qu'on ne s'étonne pas , a écrit Pline ,
 « *chap. I, l. XXX* , de ce que la science de
 « la magie a acquis tant de crédit dans le
 « monde, puisqu'elle a su se prévaloir de tout
 « ce que les sciences les plus estimées des
 « hommes ont de grand et de merveilleux.
 « Personne ne doute qu'elle ne soit née de la
 « médecine , et qu'elle ne se soit insinuée
 « dans les esprits sous le prétexte de donner
 « des remèdes plus efficaces et plus salutaires
 « que les communs. »

Que le lecteur juge , par exemple , des idées et des conséquences qu'eût fait naître dans l'esprit des Romains du temps de Pline , la publication du fait suivant , dont je viens (*aujourd'hui 29 de mars 1811*) de recevoir la communication.

*Passage d'une lettre écrite de ** , le 22 mars 1811.*

Etant allé dîner chez M*** , il me pria de magnétiser une jeune femme , fille de son cuisinier , qui avait des attaques de folie ; il

me dit que dernièrement elle avait couru la ville, à une heure du matin, un sabre d'une main, et une épée de l'autre ; qu'elle était dans une fureur telle que personne ne pouvait l'approcher, et que, revenue à elle, il ne lui était resté aucun souvenir de tout ce qu'elle avait fait. A peine l'eus-je touchée, qu'elle s'endormit paisiblement. Ses premières paroles furent : *je suis perdue, je n'ai plus qu'un an et quelques jours à vivre....* Lui ayant alors demandé la cause de sa maladie ; elle dit : *ce sont quatre gros vers qui me rongent vers le cœur.* Elle répéta encore qu'elle était perdue. Sans me laisser effrayer de ses alarmes, je la pressai de chercher un remède ; aussitôt elle s'écria : *j'en vois un. Mettez dans un verre, un doigt d'eau, teignez-la avec du vinaigre rouge, jetez-y une pincée de cendre, remplissez le verre de vin vieux, et faites-moi avaler cela pendant quinze jours : cela fera mourir les vers.* Sur ma question s'il fallait qu'elle fût magnétisée, elle dit : *non, il ne faut me toucher que dans huit jours.*

Le jour indiqué, je retournai chez la malade avec un de mes amis qui n'avait jamais rien vu de semblable. En arrivant, elle me dit qu'elle avait rendu un très-gros vers par

la bouche , et que du reste elle se portait beaucoup mieux. En moins de deux minutes, elle fut remise en somnambulisme. Alors , elle dit qu'elle *était bien contente , que le plus gros vers était sorti , et que les trois qui restaient étaient bien malades ; qu'il y en avait encore un avec du poil , mais que dans huit jours elle les aurait rendus par le fondement , en prenant toujours le même remède* : et elle ajouta qu'elle n'avait plus besoin d'être magnétisée.

« A ma question combien il y avait de temps qu'elle avait ces vers dans le corps ? elle me répondit : Depuis cinq ans , etc.... Avant de la réveiller , je lui ai demandé si elle serait quelque temps encore susceptible d'éprouver des effets du magnétisme : elle m'a répondu qu'elle conserverait toujours la faculté de s'endormir , à cause de la délicatesse de ses nerfs. Vous concevez combien cette annonce m'a fait de plaisir à entendre , d'après l'assurance qu'elle m'a donnée de pouvoir toujours , en cet état , juger aussi lucidement de la santé des autres que de la sienne , etc. »

La lecture d'un tel fait ne renouvellera certainement point aujourd'hui l'ancienne et

superstitieuse croyance aux oracles et aux devins ; notre siècle heureusement est à l'abri d'un pareil danger. Mais ne serait-ce pas embrasser une autre erreur , que de prononcer aujourd'hui qu'il n'est de vérité, dans l'ordre des choses physiques et intellectuelles , que celles qui peuvent s'expliquer ou se comprendre ? Que la crainte de voir renaître toutes les absurdités de l'astrologie judiciaire ait fait réputer chimérique , il y a trente ans , l'annonce d'une découverte dont les effets inappréciés en rappelaient tous les prestiges , rien de si simple et de plus excusable , sans doute ; mais c'est à ce même esprit de sagesse qu'il appartient , aujourd'hui , de rectifier le jugement qu'il en avait alors si prématurément porté. Car enfin , cet axiôme de mathématique : Il n'y a pas d'effet sans cause , doit l'être également de toutes les sciences physiques et physiologiques.

Dès lors donc qu'il est constant que depuis que le monde est monde il s'est manifesté des effets réels , quoique toujours inexplicables , de la puissance de l'homme sur son semblable ; le bon sens et la raison perfectionnés par le progrès des lumières actuelles nous disent que la cause d'un pouvoir de

l'homme ne peut être que dans l'homme, non comme un don *particulier* du ciel, ou comme le résultat de l'influence ou de la protection de quelques mystiques ou fabuleuses divinités, mais comme une essence inhérente à la nature de son être, source et principe en lui de toutes ses intelligentes et libres facultés (1).

(1) Par une lettre du 4 avril on m'apprend la guérison parfaite de la jeune femme qui, dans son somnambulisme, en avait annoncé l'époque après quinze jours de la potion qu'elle s'était ordonnée; et l'on m'ajoute qu'elle continue, quoique guérie, d'être susceptible de devenir très-lucide somnambule.

CHAPITRE VII.

Des dispositions les plus favorables à l'acte magnétique, et des hommes les plus aptes à l'exercer.

Nous avons dit et prouvé par des faits, que la pitié, la compassion, l'intérêt que nous prenons aux peines et aux maux de nos semblables, étaient les plus puissans véhicules en nous du développement de notre faculté magnétique : or, comme il n'est pas d'hommes qui ne soient susceptibles d'aimer, de s'intéresser et de compatir, il s'ensuit qu'il n'en est pas un seul qui ne soit apte à plus ou moins bien magnétiser.

Quant aux procédés extérieurs et purement mécaniques de l'exercice de notre faculté magnétique, on les trouvera suffisamment détaillés dans l'*Essai d'instruction pour apprendre à magnétiser*, inséré dans mes *Mémoires* de 1807, page 157 : je recommande d'y lire encore avec attention l'instruction que mon frère (Maxime) crut devoir rédiger

en 1784 pour la conduite à tenir dans les traitemens nombreux, page 425. C'est dans ce dernier écrit, sur-tout, que l'on trouvera parfaitement développé le précepte relatif à la nécessité de l'attention, du silence, et du dégagement, en magnétisant; de toute pensée étrangère à celle du soulagement des maux du magnétisé.

Mais de ce que l'on aurait la certitude de pouvoir exercer sa puissance magnétique à l'avantage et l'utilité des autres, il ne s'ensuivrait pas que l'on en aurait toujours l'aptitude ou la possibilité; car il faut se rappeler que l'agent exciteur en nous de l'exercice de cette puissance n'est autre *que la volonté, laquelle, en magnétisant; comme en toute autre chose, n'a de force et d'énergie qu'autant que la pensée dont elle dérive et qui la met en jeu, s'occupe uniquement et sans distraction du but et du résultat de son action.*

Or, je le demande, quel est l'homme lancé dans le courant de la vie sociale; qui puisse être assez le maître de ses pensées pour n'en jamais distraire aucune, en magnétisant, aux objets relatifs à ses devoirs ou à ses journalières occupations? Pendant tout le temps que j'ai été emprisonné, persécuté;

pendant les cinq ou six années que j'ai ensuite exercé des fonctions administratives et municipales, il m'eût été bien certainement impossible, malgré toute l'expérience et la certitude que j'avais de la réalité de mes facultés magnétiques, d'en faire usage avec efficacité. C'est depuis quatre ans seulement que, retiré volontairement dans le sein de ma famille, j'ai repris l'exercice et la pleine jouissance de mon satisfaisant et bienfaisant pouvoir.

Que tout homme donc, d'après mon exemple, consulte bien, avant d'entreprendre un traitement magnétique, si son état ou son existence dans le monde lui en laissent la possibilité. Si des devoirs à remplir nécessitent l'emploi de son temps; si des spéculations d'intérêt ou des inquiétudes journalières et motivées préoccupent toutes ses pensées; si les souvenirs de la veille enfin se mêlent dans sa tête aux projets du lendemain: qu'il ne tente point d'essayer l'usage d'une faculté dont le trouble de l'âme et les agitations de l'esprit affaiblissent les ressorts et nuisent toujours à l'efficacité.

J'invite à la même circonspection tous ceux qui, soit par la mobilité de leurs pensées, soit par la multitude, le choc ou la vivacité

de leurs idées, seraient faciles à se distraire. La disposition morale de tout bon magnétiseur enfin doit préliminairement être, ainsi que mon frère le recommande à la fin de son *Instruction*, « l'habitude acquise ou la faculté « de pouvoir, à son gré, fixer et concentrer « ses pensées dans la seule et unique occupa- « tion de ce que l'on fait. »

Ce n'est pas qu'il ne puisse arriver souvent à des hommes distraits et ne croyant pas même encore à l'existence de leur faculté magnétique, d'en obtenir des effets très-sensibles et très-apparens. Voyez dans mes *Mémoires* de 1807, page 225, le fait rapporté par M. Segretier, d'un oncle qui, tout en riant et se moquant avec sa nièce de la prétendue influence que ses gestes pouvaient exercer sur elle, la mit dans un état de somnambulisme très-réel, dont il ne sut plus après comment l'en tirer. Que de personnes, et je suis du nombre (1), n'ont dû leur croyance

(1) Voyez dans mes premiers *Mémoires* de 1784, mon apprentissage sur le pauvre *Victor*, qui, quoiqu'existant encore à présent, père de six enfans, éprouve habituellement un malaise nerveux qu'il ne doit bien certainement qu'à tous les tâtonnemens de ma surprise et de mon inexpérience.

au magnétisme , qu'à la réussite inopinée pour eux de leurs premières et incertaines tentatives sur des êtres dont la délicatesse des nerfs ou la nature du sang les rendaient apparemment, dans ce moment, susceptibles d'en être sensiblement influencés ! Mais tous ces exemples, qui ne sont que des preuves de plus de l'existence du magnétisme de l'homme, ne peuvent qu'ajouter à l'importance de mes précédentes recommandations.

L'ignorance de la réalité du magnétisme et la curiosité de savoir s'il est bien vrai que les hommes puissent en porter l'action ou l'émission sur leurs semblables, ne pouvant plus être aujourd'hui l'excuse des fautes d'un magnétiseur ; on ne saurait donc trop se persuader que quelque bons effets que l'on puisse accidentellement produire, ces effets ne pourront jamais conduire à d'heureux résultats, qu'autant que l'on aura le loisir ou la possibilité de les renouveler tant et aussi long temps qu'ils pourront être utiles et salutaires à ceux qui les auront une fois éprouvés.

Cette difficulté d'être maître de son temps ou de pouvoir captiver long temps ses pensées, est ce qui fait qu'il n'y aura jamais dans le monde que peu ou point de bons magnéti-

seurs ; mes réussites nombreuses en ce genre ne sont même pour personne un motif de croire ou d'espérer en pouvoir obtenir de semblables : car ce n'est bien certainement qu'à l'espèce d'enthousiasme que me causa, lors de mes premiers essais (1), la découverte en moi d'un pouvoir auquel je n'assignais alors aucune borne , que je puis attribuer ces continuel succès qui , devenus pour moi d'habituels jouissances , ne me font éprouver aujourd'hui que le désir de les multiplier. Comme on ne s'enthousiasme pas deux fois pour la même chose , il s'ensuit donc , je le répète , que , soit involontairement , soit accidentellement , il n'y aura et ne pourra jamais y avoir dans la société que très-peu de magnétiseurs. Pour que la découverte du magnétisme de l'homme ou plutôt la reconnaissance qu'en a faite le docteur Mesmer , ne se perde pas une seconde fois de la mémoire des hommes , il faudrait donc nécessairement , et c'est le vœu que j'ai déjà plusieurs fois émis dans mes écrits , que ceux d'entre eux dont toutes les pensées , d'accord avec les intérêts , s'occupent journellement de tout

(1) Voyez mes *Mémoires* de 1784 , première partie.

ce qui, a rapport à l'entretien de la santé de leurs semblables, s'emparassent exclusivement de l'exercice et de l'application d'un aussi puissant moyen d'être utile à l'humanité.

Je crois bien qu'il est déjà beaucoup de médecins parmi les plus famés qui, soit d'après des témoignages ou des autorités qu'ils ne peuvent récuser, soit d'après leurs propres essais, ne doutent plus de la réalité de l'agent magnétique humain; mais il est une persuasion qui leur sera long-temps encore d'autant plus difficile à acquérir, que leur raison, leur jugement; disons plus, que toutes leurs connaissances acquises ne peuvent servir à la leur motiver: c'est celle de l'existence des lucides et instinctives facultés somnambuliques. Ce n'est en effet qu'à l'évidence et à la multiplicité de leurs manifestations que des savans physiologistes et médecins peuvent se rendre; quand je serais parvenu, par mon active et très-désintéressée persévérance, à leur en faire reconnaître l'efficacité, je les approuverais fort au reste, et leur conseillerais même de n'en point ostensiblement convenir, avant de s'être bien assurés que l'indifférence, l'illumineisme et la

cupidité ne s'aviseraient ni ne se permettraient plus de les provoquer.

Parmi les divers rapports que quelques personnes m'ont fait parvenir des résultats de leurs essais magnétiques, je vais rapporter la lettre qu'un médecin d'une ville de Bretagne écrivit en 1807 à un de ses amis, en l'autorisant à me la communiquer.

De..... le 26 novembre 1807.

« Monsieur,

« Vous m'accusez de négligence, avec raison, de ne vous avoir pas encore relaté le fait magnétique que (bien qu'à peine converti) j'ai opéré. Je n'ai d'autre excuse à vous donner qu'en vous écrivant, etc.

« Vous savez que ma première et presqu'incrédule tentative magnétique (après avoir lu l'ouvrage de M. de Puysegur), fut exercé sur une de mes parentes. Soit précipitation, ou peu de confiance en moi, après l'avoir mise deux fois dans l'état de somnambulisme, n'en ayant obtenu que des paroles sans suite et craignant de la fatiguer inutilement, je cessai de la magnétiser.

« Quelques jours après , une de ses amies étant venue la voir , je me disposai , devant cette demoiselle , à la magnétiser de nouveau.

« Il est bon que je vous peigne cette demoiselle. Son tempérament est pituito-sanguin ; elle est de petite stature , fort gaie , et était sur-tout fort incrédule. Depuis très-peu de temps elle avait été rendue à la santé , après une très-longue maladie , pendant laquelle des boissons ferrugineuses avaient fait merveille.

« Je magnétisai donc ma cousine devant cette demoiselle , laquelle , aux premières dispositions qu'elle lui vit au sommeil , se mit à rire , à plaisanter , et prétendit qu'il y avait supercherie ; elle me défia ensuite de lui faire éprouver cette propension au sommeil dont elle voyait son amie atteinte.

« Mon attention était détournée , et je m'apercevais que je ne produisais que très-peu d'effet ; un peu piqué de ses plaisanteries , j'acceptai néanmoins le défi proposé ; après un quart d'heure de magnétisme , mon incrédule fut somnambule parfaite. »

Voici les demandes et les réponses exactes.

Demande. L'état dans lequel vous êtes vous

occasionne-t-il de la peine ou du bien-être ?

Réponse. Je suis parfaitement bien.

D. Dois-je continuer à vous magnétiser ?

R. Oui, vous me ferez plaisir.

D. Madame votre mère vous intéresse sans doute beaucoup ?

R. Oui.

D. Quelle est la maladie qui l'affecte ?

R. Un asthme humide.

D. Depuis combien de temps ?

R. Depuis cinq ans.

D. Quelle maladie a précédé cette dernière ?

R. Un rhume violent, qui a été mal soigné.

D. Le vésicatoire qu'on entretient à un bras de madame votre mère est-il convenable à son état de maladie ?

R. Oui.

D. Ai-je bien fait de substituer aux préparations de mouches cantharides pour animer le vésicatoire, les épispastiques végétaux ?

R. Oui, vous avez bien fait.

D. Est-il un moyen curatif à employer pour la maladie de madame votre mère ?

Soupirs, oppression, et presque convulsion.
Je réitérai ma demande ; même disposi-

tion, même état de la somnambule; enfin, je lui dis qu'elle eût à me répondre positivement, elle me répondit qu'elle le ferait une autre fois.

Je cessai de la magnétiser, et la fis sortir de son état magnétique somnambule.

Éveillée, je lui fis part de ses réponses; son étonnement fut extrême : elle ne pouvait se rendre compte des sensations qu'elle avait éprouvées, et elle n'avait aucun souvenir de ce qu'elle avait dit.

Une heure après je la magnétisai de nouveau : même état, mêmes réponses.

Cette seconde fois, je lui demandai si l'usage des boissons ferrugineuses que je lui avais indiqué avait été convenable à son état de maladie.

R. C'était le seul moyen de me rendre la santé.

D. Votre santé est-elle maintenant parfaite?

R. Oui, à l'exception d'une difficulté de respirer que j'éprouve.

Je terminai par cette demande : Dois-je vous magnétiser de nouveau? M'instruirez-vous mieux sur l'état de madame votre mère et sur le vôtre?

R. Oui, vous le devez et vous me ferez plaisir; vous me magnétiserez demain.

Le lendemain, le frère de cette demoiselle vint la chercher et pressa son départ de suite ; il me dit que la veille (époque précise où je magnétisais mademoiselle sa sœur), sa mère avait manqué de succomber à une violente attaque de sa maladie, qui, tant par elle que par toute sa famille, n'était pas connue pour être l'asthme. Il cacha cette mauvaise nouvelle à sa sœur.

Depuis, je n'ai pu retrouver l'occasion de magnétiser cette demoiselle.

Voici, monsieur, l'exact rapport de ce dont j'ai été l'agent, le témoin, et ce qui me convainc enfin d'une manière irrésistible sur l'existence du magnétisme ; je regrette beaucoup de ne pouvoir suivre ces expériences, mais vous savez que dans cette ville il serait au moins *imprudent* à un médecin de les poursuivre.

Si vous écrivez à M. de Puysegur, voici quelques questions que je vous prie de lui faire, etc., etc...

Les motifs de circonspection qui ont empêché ce médecin de poursuivre ses expériences, en sont également pour moi de ne

point risquer de le compromettre momentanément en divulguant son nom. C'est un ménagement que je crois , au reste , devoir long temps encore observer à l'égard de tous ceux que je saurai s'être rendus, comme lui, à l'évidence des faits magnétiques qu'ils auraient produits ou constatés.

CHAPITRE VIII.

Recherches sur la nature des facultés des somnambules.

NOUS devons à Locke cette lumière de la saine et vraie philosophie, la connaissance de la première de toutes les vérités physiologiques, savoir, qu'il n'y a pas d'idées innées, et que l'homme n'en acquiert que par suite ou l'effet des impressions qu'il reçoit des objets extérieurs, par l'entremise et le canal de ses sens.

Que de cette vérité si simple et si évidente, Condillac et tant d'autres avec lui aient conclu que l'homme et les brutes, étant doués des mêmes sens, ils ne différaient entre eux que par la forme et la structure de leurs membres, ou par les différentes combinaisons des principes de leur organisation : que ses disciples ou ses commentateurs, en étendant la doctrine de leur maître, en soient venus, de supposition en supposition, et de conséquence en probabilité, jusqu'à se démontrer que

nos pensées et nos volontés ne sont , comme dans la cristallisation d'un sel et la tige d'une plante , que le résultat d'une affinité de gaz , ou d'agréations d'atomes un peu mieux combinés seulement par la nature dans la forme organisée d'un homme , qu'ils ne le sont dans la forme d'un chat ; que de cette nature qu'ils supposent ensuite assez puissante pour être la cause elle-même de tous ces effets, ils en aient enfin conclu qu'il n'y a point de Dieu ; ou que si par hasard il en existe un , il est fort inutile de le reconnaître et de s'en occuper : c'est ce dont je n'ai nullement la prétention de les dissuader. Tout ce que je me permettrai seulement de dire ici , c'est qu'il faut apparemment que je n'aie jamais vu les objets extérieurs sous le même jour , ou que mes sens n'aient jamais reçu leurs impressions de la même manière que les sens de ces messieurs les ont reçues , puisque mes idées, qui ne sont, comme les leurs, que des résultats de ces impressions , bien loin de me conduire, comme eux, en partant de la grande vérité physiologique émise par Locke, à l'incroyance ou l'insouciance d'un Dieu , ne me font reconnaître, au contraire, toute l'évidence de cette vérité , que parce qu'elle seule m'ex-

plique comment l'idée abstraite la plus ancienne du monde, celle de l'existence d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, a dû nécessairement venir aux hommes de tous les temps et de tous les pays, du moment qu'ils ont pu contempler et admirer les phénomènes et les merveilles de la nature.

Mais, sans nous occuper de questions sinon étrangères, au moins fort indifférentes aux faits magnétiques dont j'ai particulièrement en vue de constater la réalité, voyons si de même que nous avons su reconnaître le véhicule instigateur des facultés des magnétiseurs, nous pourrions de même apercevoir le véhicule des perceptions des somnambules.

J'observe d'abord que, d'après Locke et tous ses disciples, toute idée quelconque n'étant et ne pouvant être qu'un résultat simple ou plus ou moins combiné de l'impression, ou des diverses impressions que les objets extérieurs ont faites sur nos sens ; dès lors qu'un somnambule isolé et concentré a tous ses sens fermés à l'impression des objets extérieurs, il s'ensuit nécessairement qu'il ne peut dans cet état acquérir aucune idée, ou tout au moins en acquérir aucune.

de celles que nous sommes susceptibles d'acquérir dans l'état de veille ordinaire. Mais il y a plus, une idée (telle que nous concevons toute l'étendue de la signification de ce mot) n'étant pas seulement l'image ou la représentation fugitive de l'objet, ou des combinaisons d'objets qui la font naître, comme l'est par exemple dans un miroir l'image réfléchie d'un corps offert passagèrement à sa surface; mais les idées humaines étant le résultat d'une impression dont la trace reste et demeure quelquefois tellement empreinte dans l'organe interne qui la reçoit, que ce n'est jamais que du nombre et de la combinaison de plus ou moins de ces empreintes, que se forment dans les hommes les divers degrés de leur intelligence et de leur capacité: il suit encore nécessairement de ce qu'un parfait somnambule ne conserve nul souvenir, dans l'état ordinaire, de tout ce qu'il a vu, fait et dit dans le somnambulisme, que non seulement il n'a point acquis d'idées, mais que tout ce qu'il a vu, fait et dit dans cet état, présente des résultats d'impressions différentes des nôtres, et particulières à l'état de somnambulisme.

De ce qu'un parfait somnambule n'acquiert

et ne peut acquérir aucune idée ni perception par l'entremise de ses sens, et de ce que dans cet état cependant il en a, nous en devons tirer cette conséquence, qu'il y a nécessairement un organe en lui, qui les lui procure, et que cet organe, inerte apparemment dans l'homme pendant son état de veille ordinaire, ne se développe activement que du moment où entrant dans l'état d'un somnambulisme parfait, il perd tous ses rapports immédiats par l'entremise de ses cinq sens avec les objets extérieurs.

Après nous être démontré que les perceptions des somnambules ne dérivent pas de la même source que nos idées, voyons à présent si ces perceptions ne seraient pas dans l'homme un des résultats du développement de son instinct.

Mais commençons d'abord par définir l'instinct : *C'est une sensation subite qu'éprouvent tous les êtres organisés, soit à l'occasion d'un contact ou à l'aspect imprévu de quelque objet extérieur, soit à l'occasion d'un mouvement organique interne, dont l'effet est toujours de les déterminer spontanément, l'on pourrait même dire machinalement, à un acte utile ou nécessaire à l'entretien et à la conservation de leur existence.*

Ainsi, par exemple, l'aspect subit d'un animal féroce ou d'un ennemi redoutable, nous causant aussi inopinément qu'aux animaux la sensation de la peur, nous détermine aussi instinctivement qu'eux, en pareil cas, à nous en sauver ou à nous en défendre.

Le contact inopiné d'un charbon enflammé ou d'une plaque de fer brûlante nous porte instinctivement de même à nous en éloigner ou à nous en garantir.

La colère à l'occasion d'un mauvais traitement, l'attrait sensuel des sexes, etc., sont encore dans l'homme, ainsi que dans l'animal, des résultats instinctifs d'impressions reçues par l'entremise de leurs sens.

Parmi les diverses manifestations des mouvemens organiques internes, la faim, la soif, la fatigue, la propension au sommeil, le frisson, la sueur, la digestion, etc., sont de même encore dans les hommes, ainsi que dans les animaux, des véhicules d'actes que l'instinct seul détermine.

Pour que les facultés des somnambules ne fussent et ne pussent être que des résultats d'un instinct développé, il faudrait donc qu'à l'aide de ces facultés les somnambules ne pussent opérer que des actes involontaires

et irréflechis, mais toujours utiles ou nécessaires à l'entretien ou à la conservation de leur existence.

Or, je le demande, lorsqu'un somnambule naturel se lève de son lit, sort de sa chambre, et marche dans l'obscurité, et que dans ses noctambuliques promenades il court vingt fois le risque de se casser le cou ; que peut-on apercevoir d'instinctif dans d'aussi vagues, inutiles et ridicules déterminations ?

Dira-t-on qu'un somnambule de cette espèce n'est qu'un homme endormi, exécutant les illusions de ses rêves ? Mais alors il faudrait toujours en revenir à reconnaître que, dans cette espèce de sommeil, ce n'est point l'instinct qui provoque un tel homme à opérer des actes somnambuliques.

Je sais bien que tous les somnambules naturels ne se bornent pas à courir en chemise le long des gouttières, ou à se promener sur des mardelles de puits ; qu'on en a vu beaucoup qui, dans leur sommeil, ont fait et exécuté des choses fort raisonnables, telles qu'il en est rapporté dans l'*Encyclopédie* à l'article *Somnambulisme*, rédigé par le docteur Menuret ; témoin encore le grand philo-

sophe Condillac, qui écrivit en dormant deux ou trois pages de son livre et qui, nous a-t-il dit lui-même, les trouva sublimes en se réveillant. Eh bien! que conclure de ces faits, sinon que dans l'extase, le sommeil, la catalepsie, l'istéricie, etc., il arrive souvent que par suite des mouvemens organiques internes produisant ces différens états, le sens intérieur, que nous appellerons ici physiologiquement le sens somnambulique, se développe quelquefois dans l'homme, de manière à le provoquer à des actes plus ou moins sages, ou plus ou moins désordonnés, selon que les causes premières de ces mouvemens internes, excitateurs de ces actes, sont plus ou moins paisibles elles-mêmes, ou plus ou moins tumultueuses?

Que l'organe ou le sens somnambulique de Condillac se soit paisiblement développé dans son sommeil, qu'il l'ait fort bien et fort lucidement inspiré, ou du moins fort à son gré, le jour ou la nuit qu'il a écrit son chef-d'œuvre en dormant, c'est ce dont je ne doute nullement : mais qu'y a-t-il, encore une fois, d'instinctif à tout cela, et qu'en pouvoir conclure autre chose, sinon que les actes les

plus raisonnables des somnambules naturels ne sont, ainsi que leurs extravagances et leur folie, qu'une preuve de plus de l'existence d'un sens intérieur dans l'homme, très-compatible sans doute avec son instinct, mais très-distinct et indépendant de lui, à l'aide duquel il peut, lorsque rien n'en dérange les aperçus, se mettre, sans le secours de ses sens extérieurs, en relation avec toute la nature?

Tout ce que je viens de dire des somnambules naturels se peut appliquer aux somnambules magnétiques, à la seule différence près, que la nature seule opère chez les premiers ce que l'action magnétique des magnétiseurs opère chez les derniers : de telle sorte que si, comme nous venons de le voir, les actes des somnambules naturels sont toujours plus ou moins raisonnables et plus ou moins désordonnés, selon que la cause naturelle des mouvemens organiques internes, excitateurs de ces actes, est elle-même plus ou moins calme ou plus ou moins tumultueuse ; de même toutes les facultés des somnambules magnétiques sont plus ou moins lucides, selon que l'action magnétique, cause artificielle des mouvemens internes excitateurs

de ces facultés, en opère le développement avec plus ou moins de régularité.

Si les perceptions des somnambules privés de l'exercice de leurs sens ne sont ni des dérivés de la même source que nos idées, ni de simples résultats de sensations ou impressions instinctives, comment donc pourrions-nous avec nos idées, qui ne nous viennent que par l'entremise de nos sens ou à l'aide de notre instinct, qui ne nous provoque qu'à de machinales déterminations, acquérir jamais la conscience de l'intuition somnambulique, résultante de la sensibilité, de l'activité et du développement d'un sens ou organe intérieur dont nous n'avons ni ne pouvons avoir la jouissance dans notre état de veille ordinaire ? Quiconque exigerait (non pas avant de croire, ce qui serait très-raisonnable), mais avant de consentir à venir voir, examiner et constater la réalité des étonnantes manifestations des somnambules magnétiques, que quelqu'un lui expliquât ou lui fit concevoir d'abord le mécanisme de ces manifestations, serait donc en tout comparable à un aveugle qui ne voudrait se laisser conduire et diriger par un homme ayant de fort bons yeux, que lorsqu'un autre aveugle

(139)

lui aurait fait concevoir l'existence de la lumière, ou lui aurait expliqué préliminairement le mécanisme de la vue.



CHAPITRE IX.

Fait magnétique offrant le phénomène d'un grand et prompt développement de l'instinct dans l'état somnambulique.

COMME je finissais le chapitre précédent, hier 29 décembre 1810, à Buzancy, est entré chez moi le nommé *Aubry*, mon couvreur, pour m'apporter le mémoire de ses ouvrages de l'année. Cet homme, de vingt-sept à vingt-huit ans, m'ayant présenté d'intéressantes manifestations de l'état magnétique, je vais faire le journal de ses séances de somnambulisme tout le temps que durera sa maladie.

Le 29 décembre 1810.

Lorsque j'eus arrêté et payé les mémoires d'*Aubry*, je m'aperçus, lorsqu'il se leva de dessus son siège et qu'il se disposait à s'en aller, qu'il était souffrant. Ce jeune homme, ordinairement fort et bien portant, avait les joues caves et le teint décoloré : je lui demandai ce qu'il avait.

J'ai manqué d'être renversé il y a environ

quinze jours, me répondit-il, en portant une échelle fort lourde, mes reins ont été froissés contre un mur; depuis ce temps j'y éprouvé des douleurs qui me causent quelquefois des élancemens dans la tête et même jusque dans les yeux; j'ai déjà eu la fièvre deux ou trois fois, et, la nuit dernière entr'autres, je l'ai eue si fort, que je n'ai pu dormir.

Voulez-vous que je vous touche, lui ai-je demandé? peut-être vous ferai-je du bien. M'ayant répondu qu'il le voulait bien, je m'assis à côté de lui et plaçai une de mes mains sur ses reins, et l'autre sur son estomac: je sentis bientôt une chaleur considérable, mais douce, se répandre dans ma main droite posée sur son estomac, tandis qu'en même temps ma main gauche lui causait beaucoup de douleur et des élancemens dans les reins. Content de lui faire éprouver ces effets, je changeai successivement de position, et mis alternativement d'abord, ensuite ensemble, mes deux mains sur sa tête, et les abaissai lentement sur ses yeux. Au bout de quelques minutes ses paupières se fermèrent paisiblement; mais comme il n'avait fait aucun mouvement, ni manifesté de sensibilité à aucun de mes gestes et de mes attouche-

mens, j'ignorais encore l'état dans lequel il était : mon frère Maxime et un de mes neveux, le jeune Salperwick, auditeur au Conseil d'état, jouaient alors au billard dans une salle attenante au salon. Je les appelle : tenez, leur dis-je, voici Aubry, mon couvreur, qui vient de fermer les yeux ; mais j'ignore s'il est dans l'état magnétique, car je ne lui ai pas encore parlé : je vais le questionner devant vous.

D. Aubry, comment vous portez-vous ?

R. J'ai bien mal aux reins.

D. Est-ce moi qui vous cause ce mal-là ?

R. Oui, mais c'est pour un bien.

D. Est-ce que vous voyez votre mal ?

R. Oui, monsieur.

D. Est-ce un effort que vous vous êtes donné ? y a-t-il un dépôt ?

R. Il n'y a pas d'effort ni pas encore de dépôt. C'est un allongement... Ahi ! ahi... ah ! comme cela me monte dans la tête... ! Je suis mal à mon aise comme ça.

Je le fis lever de la chaise sur laquelle il était, et le fis se rasseoir dans un bon fauteuil.

D. Êtes-vous mieux à présent ?

R. Ah ! oui, me voilà bien, mes reins sont posés.

Bien certain alors qu'il était dans l'état magnétique complet , car ni mon frère ni mon neveu n'avaient pu s'en faire entendre.

D. Savez-vous et connaissez-vous les moyens de vous guérir ?

R. Oh! cela ne sera pas difficile.

D. Dite-les moi ?

R. Il faut me *blasser* (bassiner) les reins avec des herbes fortes , et que je les garde toute la nuit... mais il faudra aussi me purger, ah! oui, absolument ; car il y a de l'humeur qui s'amasse et qui se mêlerait bientôt avec le sang..... je ne serais pas long-temps sans faire une forte maladie ; j'ai déjà eu la fièvre trois fois , et je l'aurai encore cette nuit.

D. Que vous faut-il prendre pour la fièvre ?

R. Rien encore ; il faut d'abord commencer par adoucir le mal des reins.

D. Savez-vous quelles herbes il vous faut ?

R. Oui , Monsieur , je le sais bien.

D. Quelles sont-elles , dites-le moi ?

R. D'abord de la *chali*.

A ce mot de *chali* je l'ai arrêté en lui demandant ce que c'était que de la *chali* , que je n'en avais jamais entendu parler.

R. C'est une herbe qui vient dans les blés. Vous savez bien cette longue herbe comme

des balais dont on frotte le dedans des ruches, en été, pour y faire entrer les jetons de mouches à miel ?

D. Si c'est une herbe qui ne pousse que dans les blés, on ne la doit pas trouver dans cette saison (1) ?

R. C'est vrai.... bien difficilement.

D. La trouvera-t-on chez les apothicaires ?

R. Non, non, ils n'ont pas de cette herbe-là.

D. Et avec de la chali que faut-il encore ?

R. De la lavande..... de la sauge, et..... et voilà tout : une petite poignée de chaque, les faire bouillir dans de l'eau pendant un quart d'heure.

D. Dans du vin, cela ne vaudrait-il pas mieux ?

(1) Un savant botaniste à qui je viens de faire voir cette plante aujourd'hui, 20 mars 1811, m'a dit :

« La fleur pourrait seule faire décider entre ces deux plantes.

Matricaria chamomilla, L. de Linné.

Matriceaire camomille.

Anthemis ou *Awentis*, idem.

Camomille des champs,

deux plantes très-voisines d'un côté, de la camomille, et de l'autre de la marcutte ou camomille puante. »

R. Non, il ne faut pas de vin, rien que de l'eau, et un quart d'heure seulement; pas plus d'un quart d'heure, sur-tout (répéta-t-il deux fois), et s'en servir comme j'ai dit; et cela ira bien.

Il me restait à savoir où je pourrais trouver de la *chali*: une herbe que je ne connaissais pas, qui ne se trouvait point chez les apothicaires et qui ne poussait que dans les blés, comment, au mois de janvier, pouvoir se la procurer? Je m'entretenais avec mon frère et mon neveu de cette difficulté, quand, voyant mon embarras, mon frère me dit, (ce qu'en pareille occasion je lui eusse certainement conseillé de même): Demandez-lui où l'on peut trouver de la *chali*: puisqu'il s'en est ordonné, il doit savoir où il y en a.

D. Aubri, puisque vous dites qu'il vous faut mettre de la *chali* sur vos reins, vous savez donc où il y en a? Point de réponse.

D. Allons, lui dis-je, en lui mettant la main sur le front, avec la volonté forte qu'il s'occupât de ma question: voyez, cherchez où l'on peut avoir de la *chali* et dites-moi le... Eh bien.... où y en a-t-il?

R. Tout près du buisson du Cercelet, au-dessus du mont de Gras; vous savez bien ce

gros buisson d'épines qui se voit de si loin et qu'on rencontre en allant de Villemontoir à Charentigny? eh bien! il y en a là.

D. Comment, vous voyez là de la chali?

R. Bien sûr; tout près du buisson du Cercelet, bien sûr, bien sûr, il y en a: si je pouvais y aller, je mettrais tout de suite la main dessus.

D. Il faudra donc que je vous dise d'y aller en chercher?

R. Bien sûr (répéta-t-il encore); bien sûr, il y en a là.

Il y avait plus d'une demi-heure qu'il était dans l'état magnétique, et comme il me paraissait beaucoup souffrir, je lui en demandai la cause.

R. Ah! c'est pour un bien, cela avancera ma guérison.

D. Quand voulez-vous que je vous touche une seconde fois?

R. Demain, à la même heure, sur les six heures.

D. Voulez-vous sortir de l'état où vous êtes?

R. Pas encore; dans un petit moment.

Lorsque je crus m'apercevoir que ses douleurs de reins s'étaient apaisées, je lui refis la

même question : Voulez-vous être réveillé ?

R. Oui, c'est assez ; mais demain il ne faudra pas manquer de me toucher.

Je lui ai alors ouvert les yeux : une fois remis dans l'état naturel, il a été fort content de ne plus souffrir. Sans lui dire qu'il était tombé en somnambulisme, et qu'il m'avait parlé dans cet état, je lui ai répété son ordonnance, comme si je l'eusse composée moi-même. Il ne concevait pas trop comment je pouvais savoir qu'il y eût de la chali à trois quarts de lieues d'ici sur le mont de Gras..... C'est une herbe qu'on ne trouve guère aisément dans l'hiver, répétait-il, etc... Mais ce n'est pas tout : il ne savait plus, dans son état naturel, ce que c'était que de la lavande ; il me fallut lui indiquer l'allée de mon potager où il en trouverait le long des plates-bandes..... que c'était une plante qui fleurissait en petites pyramides blues, etc. Ah ! bah ! me dit-il, c'est cette herbe-là qui est de la lavande ? je l'avais toujours prise pour une espèce de sauge.

J'observe qu'il faut nécessairement qu'Aubry ait entendu, dans sa jeunesse, prononcer le mot de lavande, mais que l'ayant apparemment oublié dans son état naturel, il ne s'en

est ressouvenu que dans l'état de concentration magnétique. La perception du sens intérieur peut se porter, je crois, sur des choses ignorées, mais non jamais sur le nom de ces choses, qui n'étant que des conventions locales, ne peuvent venir à la connaissance d'un somnambule que par l'influence de la pensée de son magnétiseur : or, c'est ce qui n'a pu avoir lieu dans le cas présent, puisque je n'avais, certes, aucune idée des herbes qu'Aubry s'est ordonnées (1).

Ce lundi 30 décembre, à 7 heures.

A six heures un quart on m'a averti qu'Aubry était arrivé. Je l'ai fait entrer : avant de le toucher je lui ai demandé s'il avait fait son remède. — Non, monsieur, m'a-t-il répondu ;

(1) Ce fait m'en rappelle un autre du même genre. Une somnambule, à Paris, avait ordonné à un malade de prendre l'infusion d'une plante qu'elle lui avait dit croître et qu'il alla avec elle en crise, arracher au pied d'un arbre indiqué par elle dans le bois de Boulogne. Le magnétiseur de cette somnambule me l'ayant fait voir un jour dans cet état, je lui demandai comment elle avait pu connaître cette herbe-là, n'en sachant pas le nom. Sa réponse fut, en souriant : *Est-ce que les plantes ont des noms ? ce sont les hommes qui les leur ont donnés.*

j'ai eu la fièvre toute la nuit et trop mal aux reins toute la journée d'aujourd'hui, pour pouvoir aller sur le mont de Gras ; mais ma femme, après avoir long-temps cherché de la chali, en a trouvé ce soir dans la pièce de blé du préau, plus près du village ; votre jardinier m'a donné aussi les autres herbes, et cette nuit je les mettrai sur mes reins.

Mis dans l'état magnétique, il a confirmé son ordonnance de la veille, a regretté de n'avoir pu se procurer plus tôt de la chali, parce qu'il aurait moins souffert dans la journée. Ensuite il m'a dit: Il faut que je prenne demain l'émétique.

D. Pourquoi voulez-vous de l'émétique ?

R. Parce que j'ai éprouvé une forte *émulation* d'avoir été touché hier ; l'humeur s'est dérangée, elle se mêlerait bien vite avec le sang si je tardais à me purger ?

D. Vous n'avez donc pas vu hier qu'il faudrait aussi tôt vous purger ?

R. Il est assez temps de le dire aujourd'hui.

D. Combien vous faut-il d'émétique ?

R. Un grain et demi dans trois petits verres d'eau. Cela me fera du bien ; oh ! oui, beaucoup de bien, sur-tout après que j'aurai mis les herbes, cette nuit, sur mes reins.

Depuis une quinzaine de jours, un de mes gens était souffrant de courbature et de douleurs dans les jambes, qui l'empêchaient de marcher; il avait, de plus, la tête lourde, et était comme dans une espèce d'engourdissement; je l'avais magnétisé deux fois sans le soulager; deux bains de pieds, les sangsues qui lui avaient été posées la veille aux deux jambes, ne lui avaient procuré aucun soulagement. Voyant Aubry si bon médecin pour lui, j'allai, sans l'en prévenir, chercher mon domestique à la cuisine et l'amenai dans le salon; une fois assis devant Aubry, et les tenant tous deux par la main, je demandai au premier: Voyez-vous qui je tiens devant vous par la main?

R. C'est François.

D. Regardez-le, il est souffrant; pouvez-vous me dire ce qu'il a?

Il avança alors ses mains sur lui, les descendit à l'instant sur ses cuisses et le long de ses jambes, puis en les retirant il dit :

R. Ce jeune homme-là n'agit pas assez, il faudrait qu'il se remue plus qu'il ne fait; ce n'est pas qu'il ait de maladie: Oh non! c'est son sang qui est trop lourd.... il faut le secouer... Cela lui tient dans les jambes... aux

chevilles, sur-tout ; car cela ne passe pas les chevilles.

D. Il a bu de la tisane , a mis ses jambes deux ou trois fois dans l'eau , hier on lui a appliqué huit sangsués.

R. *En m'interrompant*, c'est bien ; mais cela ne suffit pas : il faut qu'il mette pendant cinq jours ses jambes dans l'eau , une heure le matin et une heure le soir , et , le sixième jour , lui donner deux grains d'émétique.

D. Et pourquoi donc l'émétique , puisque vous venez de dire qu'il n'avait pas de maladie ?

R. Ce n'est pas tant pour le purger que pour le secouer. Oh ! il faut le secouer , répéta-t-il , et puis il y a bien aussi de l'humeur. Qu'il fasse ce que je lui dis seulement , et vous verrez qu'il se portera bien après (1).

(1) François a mis ses jambes dans l'eau pendant cinq jours , le sixième je le vois de bonne heure et lui demande s'il a pris l'émétique. — Non , Monsieur , me répond-il naïvement , parce que je ne me suis pas bouillonné hier. — Eh ! pourquoi imbécille , ne t'es-tu pas bouillonné hier , puisqu'on te l'avait dit ? etc. Le soir , ses douleurs aux chevilles , qui avaient disparu , sont revenues ; je lui ai fait remettre les pieds dans l'eau le huitième jour , et , selon son expression , je l'ai bouillonné d'importance : le neu-

Avant de l'éveiller, je lui ai dit que mon frère, partant le lendemain pour Paris, je désirais le conduire à Soissons et y rester à coucher, mais que ce ne serait cependant qu'autant qu'il n'y aurait nul inconvénient pour sa santé.

R. Je souffrirai davantage le soir si je ne suis pas touché ; mais voilà tout. Mais vous ne m'avez pas dit hier de me *blasser* les reins dans la journée, il ne faut pas l'oublier : les herbes me feront plus de bien, après, dans la nuit, et il ne faudra pas manquer de me toucher après demain.

Aubry a voulu rester trois quarts d'heure à peu près dans l'état magnétique ; à son réveil je lui ai donné un grain d'émétique, avec injonction de le prendre demain matin dans trois petits verres d'eau : il croit toujours que c'est de mon ordonnance, et ne sait pas qu'il a parlé en dormant ; je lui ai donné rendez-vous pour après demain soir à pareille heure.

Mardi, premier janvier 1811, Aubry n'a point été magnétisé.

vième il a pris ses deux grains d'émétique, et n'a plus souffert ensuite jusqu'au 23 janvier que je suis parti pour Paris.

Mercredi 2 janvier 1811.

Touché sur les six heures du soir et mis en somnambulisme magnétique en deux ou trois minutes , Aubri m'a dit que l'émétique, qui ne l'a jamais fait vomir , lui avait produit cet effet , à son grand étonnement ; qu'il avait rendu beaucoup de pelotes de bile, et avait été de plus purgé considérablement. Cela va déjà bien mieux , a - t - il ajouté ; les herbes font un bon effet... je ne serai pas long-temps à me guérir.

D. Est-ce que vous voyez déjà le terme de votre guérison ?

R. Il me faudra prendre médecine encore une fois.

D. Sera-ce un vomitif ?

R. Oh ! non pas , une médecine ordinaire , pas trop forte , mais qui m'est bien nécessaire.

D. Quand la voulez-vous ?

R. Après demain , et toujours continuer de *blasser* mes reins et de coucher avec les herbes. Ah ! que je vous ai d'obligation , Monsieur , car j'étais au moment de faire une forte maladie !

D. Pouvez-vous composer votre médecine vous-même ?

R. Cela n'est pas difficile : une once de manne , deux gros de follicule et un gros de sel d'epsom.

D. Je vous dirai donc de la faire acheter ?

R. Ma femme qui va demain à Soissons la rapportera.

Quand il a été réveillé je lui ai donné par écrit l'ordonnance de sa médecine ; il ignore encore qu'il soit lui-même son médecin , il reviendra demain à six heures.

Le jeudi 3 janvier 1811.

Aubri a peu souffert dans la journée ; il n'a plus du tout de fièvre , mais pas encore de bon sommeil ni d'appétit.

Il a passé près de trois quarts d'heure dans l'état magnétique le plus paisible possible , et n'y a éprouvé que des éprintes de douleurs dans les reins. Questionné s'il avait quelque chose de plus à s'ordonner que sa médecine , a répondu : Non , cela ne peut aller mieux que cela ne va.

D. Voyez-vous le terme de votre entière guérison ?

R. Demain au soir.

D. Comment ! sitôt que cela ? est-ce que je ne vous mettrai plus dans l'état où vous êtes ?

R. Si fait , encore demain ; mais dimanche je serai guéri , vous ne me ferez plus rien.

A son réveil je lui ai donné la bonne nouvelle de sa prochaine guérison , et lui ai appris enfin cette fois qu'il avait été lui-même son médecin , que les herbes et les purgations étaient de son ordonnance. Ce qui l'a surpris le plus a été de s'être ordonné de la lavande qu'il ne connaissait pas ; pour de la chali , a-t-il dit , c'est différent , je sais bien ce que c'est : mais comment se peut-il que j'aie été vous dire qu'il y en avait auprès du buisson du Cercelet ? Il y a plus de deux ans que je n'ai passé par là : oh ! il faudra que j'y aille voir , je suis curieux de savoir si j'ai dit vrai.

Comme je m'amusais beaucoup de sa surprise d'avoir ainsi parlé en dormant , je suis sorti du château et ai descendu avec lui dans le village. En chemin je lui dis qu'il n'aurait tenu qu'à moi de le faire marcher aussi facilement , les yeux fermés , qu'il le faisait dans

le moment où je lui parlais. Oh ! pour cela , me répondit-il , cela ne se pourrait pas , car je me réveillerais sûrement en marchant. Eh bien ! lui dis-je, Aubri , demain , je vous en préviens d'avance, je vous endormirai comme à l'ordinaire au château , et , lorsque vous ouvrirez les yeux , vous vous trouverez dans le village..... Je ne saurais croire cela possible , Monsieur ; quand mon pied donnera contre ces mottes de terre qui sont si dures , je m'en apercevrai bien , peut-être.... Eh bien ! nous en ferons l'épreuve ; il m'a quitté fort gaîment et très-résolu de prendre demain la médecine qu'il s'est ordonnée.

Le samedi 5 janvier 1811.

Aubri a été magnétisé et mis dans l'état magnétique entre six et sept heures : alors il m'a dit que sa médecine l'avait bien purgé ; qu'il n'avait plus que la nuit prochaine à mettre les herbes sur ses reins. J'aurai bien encore demain , a-t-il dit , quelques petits ressentimens de douleurs , mais ce ne sera rien : me voilà bien guéri. Il m'a remercié de nouveau de mes soins , et m'a répété encore qu'il avait échappé à une maladie qui eût été longue.

Bien tranquilisé sur sa santé, et bien sûr en même temps que je ne pouvais lui faire ni du mal ni de la peine en exécutant le projet dont je lui avais fait part hier au soir de le réveiller dans le village, je lui ai (sans lui parler) fait prendre son chapeau qui était par terre à côté de lui, et le mettre sur sa tête; puis après l'avoir fait se lever de son siège, nous sommes sortis du salon ensemble. Des portes à passer, des cours à traverser, un perron à descendre, un assez long trajet par le parc du château au village; il a fait cette promenade aussi lestement et aussi tranquillement que dans son état naturel. En sortant du château il a dit seulement en buttonnant sa veste : Ah ! ah ! il ne fait pas chaud... il va geler fort cette nuit; et comme il gelait déjà et que la terre était dure, il a dit encore et plusieurs fois : La terre est bien raboteuse.

Tout en nous entretenant ainsi de la température de l'air et des bons effets de la gelée sur les grains semés, nous sommes arrivés à la maison du maréchal ferrant : j'étais bien aise de montrer à sa pauvre femme (si triste et si ennuyée d'être toujours susceptible de somnambulisme par suite

d'un accident dans sa poitrine , devenu aujourd'hui incurable), un nouvel exemple encourageant pour elle de l'avantage et de l'utilité de cet état ; j'avais fait dire en même temps à la jeune femme d'Aubri d'y venir voir son mari. Comme il lui avait raconté notre conversation d'hier , elle était fort curieuse de savoir s'il avait en effet marché les yeux fermés. Lorsqu'elle le vit se chauffer fort tranquillement au coin du feu , comme il l'eût fait dans son état naturel , elle crut pouvoir rire avec lui de son aventure ; mais comme il était encore endormi et qu'il ne l'entendait pas , il me fallut les mettre en communication pour qu'ils pussent causer ensemble. Aubri répondit alors fort gaîment aux questions de sa femme , l'assura qu'après la nuit prochaine passée il serait parfaitement guéri , et lui répéta qu'il m'avait l'obligation d'avoir échappé à une bien longue et bien sérieuse maladie. Je lui ai ouvert les yeux peu d'instans après , et me suis fort amusé de son étonnement de se trouver ainsi transporté du château au village sans s'en être aperçu ni douté (1).

(1) Je quitte Buzancy aujourd'hui , 23 janvier ; Aubri depuis le 5 s'est porté à merveille. Il a satisfait à sa curiosité.

CHAPITRE X.

Malade devenue somnambule très-clairvoyante après un mois de traitement magnétique, ainsi que cela lui avait été annoncé d'avance par une autre somnambule.

LORSQUE je fis imprimer mes Mémoires de 1807, je crus devoir ne point y insérer le journal du traitement magnétique que M. d'Autume, officier d'artillerie, m'avait fait passer en 1786 ; la réalité du somnambulisme provoqué par l'action magnétique était encore, il y a quatre ans, tellement contestée, qu'il m'eût semblé fort indiscret

de savoir s'il y avait effectivement de la chaux à l'endroit où il l'avait dit en dormant. Il y a quelques jours qu'il m'en a apporté trois à quatre touffes en me disant d'un air de triomphe et tout glorieux d'avoir été si bon sorcier : *Imaginez, Monsieur, qu'il n'y en a qu'auprès du buisson du Cercelet ; j'ai bien cherché dans la grande pièce de blé, tout à l'entour ; il n'y en a pas un brin ailleurs.*

d'en publier si prématurément une de ses plus intéressantes manifestations. Aujourd'hui que je puis présenter, à l'appui de ce fait, une série de nouveaux et semblables résultats de ma puissance, la même crainte ne peut me retenir.

J'invite les savans médecins auxquels j'adresse particulièrement ce chapitre, de tâcher d'obtenir de M. le docteur Pinel, ou de M. Guéritault la communication du procès-verbal de la cure de mademoiselle L... F..... par le secours de ses révélations dans son somnambulisme naturel ; qu'ils le comparent ensuite au journal du traitement et de la cure de mademoiselle ** par le secours de ses révélations dans son état de somnambulisme magnétique, et ils ne douteront certainement plus de l'identité de ces deux sortes de somnambulismes.

*Extrait du journal du traitement magnétique de mademoiselle M**.*

Si les phénomènes infiniment variés que présente le somnambulisme magnétique sont presque toujours extrêmement intéressans pour tout observateur attentif et curieux ; si

l'on aime à les suivre et à les observer dans des êtres simples et livrés aux seules impulsions de la nature , il n'est pas moins satisfaisant ; mais jusqu'à ce jour il a été beaucoup plus rare de rencontrer ces mêmes phénomènes , ou du moins des phénomènes analogues ou semblables dans des individus qui, réunissant à beaucoup d'esprit naturel la culture que donnent l'éducation , l'usage du monde et la lecture , y joignaient encore le talent et l'habitude de rendre toutes leurs idées avec clarté et précision.

Tels sont les avantages que nous avons été assez heureux de trouver réunis dans la personne de mademoiselle L**, qui a été le sujet du traitement magnétique dont on va lire le journal.

Mademoiselle L** , âgée de trente-quatre ans , après avoir consulté différens médecins sur une humeur qui , depuis le mois de juillet 1785 , prenait issue par le nombril ; après avoir tenté sans succès différens remèdes , se voyant réduite à mettre toute son espérance dans un cautère au bras, qui aurait pu la soulager sans la guérir ; étant d'ailleurs sujette à de fréquentes attaques de nerfs , vint à notre traitement le 18 février 1786.

Elle fut mise en rapport avec une somnambule nommée Thérèse, qui lui conseilla de suivre le magnétisme, dont elle avait grand besoin, et de revenir le lendemain.

Le lendemain 19, Thérèse dit à mademoiselle L** qu'elle serait somnambule dans un mois, si elle était magnétisée assidument; que son somnambulisme serait retardé d'autant de jours qu'elle aurait manqué de fois à être magnétisée. Elle lui a prescrit un régime et sur-tout de boire de l'eau magnétisée. Elle m'a dit, en son absence, qu'elle avait une quantité considérable d'humeurs âcres répandues dans l'intérieur de son corps; que ces humeurs s'étant mêlées dans le sang l'avaient appauvri et dénaturé; qu'il se trouvait, dans le moment, de la matière amassée dans le boyau ombilical, de la longueur au moins de trois pouces (1); les nerfs, m'ajouta-t-elle sont aussi très-susceptibles; mais, avec de la constance et de l'exactitude à suivre le

(1) Cette humeur a été qualifiée par deux habiles médecins d'humeur dartreuse intérieure, et se portait sur différentes parties du corps quand elle cessait de fluer par le nombril.

magnétisme et les remèdes que j'indiquerai , la guérison est certaine.

Du 20 février au 3 mars , mademoiselle L.... a suivi le traitement exactement deux fois par jour sans rien éprouver de remarquable et sans avoir pris aucun remède que de l'eau magnétisée , et trois fois par jour , par les conseils de Thérèse , un gobelet d'eau dans lequel on avait mis une cuillerée à café de sirop de guimauve et six gouttes d'eau de fleur d'orange.

Le samedi 4 mars, Thérèse ordonna à mademoiselle L: et plaça elle - même , dans l'état de somnambulisme , un emplâtre sur la région ombilicale , composé de camphre , de poix blanche et de coton musqué , dont l'effet doit être de diviser l'humour pour en favoriser l'évacuation par le bas.

Du 5 au 8 mars rien de nouveau ; même traitement , même régime.

Le 9 mars Thérèse , dans l'état de somnambule , me dit que le camphre commençait à faire son effet , que l'humour amassée dans le boyau ombilical prenait son issue par le bas.

Du 10 au 18 mars , rien de remarquable ; sinon que le sommeil semblait augmenter

un peu , mais était interrompu au moindre bruit.

Le 19 mars après dîner , mademoiselle L.... a dormi du sommeil magnétique , s'il faut en croire Thérèse , pendant cinq minutes en deux fois , ayant été réveillée par le bruit de deux trompes qui sonnaient sous les fenêtres.

Les 20 et 21 mars , les sommeils ont été fort précaires et fort irréguliers.

Le 22 , mademoiselle L.... m'ayant fait dire qu'elle était incommodée et souffrante au point de ne pouvoir pas sortir de chez elle , je m'y transportai ainsi que Thérèse , qui me dit , aussitôt qu'elle fût dans l'état magnétique , que les douleurs que ressentait mademoiselle L.... étaient causées par les humeurs qui se détachaient pour s'évacuer , tant par un dévoiement déjà commencé , que par la voie des règles qu'elle aurait la nuit suivante ; elle lui ordonna de prendre dans la journée une infusion de bourrache , de côtes de bettes et de saiguette , bouillies pendant dix minutes , et magnétisée.

Du 23 mars au 6 avril , rien de nouveau ; les sommeils ont été courts et irréguliers.

Le 7 avril , mademoiselle L...., par les

conseils de Thérèse , a commencé l'usage d'un bouillon qui doit purifier son sang très-dépravé et très - appauvri ; il est composé comme il suit : quinze écrevisses bien pilées, une poignée de feuilles de petite sauge dans deux pintes d'eau réduites par le feu à une pinte et demie. Elle doit en boire un verre le matin à jeun , et un en se couchant.

Du 8 avril au 3 mai , même conduite ; même régime ; les sommeils augmentaient sensiblement , étaient plus calmes et plus profonds.

Le 4 mai , pour la première fois , mademoiselle L.... pendant ses sommeils du matin et de l'après-dîner , a parlé , a bu , a agi , sans se ressouvenir de ce qui s'était passé.

Le 5 et le 6 mai , même sommeil magnétique bien caractérisé soir et matin , d'une heure , une heure et demie : elle a eu , dans cet état , des maux de cœur ; elle a même vomi une fois des glaires , mais souvent elle a eu de la gaité et a causé avec plaisir avec plusieurs personnes présentes , sur - tout avec mon frère le chevalier D....

Le 7 mai , son sommeil fut moins profond , ayant eu de fréquens maux de cœur pendant les deux séances du matin et de l'après-midi.

Le 8 mai au matin, durant son sommeil, mademoiselle L... a commencé à sentir et à pressentir son état ; elle a dit qu'elle avait de la fièvre, qui durerait jusqu'à deux heures après midi ; qu'il fallait qu'elle continuât son bouillon d'écrevisses, au moins jusqu'au 20 juin. Elle a ajouté : Vous aurez beaucoup de peine à m'endormir ce soir ; il faudra me donner deux verres d'eau avec du sirop de vinaigre. J'aurai des toux convulsives et je vous prierai de me réveiller. — Vous commencez donc, lui ai-je dit, à voir votre état ? — Non, a-t-elle répondu, je ne vois pas, mais je sens. Je ne peux vous décrire l'état où je me trouve : les expressions me manquent. Il me semble que je suis bien loin de l'endroit où vous m'avez endormie ; mais je suis bien certaine que tout ce que je vous ai dit arrivera : je le sens là (montrant le plexus stomacal).

Après dîner, tout s'est effectué comme elle l'avait annoncé. Elle a dit que la fièvre l'avait reprise, qu'elle durerait jusqu'à quatre heures et demie, que je la réveillerais pour lors, et qu'elle irait à la garde-robe, avec le dévoiement, comme le matin. A son réveil, je lui ai donné une clef dont elle a compris

l'usage , mais a paru fort étonnée. Rendormie , elle m'a assuré que le reste du jour elle serait gaie , aurait de l'appétit et dormirait bien.

Le 9 mai , à neuf heures et demie du matin , mademoiselle L.... ayant été mise en crise magnétique en présence de madame sa mère , de M. H.... et de M. le baron de C...., a marqué beaucoup de sensibilité et d'attachement à cette première , ensuite m'a dit qu'elle présentait une crise violente pour le 23 de ce mois , et m'a dicté , sinon les termes , du moins le sens de ce qui suit : « Le 23 de ce
 « mois , à neuf heures du matin , vous me
 « magnétiserez , je dormirai tranquillement
 « pendant vingt minutes ; au commencement
 « de la vingt-unième minute , la crise com-
 « mencera par une douleur affreuse à l'estomac ,
 « qui sera successivement plus ou moins vio-
 « lente , et qui ne me quittera pas jusqu'à une
 « heure et demie après midi ; peu de temps
 « après la crise commencée , aux douleurs de
 « l'estomac se joindra un violent mal de tête
 « qui durera un quart d'heure ; au mal de tête
 « succéderont des douleurs violentes à la
 « matrice qui dureront aussi un quart d'heure ,
 « pour lequel temps il faudra préparer de

« l'eau tiède avec du cerfeuil ; ensuite la crise
 « deviendra générale et j'éprouverai des con-
 « vulsions dans toutes les parties du corps ,
 « qui ne finiront qu'à une heure et demie
 « précise. Le 23 après dîner et le 24 matin , je
 « deviendrai somnambule facilement et en peu
 « de temps ; il sera même nécessaire , pour
 « ma santé , de me mettre dans l'état magnéti-
 « que , mais une fois que vous m'aurez ouvert
 « les yeux dans la séance du 24 , vous ne pour-
 « rez jamais parvenir à m'endormir , et il sera
 « inutile dorénavant de me magnétiser.

« J'aurai toujours les nerfs fort sensibles ,
 « je serai toujours sujète aux peurs , je ne
 « vois rien qui puisse me guérir de cette sus-
 « ceptibilité. Je continuerai l'usage du bouil-
 « lon d'écrevisses et de sauge que m'a or-
 « donné Thérèse ; je ne peux trop lui dire
 « combien je suis reconnaissante des obliga-
 « tions que je lui ai de me l'avoir indiqué ;
 « je sens , dans l'état où je suis , que c'est la
 « seule chose qui ait pu me purifier le sang ;
 « je continuerai ce bouillon jusqu'au 20 juin ,
 « je mettrai encore deux fois le petit em-
 « plâtre de camphre aussi ordonné par
 « Thérèse ; et , passé le 20 juin , je serai en-
 « tièrement débarrassée de l'humeur qui me

« tourmentait depuis près d'un an, en se por-
 « tant successivement sur différentes parties
 « de mon corps. Mon sang sera parfaitement
 « purifié. D'ici au 23 je m'occuperai pendant
 « mes sommeils des moyens à employer, s'il
 « est possible, pour rendre ma crise moins
 « pénible, et je vous ferai part de tout ce
 « que je verrai pour me soulager. Je suis sûre,
 « comme de mon existence, que tout ce que
 « je viens de dire arrivera exactement et à la
 « lettre, comme il est détaillé ci-dessus. »

Mademoiselle L...., pendant son sommeil de l'après-dîner, en présence de M. son père, de M. et madame A....., M. le baron de C....., M. de F....., officier d'artillerie, et du chevalier D...., a demandé qu'on la laissât tranquille un moment pour réfléchir à ce qui devait se passer dans sa crise du 23 mai, et aux moyens qu'on pourrait employer pour la soulager ; j'ai demandé et obtenu beaucoup de silence pour qu'elle ne soit point détournée de son application. (Il faut remarquer que mademoiselle L.... entend tout le monde sans établir de rapport, ce qui n'arrive pas ordinairement aux somnambules ; mais chaque somnambule offre des phénomènes différents.) Après quelque temps de réflexion,

elle a dit : « Le mardi 23 mai , dans le temps
« que durera ma crise , j'aurai quatre fai-
« blesses ou spasmes , pendant lesquels il
« faudra me mettre dans l'état de somnam-
« bulisme : pour cela on me magnétisera dès
« le premier instant qu'elles commenceront.
« La première viendra après le quart d'heure
« du grand mal de tête , elle durera vingt-
« deux minutes ; il faudra me réveiller exac-
« tement après la vingt-deuxième minute ex-
« pirée. La seconde faiblesse sera après la
« crise de la matrice , et durera vingt-deux
« minutes ; il faudra me réveiller comme à
« l'autre. La troisième aura lieu à midi son-
« nant , durera le même temps ; même ré-
« veil. Cinq minutes après viendra la qua-
« trième et dernière faiblesse ; même durée ,
« même conduite. La fin de la crise arrivera
« à une heure et demie précise ; ces quatre
« faiblesses ou spasmes seront des momens
« de repos que se donnera la nature affaissée,
« pour pouvoir supporter les douleurs atroces
« qui doivent les suivre. »

Elle a demandé ensuite qu'on ne lui fit plus de questions sur sa crise, dont elle paraissait s'effrayer beaucoup ; elle a même versé des larmes en parlant.

Le 10 mai, dans la séance du matin, ayant demandé à mademoiselle L..., en crise magnétique, ce qui serait arrivé si elle n'avait pas été magnétisée, et si Thérèse, en somnambule, ne lui avait pas donné des soins et des avis, m'a répondu que je la faisais réfléchir sur un objet auquel elle n'avait point encore pensé ; puis après quelques momens de réflexion m'a dit d'un ton ferme : « Mon-
« sieur, sans le magnétisme, sans les bouil-
« lons d'écrevisses et de sauge, et sans l'em-
« plâtre de camphre que m'a prescrit Thé-
« rèse, dans dix-huit mois l'humeur qui fai-
« sait des ravages successivement dans diffé-
« rentes parties de mon corps, serait tombée
« sur la matrice, y aurait formé cinq ulcères
« qui seraient devenus incurables, et je serais
« morte, peu de temps après, dans les tour-
« mens les plus affreux ; je ne peux trop re-
« mercier Thérèse et trop répéter que je lui
« dois la vie ; elle m'a indiqué les seuls re-
« mède qui pouvaient me tirer d'affaire (1).

.....

(1) Mademoiselle L... a répété la même chose en présence de Thérèse éveillée, qui ouvrait de grands yeux et marquait un étonnement difficile à peindre.

« J'ai cru et je crois encore, dans l'état naturel,
« que j'ai la poitrine mauvaise ; il n'en est
« rien ; au contraire, je l'ai excellente : les
« toux convulsives et fréquentes que j'ai eues
« provenaient uniquement de l'estomac ; je
« chercherai quelques moyens de diminuer
« la violence des douleurs que je dois endurer
« dans ma crise du 23 ; je ne les vois pas en-
« core, mais je ne suis pas sans espérance
« d'en trouver. »

Le 12, mademoiselle L.... a changé plusieurs choses à son régime, et s'est fort occupée des moyens de soulager les douleurs de la crise qu'elle aura le 23.

Le 11, elle m'a dicté en présence de mademoiselle sa sœur, de mesdames de F.... et A....., et de MM. le chevalier de la B..... de P...., M..... du P...., et le chevalier D...., l'infusion suivante :

« Mettez dans une pinte d'eau une once de
« miel, une pincée de fleurs d'althéa, autant
« de fleurs de violettes doubles, quelques
« zestes de citron frais, une poignée de fleurs
« de mauve ; faites bouillir pendant cinq mi-
« nutes. Lorsque ma crise commencera j'au-
« rai des douleurs affreuses à l'estomac, je
« demanderai de l'eau tiède ; il faudra alors

« me donner de cette infusion , insister mal-
 « gré la répugnance que j'ai pour le miel , et
 « m'en faire prendre de demi-quart d'heure
 « en demi-quart d'heure.

« Le cataplasme suivant appliqué sur le
 « creux de l'estomac me soulagera beaucoup :
 « prenez plein les deux mains de graine de
 « lin qu'on fera bouillir dans un quart de
 « pinte d'eau jusqu'à siccité , et qu'après on
 « pilera bien ; étendez sur un morceau de
 « serge et appliquez immédiatement la graine
 « de lin sur l'estomac.

« Je ne veux aucun autre témoin , pendant
 « ma crise , que les personnes qui me sont
 « absolument nécessaires ; ma sœur , M. M... ;
 « et vous , Monsieur ; je serai fort aise , a-
 « t-elle dit à M. M... (1), d'avoir votre avis
 « sur ce que je viens d'indiquer pour mon
 « soulagement. »

Le docteur ayant approuvé et même ap-
 plaudi aux moyens qu'elle indiquait pour di-
 minuer les douleurs , un air de tranquillité et
 de sécurité a remplacé l'air d'application et
 d'inquiétude peint sur son visage.

Pendant les séances des 13 , 14 , 15 et 16 ,

(1) Le médecin en qui elle a beaucoup de confiance.

mademoiselle L.... s'est ordonné un régime convenable à sa situation pour le moment , et a prévu qu'elle ne pourrait se dispenser de prendre douze bains qu'elle commencerait dans quelques jours, ainsi que du petit-lait dont elle prendrait trois verres pendant le temps qu'elle serait dans son bain , dont la chaleur sera du vingt-quatre au vingt-cinquième degré du thermomètre ; elle a souvent parlé gaîment avec diverses personnes.

Le 17 m'a annoncé qu'elle serait plus clairvoyante après sa crise qu'elle ne l'est actuellement , et remet en conséquence aux deux séances du 23 , après dîner , et du 24 , à me parler du régime nécessaire , tant pour le temps de sa convalescence , que pour le reste de sa vie.

Le 18 , a parlé d'une peur qu'elle avait eue la veille et qui lui avait fait une telle révolution , qu'elle lui avait procuré , au bout d'une demi-heure , ses règles , qu'elle ne devait avoir que le 21 ; s'est réjouie d'en être débarrassée pour le 23 , jour de sa forte crise.

Le 19 , lui ayant demandé combien il aurait fallu de temps pour sa guérison , si elle n'était pas devenue somnambule , m'a répondu , après y avoir réfléchi pendant plusieurs mi-

nutes, qu'elle n'aurait eu lieu qu'au 28 septembre prochain.

Le 20 mai, après dîner, a passé cinq heures dans l'état de somnambule ; pendant cette séance, m'a dicté ce qui suit pour ajouter au cataplasme de graine de lin : « Prenez trois
 « racines de guimauve que l'on fera bouillir
 « dans un peu plus du quart d'une pinte d'eau
 « pendant cinq minutes, et l'on en retirera
 « les racines. On mettra dans cette eau deux
 « fortes poignées de poirée, puis de la graine
 « de lin renfermée dans un petit sac de toile ;
 « on la laissera devant le feu jusqu'à siccité ;
 « ensuite on pilera bien le résidu, que l'on
 « étendra sur de la flanelle, ce qui compo-
 « sera le cataplasme »..... M'a prié de ne pas oublier de mettre par écrit que si par la suite elle vient à éprouver des toux convulsives, elle fera très-bien de prendre des bouillons de mou de veau et de chou rouge ; que ce bouillon lui ayant été ordonné par un professeur en médecine qui lui supposait la poitrine affectée, lui avait fait un bien infini à l'estomac, d'où provenaient ses toux. « H
 « serait bien à souhaiter, a-t-elle ajouté, que
 « les erreurs en médecine aient toujours un
 « résultat aussi heureux. »

Le 21, dans la séance du matin, mademoiselle L.... a eu une colique qu'elle a annoncé devoir durer six minutes, m'a prié de la magnétiser à l'estomac : peu de temps après, a dit d'un ton gai, qu'elle en était quitte : j'ai vérifié à ma montre la justesse de cette annonce. Dans la séance de l'après-dîner, après avoir éprouvé encore des douleurs de colique, m'a demandé avec vivacité de prendre ce qu'il faut pour écrire, et m'a dicté ce qui suit : « Une petite poignée de
 « cerfeuil, autant de bourrache, quatre
 « grains de nitre ; mettre bouillir dans la va-
 « leur de quatre verres d'eau réduits à trois.
 « J'en prendrai demain matin, en somnam-
 « bule, un verre à neuf heures et demie, un
 « second à dix heures et un quart, et un troi-
 « sième à onze heures. Il est fort heureux
 « pour moi, a-t-elle ajouté, de pouvoir parer
 « à temps à un mal que je viens d'apercevoir :
 « ce sont encore des humeurs qui s'amassent
 « dans le boyau ombilical ; mais je m'y prends
 « fort à propos, je ne leur laisserai pas le
 « temps de faire du ravage.....

« Il faudra m'endormir ce soir à huit heures
 « chez moi, pour que je puisse examiner les
 « progrès de cette humeur, et pour détailler,

« en présence de ma sœur, les différentes
 « choses dont j'aurai besoin pendant ma crise
 « du 23. Connaissant son exactitude, je la
 « prierai de préparer elle-même mon infusion
 « et le cataplasme que j'ai indiqué pour di-
 « minuer mes douleurs ». Durant cette séance
 et plusieurs des précédentes, elle s'est pres-
 crit divers remèdes et précautions à pren-
 dre dans la suite pour sa santé, et plusieurs
 fois elle a entendu madame de L. . . . et
 M. R. . . . toucher du forte-piano, avec un
 plaisir qui, suivant elle, ne peut se comparer
 à celui que lui fait éprouver cet instrument,
 dans l'état ordinaire.

Pour suivre le renseignement de ma ma-
 lade, elle a été mise en crise magnétique vers
 les huit heures du soir, et elle a dicté une
 seconde fois les différentes choses qui pour-
 raient la soulager le 23, en présence de
 mademoiselle sa sœur et de différentes per-
 sonnes qui soupaient chez madame sa mère.
 Avant le réveil, je m'informai si elle jugeait à
 propos d'être magnétisée et endormie après
 souper. « C'est selon, m'a-t-elle répondu ; si
 « je souffre, il faudra me magnétiser ; si au
 « contraire je ne souffre pas, ce sera chose
 « inutile ; observez-moi pendant le souper : si

« je porte la main sur mon estomac , c'est
 « une preuve que je souffre , et il faudra
 « m'endormir ». Ayant remarqué que made-
 moiselle L.... souffrait par le moyen qu'elle
 m'avait indiqué elle - même , je la fis en-
 trer dans l'état magnétique : à peine les yeux
 sont fermés , qu'elle me remercie beaucoup
 de l'avoir endormie ; ensuite , après quel-
 ques momens d'une grande attention , a paru
 s'effrayer de ce qu'elle voyait à la hauteur
 de son nombril : « Ah ! mon Dieu , s'est-elle
 « écriée en frappant du pied , quels progrès
 « cela a faits en peu de temps ! quelle quantité
 « de matières s'amasse !..... Il faut absolu-
 « ment , a-t-elle ajouté , que je prenne de-
 « main matin , à huit heures , deux lavemens ,
 « moitié petit-lait , moitié eau tiède : cela ne
 « vous empêchera pas , Monsieur , de me
 « faire prendre , aux heures indiquées , les
 « trois verres de l'infusion de cerfeuil et
 « de bourrache avec quatre grains de nitre.
 « Thérèse renouvellera mon emplâtre de cam-
 « phre , et j'espère que , moyennant ces pré-
 « cautions , tout ira bien.... Au nom de Dieu ,
 « Monsieur , n'allez pas perdre la tête ; ne
 « m'abandonnez pas pendant ma crise , je se-
 « rais perdue. Puis s'adressant à mademoi-

« selle sa sœur : Je vous ferai bien de la
 « peine, ma sœur, mais vous m'êtes absolu-
 « ment nécessaire, il m'est impossible de me
 « passer de vous ».

Après s'être effrayée et rassurée successivement et à différentes reprises sur sa crise du 23, a demandé d'être réveillée. Ces deux séances se sont passées en présence des personnes qui soupaient chez M. L..., M. et madame A..., M., madame et mademoiselle L.... la cadette. M. B.... a été présent à la séance de l'avant-souper.

Le 22, mademoiselle L.... vint au traitement à neuf heures du matin, me dit en arrivant qu'elle était parfaitement contente de l'effet de ses deux lavemens, qui l'avaient débarrassée de matières qui paraissaient moitié bile et moitié glaires. A peine entrée dans l'état magnétique, elle me dit que les lavemens avaient entraîné l'humeur qu'elle avait aperçue hier, et que l'infusion qu'elle allait prendre acheverait de nettoyer, a conversé fort gaiement avec différentes personnes, entr'autres avec mon frère le chevalier D....

Après dîner, est arrivée au traitement avec un grand mal de tête qu'elle a eu le reste de la journée ; m'a dit, pendant sa crise magné-

tique , que c'était un avant-coureur du mal affreux qu'elle ressentirait demain à la tête pendant un quart-d'heure ; m'a recommandé d'aller exactement la magnétiser à neuf heures du matin ; m'a répété qu'elle serait somnambule pendant vingt minutes avec assez de tranquillité ; qu'ensuite le mal d'estomac commencerait , mais qu'elle pourrait encore , malgré de grandes douleurs, rester dans l'état magnétique pendant douze minutes , et que pendant ce temps-là on lui donnerait de l'infusion préparée par mademoiselle sa sœur, pour juger si elle était faite comme elle l'avait indiqué, et voir en même temps l'effet qu'elle produirait pour calmer ses douleurs d'estomac.

A dix heures et demie du soir, a été endormie chez une dame de ses amies, chez qui j'avais soupé avec elle. A peine dans l'état magnétique, s'est effrayée de voir encore de la matière s'amasser près du nombril. « Il faut absolument, a-t-elle dit vivement, que je prenne demain matin une médecine. « Après quelques minutes de réflexion, a dit avec vivacité : Il est inutile d'évacuer cette humeur avant ma crise de demain 23. J'ai besoin de toutes mes forces pour pouvoir

« résister à la violence du mal qui m'attend ;
 « d'ailleurs , je verrai beaucoup mieux après
 « où en seront les progrès de cette humeur,
 « et j'indiquerai plus sûrement les moyens
 « de les arrêter. »

A parlé avec des signes de terreur de ce qu'elle devait endurer le lendemain. « N'allez pas perdre la tête , m'a-t-elle répété plusieurs fois ; je souffrirai horriblement. » Ensuite m'a prié de l'avertir d'ôter son camphre en se couchant, et de lui ouvrir les yeux.

Le 23 , m'étant rendu chez mademoiselle L....., un peu avant neuf heures, je l'ai magnétisée à neuf heures précises ; un instant après elle est entrée dans l'état magnétique ; de la tranquillité pendant vingt minutes ; la crise a commencé à la vingt-unième minute par un violent mal d'estomac ; elle est restée encore douze minutes en somnambule, chose convenue la veille pour voir l'effet de l'infusion ordonnée, qu'elle a trouvée faite avec exactitude ; a demandé à être réveillée : en ouvrant les yeux, est effrayée de sa crise de l'estomac, comme celle qu'elle redoute le plus (1) ; a bu souvent de l'infusion, et a dit

(1) Mademoiselle L..... a eu trois fois, dans sa vie des.

en être infiniment soulagée; la neuvième minute après son réveil, la crise dans la tête s'est jointe aux douleurs de l'estomac, et a duré un quart-d'heure; ensuite la faiblesse ou le spasme, annoncé de vingt-deux minutes, passé dans l'état de somnambule, suivant sa demande. Au réveil, on a appliqué sur l'estomac le cataplasme, qui a diminué sensiblement les douleurs. La crise de l'estomac a existé seule pendant quatorze minutes; ensuite est arrivée la crise de la matrice qui a duré un quart-d'heure, puis une seconde faiblesse de vingt-deux minutes, pendant laquelle elle a demandé à être mise sur son lit: elle a été endormie comme pendant la première. Au réveil, est survenue une crise générale qui a commencé par les jambes, ensuite les bras, puis a gagné toutes les parties du corps, avec battement convulsif dans les yeux; repos de sept minutes (1). Alors est survenu un nouveau

crises à peu près semblables, mais beaucoup moins longues, et qui chaque fois l'ont mise à deux doigts du tombeau.

(1) Pendant les repos même la crise de l'estomac n'a pas cessé, mais a été moins violente.

tremblement dans les bras ; ensuite la langue comme paralysée, provenant de la tension des nerfs du cou. Après, a succédé un délire de vingt minutes, pendant lequel elle a demandé à mademoiselle sa sœur de l'eau-de-vie, puis de l'eau fraîche : elle a répété plus de quarante fois de suite sans interruption, *donnez-moi de l'eau fraîche*. Après le délire, sept minutes de repos, ensuite mal au cœur, et envie de vomir, puis un rire convulsif de six minutes, et la toux convulsive de quatre minutes, puis un repos de sept minutes ; un tremblement l'a reprise dans les jambes, s'est communiqué à tout le corps, a duré six minutes, et a été suivi d'un mal au cœur, qui a précédé la troisième faiblesse, laquelle a commencé à onze heures trente-deux minutes, au lieu de midi, comme il était annoncé (1). Cette troisième faiblesse a duré le même temps que les précédentes, et s'est passée de même dans l'état de somnambulisme. Au réveil, les trois crises réunies de la tête, de l'estomac et de la matrice ont recommencé

(1) L'excellent effet de l'infusion et du cataplasme avancé la troisième faiblesse d'environ une demi-heure, ce qui a diminué d'autant de temps les grandes douleurs.

toutes à la fois de la manière la plus violente, et ont araché à la malade les cris les plus aigus : cette crise, heureusement, n'a duré que cinq minutes ; enfin, la quatrième et dernière faiblesse, qui a duré vingt-deux minutes, et s'est passée exactement comme les trois précédentes. Au réveil, la crise est allée en diminuant jusqu'à une heure et demie précise : alors mademoiselle L..... n'a plus éprouvé aucune douleur, il ne lui est resté que beaucoup de faiblesse.

Pendant le dernier sommeil, la malade m'a recommandé expressément de l'engager à se coucher à une heure et demie, en prenant toutes les précautions possibles pour l'empêcher de prendre du froid, « parce que, m'a-t-elle
 « ajouté, les pores étant ouverts par un effet
 « de la violence de la crise, je serais suscep-
 « tible de la plus légère impression de l'air,
 « au point d'être chargée de rhumatismes le
 « reste de ma vie..... Je dînerai de bon ap-
 « pêt, et comme à l'ordinaire. »

Après dîner, elle était d'un bien-être, d'une gaieté extrême ; elle a reçu plusieurs visites, et beaucoup parlé avec plusieurs de ses amis ou connaissances, et peut-être trop pour son état.

A quatre heures après midi, après avoir mis mademoiselle L.... en crise magnétique, elle m'a dit que tout allait au-delà de ses espérances, que sa crise avait opéré chez elle la révolution la plus avantageuse ; m'a témoigné en même temps un véritable chagrin de ne plus être somnambule par la suite, regardant comme un grand malheur de n'avoir pas cette ressource pour sa santé. A cinq heures et demie, m'a demandé de sortir de l'état magnétique : elle y est rentrée à huit heures, et m'a parlé alors de sa crise, qui l'a fort agitée. « Monsieur, m'a-t-elle dit, je
« crains une inflammation dans la poitrine ;
« depuis six heures du soir, la chaleur de
« mon sang est augmentée de trois degrés.
« Il est nécessaire de commencer, après de-
« main, les bains et le petit-lait, et d'inter-
« rompre les bouillons d'écrevisses et de
« sauge, qui m'échaufferaient trop dans ce
« moment, mais que je continuerai encore
« pendant quinze jours après mes bains finis ;
« ils me sont nécessaires pour achever de pu-
« rifier le sang..... Ne vous affectez point de
« ce que je viens de vous dire, il faut abso-
« lument que je vous fasse part de tout ce
« que je pressens relativement à ma santé ;

« j'espère que la nuit pourra me calmer, et
 « que demain, le matin, j'aurai de meilleures
 « nouvelles à vous apprendre. Je désire, de-
 « main le matin, avoir une conversation avec
 « le docteur M..... sur ma situation..... Sou-
 « venez-vous qu'il y a six jours que je vous
 « ai parlé de mes craintes au sujet de cette
 « inflammation de poitrine, que je redoutais
 « à la suite de ma crise. » (Je m'en suis rap-
 pelé alors très - parfaitement, mais j'avais
 oublié d'en tenir note sur mon journal.)

Le 24 mai, mademoiselle L.... voulut venir
 dans la salle de mon traitement, entra dans
 l'état magnétique à neuf heures et un quart
 du matin. Après avoir réfléchi pendant plu-
 sieurs minutes, a dit avec un air d'inquié-
 tude : « Il est très-possible qu'il survienne,
 « d'ici à trois jours, une inflammation dans
 « la poitrine; si les bains, le petit-lait et
 « d'autres adoucissans ne peuvent prévenir
 « cette inflammation, elle s'annoncera di-
 « manche matin par une fièvre violente. » Et
 s'adressant à M. M.... : « Vous voudrez bien,
 « Monsieur, me voir tous les jours d'ici à ce
 « temps-là; si la fièvre survient, il faudra,
 « sans perdre de temps, faire deux légères
 « saignées à six heures d'intervalle; me

« donner, de quart d'heure en quart d'heure,
« la boisson suivante : une bonne poignée d'a-
« voine qu'on mettra bouillir dans une pinte
« d'eau jusqu'à ce qu'elle soit crevée , passer
« cette eau dans un linge , et y faire infuser
« une bonne poignée de fleurs d'althéa ; pres-
« dre cette infusion avec un peu de sirop de
« guimauve. De trois heures en trois heures,
« il faudra me donner un bouillon ordinaire ,
« coupé avec un tiers d'eau : au surplus ,
« Monsieur, je m'en rapporte entièrement à
« vos connaissances ; mais je vous préviens
« qu'il sera nécessaire d'employer, dans les
« quatre premiers jours, les moyens curatifs
« que vous jugerez convenir ; le cinquième
« jour ils seraient inutiles , le mal aurait fait
« trop de progrès. Je vous laisse le maître
« d'appeler quel médecin vous jugerez à pro-
« pos pour votre satisfaction particulière ,
« et de prendre toutes les précautions jugées
« convenables, pour qu'un malheureux acci-
« dent ne soit point imputé au magnétisme ,
« sans le secours duquel je serais morte in-
« dubitablement dans dix-huit mois, et dans
« des convulsions affreuses, comme je l'ai
« expliqué précédemment. L'effervescence de
« mon sang est une suite de ma crise, et un

Elle fut mise en rapport avec une somnambule nommée Thérèse, qui lui conseilla de suivre le magnétisme, dont elle avait grand besoin, et de revenir le lendemain.

Le lendemain 19, Thérèse dit à mademoiselle L** qu'elle serait somnambule dans un mois, si elle était magnétisée assidument; que son somnambulisme serait retardé d'autant de jours qu'elle aurait manqué de fois à être magnétisée. Elle lui a prescrit un régime et sur-tout de boire de l'eau magnétisée. Elle m'a dit, en son absence, qu'elle avait une quantité considérable d'humeurs âcres répandues dans l'intérieur de son corps; que ces humeurs s'étant mêlées dans le sang l'avaient appauvri et dénaturé; qu'il se trouvait, dans le moment, de la matière amassée dans le boyau ombilical, de la longueur au moins de trois pouces (1); les nerfs, m'ajouta-t-elle sont aussi très-susceptibles; mais, avec de la constance et de l'exactitude à suivre le

(1) Cette humeur a été qualifiée par deux habiles médecins d'humeur dartreuse intérieure, et se portait sur différentes parties du corps quand elle cessait de fluer par le nombril.

magnétisme et les remèdes que j'indiquerai , la guérison est certaine.

Du 20 février au 3 mars , mademoiselle L.... a suivi le traitement exactement deux fois par jour sans rien éprouver de remarquable et sans avoir pris aucun remède que de l'eau magnétisée , et trois fois par jour , par les conseils de Thérèse , un gobelet d'eau dans lequel on avait mis une cuillerée à café de sirop de guimauve et six gouttes d'eau de fleur d'orange.

Le samedi 4 mars, Thérèse ordonna à mademoiselle L: et plaça elle - même , dans l'état de somnambulisme , un emplâtre sur la région ombilicale , composé de camphre , de poix blanche et de coton musqué , dont l'effet doit être de diviser l'humeur pour en favoriser l'évacuation par le bas.

Du 5 au 8 mars rien de nouveau ; même traitement , même régime.

Le 9 mars Thérèse , dans l'état de somnambule , me dit que le camphre commençait à faire son effet , que l'humeur amassée dans le boyau ombilical prenait son issue par le bas.

Du 10 au 18 mars , rien de remarquable , sinon que le sommeil semblait augmenter

un peu, mais était interrompu au moindre bruit.

Le 19 mars après dîner, mademoiselle L.... a dormi du sommeil magnétique, s'il faut en croire Thérèse, pendant cinq minutes en deux fois, ayant été réveillée par le bruit de deux trompes qui sonnaient sous les fenêtres.

Les 20 et 21 mars, les sommeils ont été fort précaires et fort irréguliers.

Le 22, mademoiselle L.... m'ayant fait dire qu'elle était incommodée et souffrante au point de ne pouvoir pas sortir de chez elle, je m'y transportai ainsi que Thérèse, qui me dit, aussitôt qu'elle fût dans l'état magnétique, que les douleurs que ressentait mademoiselle L.... étaient causées par les humeurs qui se détachaient pour s'évacuer, tant par un dévoiement déjà commencé, que par la voie des règles qu'elle aurait la nuit suivante; elle lui ordonna de prendre dans la journée une infusion de bourrache, de côtes de bettes et de saiguette, bouillies pendant dix minutes, et magnétisée.

Du 23 mars au 6 avril, rien de nouveau; les sommeils ont été courts et irréguliers.

Le 7 avril, mademoiselle L...., par les

conseils de Thérèse , a commencé l'usage d'un bouillon qui doit purifier son sang très-dépravé et très-appauvri ; il est composé comme il suit : quinze écrevisses bien pilées, une poignée de feuilles de petite sauge dans deux pintes d'eau réduites par le feu à une pinte et demie. Elle doit en boire un verre le matin à jeun , et un en se couchant.

Du 8 avril au 3 mai , même conduite ; même régime ; les sommeils augmentaient sensiblement , étaient plus calmes et plus profonds.

Le 4 mai , pour la première fois , mademoiselle L.... pendant ses sommeils du matin et de l'après-dîner , a parlé , a bu , a agi , sans se ressouvenir de ce qui s'était passé.

Le 5 et le 6 mai , même sommeil magnétique bien caractérisé soir et matin , d'une heure , une heure et demie : elle a eu , dans cet état , des maux de cœur ; elle a même vomi une fois des glaires , mais souvent elle a eu de la gaieté et a causé avec plaisir avec plusieurs personnes présentes , sur-tout avec mon frère le chevalier D....

Le 7 mai , son sommeil fut moins profond , ayant eu de fréquens maux de cœur pendant les deux séances du matin et de l'après-midi.

Le 8 mai au matin, durant son sommeil, mademoiselle L... a commencé à sentir et à pressentir son état ; elle a dit qu'elle avait de la fièvre, qui durerait jusqu'à deux heures après midi ; qu'il fallait qu'elle continuât son bouillon d'écrevisses, au moins jusqu'au 20 juin. Elle a ajouté : Vous aurez beaucoup de peine à m'endormir ce soir ; il faudra me donner deux verres d'eau avec du sirop de vinaigre. J'aurai des toux convulsives et je vous prierai de me réveiller. — Vous commencez donc, lui ai-je dit, à voir votre état ? — Non, a-t-elle répondu, je ne vois pas, mais je sens. Je ne peux vous décrire l'état où je me trouve : les expressions me manquent. Il me semble que je suis bien loin de l'endroit où vous m'avez endormie ; mais je suis bien certaine que tout ce que je vous ai dit arrivera : je le sens là (montrant le plexus stomacal).

Après dîner, tout s'est effectué comme elle l'avait annoncé. Elle a dit que la fièvre l'avait reprise, qu'elle durerait jusqu'à quatre heures et demie, que je la réveillerais pour lors, et qu'elle irait à la garde-robe, avec le dévoiement, comme le matin. A son réveil, je lui ai donné une clef dont elle a compris

l'usage , mais a paru fort étonnée. Rendormie , elle m'a assuré que le reste du jour elle serait gaie , aurait de l'appétit et dormirait bien.

Le 9 mai , à neuf heures et demie du matin , mademoiselle L.... ayant été mise en crise magnétique en présence de madame sa mère , de M. H.... et de M. le baron de C.... , a marqué beaucoup de sensibilité et d'attachement à cette première , ensuite m'a dit qu'elle présentait une crise violente pour le 23 de ce mois , et m'a dicté , sinon les termes , du moins le sens de ce qui suit : « Le 23 de ce
 « mois , à neuf heures du matin , vous me
 « magnétiserez , je dormirai tranquillement
 « pendant vingt minutes ; au commencement
 « de la vingt-unième minute , la crise com-
 « mencera par une douleur affreuse à l'estomac ,
 « qui sera successivement plus ou moins vio-
 « lente , et qui ne me quittera pas jusqu'à une
 « heure et demie après midi ; peu de temps
 « après la crise commencée , aux douleurs de
 « l'estomac se joindra un violent mal de tête
 « qui durera un quart d'heure ; au mal de tête
 « succéderont des douleurs violentes à la
 « matrice qui dureront aussi un quart d'heure ,
 « pour lequel temps il faudra préparer de

« l'eau tiède avec du cerfeuil ; ensuite la crise
 « deviendra générale et j'éprouverai des con-
 « vulsions dans toutes les parties du corps ,
 « qui ne finiront qu'à une heure et demie
 « précise. Le 23 après dîner et le 24 matin , je
 « deviendrai somnambule facilement et en peu
 « de temps ; il sera même nécessaire , pour
 « ma santé , de me mettre dans l'état magnéti-
 « que , mais une fois que vous m'aurez ouvert
 « les yeux dans la séance du 24 , vous ne pour-
 « rez jamais parvenir à m'endormir , et il sera
 « inutile dorénavant de me magnétiser.

« J'aurai toujours les nerfs fort sensibles ,
 « je serai toujours sujète aux peurs , je ne
 « vois rien qui puisse me guérir de cette sus-
 « ceptibilité. Je continuerai l'usage du bouil-
 « lon d'écrevisses et de sauge que m'a or-
 « donné Thérèse ; je ne peux trop lui dire
 « combien je suis reconnaissante des obliga-
 « tions que je lui ai de me l'avoir indiqué ;
 « je sens , dans l'état où je suis , que c'est la
 « seule chose qui ait pu me purifier le sang ;
 « je continuerai ce bouillon jusqu'au 20 juin ,
 « je mettrai encore deux fois le petit em-
 « plâtre de camphre aussi ordonné par
 « Thérèse ; et , passé le 20 juin , je serai en-
 « tièrement débarrassée de l'humeur qui me

« tourmentait depuis près d'un an, en se por-
« tant successivement sur différentes parties
« de mon corps. Mon sang sera parfaitement
« purifié. D'ici au 23 je m'occuperai pendant
« mes sommeils des moyens à employer, s'il
« est possible, pour rendre ma crise moins
« pénible, et je vous ferai part de tout ce
« que je verrai pour me soulager. Je suis sûre,
« comme de mon existence, que tout ce que
« je viens de dire arrivera exactement et à la
« lettre, comme il est détaillé ci-dessus. »

Mademoiselle L...., pendant son sommeil de l'après-dîner, en présence de M. son père, de M. et madame A....., M. le baron de C....., M. de F....., officier d'artillerie, et du chevalier D...., a demandé qu'on la laissât tranquille un moment pour réfléchir à ce qui devait se passer dans sa crise du 23 mai, et aux moyens qu'on pourrait employer pour la soulager ; j'ai demandé et obtenu beaucoup de silence pour qu'elle ne soit point détournée de son application. (Il faut remarquer que mademoiselle L.... entend tout le monde sans établir de rapport, ce qui n'arrive pas ordinairement aux somnambules ; mais chaque somnambule offre des phénomènes différents.) Après quelque temps de réflexion,

elle a dit : « Le mardi 23 mai, dans le temps
« que durera ma crise, j'aurai quatre fai-
« bleses ou spasmes, pendant lesquels il
« faudra me mettre dans l'état de somnam-
« bulisme : pour cela on me magnétisera dès
« le premier instant qu'elles commenceront.
« La première viendra après le quart d'heure
« du grand mal de tête, elle durera vingt-
« deux minutes ; il faudra me réveiller exac-
« tement après la vingt-deuxième minute ex-
« pirée. La seconde faiblesse sera après la
« crise de la matrice, et durera vingt-deux
« minutes ; il faudra me réveiller comme à
« l'autre. La troisième aura lieu à midi son-
« nant, durera le même temps ; même ré-
« veil. Cinq minutes après viendra la qua-
« trième et dernière faiblesse ; même durée,
« même conduite. La fin de la crise arrivera
« à une heure et demie précise ; ces quatre
« faiblesses ou spasmes seront des momens
« de repos que se donnera la nature affaissée,
« pour pouvoir supporter les douleurs atroces
« qui doivent les suivre. »

Elle a demandé ensuite qu'on ne lui fit plus de questions sur sa crise, dont elle paraissait s'effrayer beaucoup ; elle a même versé des larmes en parlant.

Le 10 mai, dans la séance du matin, ayant demandé à mademoiselle L...., en crise magnétique, ce qui serait arrivé si elle n'avait pas été magnétisée, et si Thérèse, en somnambule, ne lui avait pas donné des soins et des avis, m'a répondu que je la faisais réfléchir sur un objet auquel elle n'avait point encore pensé ; puis après quelques momens de réflexion m'a dit d'un ton ferme : « Mon-
« sieur, sans le magnétisme, sans les bouil-
« lons d'écrevisses et de sauge, et sans l'em-
« plâtre de camphre que m'a prescrit Thé-
« rèse, dans dix-huit mois l'humeur qui fai-
« sait des ravages successivement dans diffé-
« rentes parties de mon corps, serait tombée
« sur la matrice, y aurait formé cinq ulcères
« qui seraient devenus incurables, et je serais
« morte, peu de temps après, dans les tour-
« mens les plus affreux ; je ne peux trop re-
« mercier Thérèse et trop répéter que je lui
« dois la vie ; elle m'a indiqué les seuls re-
« mède qui pouvaient me tirer d'affaire (1).

.....

(1) Mademoiselle L.... a répété la même chose en présence de Thérèse éveillée, qui ouvrait de grands yeux et marquait un étonnement difficile à peindre.

« J'ai cru et je crois encore, dans l'état naturel,
« que j'ai la poitrine mauvaise ; il n'en est
« rien ; au contraire, je l'ai excellente : les
« toux convulsives et fréquentes que j'ai eues
« provenaient uniquement de l'estomac ; je
« chercherai quelques moyens de diminuer
« la violence des douleurs que je dois endurer
« dans ma crise du 23 ; je ne les vois pas en-
« core, mais je ne suis pas sans espérance
« d'en trouver. »

Le 12, mademoiselle L.... a changé plusieurs choses à son régime, et s'est fort occupée des moyens de soulager les douleurs de la crise qu'elle aura le 23.

Le 11, elle m'a dicté en présence de mademoiselle sa sœur, de mesdames de F.... et A....., et de MM. le chevalier de la B..... de P...., M..... du P...., et le chevalier D...., l'infusion suivante :

« Mettez dans une pinte d'eau une once de
« miel, une pincée de fleurs d'althéa, autant
« de fleurs de violettes doubles, quelques
« zestes de citron frais, une poignée de fleurs
« de mauve ; faites bouillir pendant cinq mi-
« nutes. Lorsque ma crise commencera j'au-
« rai des douleurs affreuses à l'estomac, je
« demanderai de l'eau tiède ; il faudra alors

« me donner de cette infusion , insister mal-
« gré la répugnance que j'ai pour le miel , et
« m'en faire prendre de demi-quart d'heure
« en demi-quart d'heure.

« Le cataplasme suivant appliqué sur le
« creux de l'estomac me soulagera beaucoup :
« prenez plein les deux mains de graine de
« lin qu'on fera bouillir dans un quart de
« pinte d'eau jusqu'à siccité , et qu'après on
« pilera bien ; étendez sur un morceau de
« serge et appliquez immédiatement la graine
« de lin sur l'estomac.

« Je ne veux aucun autre témoin , pendant
« ma crise , que les personnes qui me sont
« absolument nécessaires ; ma sœur , M. M... ;
« et vous , Monsieur ; je serai fort aise , a-
« t-elle dit à M. M.... (1), d'avoir votre avis
« sur ce que je viens d'indiquer pour mon
« soulagement. »

Le docteur ayant approuvé et même ap-
plaudi aux moyens qu'elle indiquait pour di-
minuer les douleurs , un air de tranquillité et
de sécurité a remplacé l'air d'application et
d'inquiétude peint sur son visage.

Pendant les séances des 13 , 14 , 15 et 16 ,

(1) Le médecin en qui elle a beaucoup de confiance.

mademoiselle L.... s'est ordonné un régime convenable à sa situation pour le moment , et a prévu qu'elle ne pourrait se dispenser de prendre douze bains qu'elle commencerait dans quelques jours, ainsi que du petit-lait dont elle prendrait trois verres pendant le temps qu'elle serait dans son bain , dont la chaleur sera du vingt-quatre au vingt-cinquième degré du thermomètre ; elle a souvent parlé gaîment avec diverses personnes.

Le 17 m'a annoncé qu'elle serait plus clairvoyante après sa crise qu'elle ne l'est actuellement , et remet en conséquence aux deux séances du 23 , après dîner , et du 24 , à me parler du régime nécessaire , tant pour le temps de sa convalescence , que pour le reste de sa vie.

Le 18 , a parlé d'une peur qu'elle avait eue la veille et qui lui avait fait une telle révolution , qu'elle lui avait procuré , au bout d'une demi-heure , ses règles , qu'elle ne devait avoir que le 21 ; s'est réjouie d'en être débarrassée pour le 23 , jour de sa forte crise.

Le 19 , lui ayant demandé combien il aurait fallu de temps pour sa guérison , si elle n'était pas devenue somnambule , m'a répondu , après y avoir réfléchi pendant plusieurs mi-

minutes, qu'elle n'aurait eu lieu qu'au 28 septembre prochain.

Le 20 mai, après dîner, a passé cinq heures dans l'état de somnambule ; pendant cette séance, m'a dicté ce qui suit pour ajouter au cataplasme de graine de lin : « Prenez trois
 « racines de guimauve que l'on fera bouillir
 « dans un peu plus du quart d'une pinte d'eau
 « pendant cinq minutes, et l'on en retirera
 « les racines. On mettra dans cette eau deux
 « fortes poignées de poirée, puis de la graine
 « de lin renfermée dans un petit sac de toile ;
 « on la laissera devant le feu jusqu'à siccité ;
 « ensuite on pilera bien le résidu, que l'on
 « étendra sur de la flanelle, ce qui compo-
 « sera le cataplasme »..... M'a prié de ne pas oublier de mettre par écrit que si par la suite elle vient à éprouver des toux convulsives, elle fera très-bien de prendre des bouillons de mou de veau et de chou rouge ; que ce bouillon lui ayant été ordonné par un professeur en médecine qui lui supposait la poitrine affectée, lui avait fait un bien infini à l'estomac, d'où provenaient ses toux. « H
 « serait bien à souhaiter, a-t-elle ajouté, que
 « les erreurs en médecine aient toujours un
 « résultat aussi heureux. »

Le 21, dans la séance du matin, mademoiselle L.... a eu une colique qu'elle a annoncé devoir durer six minutes, m'a prié de la magnétiser à l'estomac : peu de temps après, a dit d'un ton gai, qu'elle en était quitte : j'ai vérifié à ma montre la justesse de cette annonce. Dans la séance de l'après-dîner, après avoir éprouvé encore des douleurs de colique, m'a demandé avec vivacité de prendre ce qu'il faut pour écrire, et m'a dicté ce qui suit : « Une petite poignée de
 « cerfeuil, autant de bourrache, quatre
 « grains de nitre ; mettre bouillir dans la va-
 « leur de quatre verres d'eau réduits à trois.
 « J'en prendrai demain matin, en somnam-
 « bule, un verre à neuf heures et demie, un
 « second à dix heures et un quart, et un troi-
 « sième à onze heures. Il est fort heureux
 « pour moi, a-t-elle ajouté, de pouvoir parer
 « à temps à un mal que je viens d'apercevoir :
 « ce sont encore des humeurs qui s'amassent
 « dans le boyau ombilical ; mais je m'y prends
 « fort à propos, je ne leur laisserai pas le
 « temps de faire du ravage.....

« Il faudra m'endormir ce soir à huit heures
 « chez moi, pour que je puisse examiner les
 « progrès de cette humeur, et pour détailler,

« en présence de ma sœur, les différentes
 « choses dont j'aurai besoin pendant ma crise
 « du 23. Connaissant son exactitude, je la
 « prierai de préparer elle-même mon infusion
 « et le cataplasme que j'ai indiqué pour di-
 « minuer mes douleurs ». Durant cette séance
 et plusieurs des précédentes, elle s'est pres-
 crit divers remèdes et précautions à pren-
 dre dans la suite pour sa santé, et plusieurs
 fois elle a entendu madame de L. . . . et
 M. R. . . . toucher du forte-piano, avec un
 plaisir qui, suivant elle, ne peut se comparer
 à celui que lui fait éprouver cet instrument,
 dans l'état ordinaire.

Pour suivre le renseignement de ma ma-
 lade, elle a été mise en crise magnétique vers
 les huit heures du soir, et elle a dicté une
 seconde fois les différentes choses qui pour-
 raient la soulager le 23, en présence de
 mademoiselle sa sœur et de différentes per-
 sonnes qui soupaient chez madame sa mère.
 Avant le réveil, je m'informai si elle jugeait à
 propos d'être magnétisée et endormie après
 souper. « C'est selon, m'a-t-elle répondu ; si
 « je souffre, il faudra me magnétiser ; si au
 « contraire je ne souffre pas, ce sera chose
 « inutile : observez-moi pendant le souper : si

« je porte la main sur mon estomac , c'est
 « une preuve que je souffre , et il faudra
 « m'endormir ». Ayant remarqué que made-
 moiselle L.... souffrait par le moyen qu'elle
 m'avait indiqué elle - même , je la fis en-
 trer dans l'état magnétique : à peine les yeux
 sont fermés , qu'elle me remercie beaucoup
 de l'avoir endormie ; ensuite , après quel-
 ques momens d'une grande attention , a paru
 s'effrayer de ce qu'elle voyait à la hauteur
 de son nombril : « Ah ! mon Dieu , s'est-elle
 « écriée en frappant du pied , quels progrès
 « cela a faits en peu de temps ! quelle quantité
 « de matières s'amasse !..... Il faut absolu-
 « ment , a-t-elle ajouté , que je prenne de-
 « main matin , à huit heures , deux lavemens ,
 « moitié petit-lait , moitié eau tiède : cela ne
 « vous empêchera pas , Monsieur , de me
 « faire prendre , aux heures indiquées , les
 « trois verres de l'infusion de cerfeuil et
 « de bourrache avec quatre grains de nitre.
 « Thérèse renouvellera mon emplâtre de cam-
 « phre , et j'espère que , moyennant ces pré-
 « cautions , tout ira bien.... Au nom de Dieu ,
 « Monsieur , n'allez pas perdre la tête ; ne
 « m'abandonnez pas pendant ma crise , je se-
 « rais perdue. Puis s'adressant à mademoi-

« selle sa sœur : Je vous ferai bien de la
 « peine, ma sœur, mais vous m'êtes absolu-
 « ment nécessaire, il m'est impossible de me
 « passer de vous ».

Après s'être effrayée et rassurée successivement et à différentes reprises sur sa crise du 23, a demandé d'être réveillée. Ces deux séances se sont passées en présence des personnes qui soupaient chez M. L..., M. et madame A..., M., madame et mademoiselle L.... la cadette. M. B.... a été présent à la séance de l'avant-souper.

Le 22, mademoiselle L.... vint au traitement à neuf heures du matin, me dit en arrivant qu'elle était parfaitement contente de l'effet de ses deux lavemens, qui l'avaient débarrassée de matières qui paraissaient moitié bile et moitié glaires. A peine entrée dans l'état magnétique, elle me dit que les lavemens avaient entraîné l'humeur qu'elle avait aperçue hier, et que l'infusion qu'elle allait prendre acheverait de nettoyer, a conversé fort gaiement avec différentes personnes, entr'autres avec mon frère le chevalier D....

Après dîner, est arrivée au traitement avec un grand mal de tête qu'elle a eu le reste de la journée ; m'a dit, pendant sa crise magné-

tique , que c'était un avant-coureur du mal affreux qu'elle ressentirait demain à la tête pendant un quart-d'heure ; m'a recommandé d'aller exactement la magnétiser à neuf heures du matin ; m'a répété qu'elle serait somnambule pendant vingt minutes avec assez de tranquillité ; qu'ensuite le mal d'estomac commencerait , mais qu'elle pourrait encore , malgré de grandes douleurs, rester dans l'état magnétique pendant douze minutes , et que pendant ce temps-là on lui donnerait de l'infusion préparée par mademoiselle sa sœur, pour juger si elle était faite comme elle l'avait indiqué, et voir en même temps l'effet qu'elle produirait pour calmer ses douleurs d'estomac.

A dix heures et demie du soir, a été endormie chez une dame de ses amies, chez qui j'avais soupé avec elle. A peine dans l'état magnétique, s'est effrayée de voir encore de la matière s'amasser près du nombril. « Il faut absolument, a-t-elle dit vivement, que je prenne demain matin une médecine. « Après quelques minutes de réflexion, a dit avec vivacité : Il est inutile d'évacuer cette humeur avant ma crise de demain 23. J'ai besoin de toutes mes forces pour pouvoir

« résister à la violence du mal qui m'attend ;
 « d'ailleurs , je verrai beaucoup mieux après
 « où en seront les progrès de cette humeur,
 « et j'indiquerai plus sûrement les moyens
 « de les arrêter. »

A parlé avec des signes de terreur de ce qu'elle devait endurer le lendemain. « N'allez pas perdre la tête , m'a-t-elle répété plusieurs fois ; je souffrirai horriblement. » Ensuite m'a prié de l'avertir d'ôter son camphre en se couchant, et de lui ouvrir les yeux.

Le 23 , m'étant rendu chez mademoiselle L...., un peu avant neuf heures , je l'ai magnétisée à neuf heures précises ; un instant après elle est entrée dans l'état magnétique ; de la tranquillité pendant vingt minutes ; la crise a commencé à la vingt-unième minute par un violent mal d'estomac ; elle est restée encore douze minutes en somnambule, chose convenue la veille pour voir l'effet de l'infusion ordonnée , qu'elle a trouvée faite avec exactitude ; a demandé à être réveillée : en ouvrant les yeux , est effrayée de sa crise de l'estomac , comme celle qu'elle redoute le plus (1) ; a hu souvent de l'infusion , et a dit

(1) Mademoiselle L..... a eu trois fois dans sa vie des

en être infiniment soulagée; la neuvième minute après son réveil, la crise dans la tête s'est jointe aux douleurs de l'estomac, et a duré un quart-d'heure; ensuite la faiblesse ou le spasme, annoncé de vingt-deux minutes, passé dans l'état de somnambule, suivant sa demande. Au réveil, on a appliqué sur l'estomac le cataplasme, qui a diminué sensiblement les douleurs. La crise de l'estomac a existé seule pendant quatorze minutes; ensuite est arrivée la crise de la matrice qui a duré un quart-d'heure, puis une seconde faiblesse de vingt-deux minutes, pendant laquelle elle a demandé à être mise sur son lit: elle a été endormie comme pendant la première. Au réveil, est survenue une crise générale qui a commencé par les jambes, ensuite les bras, puis a gagné toutes les parties du corps, avec battement convulsif dans les yeux; repos de sept minutes (1). Alors est survenu un nouveau

crises à peu près semblables, mais beaucoup moins longues, et qui chaque fois l'ont mise à deux doigts du tombeau.

(1) Pendant les repos même la crise de l'estomac n'a pas cessé, mais a été moins violente.

tremblement dans les bras ; ensuite la langue comme paralysée, provenant de la tension des nerfs du cou. Après, a succédé un délire de vingt minutes, pendant lequel elle a demandé à mademoiselle sa sœur de l'eau-de-vie, puis de l'eau fraîche : elle a répété plus de quarante fois de suite sans interruption, *donnez-moi de l'eau fraîche*. Après le délire, sept minutes de repos, ensuite mal au cœur, et envie de vomir, puis un rire convulsif de six minutes, et la toux convulsive de quatre minutes, puis un repos de sept minutes ; un tremblement l'a reprise dans les jambes, s'est communiqué à tout le corps, a duré six minutes, et a été suivi d'un mal au cœur, qui a précédé la troisième faiblesse, laquelle a commencé à onze heures trente-deux minutes, au lieu de midi, comme il était annoncé (1). Cette troisième faiblesse a duré le même temps que les précédentes, et s'est passée de même dans l'état de somnambulisme. Au réveil, les trois crises réunies de la tête, de l'estomac et de la matrice ont recommencé

(1) L'excellent effet de l'infusion et du cataplasme avancé la troisième faiblesse d'environ une demi-heure, ce qui a diminué d'autant de temps les grandes douleurs.

toutes à la fois de la manière la plus violente, et ont arraché à la malade les cris les plus aigus : cette crise, heureusement, n'a duré que cinq minutes ; enfin, la quatrième et dernière faiblesse, qui a duré vingt-deux minutes, et s'est passée exactement comme les trois précédentes. Au réveil, la crise est allée en diminuant jusqu'à une heure et demie précise : alors mademoiselle L..... n'a plus éprouvé aucune douleur, il ne lui est resté que beaucoup de faiblesse.

Pendant le dernier sommeil, la malade m'a recommandé expressément de l'engager à se coucher à une heure et demie, en prenant toutes les précautions possibles pour l'empêcher de prendre du froid, « parce que, m'a-t-elle
« ajouté, les pores étant ouverts par un effet
« de la violence de la crise, je serais suscep-
« tible de la plus légère impression de l'air,
« au point d'être chargée de rhumatismes le
« reste de ma vie..... Je dînerai de bon ap-
« pétit, et comme à l'ordinaire. »

Après dîner, elle était d'un bien-être, d'une gaieté extrême ; elle a reçu plusieurs visites, et beaucoup parlé avec plusieurs de ses amis ou connaissances, et peut-être trop pour son état.

A quatre heures après midi, après avoir mis mademoiselle L.... en crise magnétique, elle m'a dit que tout allait au-delà de ses espérances, que sa crise avait opéré chez elle la révolution la plus avantageuse ; m'a témoigné en même temps un véritable chagrin de ne plus être somnambule par la suite, regardant comme un grand malheur de n'avoir pas cette ressource pour sa santé. A cinq heures et demie, m'a demandé de sortir de l'état magnétique : elle y est rentrée à huit heures, et m'a parlé alors de sa crise, qui l'a fort agitée. « Monsieur, m'a-t-elle dit, je
 « crains une inflammation dans la poitrine ;
 « depuis six heures du soir, la chaleur de
 « mon sang est augmentée de trois degrés.
 « Il est nécessaire de commencer, après de-
 « main, les bains et le petit-lait, et d'inter-
 « rompre les bouillons d'écrevisses et de
 « sauge, qui m'échaufferaient trop dans ce
 « moment, mais que je continuerai encore
 « pendant quinze jours après mes bains finis ;
 « ils me sont nécessaires pour achever de pu-
 « rifier le sang..... Ne vous affectez point de
 « ce que je viens de vous dire, il faut abso-
 « lument que je vous fasse part de tout ce
 « que je pressens relativement à ma santé ;

« j'espère que la nuit pourra me calmer, et
 « que demain, le matin, j'aurai de meilleures
 « nouvelles à vous apprendre. Je désire, de-
 « main le matin, avoir une conversation avec
 « le docteur M.... sur ma situation..... Sou-
 « venez-vous qu'il y a six jours que je vous
 « ai parlé de mes craintes au sujet de cette
 « inflammation de poitrine, que je redoutais
 « à la suite de ma crise. » (Je m'en suis rap-
 pelé alors très - parfaitement, mais j'avais
 oublié d'en tenir note sur mon journal.)

Le 24 mai, mademoiselle L.... voulut venir
 dans la salle de mon traitement, entra dans
 l'état magnétique à neuf heures et un quart
 du matin. Après avoir réfléchi pendant plu-
 sieurs minutes, a dit avec un air d'inquié-
 tude : « Il est très-possible qu'il survienne,
 « d'ici à trois jours, une inflammation dans
 « la poitrine ; si les bains, le petit-lait et
 « d'autres adoucissans ne peuvent prévenir
 « cette inflammation, elle s'annoncera di-
 « manche matin par une fièvre violente. » Et
 s'adressant à M. M.... : « Vous voudrez bien,
 « Monsieur, me voir tous les jours d'ici à ce
 « temps-là ; si la fièvre survient, il faudra,
 « sans perdre de temps, faire deux légères
 « saignées à six heures d'intervalle ; me

« donner, de quart d'heure en quart d'heure,
« la boisson suivante : une bonne poignée d'a-
« voine qu'on mettra bouillir dans une pinte
« d'eau jusqu'à ce qu'elle soit crevée , passer
« cette eau dans un linge , et y faire infuser
« une bonne poignée de fleurs d'althéa ; pres-
« dre cette infusion avec un peu de sirop de
« guimauve. De trois heures en trois heures,
« il faudra me donner un bouillon ordinaire ,
« coupé avec un tiers d'eau : au surplus ,
« Monsieur, je m'en rapporte entièrement à
« vos connaissances ; mais je vous prévient
« qu'il sera nécessaire d'employer, dans les
« quatre premiers jours, les moyens curatifs
« que vous jugerez convenir ; le cinquième
« jour ils seraient inutiles , le mal aurait fait
« trop de progrès. Je vous laisse le maître
« d'appeler quel médecin vous jugerez à pro-
« pos pour votre satisfaction particulière ,
« et de prendre toutes les précautions jugées
« convenables, pour qu'un malheureux acci-
« dent ne soit point imputé au magnétisme ,
« sans le secours duquel je serais morte in-
« dubitablement dans dix-huit mois, et dans
« des convulsions affreuses, comme je l'ai
« expliqué précédemment. L'effervescence de
« mon sang est une suite de ma crise, et un

« effet des remèdes qui ont purifié ce sang ;
 « mais , sans cette crise et sans ces remèdes ,
 « je ne pouvais guérir..... Il ne faut pas me
 « faire sortir de l'état magnétique avant huit
 « heures du soir, parce que à six heures se
 « fera la révolution des vingt-quatre heures ,
 « et je jugerai alors avec sûreté des effets
 « en bien ou en mal qui doivent suivre cette
 « effervescence de mon sang. »

A onze heures , elle a demandé dans une cuillerée de lait frais quatre gouttes de sirop de guimauve , a dit que cela lui adoucissait la poitrine , et en a pris ainsi six cuillerées de dix minutes en dix minutes. Le reste de la journée , a bu souvent de l'eau magnétisée , coupée avec deux cuillerées de lait pour un verre. Elle a diné avec moi dans l'état de somnambule , avec du veau froid et de la salade faite avec peu de vinaigre et sans poivre , comme elle l'avait demandé. Elle s'est ordonné de commencer demain ses bains , à sept heures du matin , de les prendre au vingt-cinquième degré , et d'y rester cinq quarts d'heure ; le reste de la soirée , elle s'est beaucoup occupée de son état de santé présent et futur , a prescrit avec le plus grand détail divers remèdes , comme bains , petit-lait , purga-

tifs, lavemens, etc. D'ici à la fin de juin, indiquant les jours, les heures et les changemens à faire suivant les événemens dont elle prévoyait la possibilité ; s'est indiqué un régime à suivre, et plusieurs choses à éviter (1), non seulement pour cette époque, mais encore pour le reste de sa vie, avec beaucoup de discernement et la plus grande sagacité. Elle a été souffrante et languissante une grande partie de cette après-dîner, elle a même eu des maux de cœur : mais six heures sonnaient à peine lorsque, nous tendant la main avec un air de sécurité et de contentement, elle nous a dit à MM. le baron de C...., le docteur M...., le chevalier D.... et moi : « Mes amis, soyez tranquilles, tout ira
 « bien ; l'événement sinistre que je craignais
 « n'aura pas lieu ; la révolution se fait, en ce
 « moment, elle se fait en bien, et se mani-
 « feste par une transpiration générale et
 « abondante, tandis que j'avais, il n'y a qu'un
 « moment, les extrémités glacées (ce qu'elle
 « nous a prouvé en nous faisant toucher ses

(1) Entr'autres le café à la crème, que mademoiselle L.... aime beaucoup et dont elle faisait ci-devant un usage habituel.

« mains). Je réponds de tout à présent, « pourvu que je suive exactement tout ce « que j'ai prescrit »..... Elle a indiqué ensuite quelques changemens à faire au bouillon d'écrevisses, qu'elle doit prendre plus faible et moins long-temps.

Dans cette journée, elle a donné des preuves d'une clairvoyance par le plexus solaire, bien rare même parmi les meilleurs somnambulistés, et elle est convenue qu'elle avait dissimulé souvent sa clairvoyance dans ses sommeils précédens, redoutant les expériences et les questions indiscrettes des curieux, et voulant s'occuper de son état présent et futur, sachant que ce jour était celui de son dernier sommeil.

Elle a soupé comme elle avait dîné, et a désiré passer la nuit dans l'état magnétique et prendre son premier bain, dans cet état, pour voir l'effet qu'il doit faire sur son sang. A onze heures elle a été reconduite chez elle par M. et madame A....., le chevalier D.... et moi, et s'est couchée à son ordinaire.

Le jeudi 25 mai, je me suis rendu à sept heures chez mademoiselle L....., que j'ai trouvée dans l'état magnétique: elle m'a dit s'être occupée, toute la nuit, à chercher un

moyen qui pût la rendre encore somnambule pendant sa convalescence, mais que c'était une chose impossible; ce qui lui fait beaucoup de peine. Elle s'est mise dans son bain à sept heures et demie, y a resté cinq quarts d'heure, prescrivant tout ce qu'elle devait prendre et faire pour ce moment et pour les jours suivans.

Elle s'est plainte d'une douleur de rhumatisme dans le bras droit, pour l'avoir tenu trop long-temps hors du lit, le 23, après sa grande crise, et s'est ordonné, pour la soulager, des frictions avec de l'eau de Cologne et de la flanelle. Ensuite, après un assez long temps de réflexion, elle m'a dit: Monsieur, écrivez, je vous prie, et elle a dicté ce qui suit: « Ma convalescence sera longue, même
 « douloureuse, et demande les plus grands
 « ménagemens; mais en suivant exactement
 « les remèdes prescrits, la guérison est cer-
 « taine; c'est-à-dire, l'humeur qui me tour-
 « mentait sera entièrement détruite, et les
 « crises nerveuses entièrement dans l'oubli,
 « à moins d'une frayeur considérable: ce qui
 « les renouvellerait pour le moment seule-
 « ment. Je ne serai point exempte de tous les
 « petits malaises que la faiblesse de ma cons-

« titution seule peut produire ; mais ce que
 « j'atteste , c'est que l'humeur que je redou-
 « tais et dont j'ai détaillé les suites funestes ,
 « est entièrement dissipée. Je dois ce bon-
 « heur au magnétisme , à la clairvoyance de
 « ma chère Thérèse et aux soins assidus et
 « précieux de M. M....., pour lequel ma
 « reconnaissance ne connaît pas d'expres-
 « sion ».

Elle a cessé de dicter pour me dire avec le
 ton de la gaieté et du contentement : « Mon-
 « sieur , le bain me fait un bien infini ; il a
 « déjà diminué d'un degré et demi la chaleur
 « de mon sang ; je prévois qu'après demain
 « il diminuera encore d'un degré et demi ,
 « de sorte qu'il sera au point où il était avant
 « l'effervescence qui a commencé le 23 à six
 « heures du soir. »

Elle m'a ensuite, ainsi que dans le reste de
 la journée, prescrit certains remèdes, cer-
 taines précautions à suivre et choses à éviter,
 tant d'ici au 27 juin, époque où elle doit ces-
 ser tout remède, que pour le reste de sa vie ;
 elle a confirmé ce qu'elle m'avait déjà dit,
 qu'elle ne serait jamais susceptible de l'état
 de somnambulisme, à moins qu'elle ne soit
 attaquée d'une maladie sérieuse, dont la

durée fût au moins de trois mois , encore faudrait-il , dans ce cas , beaucoup de temps pour que le magnétisme la rendît somnambule.

Au sortir du bain elle a désiré venir dans la salle du traitement , qui est très à portée de chez elle , a dîné avec moi comme la veille ; elle m'a répété tous ses regrets de n'être plus susceptible de l'état où elle était , état de bonheur et de plaisir , où elle envisageait les objets sous une face bien différente qu'elle ne faisait étant dans l'état habituel , mais qu'elle désirerait bien les voir toujours de même. Elle m'a dit qu'elle regardait le repas qu'elle faisait avec moi comme celui qu'on ferait avec un véritable ami qui va partir pour un long voyage et qu'on n'espère plus de revoir , elle m'a fait les adieux les plus touchans , les larmes aux yeux ; et sur ce que je lui ai dit que nous ne nous quitterions point , que nous nous verrions souvent , elle a répété plusieurs fois : « O dieu ! quelle différence ! dans l'état de veille , je ne vous vois
« point de la même manière , et en quittant
« mon état actuel , je vais perdre un bon
« ami. »

A diverses reprises , dans l'après-dîner ,

elle a témoigné ses regrets de sortir de l'état de somnambule et de le quitter pour la dernière fois. Je lui ai proposé de souper encore avec moi dans le même état, ce qu'elle a refusé, quoiqu'elle le désirât beaucoup, disant qu'elle ne prenait pas assez d'exercice dans cet état et que cela l'échauffait trop. Vers les quatre heures et demie, elle m'a fait encore ses adieux, comme si elle ne devait jamais me revoir, toujours les larmes aux yeux; en a encore chargé mon frère le chevalier, et de me parler de sa reconnaissance, pendant un moment que je l'ai laissée seule avec lui. Enfin, à cinq heures et un quart, après l'avoir priée d'essuyer ses larmes, qui l'étonneraient à son réveil, n'en sachant pas la cause, je l'ai fait sortir de l'état magnétique où elle était depuis la veille à neuf heures et un quart du matin, et vraisemblablement pour la dernière fois de sa vie. Elle a été fort étonnée d'abord de se trouver en bonnet de nuit, ensuite de me voir sans être coiffé; elle croyait être au mercredi et non au jeudi. Petit à petit et avec ménagement je l'ai mise au fait de ce qui s'était passé depuis trente-deux heures qu'avait duré son sommeil magnétique.

J'ai oublié de dire qu'avant son réveil mademoiselle L... a eu une longue conversation avec Thérèse , qui était aussi somnambule : elle lui a bien expliqué ce qu'elle voyait dans son intérieur ; et d'ici au 27 juin , époque où elle doit finir ses remèdes , Thérèse la verra souvent , et , par là jugeant des effets , sera à même de la diriger et de lui faire prendre à temps ses bains , le petit-lait , deux purgatifs et son bouillon de sauge et d'écrevisses qu'elle s'est ordonné encore pour quinze jours après les bains , etc.

Le même soir , vers les dix heures , j'ai essayé de la magnétiser ; j'ai fait tout mon possible pour l'endormir , mais sans aucun succès.

Pendant cette séance qui a duré trente-deux heures , et pendant quelques-unes des précédentes , mademoiselle L... a été très-clairvoyante , excepté pour voir l'intérieur d'aucun autre malade , ayant annoncé depuis long-temps qu'elle n'en serait jamais susceptible. Elle a eu avec plusieurs de ses amis et amies des conversations particulières , et à quelques-uns a prouvé la clairvoyance de son état à des distances éloignées. Ce qui la rendait infiniment intéressante , c'était sur-tout

sa facilité à bien s'exprimer et à rendre ses idées avec clarté et précision. A toutes les demandes qu'on lui faisait elle répondait souvent avec beaucoup de réflexion et toujours avec beaucoup de justesse et de sagacité; elle a même écrit plusieurs fois et très-lisiblement.

Nous allons rapporter quelques-unes de ses réponses, à cause de l'utilité dont elles peuvent être : nous en taisons d'autres qui tiennent à un ordre de choses si supérieures, qu'en les rapportant simplement et sans vouloir forcer la croyance de personne, on pourrait encore passer pour ridicule.

Mademoiselle L.... interrogée sur les effets du magnétisme et sur son état de somnambulisme, a toujours répondu que le magnétisme était un bienfait du Tout-Puissant, pour lequel l'homme lui devait de nouvelles actions de grâce. Lorsqu'on la poussait de questions sur cette matière et sur d'autres, elle a répondu plus d'une fois : « Celui qui permet que je « voie telle chose ou que je vous fasse telle « réponse, ne me permet pas que je porte « ma vue plus loin, et nous devons devant « lui nous humilier et nous soumettre. »

Interrogée sur ce qu'elle pensait de l'effet

des arbres dans le magnétisme , a répondu que rien n'était plus efficace pour hâter dans un malade l'état de somnambulisme , et que pour elle , par exemple , en supposant qu'il lui fallût vingt-deux jours du magnétisme ordinaire pour devenir somnambule , il ne lui faudrait que neuf jours pour le devenir , si elle était magnétisée sous un ou plusieurs arbres bien choisis et bien magnétisés. Elle a conseillé de choisir les arbres les plus élevés , et a applaudi aux idées de M. Mesmer , qui veut qu'on préfère les arbres à bois dur et dont les feuilles ou pointes sont le plus multipliées , et qu'on proportionne l'âge de l'arbre à celui du malade : les arbres les plus forts et dans toute leur vigueur , convenant mieux au moyen âge , et les jeunes arbres à l'enfance , ainsi que la vieillesse qui retourne vers l'enfance.

Parlant un jour de l'état de santé de M. son père (1), elle nous dit qu'elle le voyait comme

(1) Le même jour, mademoiselle L... était très-occupée de M. son père, qui était malade ; elle s'affligeait de n'avoir pas la clairvoyance de Thérèse ; elle pleura même amèrement de ce qu'elle ne pouvait, étant en crise magnétique, donner des secours à un père dont l'état de santé l'inquié-

s'il était à côté d'elle et qu'elle le verrait de même à cent lieues de lui ; que, dans son état, on concevait facilement les relations et l'influence que conserve, à de très-grandes distances, un magnétiseur sur son malade, lorsque celui-ci est fort sensible; et que personne ne devait en douter.

On lui parlait une autre fois du délire qu'elle éprouva et qui fit partie de sa crise du 23. « Grand dieu ! dit - elle , quelle différence entre cet état d'imbécillité et celui de sagacité et de clairvoyance du somnambulisme ! et c'est le même individu qui , dans un espace de temps très-court , est capable de deux états aussi différens ! Que l'homme est petit et qu'il est grand ! »

Elle répétait souvent que tout ce qui flatte et séduit les hommes était bien peu de chose aux yeux d'un somnambule , et que dans cet état on voyait la futilité des grandeurs humaines. Le chevalier D...., un jour que dans une conversation familière on venait de parler de coquetterie , lui dit qu'il serait curieux de savoir si l'esprit de coquetterie ou

tait dans l'état habituel , comme dans l'état de somnambule.

le désir de plaire , qu'on croit habituel et inhérent chez les femmes , subsistait encore chez elle dans l'état de somnambulisme : elle lui répondit très-sérieusement : « Monsieur ,
 « ce que je vais vous dire n'est pas très-hon-
 « nête ; mais si vous pouviez concevoir à
 « quelle distance les hommes sont de tout
 « vrai somnambule , vous ne seriez pas tenté
 « de croire que nous puissions conserver ,
 « dans cet état , ni coquetterie , ni même dé-
 « sir de plaire à qui que ce soit , si ce n'est à
 « nos véritables amis , que nous connaissons
 « bien et que nous savons bien mieux appré-
 « cier que dans l'état ordinaire , etc., etc. »

Mademoiselle L.... a observé avec une exactitude scrupuleuse le régime qu'elle s'est prescrit pendant ses derniers sommeils magnétiques , et du 26 mai jusqu'au 28 juin , temps de sa convalescence , n'a point été exempte de douleurs ; elle en a ressenti successivement dans différentes parties du corps , notamment à la tête et à l'estomac ; mais en même temps a recouvré le sommeil et l'appétit qui , depuis vingt ans , étaient très-impairfaits. Sa santé est aussi bonne actuellement qu'elle peut l'espérer avec une constitution faible.

Du discernement et même de la finesse d'es-

prit qu'on ne peut refuser à mademoiselle L...,
ne l'empêchent pas d'attribuer sa guérison au
magnétisme, dût-elle être accusée de la plus
aveugle crédulité.

Je certifie que tous les faits détaillés dans le présent
journal sont conformes à la plus exacte vérité. Fait à
Besançon, ce quinze juillet mil sept cent quatre-vingt-six.

Signé MASSON D'AUTUME,
capitaine d'artillerie.

CHAPITRE XI.

De la vision que les somnambules magnétiques ont ou peuvent acquérir des maux des autres malades.

DE tous les faits magnétiques, le plus inexplicable, et sur-tout le moins concevable, est sans contredit celui de la vision que les malades, dans l'état de somnambulisme parfait, ont des maux de leurs semblables, et de la connaissance qu'ils ont des remèdes et des moyens utiles et nécessaires à leur guérison.

Les phénomènes de l'électricité nous donnent bien l'idée de l'isolément des somnambules; les phénomènes de l'aimant, celle de leur plus ou moins grande mobilité magnétique; l'instinct des animaux, quoiqu'inexplicable sans doute, nous peut faire croire encore à la possibilité d'un instinct semblable dans l'homme, plus à découvert, et apparemment plus développé dans l'état de somnambulisme.

Mais il n'est aucun phénomène connu,

auquel on puisse assimiler la faculté qu'ont les somnambules d'apercevoir des maux, de connaître des remèdes, et de pressentir des événemens à venir, étrangers à leur propre individualité : ce fait est pourtant aussi réel, aussi positif que toutes les autres manifestations déjà reconnues du somnambulisme ; j'ajouterai plus, qu'il n'est pas, ou du moins qu'il est fort peu de bons et parfaits somnambules qui ne jouissent de l'usage de cette faculté ou qui ne puissent l'acquérir.

Il est cependant une différence à faire entre la vision que les somnambules ont de leurs maux, et celle qu'ils ont des maux des autres : c'est que la première étant *en eux-mêmes* le résultat spontané des développemens de leur sens intérieur, sera toujours claire, précise et assurée, tandis que la seconde s'effectuant *hors d'eux*, peut souvent être entravée ou obscurcie par l'influence des idées, des désirs et des volontés des questionneurs malades ou autres, avec lesquels ils entrent en relation passagère.

Le précepte de la nécessité de s'abstraire entièrement, lorsque l'on questionne un somnambule sur ses propres maux, de tout ce qu'on aurait pu d'avance en penser ou pré-

sumer, est donc d'une observance plus rigoureuse encore à l'égard des somnambules consultant sur les maux des autres; car ce n'est pas seulement dans ce cas leur clairvoyance dont on peut troubler la lucidité, mais c'est de plus leur attention à la chose ou l'objet qu'ils cherchent ou qu'ils examinent, que l'on risquera toujours, par ses doutes ou ses objections, de déranger ou de distraire.

La conduite à tenir envers les somnambules ne doit point différer au reste, et je ne saurais trop le répéter, de celle que nous tenons dans la société envers tous les êtres avec lesquels nous nous trouvons journellement en rapport. De même que je n'ai point été chercher ma blanchisseuse ni mon jardinier pour leur demander à quelle classe ou à quelle famille de végétaux appartenait la *chali*, parce que je n'aurais pris nulle confiance dans ce qu'ils m'auraient répondu; tandis que, d'après l'extrême conviction que j'ai des connaissances botaniques très-étendues de M. du Petit-Thouars, je crois fermement, sur son assertion, que cette herbe est une espèce de *camomille*: de même tout homme raisonnable et sensé ne doit point questionner un somnambule, s'il s'est d'avance persuadé qu'il ne

peut en obtenir que des sottises ou des rêveries ; ou , lorsqu'il le consulte , il doit s'être tellement convaincu de la réalité de ses lumières , qu'il n'ait plus qu'à en adopter avec simplicité les révélations .

C'est à cette disposition habituelle de mon esprit que j'appelle simplicité , laquelle me porte à ne jamais ni croire aveuglément , ni à ne jamais nier d'avance affirmativement la réalité des choses ou des faits qui me sont nouvellement présentés , que je dois , j'ose le dire , l'avantage d'avoir examiné sans préjugé ni prévention les phénomènes du magnétisme animal . Je ne sais ni ne comprends certainement pas plus aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans comment je rends , en le touchant , un malade somnambule ; mais enfin , puisque ce phénomène , sous ma main , se renouvelle sans cesse , il faut bien que mon esprit s'habitue à en admettre la réalité ; comme ensuite je ne puis reconnaître d'autre cause aux effets que je produis , que le sentiment de compassion , d'humanité qui m'anime , et la volonté que j'ai d'en porter l'impression sur les malades que je touche , ma raison me dit qu'elle n'a nullement besoin de se mêler d'une opération qui n'est point

de son ressort. Ne me considérant donc que comme une machine à mouvement, totalement passive de l'espèce d'effet qu'elle produit, il ne me vient jamais dans l'idée de chercher davantage à m'expliquer le mécanisme de l'action de ma pensée dans les phénomènes magnétiques que je produis, que je ne cherche à me rendre raison de ce que ma jambe se lève quand je veux marcher, ou de ce que mes doigts me serrent le nez quand je me mouche. Ma pensée donc et mon imagination toujours en repos lorsque je magnétise, ne pouvant jamais influencer le sens intérieur si magnétiquement mobile de mes somnambules, il en résulte nécessairement qu'en prévoyant et ne préjugant jamais rien de ce qu'ils peuvent voir, sentir ou pressentir, tout ce qu'ils me disent et me révèlent n'est et ne peut jamais être que l'expression fidèle de leurs pures et nettes aperceptions.

C'est en raison de cette passivité morale de mon esprit en magnétisant, que le premier somnambule magnétique que j'ai obtenu à Buzancy (1) (dans le temps où je ne me

(1) *Victor*: voyez mes lettres à son sujet dans mes premiers *Mémoires* de 1784.

doutais seulement pas qu'il y eût de semblables somnambules) , m'a appris que les verges de fer, l'observation des pôles, les gestes, les attouchemens d'une façon plutôt que d'une autre, etc., et toutes les formules et les accessoires enfin des baquets mesmé-riens étaient non pas inutiles, mais nullement nécessaires à l'acte magnétique, et que ma volonté en était le seul et unique agent.

Ce sont ces premiers somnambules, exempts de toute espèce d'influence quelconque de ma part, qui m'ont de même appris qu'une de leurs plus étonnantes et admirables facultés était d'apercevoir la cause de leurs maux, de connaître les remèdes à y appliquer, d'en pressentir les crises, et d'en pouvoir enfin annoncer le retour, ainsi que leur entière cessation, à des jours et à des époques fixes, quelquefois très-éloignées (1). Quels sont, je le demande, les théories, les systèmes, les combinaisons de l'esprit ou de l'imagination qui eussent pu faire connaître de tels mystères à la raison humaine? et lorsque, pour les découvrir, je n'ai eu d'autre

(1) Voyez, même Mémoire de 1784, les traitemens magnétiques des nommés *Joli* et *Violet*.

mérite que celui d'écouter tout simplement ceux qui seuls me les pouvaient révéler ; ne suis-je pas autorisé par mon exemple, à conseiller la même confiance et la même simplicité à tous ceux qui voudront obtenir des somnambules naturels ou magnétiques les mêmes résultats que moi ?

Cette confiance, que je conseille et que je recommande de prendre dans les somnambules que l'on voudra consulter, ne doit, au reste, avoir lieu qu'après s'être bien assuré de la clarté de leurs lumières et de la netteté de leurs perceptions.

Outre toutes les informations dont j'ai déjà parlé, savoir : 1°. s'ils sont isolés, concentrés et magnétiques ; 2°. s'ils sont malades eux-mêmes, et si, comme tels, ils ont donné et donnent journellement, sur leur propre compte, des preuves de leur lucidité ; je conseillerais donc encore, vu le danger des erreurs et des abus qui se peuvent toujours glisser dans la pratique des meilleures choses, d'éviter, autant que possible, de consulter des somnambules qui se feraient payer de leurs consultations. Un malade doit se trouver assez heureux de guérir, sans qu'il soit besoin de lui procurer d'autre satisfaction ;

et dès-lors qu'il ne peut être en somnambulisme parfait qu'autant qu'il ignore autant être dans cet état, que nous ignorons être endormis lorsque nous nous livrons sans réserve à toutes les illusions de nos rêves; médecins, magnétiseurs et malades ne sauraient trop se persuader que tout ce qui ramène un somnambule magnétique aux idées ou aux intérêts de son état de veille, ne peut que nuire à la pureté de ses perceptions.

CHAPITRE XII.

Deux faits magnétiques dont le premier offre l'exemple d'un prompt développement des facultés somnambuliques ; l'autre , de l'inertie , dans quelques somnambules , de ces mêmes facultés.

PREMIER FAIT.

FRANÇOISE Deschamps , jeune femme de vingt-quatre à ving-cinq ans , avait fait une couche malheureuse et forcée d'un enfant mort , au mois de septembre 1808. M. Tierce , chirurgien de Soissons , l'avait parfaitement bien accouchée. Depuis lors , cette jeune femme ne s'était pas bien portée : ce qui la faisait le plus souffrir et l'empêchait de se reposer , étaient sur-tout des douleurs et des picotemens continuels dans tous les membres , mais particulièrement dans les seins.

Le premier jour que je la touchai , j'augmentai considérablement ses douleurs habituelles , et je cessai même de la magnétiser , dans la crainte de la voir se trouver mal.

Le second jour, les douleurs que je lui occasionai furent moindres, et, tout en les calmant, je lui fis fermer les yeux et entrer dans l'état magnétique. A ma question voyez-vous votre mal ? elle répondit :

R. Oui, Monsieur, c'est le lait seul qui me cause toutes mes douleurs.

D. N'avez-vous point été blessée dans votre couche dernière, etc. ?

R. Non, j'ai été très-bien accouchée ; j'ai beaucoup d'obligation à avoir à M. Tierce. Ce n'est que le lait qui me rend malade.

D. Savez-vous ce qu'il vous faut faire pour vous guérir ?

R. Me toucher, comme vous faites, et après demain une médecine.

D. Pourquoi ne vous ai-je pas mise hier dans l'état où vous êtes ?

R. Je souffrais trop, c'était impossible : vous m'auriez fait perdre la respiration si vous eussiez continué.

D. Serez-vous long-temps malade ?

R. Trois jours.

D. Quand prendrez-vous médecine ?

R. Après demain.

D. Pouvez-vous l'ordonner vous-même ?

R. Oui. Deux gros de follicule, un demi-

gros sel de glauber (c'est pour le lait, cela, ajouta-t-elle bien doucement), et une demi-once de manne (ça, c'est pour adoucir, dit-elle de même).

Les trois petites demi-heures passées dans l'état magnétique et la médecine prise, Françoise s'est très-bien portée, et je n'ai plus eu la puissance de lui faire le moindre effet (1).

Mais je ne raconte ces détails, fort peu étonnans aujourd'hui, par la raison qu'ils sont très-communs, que pour en venir à une particularité plus remarquable.

Madame Lefèvre, cette femme intéressante et si malade de dépôts périodiques dans la région des ovaires, et dont j'ai parlé au chapitre premier, était à Buzancy lors de la très-courte maladie de Françoise Deschamps. Ayant su que cette dernière était somnambule si clairvoyante pour elle-même, elle désira que je la lui laissasse consulter : c'était le dernier jour du somnambulisme de Françoise Deschamps. Les ayant donc fait asseoir à

(1) Cette jeune femme est accouchée très-heureusement d'un gros garçon qui se porte à merveille ainsi qu'elle, au mois d'octobre de cette année 1810.

côté l'une de l'autre, je fis à la somnambule cette question :

D. Puisque vous voyez si bien l'intérieur de votre corps, Françoise, ne pourriez-vous pas de même voir l'intérieur du corps d'une autre personne ?

R. Je n'en sais rien.

D. Voyez, Françoise, vous avez à côté de vous une dame à laquelle je m'intéresse beaucoup ; vous me ferez un grand plaisir, si vous le pouvez, de lui être utile.

Cette jeune femme tourne alors très-doucement la tête du côté de madame Lefèvre, et, sans la toucher, lui dit à l'instant :

D. Votre mal, à vous, Madamé, est dans les parties, cela va s'évader (sans aller) par les urines. Madame Lefèvre aussitôt s'empressa de lui demander :

D. Que faut-il que je fasse pour me guérir ?

R. Ce que vous faites.... le magnétisme.

D. Est-ce qu'il n'y aurait pas quelques remèdes à faire ?

R. Non, vous n'avez rien à prendre.

D. Je souffre pourtant bien, regardez donc.

R. Je le vois, mais vous n'avez pas besoin de drogues.... des bains seulement ; prenez-en trois ou quatre, cela aidera à couler.

D. Et croyez-vous que je guérisse ? Je souffre tant que je ne l'espère plus.

R. Vous guérirez.....

En finissant ces mots, ses yeux s'étaient ouverts, l'effet magnétique avait cessé, et cette jeune femme, rentrée dans son état naturel, n'avait plus ni l'idée ni le moindre souvenir de ce qu'elle venait de voir et de prononcer.

OBSERVATION.

Le fait que l'on vient de lire est la preuve de ce que j'ai avancé dans le chapitre précédent, savoir : que tout somnambule qui voit la cause de ses maux et qui peut en pressentir le terme, a presque toujours la faculté de voir également les maux, et de prononcer sciemment sur les moyens de guérir celui des autres. Dès la première fois que Françoise est entrée dans l'état magnétique et qu'elle a pu voir que, le troisième jour, elle serait guérie, de ce moment et dès le premier jour de son somnambulisme, elle eût été aussi apte à voir le siège du mal de madame Lefèvre, qu'après un mois d'habitude de cet état ; je pourrais même dire plus, c'est qu'en général

je crois les nouveaux somnambules , non pas plus clairvoyans , mais plus fermes et plus assurés dans leur clairvoyance que les anciens ; et la raison en est que cette clairvoyance n'étant chez eux ni le résultat d'une réflexion , ni celui d'un raisonnement , mais celui d'un tact et d'une sensation , il n'y a jamais à craindre qu'un nouveau somnambule , qui n'a et ne peut jamais avoir l'idée qu'il soit endormi , puisse avoir aucune réminiscence de son état de veille , et que jamais , par conséquent , aucun ménagement ni aucune considération puissent jamais influencer ou affaiblir ses claires et lucides perceptions.

SECOND FAIT.

Exemple d'une clairvoyance somnambulique inerte et dont un magnétiseur peut toujours opérer le plus ou moins grand développement.

Le domestique de madame de G....., nommé Morange , dont j'ai déjà parlé , était tombé , au mois de mars 1809 , en bas d'une voiture qu'il conduisait lui-même , et comme il avait perdu connaissance en tombant , il ne se ressouvenait ni ne pouvait rendre

compte de sa chute. Depuis lors cet homme souffrait beaucoup de son côté et avait de plus une plaie très-considérable sur l'os de la jambe. Deux ou trois jours après son accident, me trouvant à Soissons, madame de G..... me pria de le venir voir. Je ne l'eus pas touché trois minutes qu'il s'endormit comme il l'avait fait deux ans auparavant. Alors je le questionnai ainsi :

D. Voyez-vous votre mal, Morange ?

R. Oui.

D. Est-ce une côte enfoncée ou seulement contusionnée qui cause votre douleur au côté ?

R. Non, je n'ai pas de côte enfoncée, c'est une contusion qui ne sera rien.

D. Et votre jambe ?

R. Ah ! pour ma jambe, c'est différent ; cela est plus sérieux.

D. Comment cet accident-là vous est-il arrivé ?

R. Je n'en sais rien.

Madame de G..... alors me dit qu'en effet il ne savait ni n'avait pu dire au chirurgien comment il était tombé. Qu'il ne le sache pas dans son état naturel, lui répondis-je, cela ne m'étonne pas, mais dans l'état où

le voilà il doit le savoir et nous en instruire.

D. Allons , dis-je à Morange , en lui mettant la main sur le front , ne soyez pas si paresseux ; cherchez à savoir comment vous êtes tombé , ce qui vous est arrivé , et dites-nous le.... Eh bien ! le savez-vous ?

R. Oui , Monsieur.

D. Êtes-vous tombé sur une pierre ?

R. Non , il n'y avait pas de pierre ; c'est mon bras qui s'est trouvé sous mon corps en tombant et qui m'a fait mal au côté.

D. Et votre jambe , est-ce la roue de la voiture qui a passé dessus ?

R. Non , la roue n'a pas passé dessus ma jambe , mais il ne s'en est guère fallu , car c'est la bande de fer qui m'a écorché.

Il me dit ensuite que ce mal serait longtemps à se guérir , mais que le chirurgien qui le pensait était fort habile , qu'il le conduirait bien , et qu'il s'en rapportait à ses soins.

Un homme de la connaissance de madame de G.... , qui n'avait jamais vu d'expérience de magnétisme et qui venait d'entrer dans ce moment chez elle , m'ayant prié de le mettre en communication avec Morange , qu'il désirait consulter sur sa santé , je pris les mains de l'un et de l'autre , et dit au somnambule :

D. Voyez-vous qui je touche auprès de vous ?

R. Oui, c'est M. un tel. (Il dit son nom.)

D. Je désirerais que vous vous occupassiez de sa santé ?

R. Je ne m'occupe pas des autres, répondit-il vivement et même assez brusquement, je ne vois que pour moi.

D. Allons, lui dis-je, vous êtes aussi paresseux pour cela que vous l'avez été pour vous-même ; je suis sûr, Morange, que vous pouvez aussi bien voir le mal de Monsieur que le vôtre ?

R. Je ne veux pas m'en occuper, Monsieur, je ne pense qu'à moi.

J'aurais pu, je crois, l'obliger de me satisfaire sur ce point tout aussi facilement que sur la vision de sa chute ; mais comme je n'y voyais pas de nécessité, je n'insistai pas, et peu d'instans après je le remis dans son état naturel.

Ce fait m'en rappelle un autre du même genre, arrivé il y a une vingtaine d'années.

Une jeune femme d'Auchi-le-Château, petite ville à trois quarts de lieues de Buzancy, était venue au traitement de mon arbre ma-

gnétique. Sa cure avait duré près de trois semaines, et pendant tout ce temps cette femme, quoique d'un caractère aimable et doux dans son état naturel, s'était toujours opiniâtrément refusée à consulter en somnambulisme sur la maladie des autres. Lorsqu'elle fut à son dernier jour de sommeil magnétique, annoncé par elle, je lui dis : Vous serez guérie demain, Madame, et j'en suis charmé ; mais j'ai un reproche à vous faire, c'est de n'avoir été ni bonne ni complaisante ici pour personne.

R. J'aurais pu consulter tout aussi bien que les autres, Monsieur, me répondit-elle, mais c'est que je ne l'ai pas voulu.

D. Et pourquoi ne l'avez-vous pas voulu ?

R. C'est que cela aurait retardé ma guérison.

D. En ce cas, vous avez fort bien fait ; mais comment cela aurait-il pu vous faire mal ?

R. Il y a beaucoup de crises, Monsieur, (c'est ainsi que j'appelais alors les somnambules), me dit-elle, à qui cela ne fait rien de s'occuper des autres ; mais, moi, cela m'aurait dérangé de regarder dehors de moi : c'est pour cela que je ne l'ai pas voulu. J'avais

alors reçu cette instruction sans y attacher beaucoup d'importance, et je ne l'aurais probablement pas rapportée sans le fait précédent qui m'en a rappelé le souvenir. Cette particularité du refus que font certains somnambules de s'occuper des maux des autres, est cependant très-digne de remarque; j'ai eu souvent l'occasion d'en faire l'application à la fatigue des nerfs de leur tête qu'éprouvent presque toujours les somnambules lorsqu'on les force indiscrètement de consulter contre leur gré, ou d'obéir magnétiquement à des volontés incertaines et chancelantes (1); ce sera toujours, au reste, à la prudence et à la sagesse des magnétiseurs à juger du plus ou du moins d'empire qu'ils pourront exercer sur ces sortes de somnambules.

L'exposé du fait suivant indiquera de quelle manière on peut s'y prendre pour vaincre, dans un somnambule magnétique, l'inertie momentanée de ses aperceptions.

(1) Voyez quelles ont été les funestes suites d'une semblable indiscrétion à l'égard de ce pauvre *Victor*, dans sa gance chez madame de Montesson, *Supplément*, p. 225, première partie de mes *Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal*.

Morange , après s'être cru bien guéri , avait apparemment marché trop tôt sans observer les ménagemens nécessaires à sa situation ; peu à peu un abcès nouveau et beaucoup plus considérable que le premier , s'était reformé dans l'intérieur des chairs de la jambe , et le malade ne pouvait plus sortir de son lit. Madame de G.... , alors à sa maison de campagne près Buzancy , l'y avait fait transporter , et son chirurgien , M. François , venait de Soissons le voir et le panser journellement.

Etant un jour allé faire une visite à madame de G..... , elle me parla du nouvel accident de Morange , et m'engagea de le toucher , afin de savoir de lui-même des nouvelles positives de sa jambe. Sitôt qu'il fut dans l'état magnétique , sa première parole fut :

Ah ! ah ! M. François a eu raison , l'abcès de ma jambe ne sera pas long-temps à percer.

D. Est-ce que vous voyez quand il perçera ?

R. Oui , Monsieur , je le vois , et j'en suis même bien sûr ; ce sera cette nuit entre une et deux heures du matin.

D. Comment ce nouveau mal-là vous est-il

donc venu , car il me semble que vous aviez été guéri?

R. Dites qu'on l'a cru , mais je ne l'étais pas (1).

D. Vous vous serez foulé la jambe en marchant trop , peut-être ?

R. Cela a fait venir le dépôt plus tôt qu'il ne serait venu , et voilà tout ; car il se serait toujours formé , quand même j'aurais été longtemps sans marcher.

D. Et pourquoi cela ?

R. Parce que les chairs avaient été trop meurtries , pour se rétablir si vite.

Comme j'en étais là de ma conversation avec Morange , on annonça l'arrivée du chirurgien. Ne voulant pas le rendre témoin d'un phénomène à la réalité duquel il n'eut probablement pas cru , je priai madame de G..... de l'arrêter chez elle le temps nécessaire seulement à ce que le malade fût remis dans son état naturel , et, sitôt qu'il y fut , je le laissai seul avec le chirurgien. Peu d'instans après on vint nous dire la détermination de ce der-

(1) J'ai déjà dit que cet homme, très-doux et très-poli dans son état de veille , était extrêmement laconique et brusque dans le somnambulisme.

nier, d'opérer l'ouverture de l'abcès. Certain, comme je l'étais, de l'accomplissement de l'annonce de Morange, je vais aussitôt, autorisé de la permission de madame de G..., causer avec M. François, et je tâche de l'engager à différer son opération jusqu'au lendemain. Il est probable, lui dis-je, que le dépôt, au point de maturité où il est, ne sera pas long-temps à percer de lui-même; trop de précipitation, en pareil cas, peut être quelquefois dangereuse, etc. M. François me répond à cela qu'il ne lui est pas du tout prouvé que le dépôt soit au moment d'aboutir; quand même cela devrait arriver cette nuit, comme vous le croyez, Monsieur, m'ajouta-t-il, permettez-moi de vous dire que mon expérience et la connaissance que j'ai de mon art, ne m'en feraient pas moins insister sur la nécessité d'ouvrir prématurément un dépôt de cette nature, dont le séjour, plus il sera prolongé dans la jambe, au point de maturité où il est, ne pourrait qu'augmenter la flétrissure des chairs et en retarder la guérison. N'ayant à opposer à un aussi bon raisonnement que ma confiance au dire d'un somnambule auquel ce chirurgien n'aurait bien certainement attaché nulle im-

portance , je me contentai donc de le prier , au nom de madame de G...., de vouloir bien seulement suspendre jusqu'au lendemain son opération, et de l'assurer que, si le dépôt ne s'ouvrait pas dans la nuit , on le ferait prier de venir procéder dans la matinée à son ouverture. M. François qui, tout en palpant la jambe du malade pendant notre conversation , avait fait sortir un peu d'humeur et de sang du dépôt, n'en était que plus convaincu de la nécessité de l'ouvrir : ayant cru cependant devoir céder à mes instances , il n'insista pas davantage et se retira.

Sitôt que le chirurgien fut parti , je m'empressai de magnétiser une seconde fois Morange : je m'attendais à l'entendre me remercier de la conduite que je venais de tenir ; sitôt qu'il fût endormi je lui fis donc cette question :

D. Eh bien , Morange , n'ai-je pas bien fait d'empêcher M. François d'ouvrir votre dépôt ?

R. Non , Monsieur , vous avez très-mal fait , au contraire.

D. Comment ! est-ce qu'il ne doit pas s'ouvrir de lui-même cette nuit ?

R. Il ne s'ouvrira plus à présent.

D. Pourquoi donc ?

R. Parce que M. François , en me pressant la jambe, en a fait sortir de la matière et du sang ; il ne peut pas s'ouvrir deux fois.

D. Jeme suis conduit d'après la croyance que je devais avoir, d'après vous, que votre dépôt s'ouvrirait entre une heure et deux heures ?

R. Il se serait effectivement ouvert à cette heure-là si l'on eût laissé ma jambe en repos.

D. Et pourquoi ne m'avez - vous donc pas dit qu'il eût été bien fait de donner de l'ouverture au dépôt ?

R. (Séchement et de mauvaise humeur), vous ne me l'avez pas demandé.

Ainsi donc cet homme avait bien vu l'effet naturel résultant du travail de la nature , mais n'avait point eu de lui-même la vision de l'accélérer ; il aurait fallu que je lui eusse demandé , ou plutôt qu'il me fût venu dans l'idée de lui demander si on avait quelque chose de mieux à faire que d'attendre l'ouverture naturelle de son dépôt.

Le lendemain le chirurgien ayant été mandé de bonne heure fit son opération , et , deux jours après , je vins revoir Morange , qui va nous offrir un nouvel exemple d'inertie de facultés somnambuliques.

L'opération avait été faite le mercredi , et c'est le vendredi , dans l'après-midi , que je magnétisai Morange , qui jusqu'alors n'était pas sorti de son lit. Il fut un peu plus longtemps à s'endormir que la précédente fois ; lorsqu'il fut dans l'état magnétique je lui fis cette question :

D. Êtes-vous content, Morange ? trouvez-vous que l'opération de votre dépôt a été bien faite ?

R. Très-bien faite, Monsieur, ma jambe va aussi bien qu'il est possible ; il n'y a plus que les pansemens à faire et beaucoup de ménagemens à observer.

D. Il faudra donc vous en faire la recommandation dans votre état naturel ?

R. Ah ! pardi, si je marchais trop tôt, il se formerait bientôt un autre dépôt et qui serait bien plus dangereux que celui-ci.

D. Sera-t-il nécessaire que je vienne vous toucher quelquefois ?

R. C'est inutile.

D. Pourquoi ?

R. Parce que vous ne me ferez plus rien.

D. Comment ! vous croyez que, demain, je....

R. Oh ! ni demain ni un autre jour ; vous

essaieriez bien cinquante fois de suite à présent (ajouta-t-il brusquement), que vous n'en viendrez pas à bout.

Madame de G... alors me dit de lui demander quelles seraient les précautions et les ménagemens qu'il aurait à prendre ; car elle était bien sûre, m'ajouta-t-elle, qu'une fois dans son état naturel, l'empressement et le désir qu'il aurait de reprendre son service, ferait qu'il ne suivrait aucun des conseils qu'on lui donnerait. Je continuai donc ainsi mes questions :

D. Vous venez de dire, Morange, qu'il vous faudrait prendre beaucoup de ménagemens.

R. Beaucoup, si je veux guérir.

D. Quand pourrez-vous marcher ?

R. Pas avant dix-huit jours : je pourrai bien aller de mon lit sur une chaise ; mais il ne faut pas jusque-là que le poids de mon corps repose sur ma jambe.

D. Serez-vous bien guéri après ces dix-huit jours sans marcher ?

R. Non, Monsieur, il faudra me ménager encore pendant deux mois et demi : je pourrai bien servir Madame dans la maison, faire de petites commissions ; mais il faut me

donner de garde de frotter ni de faire une longue course à pied : si j'observe bien cela, il n'y aura plus rien à craindre après.

D. Et croirez-vous tout ce que vous vous conseillez à présent, lorsqu'on vous le répétera dans votre état naturel ?

R. Il se pourrait bien que non.

D. Eh bien ! Morange, je voudrais que vous écrivissiez dans ce moment votre ordonnance, afin qu'à votre réveil l'on puisse vous décider à l'observer, en vous montrant votre écriture.

R. Je ne peux pas écrire.

Je craignais que son refus ne vînt de l'obscurité de sa vision, ce qui m'eût alors empêché d'insister, je lui fis donc avec une sorte d'inquiétude cette question :

D. Pourquoi ne pouvez-vous pas écrire ?

R. Parce que je ne puis pas me mettre sur mon séant.

Satisfait de cette réponse, je poursuivis bien vite ainsi :

D. Eh bien, je vous soutiendrai les reins, cela ne vous fatiguera pas, et aussitôt, sans lui reparler davantage, je prends un damier qui se trouvait là tout prêt, je pose une feuille de papier dessus, trempe une plume dans

l'encre , la lui met dans les doigts , et après l'avoir soulevé je lui dis : allons , écrivez :

Ne point marcher pendant dix-huit jours.

Après cette ligne écrite il attendait ; allons , écrivez à présent :

Me ménager pendant deux mois et demi.

A présent signez votre nom , et il signa ,

MORHANGE.

Quand il fut recouché et qu'il m'eut répété qu'il n'avait plus besoin de moi , je lui fis ouvrir les yeux.

Nous n'avions plus alors qu'à lui signifier son ordonnance , ce qui eût été la chose la plus simple avec un autre malade ; mais nous savions d'avance qu'il n'en serait pas de même avec lui , et qu'elle ne lui agréerait nullement.

Madame de G..... commença d'abord par lui dire avec beaucoup de bonté qu'il devait être fort tranquille , que sa jambe allait fort bien , mais qu'elle exigeait de sa part beaucoup de ménagement. — Cela ne sera pas nécessaire , madame , lui répondit-il ; car elle ne me fait presque plus de mal et j'espère bien me lever dimanche. — Sans doute , lui dis-je ,

vous pourrez vous lever, mais seulement pour faire votre lit, et vous resterez assis, etc. Je lui répétais enfin tout ce qu'il s'était prescrit, mais quand j'en vins aux dix-huit jours sans marcher, et aux deux mois et demi de ménage, il trouva cette ordonnance très-ridicule, et nous assura bien qu'il ne l'observerait pas. — Mais, c'est vous-même qui vous l'êtes prescrite. — Moi, Monsieur? je ne vous ai pas parlé. — Je vous assure, Morange, lui dit sa maîtresse, que je viens de vous l'entendre prononcer dans l'instant. — Madame plaisante sûrement, je sais bien que je n'ai pas dit cela. — Mais enfin, répartit-elle, si l'on vous montrait votre ordonnance écrite de votre main, qu'auriez-vous à dire? — Si j'écris des folies dans cet état, répartit-il d'assez mauvaise humeur, on ne doit pas, je crois, y faire grande attention; mais je n'ai pas plus écrit que je n'ai parlé. — Eh bien! Morange, lui dis-je en lui montrant le papier, voyez vous-même; tenez,..... lisez. Cette enquête lui déplaisait fort, et la vue de son écriture acheva de l'attrister.... C'est bien mal écrit, en tout cas..... j'écris mieux que cela ordinairement..... c'est bien singulier!..... il faut pourtant bien que ce soit moi qui aie

écrit cela ; car il y a un H (1) à mon nom , et personne ici ne l'écrit ainsi : j'espère bien , au reste , me dit-il avec beaucoup de douceur en me rendant le papier et comme s'il eût été honteux de ce qu'il avait fait, que Monsieur ni Madame n'ajoutent aucune foi à cette bêtise-là. Fort heureusement pour lui , M. François lui fit le lendemain , à peu de jours près , les mêmes recommandations , et , grâce à la continuité de ses soins , Morange , au bout de trois mois , a été parfaitement guéri.

(1) Cet homme est de la Lorraine allemande, où toutes les terminaisons des noms et des villages en ange s'écrivent en effet *hange*.

CHAPITRE XIII.

*Que la lumière des somnambules est le flambeau
à l'aide duquel nous devons pénétrer dans le
vaste champ de la physiologie.*

s'GRAVESAND que j'ai déjà cité, ce célèbre professeur de mathématique à Leyde, a dit, au commencement du siècle dernier : « Vouloir
« être physicien sans géométrie, c'est bâtir
« des systèmes en l'air et se jeter infaillible-
« ment dans l'erreur ; toute la physique dé-
« pend du mouvement, qui est une quantité,
« laquelle peut être augmentée ou diminuée ;
« tout ce qui en dérive, c'est-à-dire toute la
« physique, doit donc être traité mathémati-
« quement. »

Ne pourrions-nous pas dire de même, au commencement de ce siècle-ci..... : Vouloir être physiologiste sans la connaissance et la certitude préliminairement acquises de l'existence du sens intérieur de l'homme, n'est-ce pas bâtir des systèmes en l'air et se jeter infailliblement dans l'erreur ? Toute la physio-

logie dépendant des rapports de nos organes avec ce sens intérieur, lesquels peuvent être augmentés ou diminués ; tout ce qui dérive de ces rapports, c'est-à-dire toute la physiologie, ne doit être traité que d'après la reconnaissance et l'examen de ce sens ; et non d'après nos actes, nos habitudes et nos déterminations, qui n'en sont jamais que de locales et accidentelles manifestations.

Si ce raisonnement est fondé, nous pouvons donc ajouter que de même que la lueur d'un flambeau écarte et dissipe autour d'elle les ténèbres de l'obscurité, ainsi les lumières du somnambulisme doivent à l'avenir écarter et dissiper toutes les erreurs et toutes les préventions qui, dans le vaste champ de la physiologie, nous avait empêché jusqu'ici d'en apercevoir les clartés.

L'étude perfectionnée des sciences exactes, dans le dernier siècle, a fait disparaître, je le sais, toutes les superstitieuses croyances aux causes occultes, et fort heureusement renversé le trône de toutes les divinités fantastiques auxquelles l'ignorance avait attribué jusqu'alors tous les phénomènes qu'elle ne pouvait expliquer : mais qui peut nous assurer que la curiosité, si naturelle aux hommes,

de connaître et de prévoir les événemens futurs , et l'attrait irrésistible de leur esprit pour l'extraordinaire et le merveilleux, ne les replongeront pas un jour dans les ténèbres et les illusions de leur imagination , dont les dogmes et les documens de la philosophie du dix-huitième siècle ne l'ont , j'ose le dire , que momentanément délivré.

Aux maladies de l'esprit, comme aux maladies du corps, il faut des remèdes qui en attaquent le principe et la cause : autrement le germe en reproduit bientôt tous les funestes accidens ; et la négation que font les savans sans examen de ce que le vulgaire croit sans preuve , n'est jamais qu'un palliatif passagèrement préservatif des erreurs inévitables de sa raison et de son jugement.

La croyance aux oracles , aux devins , aux sorciers et à toutes les absurdités de l'astrologie judiciaire est détruite aujourd'hui , dira-t-on peut-être ; le ridicule en a fait justice , et les lumières des sciences et de la philosophie l'empêcheront à jamais de renaître : mais du temps de Platon , de Sextus Empédocle , de Plutarque , d'Epictète , etc..... chez les Grecs : de Marc Antonin , de Ciceron , etc..... chez les Romains : sous les

règles si glorieux des Ptolomée en Egypte , dans la Perse , et l'Inde autrefois ; et lorsqu'il y a plus de quatre mille ans , Confucius établissait les bases inébranlables encore aujourd'hui de l'empire de la Chine sur la croyance obligatoire des peuples en un seul dieu , source et principe de l'harmonie des mondes et de la vie de l'univers , et sur leur non moins religieuse et rigoureuse obligation de considérer leur empereur comme en étant sur terre l'image et le représentant : tous les lettrés d'alors eussent-ils jamais pu penser ou prévoir que , sous le même soleil qui les éclairait , leurs descendans seraient , un jour , les uns plongés dans la plus abjecte barbarie , les autres dans les ténèbres des plus absurdes et des plus révoltantes superstitions ?

Mais , sans aller chercher si loin des exemples et des preuves de la faiblesse et des égaremens de notre esprit , n'avons-nous pas vu à la fin du siècle dernier , de ce siècle si fécond en réformateurs soi - disant philosophes , et dont la révolution qui en a terminé le cours , n'a été que la très-simple et très-naturelle explosion de tous les errements de discorde enfantés par leurs incohérens systèmes ; n'avons-nous pas vu , dis-je , en dépit

de tous leurs documens , reparaître à la honte de la raison humaine toutes les sectes, toutes les absurdes croyances et toutes les mystiques opinions qui , à différentes époques du monde , en avaient fait reconnaître la versatilité? En France, les phantasmagoriques évocations de Cagliostro avaient des milliers de partisans ; les phénomènes de désordre ou d'aliénation du sens intérieur des exaltiques et cataleptiques convulsionnaires des baquets de Mesmer , étaient au moment d'être interprétés et regardés comme des effets résultans de l'influence de bons ou de mauvais génies sur les facultés physiques et intellectuelles de l'homme dans ces horribles et effrayans états. En Prusse et dans le nord de l'Allemagne , les nombreux partisans et disciples de Swedemborg croyaient à ses visions , à ses voyages dans le deuxième , troisième et quatrième ciel , à son commerce habituel avec les anges , et s'imaginaient pouvoir , en étudiant son catéchisme et pratiquant ses observations , parvenir à la même béatitude que lui , et acquérir dans cet état le don de prophétie et de divination. Parlerai-je de l'illuminisme et de tous les sectaires de cette prétendue grande science , tant à Lyon et à Avignon

que dans les principales cours de l'Allemagne (1); dont les opinions, subversives de toutes les institutions sociales, avaient été jusqu'à séduire l'esprit des monarques et de leurs principaux ministres, dont elles savaient ostensiblement l'autorité? Quelle plus grande preuve que ces exemples, de la mobilité continue de notre imagination, en même temps que de l'insuffisance des moyens employés jusqu'ici par l'insouciante et sceptique philosophie pour en prévenir les écarts et en empêcher le dérèglement?

Lorsque le duc de Wirtemberg (père du roi actuel) atteste avoir été témoin lui-même des faits merveilleux opérés par le prêtre Gasner; lorsque des médecins célèbres

(1) Il existe un roman intitulé : *the Genius* (le Génie), dont je me suis amusé, il y a quelques années, à traduire deux volumes. On y lit avec un extrême intérêt les aventures d'un malheureux jeune homme qui, séduit par les opinions des sectaires de l'illuminisme, finit par en être la victime. Ce roman, dans le genre de *Herman d'Una*, mais écrit avec une plus grande chaleur de style et un choix plus heureux d'expressions, est ce qui peut donner l'idée la plus juste, et inspirer en même temps l'horreur la plus méritée pour les principes et les dogmes des sociétés secrètes d'Allemagne.

de ses états les ont également vérifiés , ainsi que le constate le procès-verbal qu'ils en ont dressé en 1777, et auquel ils ont, ainsi que leur souverain, apposé leur signature : suffit-il, je le demande, que quelques savans académiciens aient nié, du fond de leur cabinet, la réalité de ces faits qu'ils n'ont point pris la peine d'examiner , et cela par la seule raison qu'ils ne peuvent se les démontrer ni par la règle de trois , ni se les expliquer par la loi des affinités chimiques, pour empêcher qu'à l'avenir tous ceux qui en verront de semblables n'adoptent pas toutes les mystiques et fantastiques rêveries des ignorans ou des charlatans sous la main desquels se renouvelleront ces phénomènes? Ceux non moins merveilleux opérés par les Anabaptistes et par les camisards des Cévennes ; les guérisons prétendues miraculeuses sur le tombeau de Saint-Médard ; l'insensibilité physique des convulsionnaires , etc. , sont-ils donc des faits moins réels et moins authentiquement constatés? Que des philosophes accoutumés à se rendre raison de tout, attribuent ces incohérentes et révoltantes manifestations à la superstition , au fanatisme ou à l'enthousiasme de ceux qui en sont les vic-

times ou les agens : rien de plus juste, et l'on ne peut, je crois, prononcer une plus grande vérité. Mais que m'importe à moi qu'un médecin, lorsque je souffre, me dise la cause de mes maux, s'il ne sait pas en même temps m'ordonner les moyens de les guérir? Les maladies de l'esprit ne sont-elles donc pas aussi réelles et plus contagieuses encore que celles du corps? Et si je ne deviens un évocateur, un devin, un illuminé, un fripon ou un sorcier, que parce que je suis un superstitieux, un fanatique ou un enthousiaste : vous, messieurs les savans, qui devez être les médecins de mon esprit, guérissez donc ma superstition en m'instruisant, mon fanatisme en m'éclairant, et mon enthousiasme en me faisant apercevoir mon illusion. Dites à cet être crédule et superstitieux, abusé par d'apparentes merveilles qu'il ne croit surnaturelles que parce qu'il en ignore la cause, qu'elles ne sont, les unes que de simples manifestations de la fermentation qui se fait souvent dans l'homme de son principe ou fluide vital, et les autres que des résultats plus ou moins désordonnés de l'exaltation et du développement de son sens intérieur, sens que les sages et les savans d'autrefois avaient

bien déjà soupçonné, mais dont, à l'aide des lumières et des clartés somnambuliques, on ne peut plus aujourd'hui douter de l'existence. Dites à l'enthousiaste opérant mystiquement ou de bonne foi ces prétendus prodiges, que, bien loin d'être des résultats de l'influence de quelques esprits familiers ou de quelques divinités tutélaires auxquelles l'orgueilleuse opinion qu'il a de lui-même le porte à les attribuer, la puissance qu'il a de les opérer, telle étendue et telle énergique qu'elle soit, n'est de même en lui que le résultat de la fermentation de son principe ou fluide vital, dont il porte volontairement ou spontanément l'influence et l'émission sur le principe ou fluide vital de ses semblables.

Et comme les superstitieux et les enthousiastes, devenus fanatiques de leurs croyances et de leurs opinions, quoique beaucoup plus faciles à désabuser de leur illusion que beaucoup de philosophes ne le seraient de leurs faux systèmes ou de leurs antiques préjugés, ne croiraient certainement pas plus qu'eux un seul mot de tout ce que vous leur diriez, donnez-vous alors la peine de produire vous-mêmes devant eux ces prétendus prodiges, et de les rendre témoins de tous ces phé-

nomènes si merveilleux. Il est vrai qu'à l'exemple de MM. les docteurs *Mesmer* et *Pétetin*, vous courrez d'abord le risque de n'obtenir que des convulsionnaires ou des cataleptiques, mannequins ridicules, obéissant, d'après les lois de l'aimant ou de l'électricité, à toutes les directions ou impulsions de votre volonté, ou, comme le ministre *Lawater*, que des extatiques illuminés, vrais diseurs de bonne aventure, lesquels vous raconteront ce qui se passe dans l'autre monde (ou plutôt dans la tête de leurs magnétiseurs), et ne vous diront jamais un mot de ce qui les regarde; mais comme l'opinion publique a fait justice de toutes ces futiles ou dangereuses jongleries, et que vous les désapprouvez certainement vous-mêmes, vous ne serez pas long-temps sans reconnaître et sans faire observer à ceux qui vous écouteront que, puisque la volonté est non seulement l'agent moteur, mais excitateur et modificateur de tous les effets et de toutes les manifestations magnétiques, il dépendra toujours des magnétiseurs de lui donner une direction telle, qu'elle ne puisse jamais déterminer, en magnétisant, que d'utiles et salutaires résultats; et c'est alors, Messieurs,

qu'en vous rappelant et rassemblant ce que les plus célèbres physiologistes, vos prédécesseurs, n'ont pu jusqu'ici et ce que vous-mêmes ne pouvez encore que théoriquement et spéculativement admettre et enseigner, vous reconnaîtrez que l'acte magnétique et la manière d'en utiliser et d'en régulariser tous les effets, n'est que la mécanique application de tout ce qu'ils ont aperçu et découvert avant moi tant sur la nature physique de l'homme, que sur la noblesse, la puissance et l'étendue de ses morales et intellectuelles facultés.

CHAPITRE XIV.

Historique de la maladie et du traitement magnétique de la femme du maréchal ferrant du village de Buzancy en 1807 et 1808.

AGNÈS Rémond, femme de Burguet, maréchal ferrant à Buzancy, avait été une des plus clairvoyantes somnambules magnétiques que j'eusse obtenues lors de mes premiers essais en 1784. Cette femme s'était fort bien portée depuis son retour de Strasbourg en 1785, où j'avais alors été obligé de la faire venir pour lui continuer mes soins et y parachever la guérison de la cruelle maladie qu'elle avait gagnée en examinant trop long-temps en somnambulisme un malade attaqué d'épilepsie jointe à de la paralysie (1). Au mois de septembre de 1807, cette femme se donna un effort dans la poitrine en faisant du chaume.

(1) Voyez les détails intéressans du premier traitement de cette femme dans mes premiers *Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal*, deuxième partie, page 152.

Instruit de son accident j'allai chez elle, où, après l'avoir touchée quelques minutes, j'eus la satisfaction de la remettre aussi facilement qu'autrefois dans l'état de somnambulisme, et de pouvoir, de ce moment, savoir d'elle-même tout ce qu'il était nécessaire de faire ou de lui ordonner pour sa guérison. Etant venu à Paris, à la fin d'octobre, deux ou trois personnes auxquelles je parlai des succès magnétiques que je venais, après bien des années de repos, d'obtenir nouvellement à Buzancy, me firent part du désir que plusieurs savans médecins et autres leur avaient témoigné de voir quelques faits semblables à ceux dont j'avais rendu compte dans mes derniers *Mémoires* de 1807. Ce fut dans la vue de satisfaire à leurs désirs que j'écrivis de ma terre à un homme de mes amis, M. Gil....., la lettre qui suit :

De près Soissons, ce 17 novembre 1807.

« J'ai recours à vous, Monsieur, pour vous prier de me rendre un service, et en même temps à la cause du magnétisme. Voici de quoi il est question. J'ai ici une femme dont je vous ai parlé, qui, par accident,

s'est donné une telle extension à un vaisseau de la poitrine, qu'elle entrevoit en crise le danger de voir ce vaisseau se rompre totalement, s'il lui arrive un rhume ou quelque imprudence quelconque : je la magnétise tous les jours ; elle va aussi bien que possible ; mais je compte partir de jeudi en quinze, et elle ne sera pas guérie. Or, vous saurez que, ce soir, la voyant très-triste en crise, elle m'a dit de nouveau tous les dangers qu'elle entrevoyait, et, entr'autres, que, le 18 décembre, à sept heures du matin, il lui prendra des convulsions qui lui dureront jusqu'à minuit, que personne ne pourra la soulager, et que, dans les efforts qu'elle fera, son vaisseau se rompra ; que, si j'y suis et la magnétise, alors ses convulsions ne dureront que trois heures, mais qu'elles seront néanmoins très-fortes : après cette révolution, elle en aura, dit-elle, encore deux, une en mars et l'autre en mai, mais que si la première se passe sans accident, les deux autres, quoique aussi fortes, ne seront pas dangereuses. Dans cette position, Monsieur, je n'ai que trois partis à prendre : le premier, de laisser cette malheureuse femme, au risque de tout ce qui pourra lui arriver, et c'est

ce que je ne ferai certainement pas ; le deuxième , de revenir ici pour le 18 du mois prochain ; le troisième , de faire venir cette femme à Paris ; mais , pour effectuer ce dernier parti , il faudrait que je trouvasse quelqu'un qui voulût bien la recevoir , vu que je ne le pourrai dans le logement que j'ai... Et puisque l'on désire voir des expériences , assurément celle-là serait des plus intéressantes... Voyez , je vous prie , M. Del... à ce sujet ; parlez-en à M. Bay...., cet habile médecin avec qui nous avons dîné ensemble : voilà une prévision bien formelle , et dont l'accomplissement serait pour lui curieux à constater. Il pourrait d'avance voir et visiter cette femme , et constater son état. Ce qui l'afflige constamment , et ce dont je ne puis la consoler , c'est qu'il y a quatre jours , étant allée à Soissons , le chirurgien qui l'avait saignée a eu l'imprudence de lui dire que son état était dangereux au point que , telle précaution qu'elle prît , elle ne devait pas espérer de s'en tirer. Depuis lors , cette femme pleure et se désole , et n'a de tranquillité que le temps que je la tiens en crise ; mais , si je pouvais espérer de la faire venir à Paris , cela lui donnerait de l'espérance et à moi beaucoup

de consolation. C'est une somnambule précieuse sous tous les rapports, présentant tous les phénomènes de l'aimant et de l'électricité ; il faudrait seulement bien user de précaution avec elle pour des expériences, à cause des dangers et des souffrances de son état. Répondez-moi, je vous prie, Monsieur, le plus tôt possible, et croyez à la reconnaissance que je vous aurai des soins que vous donnerez pour ma pauvre malade, âgée de quarante-huit à cinquante ans, femme, du reste, très-forte et d'une santé habituellement bonne (bien entendu que je paierai son allée et son retour).

« Je vais attendre votre réponse avec impatience, et vous renouvelle les expressions de mes sentimens sincères.

Signé PUYSEGUR. »

MM. Del..... et Gil..... me mandèrent que madame de Be..... consentait à recevoir la malade, et que plusieurs savans, professeurs et médecins, suivraient avec intérêt ce traitement. J'arrivai à Paris le 4 décembre ; Agnès Burguet y arriva le 5 au matin : ce jour et le 6, personne ne vint la voir ; le 7, arriva le

soir MM. Ba...., All...., médecins, et Dum..., professeur d'anatomie, etc..... Madame de Be.... et moi nous nous étions mutuellement engagés à n'admettre aucunes personnes de notre connaissance qui n'eussent été que simples curieux de voir ce fait extraordinaire.

Ayant fait entrer la malade, M. le docteur Ba.... la questionna et rédigea ses réponses ainsi qu'il suit (1) :

Questions faites d'abord à la malade, et ses réponses dans son état naturel un peu avant sept heures et avant d'être magnétisée.

Agnès Burguet, femme du maréchal ferrant de Buzancy, âgée de quarante-huit ans, avait toujours joui d'une bonne santé, lorsqu'à l'âge de trente ans, faisant un effort pour écarter les bras et les porter en arrière, elle ressentit un picotement derrière le milieu du sternum, et immédiatement après elle rendit par la bouche et par le nez plus d'une pinte de sang d'un rouge foncé : les conjonctions devinrent fort rouges ; il sortit aussi du sang par le fondement pendant quinze

(1) MM. Ba...., All.... et Dys...., médecins, ont alternativement ou successivement écrit le procès-verbal.

jours ; le sang continua à sortir par instans dans la journée de la même manière , et à la quantité d'environ trois à quatre verres par jour. La malade fut magnétisée , et les symptômes cessèrent au bout d'environ quinze jours. On continua encore le magnétisme pendant un mois et demi. — Depuis cette époque jusqu'à l'âge de quarante-huit ans , la santé de cette femme a été constante ; de sorte qu'elle pouvait vaquer à tous les travaux de la campagne , même lever le marteau et battre le fer sur l'enclume pour aider son mari ; mais elle ne pouvait pas , sans grands inconvéniens , porter les bras en arrière.

A la fin d'octobre , cette femme , âgée de quarante-huit ans , porta ses bras en arrière en faisant du chaume ; elle fut prise tout à coup d'un picotement douloureux derrière le milieu du sternum , et le sang lui sortit par le nez , la bouche et le fondement , comme dans sa précédente maladie , mais à la quantité seulement d'un demi-verre.

Le lendemain , Agnès alla à Soissons consulter M. *Tierce*. Ce chirurgien , d'après le rapport qu'elle lui fit de son état , jugea à propos de la saigner abondamment ; le mal de cœur lui prit alors , et elle vomit de nou-

veau du sang. Elle retourne néanmoins à Buzancy, distant de deux lieues de Soissons. Sur les sept heures du soir, il lui survint de nouveau des maux de cœur et une nouvelle hémorragie : la malade voulut prendre de l'émétique, et son mari alla en demander chez M. de Puységur, qui se transporta chez elle, la magnétisa, et lui défendit *après* de prendre un vomitif.

Depuis cette époque, tous les jours à sept heures du soir et à dix heures du matin, elle a des crises et des serremens douloureux de poitrine, et pendant cinq jours elle a eu des attaques de toux très-fortes pendant les accès du 25 au 30 novembre.

Quand elle n'est pas magnétisée à ces heures-là, les accès sont fort douloureux ; quand elle est magnétisée au moment de l'accès, elle s'endort, et ne se rappelle de rien quand elle est réveillée.

Quand elle est hors de ses accès, elle ne souffre pas, excepté lorsqu'elle veut porter les bras en arrière. Elle a eu, dans la nuit du 6 au 7 décembre, une quinte de toux, parce que, a-t-elle dit (lorsqu'elle a été endormie), elle n'avait pas sur elle une plaque de verre magnétisée qui devait l'en préserver.

De trente à quarante-huit ans, elle n'a point eu d'enfans, et elle a toujours été bien réglée.—Elle n'a point eu de maux de nerfs; elle n'était pas non plus sujette à avoir des gonflemens ni des serremens de poitrine.

Elle a eu seulement des rhumes ordinaires l'hiver, et, il y a deux ans, une fluxion de poitrine accompagnée de crachats sanguinolens : cette maladie a été guérie sans saignée ni vomitif par les soins de M. Golhier, curé d'Artanes, près Buzancy, après avoir duré plus de neuf jours.

A sept heures commence une crise nerveuse; la poitrine d'Agnès est oppressée. — Le nez et les joues offrent une rougeur d'injection très-marquée; le pouls, auparavant régulier et très-naturel, devient tendu, et les pulsations se font comme par jets très-séparés. L'oppression augmente. — On fut obligé de la magnétiser. A l'instant, augmentation de l'oppression, quelques mouvemens convulsifs des jambes, le pouls disparaît, et on ne peut le sentir.....; il devient filiforme et se rétablit sensiblement. La malade, les yeux fermés, dit alors :

Demain matin et à sept heures du soir, je souffrirai encore plus, et j'aurai une grande

toux : ne me laissez pas souffrir ; cela m'affaiblirait trop. — J'ai la poitrine dans un pressoir.

Interrogée, elle a répondu : A dix heures du matin j'aurai une oppression et un gonflement comme aujourd'hui, et, à sept heures du soir, une toux très-forte, et tous les jours ainsi, à dix heures et à sept heures, jusqu'à samedi, une toux semblable : après samedi soir, j'aurai des gonflemens de poitrine jusqu'au 18 décembre, où j'aurai une colique d'estomac très-violente, accompagnée de violentes convulsions qui commenceront à sept heures du matin et dureront jusqu'à dix heures ; mes convulsions seront violentes, et vous aurez de la peine à me tenir. — La cessation des règles, qui s'approche par suite de l'âge, est, dit-elle, une des causes de sa maladie.

Elle a dit : — Ah ! que j'ai peur de cette rupture du vaisseau ! Si vous manquez de me toucher, j'en pourrais mourir.

Nous lui avons demandé : Serez-vous guérie le 18 ? Non, j'aurai encore une deuxième crise de convulsions le 22 mars, et une troisième le 28 de mai.

Vers la fin de son sommeil magnétique,

M. de Puységur , en lui faisant un signe avec les yeux et la main, l'a fait passer d'une chaise sur une autre, quoiqu'elle tînt toujours les yeux fermés.

Le 18 décembre , à dix heures.

« L'accès de gonflement a eu lieu à dix heures du matin , et la malade a demandé d'être magnétisée le soir avant sept heures (1). »

A sept heures du soir.

A sept heures du soir moins cinq minutes , apparence de santé parfaite , pouls égal , régulier , sans fréquence et très-souple.

Mise en état de somnambulisme en moins d'une minute, il survient une oppression très-forte ; et à sept heures moins trois minutes , il y avait déjà au bras de petits mouvemens convulsifs : le pouls était tendu, petit et très-fréquent.

La malade se fit serrer la poitrine avec un mouchoir.

(1) Les paragraphes avec des guillemets sont écrits par moi, les observateurs ne s'étant presque jamais trouvés aux crises du matin.

A sept heures précises , mouvemens convulsifs des bras et des jambes , effort violent de la poitrine , toux forte , fréquente , mais pas très-profonde , pouls petit , faible , presque filiforme , tantôt fréquent , tantôt rare ; il y avait dans les mouvemens des membres des rapports avec les convulsions des hystériques ; mais l'étouffement avait lieu derrière le sternum , et non au cou ni à la gorge.

A sept heures dix minutes , elle eut un tremblement , et dit qu'il était la suite de l'accès qu'elle venait d'éprouver. — Faut-il vous dire que vous avez ces accès ? — Cela me ferait beaucoup de peine , si je savais , éveillée , que je dois encore en avoir de semblables.

A sept heures douze minutes , elle a dit :— Je vais tomber faible , il faut m'ouvrir les yeux ; et on l'éveilla.

Le 9 décembre , à dix heures.

« A dix heures , accès de toux convulsive
« comme la veille ; les observateurs n'y étaient
« pas. »

A sept heures.

A sept heures moins dix minutes , le pouls

naturel ; la malade se plaint d'avoir eu dans la journée un accès de fièvre. (1).

Mise dans l'état de somnambulisme , elle a demandé à avoir la poitrine serrée comme la veille , a éprouvé des mouvemens convulsifs dans les bras et les jambes. Au bout de deux à trois minutes , le pouls est devenu serré , convulsif ; la poitrine a été tout à coup oppressée , douloureuse ; les mouvemens convulsifs ont augmenté et sont devenus considérables , au point que l'on avait de la peine à la tenir ; la toux a été convulsive , mais pas très-fréquente.

Après être éveillée , la malade s'est trouvée fatiguée au point qu'elle se plaignait qu'on lui avait donné des coups très-forts sur la poitrine. Après l'accès , il est resté un tremblement général des membres et quelques soubresauts dans les tendons.

Le 10, à dix heures du matin.

« Elle était restée dans son lit, n'avait pas

(1) A cette séance et toutes les autres , ont assisté alternativement MM. Bay....., All....., Frid....., Dys....., Pr....., Tour....., *médecins* ; et MM. C....., Dum....., Dec..... et Sy....., *professeurs et savans des classes d'anatomie, de physiologia et d'histoire naturelle.*

« dormi, avait été inquiète, et avait souffert
 « toute la nuit. Magnétisée dans son lit, elle
 « y a eu son attaque de toux convulsive.
 « Madame de Be..... et moi l'avons tenue
 « pour qu'elle ne tournât pas son bras der-
 « rière son dos. Elle ne s'est pas fait serrer
 « la poitrine, parce que dans la position où
 « elle était. (a-t-elle dit), cela n'était pas né-
 « cessaire. J'observe que, dans ses crises
 « violentes, elle me recommande de tenir
 « ma main sur ses yeux pour les empêcher
 « de s'ouvrir, crainte de s'apercevoir en s'é-
 « veillant de l'état dans lequel elle est. »

A sept heures du soir.

Mise en somnambulisme à sept heures
 moins dix minutes, pouls un peu concentré
 et un peu plus fréquent que dans l'état ordi-
 naire. A sept heures, la toux a commencé,
 et, un moment après la convulsion, dispa-
 rition du pouls, mouvemens convulsifs des
 bras et des jambes; nuls mouvemens convul-
 sifs des muscles situés à la face palmaire de
 la main et de l'avant-bras.

Après la crise, le pouls recommence et
 paraît formitant; petit à petit il s'élève; la

respiration se fait par l'élévation de la partie supérieure de la poitrine. Elle a demandé qu'on lui ouvrît les yeux, parce que cela la fatiguait trop. Le somnambulisme a cessé à sept heures vingt minutes.

Le 11, à dix heures.

« A dix heures, elle a eu son attaque de
« toux dans son lit...., a été tenue par ma-
« dame de B..... et par moi. M. Fri..... était
« présent ; il tâtait le pouls de la malade, et
« nous aidait à la contenir. »

A sept heures du soir.

Mise en somnambulisme à sept heures moins un quart, elle demande qu'on ne lui serre pas la poitrine, à condition que trois personnes la contiendront.

Bientôt son pouls perd de sa régularité et se concentre. Elle dit : — L'accès ne sera pas long à venir. — J'aurai cinq toux, suivies de cinq convulsions.

A sept heures moins cinq minutes, plaintes, toux, *une, deux, trois, quatre et cinq* ; le pouls cessait à chaque convulsion et reprenait aussitôt. Elle dit souvent : *Ah! mon Dieu!*

est-il possible? Les convulsions ont eu lieu habituellement dans le sens de l'extension , une fois dans celui de la flexion. Dans ses convulsions , elle dit souvent : *Ah! ah! ah! ah! mon Dieu!* La gorge n'enfle pas pendant les accès.

Le pouls s'arrête à chaque fois au moment de la quinte de toux ; il reprend dès que les convulsions sont cessées.

A sept heures passées , les accès sont cessés ; elle dit que sa crise de demain matin sera plus forte , et celle du soir encore bien plus forte. — Je suis moins fatiguée qu'hier , parce qu'on ne m'a pas serré la poitrine.

Elle suit à distance , les yeux fermés , la main qui la dirige d'une chambre dans l'autre.

« Ce n'était point pour faire ni montrer
« cette expérience que je la conduisais ainsi ;
« mais comme le nombre des observateurs
« s'était fort augmenté , je magnétisais Agnès
« dans l'antichambre , afin qu'elle ne vît pas
« tant de monde autour d'elle. »

Elle ne répond qu'aux personnes avec qui on la met en rapport. — Elle dit qu'après samedi elle n'aura plus de toux ni de convulsions , mais seulement des gonflemens dans

la poitrine. A sept heures dix minutes, on fait cesser le sommeil magnétique.

Le 12, à dix heures du matin.

« L'accès a eu lieu dans son lit. Madame
« de Be..., sa femme de chambre et moi,
« l'avons contenue avec beaucoup de peine ;
« elle a eu six quintes de toux, suivies de six
« convulsions. »

A sept heures du soir.

A sept heures du soir, l'accès a été excessivement violent et tel qu'elle l'avait annoncé : sept quintes, suivies de sept convulsions. Elle avait demandé qu'on ne la tint pas pendant le septième accès, qu'il fallait le laisser mourir (ce sont ses termes). Ce n'a été en effet qu'une forte extension qu'on a laissé mourir d'elle-même (1).

(1) Madame de Be..., qui, depuis deux jours, touche Agnès deux fois dans les intervalles de ses accès, et qui lui adoucit beaucoup par là ses douleurs de poitrine, l'avait magnétisée à deux heures après midi. Dans son sommeil, Agnès lui avait dit : — Je serai tourmentée toute la journée par l'idée qu'il m'arrivera quelque chose de fâcheux ce soir : pour m'ôter cette idée, il faudra me dire

Le 13, à onze heures.

« Agnès avait été touchée la veille à dix
 « heures du soir par madame de Bè....., et
 « lui avait dit, dans l'état de somnambulisme,
 « que cela lui donnait des forces et avançait
 « sa guérison : la nuit avait été passablement
 « bonne ; je la trouvai levée. Mise en som-
 « nambulisme en présence de MM. Frid.....
 « et Sy...., elle n'a eu qu'un faible gonfle-
 « ment de poitrine et quelques soubre-
 « sauts. »

que M. de Puységur ne me touchera pas ce soir, etc.....
 — Mais vous devez cependant avoir votre crise annoncée
 à sept heures ? — Oui..... — Je vous magnétiserai donc
 sans lui ? — Non ; il faut qu'il y soit ; mais, un peu avant
 sept heures, vous viendrez tous deux dans l'antichambre
 où je serai à coudre ; vous tournerez alors autour de moi,
 et, sans que je m'en doute, je m'endormirai ainsi très-
 promptement ; vous m'amènerez alors dans le salon, où
 vous aurez fait préparer un matelas sur un lit de sangle ;
 vous m'y ferez coucher, parce que je serai dans cette
 position plus à mon aise, et que vous m'y tiendrez
 mieux, etc.... — Son sommeil a eu lieu de cette façon :
 M. Frid... était arrivé, et lui seul a été témoin de ce fait
 intéressant ; mais auquel peut-être il n'a attaché ni at-
 tention ni importance.

A sept heures du soir.

Il est sept heures cinq minutes ; M. de Puysegur doit la mettre dans l'état magnétique.—Elle est allée en ville.—Elle rentre à sept heures sept à huit minutes ; elle est mise en sommeil magnétique dans l'antichambre ; on l'amène dans le salon, en lui faisant traverser une première pièce ; assise, elle est touchée par un chien, et aussitôt il se manifeste en elle un violent mouvement convulsif, comme de frayeur, de douleur, que M. de Puysegur attribue à l'attouchement subit de ce chien. Elle annonce cinq gonflemens de poitrine.

Les gonflemens ont lieu.—Pendant la violence des accès, elle éprouve des gonflemens de la gorge bien plus violens que dans les plus violentes attaques d'hystérie ; la respiration se trouve même suspendue pendant les gonflemens les plus violens ; le pouls est un peu fréquent, mais d'ailleurs régulier ; il ressemble assez à celui des hystériques.

Les gonflemens du cou ont lieu très-profondément au-dessous des muscles, et ils paraissent dus à un gonflement de l'œsophage ou de quelques parties situées derrière les

muscles ; la gorge devient, dans ces instans, aussi grosse que s'il y avait un goître volumineux.

Le 14, à dix heures du matin.

« Elle a eu sa révolution accoutumée, mais
« seulement de gonflemens et de soubre-
« sauts ; elle a dit qu'elle n'avait souffert hier
« soir, dans sa gorge, que parce qu'on lui
« avait fait mal. »

A sept heures du soir.

A sept heures et quelques minutes, M. de Puysegur a mis la malade dans l'état magnétique ; auparavant, elle avait déjà des gonflemens ; les étouffemens ont continué, et la respiration est devenue fréquente et très-élevée. A chaque instant la malade disait : *Ah ! mon Dieu !* M. de Puysegur lui ayant demandé si elle n'aurait pas de gonflemens de cou aujourd'hui, elle a répondu que non, à moins qu'on ne lui fit mal comme hier (1). — Elle a

(1) J'avais toujours eu le soin de toucher toutes les personnes qui devaient l'approcher, la tenir ou lui tâter le pouls. Souvent néanmoins on lui faisait mal, parce

ajouté qu'elle n'en avait eu hier que parce qu'elle avait été tourmentée.—Au bout de sept à huit mouvemens respiratoires, elle avait dans la poitrine un mouvement de soubresauts qui se terminait par une espèce de hoquet. Après avoir eu six à sept soubresauts semblables, elle a été plus tranquille et sa respiration est devenue moins pénible; elle a témoigné de la crainte pour l'accès du 18, et a dit qu'il fallait qu'elle prît quelque chose à l'intérieur le 16 et le 17, c'est-à-dire, le mercredi et le jeudi. M. de Puységur lui ayant demandé ce qu'il faudrait lui donner, elle a répondu qu'elle le dirait demain. — Elle a dit que l'accès du 18, qui doit commencer à sept heures du matin, ne présenterait rien de particulier jusqu'à huit heures; mais que, depuis huit heures jusqu'à dix, elle aurait des convulsions considérables; qu'après cet accès elle serait seulement fatiguée, mais qu'elle jouirait après d'une bonne santé jusqu'au 22 mars prochain, pourvu qu'elle fit exactement ce qu'elle se serait ordonné.

qu'en la quittant je négligeais de remettre en rapport ceux qui s'en rapprochaient. L'aventure de la veille, causée par le contact du chien, me fit renouveler de précaution pour qu'elle n'en éprouvât plus de même espèce.

Elle n'a eu , pendant l'accès d'aujourd'hui , aucun gonflement du cou. Vers sept heures et un quart , elle a demandé qu'on lui ouvrît les yeux , et M. de Puységur l'a réveillée. — Avant , elle avait témoigné qu'elle était bien heureuse de se voir si bien et si près de sa guérison.—Réveillée , elle avait l'air gai et content.

Le 15 , à dix heures du matin.

« Le matin , même crise et aussi bénigne
« que la veille. M. Pr....., médecin , seul té-
« moin.

« Madame de Be....., qui continue de la
« magnétiser deux fois par jour dans l'inter-
« valle de ses attaques , m'a dit qu'elle lui avait
« témoigné sa satisfaction et sa reconnais-
« sance , ajoutant que la force que cela don-
« nait à ses nerfs avançait beaucoup sa gué-
« rison , et la mettait dans le cas de s'en re-
« tourner huit jours plus tôt chez elle. »

A sept heures du soir.

Mise en état magnétique à sept heures cinq minutes , à sept heures sept minutes elle a une espèce de malaise de poitrine qui occa-

sionne des soubresauts ; elle attribue cela au sang qui la picote dans la poitrine et la fait resauter (1).—Voyez-vous votre poitrine ?—Oui, je la vois. — Que voulez-vous prendre demain ?— Deux gros de follicules et un gros de sel de glauber dans deux verres d'eau , dont l'un sera pris demain matin et l'autre après demain ; cela ne me purgera pas, mais me nettoiera l'estomac pour le jour de la grande attaque.... Je ne pourrai pas venir ici à sept heures du matin, parce que je n'en aurai pas la force ; mais je viendrai à six heures ; madame me magnétisera et me mettra en crise : il faudra que madame me touche ce soir, si cela ne la dérange pas. On l'a éveillée à sept heures douze minutes. — Elle a dit, étant éveillée :—J'ai le cœur gros sans savoir pourquoi : ce que M. de Puységur attribue à ce qu'on l'a entretenue pendant son sommeil de son attaque à venir, et de ce qu'elle a été réveillée sans avoir été distraite de cette pensée.

(1) Plusieurs fois à Buzancy, elle m'avait dit que ces soubresauts venaient du sang qui, accumulé dans les vaisseaux de la poitrine, se faisait passage alors avec une sorte d'effort.

Le 16, à dix heures du matin.

« Même soubresaut de poitrine que la
 « veille. Elle a pris, à sept heures, la moi-
 « tié de la potion qu'elle s'était ordonnée la
 « veille. Madame de Be..... avait elle-même
 « fait cette potion, et la lui avait fait prendre
 « près de son lit après l'avoir endormie. Pour
 « lui en ôter le dégoût, elle avait eu l'atten-
 « tion de lui faire avaler ensuite une cuillerée
 « de gelée de groseille; de sorte que cette
 « femme, en se réveillant, ne conserverait
 « que ce bon goût dans sa bouche.

« J'étais allé vers une heure pour copier
 « le procès-verbal chez madame de Be.....,
 « alors absente de chez elle; à une heure et
 « demie j'y vis entrer la femme Burguet, qui
 « me dit qu'elle souffrait beaucoup et ne sa-
 « vait où se mettre; qu'elle avait de grands
 « maux de cœur et qu'elle craignait de vomir.
 « Je la fis asseoir et la magnétisai. Une fois
 « endormie, elle me dit qu'elle n'aurait rien
 « rendu, mais aurait encore souffert ainsi
 « long-temps; que c'était sa médecine du
 « matin qui causait cet effet; qu'elle avait été
 « deux fois et irait encore autant. — J'aurais

« bien autrement souffert, a-t-elle ajouté, si
« j'avais pris toute la potion en une fois. Cela
« fait bien voir avec quelle précaution il faut
« prendre des drogues. Elle a demandé un
« verre d'eau sucrée pour faire glisser, etc.

« Ah ! que j'appréhende après-demain ! a-
« t-elle dit ; il faut bien prendre garde au vais-
« seau ; s'il s'y formait un engorgement, il
« serait bientôt rompu. — Soyez tranquille ;
« nous aurons soin de vous, je vous tiendrai
« toujours la poitrine.—Ah ! a-t-elle dit en
« soupirant, c'est qu'il y a bien de la précau-
« tion à avoir ! Que je serais malheureuse, si
« cela ne se passait pas bien ! Pendant ce
« temps, son mal de cœur se dissipait. — Je
« me suis empressé de lui parler de son mari,
« de ses enfans, du plaisir qu'elle aurait de
« s'en retourner bientôt guérie dans son pays ;
« et, sur cette pensée, je l'ai réveillée : de
« sorte qu'en me quittant elle avait le cœur
« gai et content. »

A sept heures du soir.

Mise en état magnétique à sept heures dix minutes, au bout de deux à trois minutes elle a eu des soubresauts accompagnés de roideur

dans les membres ; le pouls est devenu petit, embarrassé ; les soubresauts ont continué : la malade paraissait beaucoup souffrir de la poitrine ; le pouls est devenu irrégulier. Interrogée pourquoi elle souffrait plus le soir que le matin , a répondu que cela dépendait de la médecine qu'elle avait prise. Elle a persisté à demander le second verre pour demain. A sept heures vingt minutes on l'a réveillée : après la crise le pouls s'était insensiblement rétabli dans l'état naturel.

Le 17 matin.

« Même crise et mêmes soubresauts que « la veille. »

A sept heures du soir.

La malade est entrée à sept heures dix minutes , elle éprouvait déjà de l'oppression ; elle a été mise en état magnétique à sept heures douze minutes ; elle a eu des soubresauts comme dans les accès des jours précédens : son pouls , touché alors , était petit et assez fréquent ; dans le moment des soubresauts , il devenait presque insensible. Au bout de cinq à six soubresauts , elle a dit : c'est

fini ; et en effet elle n'a plus eu de soubresauts et a été calme ; son pouls s'est développé et a diminué de fréquence. La malade, interrogée sur la crise de demain , a dit que, de sept à huit heures du matin , elle souffrirait et aurait des coliques d'estomac , mais sans convulsions ; qu'à huit heures, les convulsions commenceraient et qu'elles seraient toujours accompagnées de coliques d'estomac dont la violence serait proportionnée à celle des convulsions ; elle a ajouté qu'il faudrait lui lier le bras droit sur la poitrine, mais qu'il ne serait pas nécessaire de la lier davantage sur son lit, s'il y avait assez de monde pour la contenir ; elle a recommandé que , pendant les accès, M. de Puységur lui pressât la poitrine et lui tint une main sur les yeux pour les empêcher de s'ouvrir et de s'apercevoir de son état en s'éveillant ; ce qui lui ferait beaucoup de peine et augmenterait ses souffrances : elle a dit qu'après dix heures elle continuerait de souffrir pendant la journée , mais d'une manière supportable ; que pendant quelques jours elle aurait les membres comme brisés , mais qu'elle pourrait s'en retourner mardi 22 décembre.

Le 18 décembre.

La malade a été mise en état magnétique , à six heures du matin , par madame de Be.... (1). A sept heures , elle a commencé à se plaindre de coliques d'estomac ; à cela près , elle était calme , son pouls était parfaitement régulier , plus développé même qu'hier soir au sortir de l'état magnétique , et battait soixante-dix fois par minutes (2) ; le bras droit a été attaché à sa demande sur sa poitrine ; à huit heures précises , les bras se sont roidis , et , au moment de la roideur , le pouls est devenu fréquent , très-petit , très-embarassé et à peine sensible ; bientôt une convulsion générale a succédé , pendant laquelle il était impossible de sentir l'état du pouls ; les

(1) Qui l'a fait venir près de son lit comme la veille , sous le prétexte de lui faire prendre une troisième médecine ; car on lui avait laissé ignorer , dans son état de veille , l'attaque qu'elle devait avoir. Après avoir été endormie , madame de Be..... fit dresser un lit de sangle et y fit coucher Agnès. Je n'arrivai qu'à sept heures et demie , et trouvai la malade souffrante de coliques d'estomac.

(2) Les médecins et autres observateurs arrivaient successivement.

muscles de la face ne participaient nullement aux mouvemens convulsifs, mais le visage devenait d'un rouge foncé, et le nez prenait même une teinte presque livide; après la convulsion, le pouls était extrêmement embarrassé; il était presque impossible de distinguer les pulsations; il a repris ensuite très-promptement l'état dans lequel il était de sept à huit heures. La malade a éprouvé huit convulsions semblables à la première: on pouvait, en voyant les bras se roidir et le pouls devenir presque insensible, prévoir chaque convulsion, qui ne tardait pas d'arriver. Les forces musculaires de quatre personnes ont été nécessaires pour maintenir la malade (1). A neuf heures et quelques minutes, après avoir éprouvé une convulsion qui était la neuvième, elle a dit qu'elle n'en aurait plus que trois; et elle n'en a pas eu davantage. Pendant les deux dernières, il est survenu un léger gonflement de cou que la malade semblait avoir prévu, puisqu'elle avait recommandé à M. de Puységur de lui maintenir cette partie. A la fin du dernier accès, elle a

(1) MM. All....., Dys....., médecins; M. Gil..... et moi.

dit : *Que je suis heureuse !* M. de Puységur l'a réveillée ; elle a témoigné sa surprise du grand nombre de personnes qui l'entouraient , en disant : *Que de monde !* Elle s'est plainte d'avoir ses membres brisés.

Ici se sont terminés les observations et le procès-verbal des médecins (1).

Le lendemain vendredi , madame de Be.... et moi , avons alternativement magnétisé Agnès. Dans une de ces séances , elle a dit qu'elle était rassurée sur l'accident de son vaisseau , qu'il resterait seulement faible , et que jusqu'au 22 mars elle avait de grands ménage-

(1) Ces Messieurs , aussitôt que cette femme fut remise dans son état naturel , s'empressèrent de passer dans la salle où madame de Be.... les avait invités à déjeuner. Je m'attendais qu'alors ils me feraient part de leur manière de juger tout ce dont depuis près de quinze jours ils avaient été les observateurs et les témoins. Mais ils ne m'en dirent pas un mot , ne m'adressèrent même la parole sur rien de ce qui pouvait y être relatif ; et tous sortirent enfin les uns après les autres , non seulement sans signer leur procès-verbal , mais sans même demander qu'il leur fût remis..... Cette scène , je l'avoue , fut longue et pénible pour moi.....

mens à garder. Voici ce qu'elle s'est prescrit : il ne faut pas manger de notre pain , dans lequel il y a du seigle , pendant trois semaines ; il faut me recommander de ne manger que du pain de boulanger.

Je ne pourrai pas non seulement travailler à la forge de tout l'hiver , mais il faut même me défendre d'aller à la fontaine laver et battre du linge ; de savonner même me fera du mal.

Il faut que je me garantisse du froid ; je m'enrhumerais facilement : si je toussais , il me faudra prendre du sirop capillaire,

Je pourrai m'en retourner mardi 22. Jusqu'au 21 mars , je me porterai bien et ne serai pas susceptible de devenir dans l'état magnétique. Vous me toucheriez le 21 mars , que vous ne me feriez rien ; mais le 22 j'aurai de fortes coliques et des convulsions qui dureront peu d'heures , si vous me touchez.

Cette attaque n'aura lieu qu'à cause de l'époque prochaine de la perte de mes règles , et celle du 28 mai de même , après quoi ma santé sera parfaite , et je pourrai travailler et battre à la forge comme auparavant et mieux qu'avant mon accident.

Le dimanche , MM. Al....., Ba.... et Dys....

sont venus voir la malade ; madame de Be... l'a magnétisée , et n'a pu devant eux l'endormir qu'avec beaucoup de peine et après un quart-d'heure de magnétisme , tandis qu'il ne fallait précédemment qu'une minute.

Le lundi , MM. C..... et Sy..... la vinrent voir sur les sept heures : madame de Be.... et moi conjointement firent notre possible pour l'endormir : nous ne pûmes en venir à bout. Agnès ne sentit absolument aucun effet , et en témoigna toute sa joie.

Le mardi , 22 , de même aucun effet ; et le mercredi 23 , elle est partie pour Buzancy , d'où l'on m'a mandé son arrivée en bonne santé.

RÉFLEXIONS.

S₁, après avoir pris la peine de constater, pendant quinze jours, une suite de faits et en avoir rédigé les détails avec la plus impartiale et la plus scrupuleuse exactitude, les observateurs d'aussi extraordinaires phénomènes n'ont ni signé leur procès-verbal, ni même jugé à propos d'en emporter la minute, je ne puis attribuer cette apparente indifférence de leur part qu'à la circonspection que des médecins doivent toujours apporter dans la recherche de la vérité. Nous voyons bien des faits étonnans, ont-ils dû dire entre eux : une femme s'endort, elle a des convulsions, son pouls varie de mille manières, sa poitrine s'opresse, sa gorge s'enfle ; tous ces accidens arrivent à point nommé à l'heure et à la minute précédemment annoncées par elle : mais quelle est la cause de tous ces phénomènes ? M. de Puységur nous dit bien que c'est son action magnétique : mais existe-t-il une action magnétique dans l'homme ? Quelles

preuves , quelle démonstration satisfaisante nous en a-t-il donné ? Et comment accorder notre sanction , seulement même notre tacite reconnaissance , à l'existence de faits dont l'explication ne peut se rattacher à aucune des théories jusqu'ici admises en médecine ?

Je conviens , en effet , qu'aucune de ces théories ne peut servir à l'explication des effets de l'action magnétique ; mais , de ce que l'on ne peut expliquer un phénomène , s'ensuit-il nécessairement qu'on ne saurait en admettre la réalité ?

Cette femme soumise aux expériences a-t-elle pu tromper ? Ses oppressions de poitrine , ses soubresauts , ses convulsions , l'altération de son pouls , ont-ils été les moyens qu'elle a su employer pour parvenir à ce but , et comment lui eût-il été possible de jouer pendant quinze jours de suite un rôle aussi infâme ? Il était d'ailleurs des faits antécédens au traitement de la femme *Burquet* par l'action magnétique , qui , si l'on avait pris la peine de les vérifier , auraient pu détruire dans l'esprit de ces Messieurs toute idée de jonglerie de sa part. Cette femme , en faisant du chaume , s'était-elle véritablement donné une extension d'un vaisseau dans

la poitrine ? Avait-elle effectivement rendu du sang par le nez , le fondement , etc. ? Le lendemain de cet accident était-elle allée à Soissons consulter le chirurgien *Tierce* ? Existe-t-il à Soissons un chirurgien de ce nom ? et avait-il en effet saigné cette femme abondamment , en jugeant son état tellement dangereux , que , l'ayant rencontrée huit ou dix jours après , il lui témoigna toutes ses inquiétudes sur le danger de sa situation ? Toutes les démarches de cette femme avaient-elles bien certainement précédé la visite que j'allai lui faire , lorsque son mari , ne me sachant pas de retour chez moi , vint y demander de l'évétique : toutes ces informations n'auraient-elles pas pu aisément se prendre ? et lorsque ces Messieurs mettaient autant de suite , et l'on peut même dire de zèle à constater l'exactitude de l'accomplissement des annonces de cette somnambule , n'aurais-je pas dû espérer qu'ils n'auraient négligé aucun moyen d'en constater la réalité ? S'ils ne l'ont pas fait , et si , sans avoir besoin de prendre aucune information sur cette femme , ils n'ont au contraire nullement douté de sa probité , je ne puis alors attribuer leur conduite et leur silence avec moi qu'à des mo-

tifs qu'il ne m'appartient ni de juger , ni de pénétrer.

A Buzancy , le 23 mars 1808.

La révolution que la femme Maréchal avait annoncé devoir arriver le 22 mars , a eu lieu hier de sept à neuf heures. Six coliques suivies de six extensions nerveuses ; des saisissements causés par le froid en allant soigner son père à trois lieues de Buzancy ; le chagrin qu'elle eut de sa mort, avaient arrêté le cours du sang aux époques ordinaires. Depuis six jours elle éprouvait des suffocations et son ventre était enflé. Voici ce qu'elle me dit hier, étant dans l'état magnétique : — Dans huit jours il me faudra appliquer quatorze sangsues , sept à chaque jambe , au-dessus et au-dessous du genou ; le 15 avril il me faudra être saignée du bras , mais dans l'état où je suis , afin que je règle moi-même la force de la saignée. Le 16, le sang fera un dernier effort pour remonter à la gorge ; il en sortira un peu par le haut , mais cela n'aura pas de suite : en me magnétisant vous le ferez descendre et il passera par en bas. — Je me trouverai ensuite comme avant mon saisissement, c'est-à-dire sans souffrances jusqu'à l'époque,

de ma dernière révolution dans la poitrine, le 28 de mai.

Elle est venue à Paris le 14 du mois d'avril, et s'est enretournée le 21 fort bien portante.

Le 28 de mai, sa dernière révolution s'est faite ; deux heures et demie de souffrances alternatives, de suffocations, de gonflemens de poitrine et de crises nerveuses, pendant lesquelles il semblait que le vaisseau de sa poitrine allait se rompre ; à neuf heures elle a dit : *C'est fini* : mais la fatigue qu'elle a éprouvée depuis son retour de Paris, tant en battant à la forge qu'en travaillant à la terre et aux ouvrages de son ménage, joint à l'impossibilité dans laquelle est cette femme d'observer un régime et un genre de vie convenables à sa triste situation, ayant reproduit toutes les incommodités qu'elle avait éprouvées l'hiver, elle va rester susceptible de somnambulisme jusqu'à ce que son sang ait repris le cours naturel.

Je supprime le détail des moyens employés d'après l'indication de la malade pour opérer son rétablissement ; il me suffit de dire que l'époque s'en est d'autant plus reculée que cette femme très-active, et dans son état naturel très-désobéissante à elle-même, ainsi

qu'à moi, ne se ménageait nullement et n'exécutait rien de ce qu'elle se prescrivait dans ses sommeils magnétiques; à force de soins cependant, et de veiller à réparer sans cesse le mal de ses inconsidérations journalières, je parvins à la conduire au point de se réveiller seule le 26 d'août, comme elle l'avait fait à Paris deux jours après sa grande crise de convulsions chez madame de Be....., et comme c'était pour moi le signe certain de sa parfaite guérison, je la lui annonçai en lui recommandant néanmoins d'éviter de trop se fatiguer en reprenant le cours de ses travaux habituels, parce que le vaisseau de sa poitrine, ainsi qu'elle l'avait dit elle-même, était si faible, qu'il avait besoin, long-temps encore, de beaucoup de ménagement. Je termine ici cette épisode de la vie magnétique de la pauvre femme Maréchal, dans les détails de laquelle je ne suis entré que parce qu'elle est l'origine et la source des intéressans développemens que va présenter son somnambulisme, prolongé aujourd'hui indéfiniment par suite de sa maladie de poitrine devenue incurable.

CHAPITRE XV.

Que l'agent magnétique animal et le somnambulisme sont les plus puissans auxiliaires de l'art des médecins.

DE toutes les sciences, la médecine est celle qui doit retirer le plus d'avantages de la découverte du magnétisme animal. Si celles des classes de physique doivent en retirer des lumières favorables ou utiles à leur perfectionnement ; si celles des classes de physiologie et de psychologie y recueillent des preuves de la justesse de leurs préliminaires aperçus , la médecine est la seule qui recouvrant dans ses admirables manifestations les titres depuis long-temps perdus pour elle de son antique et honorable existence, puisse les ordonner et les régulariser toutes au profit de l'humanité.

Tous les hommes peuvent sans doute magnétiser, puisqu'ils en ont tous plus ou moins la faculté ; mais la continuelle distraction de leurs idées , jointe au temps qu'exige bien souvent le traitement des maladies chroni-

ques par le magnétisme animal , ainsi que vient de nous l'offrir l'exemple du traitement de la femme *Burquet* , ne devant presque jamais permettre à la plupart d'entre eux de s'en occuper, il est bien certain qu'il n'y a que des médecins qui, d'après la direction constante et le but de toutes leurs habituelles pensées, puissent être constamment et à toute heure en mesure d'entreprendre de semblables cures et de les conduire soit par eux - mêmes, soit par leurs agens à une entière et heureuse fin.

Mais c'est sur-tout lorsque les malades qui se soumettront à l'action de l'agent magnétique animal ne s'endormiront pas, ou qui, lorsqu'ils s'endormiront, n'auront point l'instinctive perception de leurs maux, que les médecins magnétisans jouiront de tous leurs avantages, car c'est alors qu'en raison de leurs connaissances anatomiques et médicales, ils seront toujours les seuls qui, d'après les symptômes apparens que leur action magnétique développera dans les malades, puissent non seulement juger sciemment de la cause et du siège de leurs maux, mais encore ordonner à l'instant les remèdes qui devront en aider ou en accélérer la guérison.

Les faits suivans prouvent la vérité de cette assertion :

Homme dangereusement malade guéri par l'accord heureux de la médecine ordinaire avec l'action de l'agent magnétique animal.

Le nommé Corbi, paysan de Buzancy, âgé d'environ quarante à quarante-deux ans, avait été deux fois à l'Hôtel-Dieu de Soissons, où la fièvre lui avait bien été coupée, mais où, probablement, il n'était pas resté le temps nécessaire à sa parfaite guérison. Revenu chez lui, cet homme retomba malade ; sa poitrine s'oppressa, son bas-ventre devint enflé, il avait le teint livide et ne pouvait se soutenir sur ses jambes ; ayant appris qu'il était alité depuis deux ou trois jours, j'allai le magnétiser.

Du moment que je lui posai la main sur le creux de l'estomac son oppression augmenta considérablement ; il était si faible qu'il ne pouvait presque pas parler : je l'entendis seulement prononcer plusieurs fois ces mots : *Ah ! que c'est lourd !*

Je ne crus pas devoir le toucher longtemps cette première fois. Le lendemain lui ayant fait éprouver dans son lit le même

oppression , je le fis se lever , et , aidé de sa femme , je le conduisis dans son jardin , où je le fis s'asseoir dans un fauteuil à l'ombre d'un arbre..... Il y éprouva la même oppression et répéta la même plainte : *Ah ! que c'est lourd ;* ajoutant de plus : *Je suis près de me pâmer....* Si je suspendais mon action magnétique , alors il respirait plus à l'aise.

M. G....., curé d'un village des environs , qui , par le zèle le plus charitable et le plus désintéressé , utilise ses connaissances en médecine à l'avantage et au soulagement de tous les pauvres habitans du canton , avait vu Corbi la veille , et lui avait ordonné de prendre une potion légèrement purgative : avant de la lui donner , je l'engageai à venir observer les effets de mon action magnétique sur cet homme. Aussitôt qu'il eut remarqué les étouffemens et la presque suffocation que l'approche seule de ma main lui faisait éprouver , il contremanda sur-le-champ la médecine , et me dit qu'il jugeait , à cette indication , que la rate ou le foie de cet homme était engorgé , et que ce n'était nullement le cas de lui faire prendre un purgatif. Alors il changea son ordonnance en boissons et remèdes applicables à sa situation.

Je continuai de magnétiser tous les jours cet homme, et chaque fois je pouvais prolonger davantage l'exercice de mon action magnétique. Peu à peu ses étouffemens diminuèrent, et au bout de quinze scéances il n'en ressentit presque plus : mais une diarrhée qui lui prit alors lui fit rendre pendant six jours une telle abondance d'humeurs et de filamens glaireux, que nous en fûmes extrêmement effrayés sa femme et moi, ne sachant point ce qu'il y avait à lui faire prendre en pareille occurrence. N'ayant là ni le curé ni aucun somnambule alors qui pussent me l'indiquer, je pris donc le parti d'aller consulter un médecin à Soissons. Ce dernier me conseilla de faire prendre à mon malade, gros comme une noisette de thériaque tous les soirs, et de lui faire boire une tisane d'eau de riz mêlée avec de la crème de tartre. Revenu chez moi, j'exécutai cette ordonnance, et au bout de trois jours le dévoiement cessa ; mais Corbi n'était pas encore guéri, les forces et l'appétit ne lui revenaient pas, et mon attouchement lui causait toujours un effet faiblement douloureux : comme j'en apercevais néanmoins les bons résultats, je lui continuai toujours

les mêmes soins. Au bout de quelques jours il lui prit des douleurs dans tous les membres, celle qu'il éprouvait dans un de ses pieds lui était sur-tout insupportable ; je dois ajouter qu'aucune de ces douleurs - là ne résistait deux minutes à l'imposition de mes mains ; je les guettais, pour ainsi dire, et du moment qu'il m'avertissait de l'endroit de son corps où elles se portaient, je touchais à cet endroit et aussitôt elles disparaissaient. La douleur du pied seule revenait sans cesse aussitôt que, soit avec ma main, soit avec mon pied ou le bout d'un long tube de verre dont je m'aidais, je cessais d'y toucher. Une très-douce médecine que M. G..... me conseilla de lui faire prendre après deux jours de préparation par des bouillons aux herbes, lui rendit cependant l'appétit et l'usage de ses forces ; il ne lui restait plus que sa douleur au pied, et ses jambes qui tous les soirs devenaient enflées. Me ressouvenant qu'*Agnès Burguet*, dont le commencement de la maladie date de cette époque, avait été autrefois bon médecin somnambule, je la consultai sur l'état de Corbi. « Ses jambes sont enflées, me dit-elle, par suite de sa maladie ; ce n'est rien que cela, il est guéri : qu'il

« mette seulement ses jambes le soir et le
 « matin, quatre jours de suite dans de l'eau
 « la plus salée qu'il se pourra, et ses jambes
 « désenfleront peu à peu ; quant à sa dou-
 « leur au pied, il est inutile pour cela que
 « vous vous fatigiez davantage à le magné-
 « tiser, elle s'en ira de même seule, etc. »

Corbi a mis ses pieds dans l'eau salée pendant les quatre jours prescrits ; j'ai cessé de le magnétiser, ses forces sont revenues, et il s'est ensuite très-bien porté (1).

*Autres exemples de cures opérées par le concours
 de l'action magnétique et de la médecine.*

Dans le courant de l'automne de l'année dernière 1810, trois malades, dont deux hommes et une femme, sont tombés sous ma main dans une espèce d'anatomie cataleptique dont je n'avais pas encore vu d'exemple.

(1) Cette cure magnétique date du mois de septembre 1807, Corbi depuis lors s'était toujours bien porté ; mais le pauvre malheureux vient d'être tué le 10 février 1811, par la chute d'une grosse pierre servant d'encoignure à un toit de chaume, à la réparation duquel il travaillait avec son fils.

Le premier, nommé Dusaussois, batteur en grange, avait la fièvre et une forte courbature, qui lui ôtaient le sommeil et l'appétit; il ne s'était cependant pas encore alité. Dès la première fois que je le touchai, il ferma les yeux et resta dans la plus grande immobilité. Je le croyais en somnambulisme, mais je m'aperçus bientôt qu'il entendait tout le monde et répondait à ceux qui le questionnaient; au bout d'une demi-heure passée dans cet état de crise magnétique très-imparfaite, je fus obligé de lui faire ouvrir les yeux de la même manière que cela se pratique avec les parfaits somnambules.

Hors de son état demi-cataleptique, cet homme ne se rappelait de rien de ce qu'il avait dit et entendu, mais lorsque je le lui répétais, alors la réminiscence lui en revenait, et il disait : *Ah! oui, Monsieur, je m'en ressouviens, vous m'avez dit telle chose et je vous ai répondu cela*; il se ressouvenait aussi, quoique très-confusément, du calme et de la douceur de l'état dans lequel il s'était trouvé.

Pendant huit jours je magnétisai cet homme et lui fis éprouver chaque fois le même effet; il allait mieux de jour en jour : mais son manque total d'appétit m'ayant fait présumer

qu'il avait besoin de quelques remèdes intérieurs favorables à sa situation, je consultai M. G.... qui m'avait déjà si bien conseillé pour *Corbi*, et, d'après son ordonnance, je fis prendre à Dusaussois deux légères purgations. Au bout de dix jours ses forces et son appétit étaient entièrement revenus, et le onzième je ne lui fis plus le moindre effet.

La seconde malade fut la fille de Dusaussois; elle avait la fièvre depuis trois jours avec un violent point de côté qui l'empêchait de dormir et de respirer. Dès la première fois que je la magnétisai elle tomba dans le même état de demi-catalepsie où j'avais mis son père; elle était seulement plus absorbée que lui et ne parlait qu'avec beaucoup de difficulté. Chaque fois que cette fille sortait de cet état imparfait de somnambulisme, elle se trouvait mieux; ses nuits peu à peu devinrent meilleures, la fièvre et le point de côté cessèrent, et au bout de sept à huit jours de magnétisme, M. G... la purgea. Sa parfaite guérison me fut prouvée le neuvième ou dixième jour, de même que celle de son père, par son insensibilité totale à mon attouchement magnétique.

Une particularité assez remarquable de cet

état demi-cataleptique , est celle-ci : J'avais donné à la fille de Dusaussois un gobelet de verre à tenir contre son estomac ; elle l'y laissa plus d'un quart d'heure sans faire le moindre mouvement : lorsqu'elle fut réveillée, je lui demandai si elle se ressouvenait d'avoir tenu un gobelet. — Oui , Monsieur , me dit-elle, je m'en ressouviens très-bien. — Et pourquoi l'avez-vous gardé si long-temps sur votre estomac ? — Parce que je ne pouvais pas l'en ôter. — Qu'est-ce qui vous en empêchait ? — Il y avait comme une force dessus ma main , qui la pressait contre le verre. — Cela vous déplaisait-il ? — Pas du tout , etc.

Les malades qui tombent dans ces états de demi-catalepsie ou de demi-somnambulisme, sont en général d'autant plus intéressans à observer, que l'on peut les soumettre à beaucoup d'expériences sans craindre de leur nuire, et leur faire très-souvent rendre compte, dans leur état naturel, de toutes les diverses sensations qu'ils ont éprouvées pendant la durée de leurs crises. Il est probable que les premières observations du docteur Mesmer ont porté sur des malades de cette espèce, et que c'est la raison pour laquelle il n'a point eu la connaissance du

parfait somnambulisme magnétique. Pou-
 vant ou croyant en effet, comme médecin,
 pouvoir juger du siège et de la cause des
 maux qu'il avait à traiter par les symptômes
 apparens qu'il provoquait dans les malades
 soumis à l'influence de son action magné-
 tique, il est tout simple que, par suite de la
 persuasion où il était qu'on ne pouvait mieux
 faire, il n'ait jamais laissé à la nature de
 l'homme, ou plutôt à son sens intérieur, la
 liberté d'opérer son entier développement (1),

(1) C'est ainsi qu'il y a deux ans un ancien médecin
 très-célèbre et très-justement famé, que je ne nommerai
 point, mais qui se reconnaîtra fort bien, s'il lit cette
 note, après avoir, avec une foi très-douteuse, mis, en
 plaisantant, sa nièce en crise de somnambulisme, ne vou-
 lut jamais la questionner ni sur sa maladie, ni sur la
 sienne (car il tomba malade lui-même deux ou trois jours
 après), quelques instances que lui en pût faire un homme
 de ses amis; il s'amusa bien plusieurs fois à lui faire lire la
 gazette derrière son dos, et à lui faire dire l'heure qu'il était
 en lui posant le cadran d'une montre sur son estomac, etc.
 Tous ces phénomènes - là, disait-il, sont tout simples,
 nous les connaissons depuis long-temps; mais qu'un être
 endormi voie son mal et puisse connaître les remèdes à y
 appliquer, allons donc! quelle extravagance! Il faudrait
 qu'un médecin fût devenu fou pour croire possible une
 bêtise comme celle-là, etc.!

cette conduite de Mesmer est bien certainement, au reste, celle qu'eussent tenue et que tiendraient encore, en pareil cas, tous médecins aussi habiles que lui. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est l'admission que quelques médecins célèbres d'Allemagne viennent de faire, m'a-t-on dit, de l'application du magnétisme animal aux traitemens des malades rassemblés dans les hôpitaux de leur pays, et qui ne l'emploient en effet, m'a-t-on ajouté, que comme moyen provocateur de symptômes plus apparens de la cause des maladies. C'est déjà, sans doute, un grand pas de fait dans la route du perfectionnement de leur art ; mais ils se condamneraient, j'ose le leur dire, à n'en pas faire un de plus, s'ils se complaisaient, comme l'a fait Mesmer, à s'en tenir uniquement à ce premier aperçu.

Le troisième malade sur lequel mon action magnétique ait produit le phénomène d'immobilité faiblement cataleptique, est le nommé Athanase Crespin. Ce jeune homme, âgé de dix-neuf ans, avait la fièvre depuis trois à quatre mois, tantôt tierce ou continue. La première fois que je le touchai (le 15 décembre 1810), il ne sentit qu'un léger accablement ; mais le lendemain, après son

accès de fièvre , il tomba dans une immobilité complète. La seule différence remarquable entre l'état cataleptique de ce jeune homme et celui des deux malades précédens , c'est que celui-ci ne répondait à personne qu'à moi , et n'entendait que ceux avec lesquels je le mettais en rapport : de sorte qu'à l'exception de la clairvoyance de son intérieur , il était dans une sorte de somnambulisme magnétique. Quatre séances de trois quarts d'heure seulement pendant quatre jours ont suffi pour lui couper entièrement la fièvre , et , le sixième jour , il put aller dans les bois vaquer à son état de bûcheron.

OBSERVATION.

LA prompt et facile guérison par l'active influence magnétique de beaucoup de maladies à leur commencement, comme celles de Dusaussois, de sa fille, et de toutes les fièvres anciennes comme celle d'Athanase, dont aucune lésion ou désorganisation n'est la cause, me semble justifier l'opinion des médecins qui, d'après Hippocrate, ont pensé que le mouvement était le meilleur remède contre la plupart des maladies. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le docteur Offmann, professeur en médecine et en philosophie expérimentale, au commencement du siècle dernier, dans une dissertation qui a pour titre : *Le Médecin de soi-même*. Après avoir avancé que chacun pourrait être son propre médecin ; il ajoute : « Les causes des maladies sont « bien moins différentes que l'on ne se l'i-
« magine et par conséquent les remèdes ne
« devraient pas être si diversifiés. Ce nombre
« prodigieux de remèdes, ajoute-t-il, ne fait

« que rendre la médecine difficile , embar-
 « rassée , incertaine et trompeuse » ; et s'ap-
 appuyant ensuite de l'autorité des anciens , qui
 ont établi que la vie ne dépendant que du
 mouvement régulier et circulaire du sang ,
 toutes les maladies ne naissent que de ce
 que cette circulation est empêchée , il dit :
 « Qu'un mouvement modéré doit , à leur com-
 « mencement, aider ou rétablir cette circula-
 « tion. »

M. Héquet , autre médecin célèbre de ce
 temps , pensait de même que le mouvement
 était la seule chose nécessaire à rétablir dans
 les maladies. « Les purgations , écrivait-il ,
 « sont bien moins salutaires par les évacua-
 « tions d'humeurs qu'elles procurent , que
 « par l'impression qu'elles font éprouver aux
 « parties solides et nerveuses , etc. *Et plus*
 « *loin* , l'avantage des purgations est de cor-
 « riger le sang , d'en rectifier le mouvement
 « en les rappelant au naturel , ou de les re-
 « mettre en branle lorsqu'il se ralentit , de
 « manière à en rétablir l'ordre et l'unifor-
 « mité , etc. »

Dans les œuvres du docteur George Ba-
 gliivi , professeur de médecine à Rome , on
 lit ce qui suit :

« Lorsqu'après une maladie aiguë le ma-
 « lade manque d'appétit, c'est toujours l'an-
 « nonce d'une rechute, parce que l'appétit
 « marque que les viscères sont en bon état....
 « Les médecins, ajouta-t-il, se sont trop at-
 « tachés à connaître les parties fluides du
 « corps, et n'en ont pas assez étudié les
 « parties solides, telles que la dure et la pie-
 « mère, les différentes membranes et les fi-
 « bres, qui en sont comme les branches et
 « les dépendances, etc.... Les humeurs, le
 « sang, la bile, etc., ne sont mal constitués
 « que parce que la vertu de ressort des par-
 « ties solides est trop grande ou trop petite :
 « or ce ne sont jamais les purgatifs qui aug-
 « menteront ou diminueront le ressort des
 « parties solides, etc., etc.... »

Si nous appliquons aux aphorismes de ces anciens médecins sur la cause de la plupart de nos maladies, la croyance qu'ils avaient en même temps, comme savans physiciens, de l'existence d'un agent universel et inaltérable de vie dans l'Univers : Voyez *les Elémens de physique de M. V. G. Muys, docteur en médecine, membre de la Société royale de Berlin, publiés en 1711*, n'en concluons-nous pas que la faculté de maîtriser cet agent

de manière à en porter et modifier l'influence sur ses semblables au gré de sa volonté ; que le magnétisme animal enfin , qui n'est qu'un moyen d'accélérer le mouvement tonique des corps , est , dans toutes les maladies (celles naissantes sur-tout) , le moyen le plus efficace de rétablir les ressorts de toutes les parties solides du corps humain , de manière à ce qu'elles puissent opérer et favoriser la libre circulation des humeurs , du sang , de la bile , et de tous les fluides alimentaires de notre existence ?

Tous les somnambules consultés sur leurs maux et sur ceux des autres malades , confirment et justifient pleinement cet aperçu.

CHAPITRE XVI.

Suite de l'historique de la vie magnétique et somnambulique d'Agnès Burguet, depuis la fin de l'année 1808, jusqu'en janvier 1811.

AGNÈS Burguet avait cessé d'être susceptible de somnambulisme à la fin d'août 1808, et de ce moment j'avais cessé de m'occuper d'elle ; je puis même ajouter que l'impression de lassitude et d'ennui que je conservais de tous les soins que je lui avais prodigués pendant plus de huit mois, et que par sa faute elle avait si souvent rendus infructueux, me faisait désirer de ne plus m'occuper d'elle du tout à l'avenir. Quoique, dès le mois de septembre, j'eusse donc entendu dire que la femme Maréchal était retombée malade, le souvenir de l'indocilité de son caractère en état de veille me fit étouffer le sentiment d'intérêt que je lui avais si long-temps porté dans l'état magnétique, et près d'un mois se passa sans que je prisse seulement la peine de m'en informer. Je ne fus pas long-temps, comme on va le voir, sans me reprocher cette espèce

d'inhumanité ; car ce n'est bien certainement qu'à ce mois de négligence et d'abandon de ma part , que je dois attribuer l'état affreux dans lequel se trouva bientôt cette pauvre femme , et dont aujourd'hui nul secours magnétique ni médical ne peut la tirer.

Ayant appris, vers la fin d'octobre , qu'*Agnes* éprouvait des douleurs de poitrine insupportables, qu'elle suffoquait et l'empêchaient de parler , je ne pus cependant résister plus long-temps à la pitié qui me sollicitait à lui porter secours et soulagement. Je descendis donc chez elle , et je la trouvai en effet dans la situation la plus déplorable : appuyée sur le dos d'une chaise , elle respirait à peine , et une extinction totale de voix la mettait dans l'impossibilité de se faire entendre. Je m'informe de la cause qui peut l'avoir mise dans cet état : son mari me raconte qu'il y avait à peu près un mois que leur petit-fils , âgé de trois ans , l'enfant de leur fille , était tombé du haut en bas de l'escalier de leur maison dans la rue ; que sa femme , effrayée de ses cris et lui croyant le bras cassé , l'avait aussitôt mis dans les paniers de son âne , et l'avait conduit , elle à pied , précipitamment chez un chirurgien de Soissons , et ramené

de même chez elle. Vous la connaissez, m'ajouta-t-il, Monsieur; j'avais beau lui dire que son enfant n'était peut-être pas blessé, qu'elle devait d'ailleurs prendre garde à elle-même et ne pas aller à pied, etc., mes recommandations ont été inutiles : il a fallu qu'elle partît malgré moi. C'est depuis ce temps qu'elle a commencé à souffrir de la poitrine jusqu'à ce qu'enfin elle en soit venue au point où vous la voyez maintenant. Je n'attendis pas la fin de son récit et me mis à magnétiser *Agnès*, que je mis probablement en crise; je dis probablement, parce que cette pauvre femme ne put, cette première fois-là, m'articuler une seule parole. Le lendemain j'y revins le matin, et le soir je la tins une demi-heure endormie; le surlendemain j'appris qu'elle s'était un peu reposée la nuit; mise en crise elle put me parler, et sa première parole (non sonore encore), fut: *Je suis une femme perdue..... C'est bien ma faute.... Ah! mon dieu! que je suis malheureuse!* etc.

Je n'entrerai point dans les détails de tous les soins journaliers qu'il me fallut de nouveau rendre à cette malheureuse femme : il me suffit de dire qu'après s'être accusée d'a-

voir fait mille imprudences et abus de ses forces aussitôt qu'elle avait été hors de mes mains, elle m'ajouta que son voyage de Soissons avait achevé de détruire tout le bien de son traitement passé ; son sang s'était enflammé, avait remonté dans sa poitrine ; il ne lui aurait fallu qu'un exercice modéré , un régime de vie qui eût permis à son sang de circuler doucement, de manière à ne pas abonder ni se porter trop violemment dans son vaisseau , trop faible encore pour résister à tant d'assauts. Sa conclusion fut enfin de me dire qu'il n'y avait plus de guérison à espérer pour elle, que les parois du vaisseau malade étaient amincies au point que le plus petit effort le pourrait rompre, et que le sang, enfin, ne pouvant plus y circuler librement, elle allait avoir des suffocations et des étouffemens tels, que sans mon secours il se ferait une rupture suivie d'hémorragie, qui la ferait infailliblement périr. Elle m'annonça cette crise pour dans quatre jours à sept heures du soir, et dit qu'il fallait qu'elle fût saignée deux jours auparavant. La saignée fut faite et sa crise d'étouffement convulsif eut lieu à l'heure précise annoncée par elle.

Voici comment, depuis trois ans, cette

crise se passe. D'abord, la veille du jour et de l'heure de son attaque annoncée, elle en a une très-légère, à laquelle il est inutile que je me trouve, pourvu, toutefois, qu'elle ait la précaution de rester assise ou de se mettre sur son lit avant qu'elle n'arrive, vu qu'elle pourrait tomber pendant l'étourdissement que lui cause l'extension de ses nerfs. Le jour de l'attaque, qui lui prend constamment à sept heures du soir, elle a trois crises de gonflement de poitrine et de suffocation; le lendemain de même, trois crises, mais beaucoup plus fortes; le quatrième, trois crises semblables à celles du deuxième jour; et le cinquième, trois extensions seulement de nerfs comme celles du premier jour. Après chaque crise d'étouffement, le sang qui, apparemment, s'était précédemment arrêté dans la poitrine et qui n'y pouvait pas circuler, se précipite alors dans le vaisseau; ce dont on s'aperçoit par les bonds et les soubresauts qui soulèvent de dessus sa poitrine la main de celui qui la veut contenir.

Depuis le mois de novembre 1808 jusqu'à ce jour 23 mai 1811 que j'écris ceci, tel est l'état malheureux de santé de la pauvre femme Maréchal. Tous les cinq à six semaines, quel-

quelques fois plus, quelquefois moins, elle éprouve cette même révolution. Lorsque je suis à Paris, c'est-à-dire tous les hivers, je l'y fais venir, ou je me rends à Buzancy, de manière à être toujours auprès d'elle à sept heures du soir le jour que, dans l'attaque précédente, elle m'a annoncé celle qui doit la suivre. C'est ainsi que cet hiver, par exemple, elle est venue à Paris pour son attaque, annoncée pour le 13 de février; celle d'après ayant dû avoir lieu le 17 de mars, je me suis trouvé le 16 à Buzancy, et prévenu de même que la suivante serait pour le 22 de mai, je suis parti de Paris afin de me trouver chez elle avant-hier avant l'heure des trois extensions préparatoires de l'attaque d'hier au soir (1).

Il arrive quelquefois que les attaques d'étouffement et du gonflement du vaisseau de la poitrine d'Agnès sont si fortes, que je ne puis seul en être le maître. Dans sa crise du 13 février dernier, à Paris, c'est tout ce que nous pûmes faire à trois personnes que de la contenir, afin de l'empêcher de se jeter par

(1) Je dirai, à la fin de ce chapitre, le jour de l'attaque prochaine.

terre en se débattant ; je ne puis mieux dépeindre ses souffrances nerveuses dans ces momens , qu'en les comparant et les assimilant à celles qu'elle a eues dans la dernière séance décrite par les médecins qui l'ont vue chez madame de B....., à Paris , en janvier 1808 (1). Ces longues et violentes crises n'ont lieu que lorsqu'elles se rapprochent à quinze ou dix-huit jours de distance. Lorsqu'elle juge ne plus avoir la force de les supporter , alors elle indique les moyens de les adoucir et d'en éloigner de nouveau les époques. Ces moyens sont : tantôt des bains suivis d'une purgation , à laquelle elle se prépare par des bouillons rafraîchissans ; d'autres fois , après ses bains , ce sont des sangsues , au nombre très-souvent de quinze ou vingt au fondement. Elle redoute beaucoup les saignées et s'en ordonne rarement , disant qu'elles éloigneraient davantage , il est vrai , ses attaques , mais que leur fréquence lui ferait perdre la vue , déjà affaiblie par celles qui lui ont été précédemment faites.

On doit bien présumer que si Agnès Burguet avait besoin de beaucoup de ména-

(1) Voyez au chapitre XIV.

gemens lorsqu'elle n'était pas aussi malade , à plus forte raison toute espèce de fatigue et de travail pénible, quels qu'ils soient, lui sont aujourd'hui préjudiciables. Il faudrait que cette pauvre femme ne fit rien qui l'obligeât à se tenir baissée ; elle se défend en crise de piocher la terre , de battre la lessive et même de coudre , parce que du moment qu'elle étend plusieurs fois son bras , elle ressent des picotemens dans la poitrine ; de porter des sabots lui est de même contraire, à cause de l'affaiblissement de ses nerfs. Mais sitôt qu'elle est dans son état naturel , sollicitée par toutes les obligations de son ménage , le besoin de gagner sa vie , le désir d'aider son mari , de cultiver son champ , par toutes sortes de motifs enfin plus impérieux les uns que les autres , cette femme transgresse journellement ses ordonnances : lorsque je suis à portée de la voir souvent , je la gronde , j'obtiens d'elle de nouvelles promesses (qu'elle ne tient jamais long-temps), d'être plus circonspecte à l'avenir ; et comme je la surveille , je puis toujours prévenir quelquefois , ou tout au moins réparer à temps les nouveaux accidens qui lui arrivent.

Ce qui ajoute au malheur de la position

d'Agnès, est celle de son mari, devenu lui-même infirme par suite d'une humeur rentrée, qui tantôt se porte sur ses entrailles, tantôt descend dans ses jambes, et qui l'empêche souvent de travailler : de sorte que tous les deux prévoyant le plus triste avenir, s'inquiètent, s'affligent et aggravent ainsi les maux de leur corps par toutes les peines et tous les tourmens de leur esprit.

L'effet fâcheux, ou, pour mieux dire, la maladie accidentelle qu'occasionne le plus fréquemment à la femme Maréchal un travail trop pénible ou un exercice trop forcé, est un échauffement dans le sang, qui en trouble ou en arrête la circulation. Alors la fièvre lui prend, sa gorge ou son ventre s'enfle, etc., et toujours alors sa respiration se trouve extrêmement gênée. Dernièrement encore, c'est-à-dire il y a environ trois semaines, j'apprends qu'elle est dans un état affreux. « *Elle* « *est venue à Soissons*, me mande-t-on, pour « y consulter un médecin ; je l'ai su et lui ai « fait dire de me venir voir. Elle m'a dit que « cinq à six fois par jour elle avait des atta- « ques de suffocation : ses joues, sa poitrine, « dans ces momens-là, deviennent bleus, « son ventre est enflé, son teint est livide :

gemens lorsqu'elle n'était pas aussi malade , à plus forte raison toute espèce de fatigue et de travail pénible, quels qu'ils soient, lui sont aujourd'hui préjudiciables. Il faudrait que cette pauvre femme ne fît rien qui l'obligeât à se tenir baissée ; elle se défend en crise de piocher la terre , de battre la lessive et même de coudre , parce que du moment qu'elle étend plusieurs fois son bras , elle ressent des picotemens dans la poitrine ; de porter des sabots lui est de même contraire, à cause de l'affaiblissement de ses nerfs. Mais sitôt qu'elle est dans son état naturel , sollicitée par toutes les obligations de son ménage , le besoin de gagner sa vie , le désir d'aider son mari, de cultiver son champ , par toutes sortes de motifs enfin plus impérieux les uns que les autres , cette femme transgresse journellement ses ordonnances : lorsque je suis à portée de la voir souvent , je la gronde , j'obtiens d'elle de nouvelles promesses (qu'elle ne tient jamais long-temps), d'être plus circonspecte à l'avenir ; et comme je la surveille, je puis toujours prévenir quelquefois , ou tout au moins réparer à temps les nouveaux accidens qui lui arrivent.

Ce qui ajoute au malheur de la position

d'Agnès, est celle de son mari, devenu lui-même infirme par suite d'une humeur rentrée, qui tantôt se porte sur ses entrailles, tantôt descend dans ses jambes, et qui l'empêche souvent de travailler : de sorte que tous les deux prévoyant le plus triste avenir, s'inquiètent, s'affligent et aggravent ainsi les maux de leur corps par toutes les peines et tous les tourmens de leur esprit.

L'effet fâcheux, ou, pour mieux dire, la maladie accidentelle qu'occasionne le plus fréquemment à la femme Maréchal un travail trop pénible ou un exercice trop forcé, est un échauffement dans le sang, qui en trouble ou en arrête la circulation. Alors la fièvre lui prend, sa gorge ou son ventre s'enfle, etc., et toujours alors sa respiration se trouve extrêmement gênée. Dernièrement encore, c'est-à-dire il y a environ trois semaines, j'apprends qu'elle est dans un état affreux. « *Elle* « *est venue à Soissons*, me mande-t-on, pour « y consulter un médecin ; je l'ai su et lui ai « fait dire de me venir voir. Elle m'a dit que « cinq à six fois par jour elle avait des atta- « ques de suffocation : ses joues, sa poitrine, « dans ces momens-là, deviennent bleus, « son ventre est enflé, son teint est livide :

« elle ne voulait pas que vous sussiez cela ;
 « de crainte de vous déranger ; mais je crois
 « que vous me saurez gré de vous en pré-
 « venir , etc. »

Aussitôt cet avis reçu , j'écris à ma femme de charge , à Buzancy , d'aller dire à Agnès que j'ai besoin d'elle et qu'il faut qu'elle vienne me trouver ; elle et son mari la décident à partir , et cette femme arrive à Paris trois jours après. Le mouvement de la voiture avait suspendu ses suffocations ; mais , aussitôt arrivée , elles lui reprennent. Je la touche ce premier jour deux fois sans la pouvoir endormir , tant ses nerfs étaient malades et ébranlés ; le lendemain j'y réussis : elle voit son mal et s'ordonne un bain de trois quarts d'heure pour le jour d'après , et trois verres , dans la journée , d'une tisane composée de deux gros de sel de nitre dans une chopine d'eau d'orge. Les urines qui s'étaient arrêtées commencent à revenir dans la nuit. La suite de son traitement a été trois autres bains , et pendant les huit ou dix jours qu'elle est restée à Paris , trois verres par jour de sa tisane d'eau d'orge avec seulement un gros de sel de nitre ; mais il y avait une autre difficulté à vaincre , c'est que cette femme , fort ennuyée

de toutes les drogues et de toutes les boissons qu'il lui faut avaler sans cesse, et dont les nerfs de l'estomac sont probablement tout aussi malades que les autres, ne pouvait prendre cette tisane sans la vomir, avec des efforts qui lui faisaient grand mal à la poitrine.

D. Mais comment se peut-il, lui demandai-je lorsqu'elle fut dans l'état magnétique, que vous vous ordonniez une tisane que vous ne pouvez prendre sans la vomir ?

R. Il m'est impossible de la prendre, me répondit-elle; elle me cause trop de répugnance.

D. Mais vous dites cependant qu'elle vous est nécessaire ?

R. Très-nécessaire; elle seule peut faire couler l'enflure: mais, que voulez-vous! c'est plus fort que moi, je sens que mon estomac la repoussera toujours. Comme me voilà, c'est bien différent! je la puis boire aisément. (En effet, je la lui donnai dans cet état, et elle ne lui causa pas le moindre haut-le-cœur.)

D. Eh bien! lui dis-je, ce mal de cœur là est un mal comme un autre, auquel il faut que vous apportiez remède: voyez, cherchez un moyen de pouvoir prendre cette tisane,

aussi facilement dans votre état naturel , que vous venez de la prendre actuellement ; vous devez le trouver.

R. Ah ! dit - elle en faisant une grimace de dégoût , c'est que ce sera quelque chose encore de bien mauvais.

D. Vous voyez donc ce qu'il vous faut ?

R. C'est une liqueur.

D. Comment ! une liqueur ? Mais si c'est du ratafiat de cerise ou de fleur d'orange , cela est fort bon , au contraire

R. Ah ! ce n'est pas une liqueur comme celles-là ; il y a bien de la différence !

D. Eh bien ! quoi ?

R. Je ne me souviens plus du nom ; ce n'est pas de l'anis , mais quelque chose d'approchant ; madame en prend des pastilles , elle m'en a donné.

D. Serait-ce de la menthe ?

R. Oui , justement , de l'eau de menthe , plein une cuiller à café après chaque verre de tisane , et je ne vomirai plus.

Je ne lui parlai pas de son ordonnance à son réveil ; j'attendis , pour la mettre à exécution , l'heure de son second verre , et lorsqu'elle l'eut bu et que je vis son cœur prêt à se soulever , je lui fis avaler sa petite cuille-

rée d'eau de menthe , dont l'effet fut tel qu'elle l'avait annoncé.

La suite de son ordonnance jusqu'au moment où je devais la voir le 22 à Buzancy , fut de prendre tous les deux jours trois verres d'un gros de sel de nitre dans de l'eau d'orge, avec un verre de bière dans la journée , et les autres jours deux verres de bière seulement.

Hier soir 23 , après son attaque de sept heures , elle me dit : L'enflure se dissipe à merveille ; j'ai fait exactement ce que vous m'avez prescrit , il faut à présent changer mon régime. Je ne dois plus prendre ma tisane de sel de nitre que tous les trois jours , et dans l'intervalle je boirai seulement deux verres de bière , encore dix jours , a-t-elle ajouté ; ce qui n'en fera plus que trois de tisane ; puis , aussitôt après , cinq bains de suite et je serai rétablie.

Comme me voici tout-à-fait de retour à Buzancy , et que je ne la perdrai pas de vue , je suis bien sûr , après qu'elle aura pris ses bains , de la pouvoir préserver pendant l'été , au moins , de tout nouvel accident.

Que de peines et d'embarras se donne M. de Puysegur , diront probablement quel-

ques-uns de mes lecteurs , pour une femme qui très-certainement le trompe et abuse de sa crédulité ! Que de bontés, diront peut-être quelques autres, et quelle preuve plus grande d'humanité peut-il donner , que le sacrifice qu'il fait de tous ses loisirs au soulagement d'une pauvre paysanne dont l'existence assurément doit lui être fort indifférente ! Aux premiers , que je ne dissuaderais probablement pas de la très-défavorable opinion qu'ils ont de mon jugement, je n'ai rien à répondre : quant aux seconds, qui pourraient en prendre une beaucoup trop avantageuse de ma compatissante sensibilité , je leur dirai que ma conduite actuelle à l'égard de la femme Burguet est bien loin d'être aussi désintéressée qu'elle le leur semble. Si cette femme , en somnambulisme , n'était clairvoyante que pour elle-même, il est certain que mes soins, n'ayant alors pour but que son utilité, ma conduite serait très-louable ; mais lorsque je la leur aurai montrée , dans le chapitre suivant, tout aussi lucidement éclairée sur les maux des autres que sur les siens propres , et qu'ils auront pris connaissance des importants services que cette femme (sans s'en douter dans son état naturel), n'a cessé,

depuis trois ans , de rendre tant à moi , qu'à ma femme , à mes enfans , à mes domestiques et à plusieurs de mes amis : c'est alors seulement qu'ils pourront juger si j'ai quelque mérite à lui faire passagèrement le très-léger sacrifice de quelques momens de loisir ou d'amusement (1).

(1) Je reviens du village aujourd'hui 24 mai 1811 , à huit heures du soir. Agnès a eu à sept heures ses trois crises accoutumées du gonflement de son vaisseau , demain sera la fin de cette attaque , après laquelle elle m'annoncera sûrement l'époque de la prochaine , et je l'écrirai à la suite de cette note.

Ce 25 , sa crise prochaine sera le 10 juillet prochain.

CHAPITRE XVII.

Des pronostiques des médecins et des annonces des somnambules ; idée qu'on doit en avoir.

QUOIQUE les faits n'aient besoin de l'appui d'aucun raisonnement, et que la science de les reproduire ou l'art de les observer soient la seule manière d'en constater la réalité, il est difficile néanmoins lorsque, par hasard, on en découvre qui n'ont point encore été aperçus, de s'empêcher de chercher dans son intelligence tous les moyens de disposer ceux auxquels on les annonce, sinon à les admettre, au moins à ne pas d'avance en nier la possibilité.

Si de même que l'on aimante une barre de fer à l'aide d'un procédé purement mécanique, il ne s'agissait que d'employer un procédé semblable pour mettre un homme dans l'état magnétique : sans doute, alors, il suffirait d'indiquer ce procédé, pour que chacun pût obtenir à toute heure et à tout instant la manifestation de ce beau phénomène ; mais il n'en est malheureusement pas ainsi. Pour

magnétiser avec fruit et avec efficacité, nous savons qu'il faut s'en croire, ou tout au moins s'en soupçonner préalablement la faculté. Or comment inspirer à quelqu'un le désir de jouir ou de connaître une chose dont il n'a nulle idée ? comment seulement éveiller en lui le soupçon que cette chose puisse exister ?...

Ce sont ces réflexions sur la difficulté, je dirai même la presque impossibilité de persuader, par des assertions et des raisonnemens, qui que ce soit de la réalité des perceptions somnambuliques qui m'ont porté à rechercher, pendant deux ans de suite, dans tous les écrits des anciens dont j'ai pu me procurer la lecture, et plus particulièrement dans ceux des savans médecins, si ces phénomènes ; si multipliés aujourd'hui et si incontestablement vrais, n'auraient point été à leur connaissance ; et si dans le cas où ils leur eussent été connus, comme je n'en pouvais douter, ils n'auraient pas dès lors été dénaturés par les superstitions de l'ignorance, ou repoussés par l'esprit de système. Si tout dans la nature, me suis-je dit, a sa source, son principe et son commencement ; si, de même qu'il en est des choses ayant

forme et vie dans le monde physique , toutes nos humaines facultés, de quelque grossièreté ou de quelque sublimité qu'elles puissent être , ne sont que des développemens d'un germe préexistant en nous de ces mêmes facultés : qui pourrait affirmer que le germe de celle de prévoir , pressentir et de présager les événemens qui , dans l'avenir , peuvent intéresser notre bien-être ou lui nuire , et dont nous ne faisons que commencer à apercevoir en nous l'existence , ne se serait jamais développé dans l'homme , ou n'y aurait pas été aperçu dans tout autre état que dans celui de somnambulisme ?

Oui , certes , n'en doutons pas , et je m'en suis convaincu par mes recherches , il a existé de tout temps des hommes qui , sans pouvoir se l'expliquer et s'en rendre raison , se sont trouvés passagèrement doués du développement de leur faculté de pronostiquer avec plus ou moins de certitude et de clarté les événemens de leur avenir : et comme la santé est sans contredit le plus grand des biens de la vie , ça été à son occasion et sur tout ce qui lui est relatif , que cette belle et lumineuse faculté s'est toujours le plus souvent et le plus lumineusement manifestée.

C'est donc dans les fastes de la médecine qu'il faut chercher et que l'on trouvera non seulement des indices , mais le plus de preuves de l'existence d'hommes habiles à pronostiquer : aussi les médecins qui , parmi tous les savans de leur siècle , ont , par la profondeur de leurs méditations , le genre de leurs observations , l'étendue de leurs connaissances et le but de leurs études , le plus contribué , j'ose le dire , à l'avancement des sciences physiques , physiologiques et psychologiques , ont-ils toujours été les seuls qui n'aient jamais révoqué en doute l'existence , ou tout au moins la possibilité des présages vrais et des pronostiques certains ? Pourquoi faut-il qu'ils aient sacrifié à l'orgueilleuse prétention de pouvoir tout expliquer , la glorieuse et honorable fonction de rester les seuls provocateurs et les seuls interprètes d'un des plus grands mystères de la nature ?

Prosper Albini , médecin des États de Venise , mort en 1616 , est un des premiers qui , après avoir cité Hippocrate et Gallien , dans un ouvrage intitulé : *Sept livres sur la manière de prédire la vie et la mort des malades* , aient imaginé de réduire en système la faculté de pronostiquer.

« Le pronostique , dit - il , que l'on doit
 « tirer de l'état d'un malade dérive de l'ob-
 « servation de la force de la maladie et de
 « celle de la nature combattant sans cesse
 « l'une contre l'autre ; si la nature est plus
 « forte que la maladie , on doit tout espérer
 « en bien. Si la maladie , au contraire , est
 « plus forte que la nature , la fin est ordinai-
 « rement funeste ; la science du médecin ,
 « poursuit-il , consiste donc à savoir bien
 « déterminer la force de la nature et celle de
 « la maladie , etc. »

Est-il rien de plus puéril , je le demande , qu'un pareil aphorisme ? Ah ! sans doute , il est bien certain que lorsque la nature est plus forte que la maladie , on en guérit , et que lorsque la maladie , au contraire , est plus forte que la nature , on en meurt. Mais quand même un médecin , dans un ou plusieurs cas particuliers , aurait su parfaitement pronostiquer la mort , ou le retour à la santé d'un malade , quelle règle certaine et invariable en pourrait-il déduire pour guider tous les autres médecins dans l'art de pronostiquer aussi lucidement que lui sur les événemens à venir de toutes les espèces et de tous les genres de maladie possibles ? A quoi servirait

d'ailleurs une pareille science, si l'on n'acquiescerait pas en même temps celle de pouvoir, avec autant de sûreté, prévenir ou guérir les maux que l'on aurait prévus. Quoique Boerhave, le célèbre Boerhave donc qui a fait réimprimer le livre d'Albini par estime pour cet auteur, ait déduit de toutes ces maximes de fort doctes théories propres à donner aux jeunes médecins le moyen de juger des causes de beaucoup de maladies, d'après l'observation de leurs symptômes, nous pouvons hardiment affirmer que, ni ces deux grands médecins, ni aucun de ceux qui depuis ont adhéré à leurs principes, n'ont nullement éclairé leurs disciples et leurs contemporains sur le fait et la nature des pronostiques et des prévisions.

Annoncer et pronostiquer un événement futur, est-ce donc le regarder comme probable ou ne faire seulement qu'en présumer l'avènement? Non, certes. Pronostiquer un événement, c'est être sûr qu'il arrivera inmanquablement; c'est le pressentir, ou plutôt c'est l'apercevoir, c'est le sentir d'avance cet événement comme s'il existait déjà au moment même où l'on en fait l'annonce et la révélation: c'est ainsi que pronostiquent les bons et parfaits somnambules magnétiques. Lors-

qu'hier soir j'ai demandé à la femme Maréchal quel jour et à quelle heure sa prochaine attaque de gonflement de poitrine aurait lieu , elle n'a certainement point eu besoin de chercher , de calculer ni de combiner quand cet événement arriverait. Aussitôt ma demande faite , elle m'a répondu : *le 10 juillet*. Cet événement , futur hier pour moi , ne l'était point du tout pour elle ; aucune théorie , aucune doctrine , ne peuvent conduire à l'acquisition d'une telle science , qui n'est et ne peut jamais être dans l'homme que le résultat naturel du développement d'une faculté.

Mais de ce que cette faculté dont le germe , ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce chapitre , existe nécessairement chez tous les hommes , ne se développe que dans le somnambulisme ; ou , pour mieux dire , de ce que nous n'en n'avons encore observé le développement que dans cet état , s'ensuit-il et devons-nous en conclure que l'on ne puisse jamais en apercevoir et que l'on n'en ait jamais aperçu la manifestation dans tout autre état que le somnambulisme ? Consultons encore sur cela les fastes de la médecine et voyons si nous n'y trouverions pas la solution de cette question.

Tous les auteurs qui , dans cette science , nous ont parlé des éminentes connaissances d'Hippocrate et de Gallien , se sont tous accordés à nous les vanter plus particulièrement comme ayant excellé dans l'art de pronostiquer. Je n'ai pu recueillir aucun fait résultant des lumières d'Hippocrate en ce genre ; mais voici ce que j'ai lu de Gallien. Un jour , ce médecin , dit-on , prédit à *Eudemus* , philosophe romain , de quelle fièvre il serait attaqué , le jour auquel la crise arriverait , et que la nature de cette crise serait un dévoiement.

A *Sextus* , sénateur , le même Gallien prédit que la fièvre lui prendrait un certain jour , qu'au sixième elle cesserait , qu'elle lui reviendrait le quatorzième , et que le dix-septième il en serait délivré par une sueur.

Oh ! je le demande , est-il ici question de soupçons , de probabilités ou de scientifiques combinaisons ? Et lorsqu'*Eudemus* et *Sextus* se portaient à merveille , ou plutôt lorsqu'aucun symptôme (bien apparent au moins) , n'avait pu encore annoncer le prochain dérangement de leur santé : comment *Gallien* aurait-il pu conjecturalement ou médicalement leur annoncer aussi affirmativement le genre et les perturbations à

jour et heure fixes, des maladies dont ils ne semblaient point encore être menacés? N'est-ce pas ainsi et pas plus positivement qu'en 1785 *Violet*, le somnambule *Violet*, annonça à ma femme les heures et la force des accès de ma fièvre (putride), l'effet passagèrement fâcheux que me ferait un verre de limonade, que, contre son gré, je voulus prendre, le bien qu'ensuite j'éprouverais d'une purgation par les poudres d'*Ailhaut*, et le terme enfin de ma maladie (1)? Lorsque l'on voit une si parfaite uniformité de résultats, ne peut-on pas raisonnablement en induire la similitude et même l'identité des causes dont ils sont le produit? *Violet*, il est vrai, était somnambule magnétique et Gallien ne l'était pas; mais dès lors que le somnambulisme n'est autre chose qu'un état de concentration de tous les sens extérieurs, par suite et au moyen duquel le sens intérieur acquiert son entier développement: comment pourrions-nous prononcer qu'il y eût impossibilité à ce qu'un homme, à ce qu'un médecin aussi habile et aussi profon-

(1) Voyez *Mémoires pour servir*, etc., seconde partie, page 171.

dément persuadé des ressources de son tact et de son génie médical que l'était Gallien, et dont toutes les pensées n'étaient tendues que vers ce seul objet, se soit très-souvent trouvé, sans le savoir lui-même, pendant plus ou moins de temps, dans ce même état de concentration, à l'aide duquel son sens intérieur apercevait et distinguait les événemens futurs des maladies auxquelles il prenait un vif intérêt, aussi distinctement que les sentent et les aperçoivent les parfaits somnambules au moment où ils les annoncent. Ceci n'est de ma part, il est vrai, qu'une probabilité, puisque je ne puis l'affirmer ni par ma propre expérience, ni par aucun exemple que j'ai vu ; mais enfin je n'y vois rien d'impossible, et c'en est assez pour inspirer aux observateurs à venir le désir de résoudre une aussi importante question.

Parmi quantité d'autres faits de clairvoyance et d'intuitive perception du sens intérieur de Gallien, je me bornerai à rapporter celui-ci :

Un jeune homme romain, travaillé de la fièvre, ayant consulté divers médecins, tous furent d'avis de la saignée ; Gallien seul s'y opposa et prédit en présence de plusieurs de

ses confrères que le sang sortirait abondamment de lui-même au jeune homme par la narine gauche, et qu'il serait guéri par cette naturelle évacuation ; ce qui effectivement arriva à l'heure et au moment qu'il l'avait pressenti. C'est toujours même assurance dans ses annonces, et même exactitude dans leurs accomplissemens.

Il n'est certainement aucun fait de clairvoyance somnambulique plus admirable que ceux qu'on vient de lire de la prévision de *Gallien*. Qu'un homme ordinaire, qu'un paysan ignorant ou borné soit mis par la nature ou par l'art dans un état d'isolement et de concentration tel, que son instinct à découvert lui fasse apercevoir la cause de ses maux et connaître les remèdes à y appliquer; qu'il annonce ce qu'il voit ou ce qu'il sent, et que ses pronostiques se vérifient à la lettre : ce fait sans doute est fort surprenant pour quiconque n'en a jamais vu de semblable ou qui n'en a jamais entendu parler que pour en rire et s'en moquer. Mais qu'est-ce, au fond, qu'un tel phénomène a de plus merveilleux et de plus extraordinaire que le phénomène de l'instinct des animaux, qui, toujours libre et développé chez eux, leur fait pressentir

les saisons, chercher les climats, choisir et discerner enfin les abris et tous les alimens qui sont les plus favorables à l'entretien de leur existence? Mais que des savans, que des médecins célèbres comme l'étaient HIPPOCRATE et GALLIEN, susceptibles d'être à tous les instans distraits non seulement par les impressions des objets extérieurs, mais dont toutes les pensées devaient être sans cesse modifiées par toutes les réminiscences de leurs études et de leurs journalières observations; que de tels hommes, dis-je, aient pu s'abstraire, et pour ainsi dire s'annihiler eux-mêmes au point de se rendre aptes à ne plus écouter et ne suivre que les passives et intuitives inspirations de leur sens intérieur: c'est là ce qui véritablement est merveilleux, par la raison que rien ne doit être plus rare; et certes on ne doit pas s'étonner que des hommes aussi supérieurs en talens et aussi étonnans en facultés soient restés l'objet des hommages et de l'admiration de la postérité.

Je crois qu'il est beaucoup de médecins, au reste, qui, sans pouvoir s'égalier à *Hippocrate* et à *Gallien*, ont été maintes et maintes fois dans le cas de reconnaître qu'ils n'ont

dû souvent le jugement qu'ils ont porté avec assurance à la première vue , tant sur la cause d'une maladie , que sur les moyens d'en arrêter les progrès ou d'en faciliter les crises salutaires , qu'à un sentiment subit que ce qu'ils préjugeaient et ordonnaient était dans le moment ce qu'il y avait de mieux à préjuger et à prescrire ; ce sentiment subit , autrement dit ce *tact* si inappréciable chez les médecins , n'est bien certainement en eux qu'une manifestation de leur sens intérieur , lequel existant chez tous les hommes , mais presque toujours obstrué chez la plupart d'entre eux par toutes les distractions de leurs idées ou par toutes les combinaisons de leur esprit, se réveille, et doit d'autant plus souvent se révéler aux médecins , qu'ils ont plus d'affection pour leurs malades , ou plus de motifs de s'intéresser au rétablissement de leur santé.

L'art de pronostiquer , loin d'être le fruit de l'étude et de la réflexion , ainsi que l'ont pensé Albini et Boerhave , n'est donc que le simple résultat d'une sensation , laquelle n'étant et ne pouvant jamais être que passagère et fugitive chez l'homme éveillé , tandis qu'elle est profonde et durable chez les par-

faits somnambules, rend toujours ces derniers les seuls vrais interprètes de la nature. Puissent les médecins français s'empressez les premiers d'en obtenir et de les consulter ! Toutes les satisfactions qu'ils en retireront, je puis les en assurer, les auront bientôt dédommagés de tous les soins et de tous les instans qu'ils auront été nécessairement obligés de leur prodiguer ; moins nécessaires, peut-être, quoiqu'également utiles aux succès de leur pratique journalière dans la conduite des maladies aiguës : c'est sur-tout dans les maladies chroniques, reconnues par eux-mêmes pour être l'écueil de leur art, qu'ils apprécieront sur-tout la lucidité des bons somnambules à l'égard des maux des autres. Aux preuves que les faits contenus dans ces Mémoires et dans ceux que j'ai précédemment publiés ont déjà dû leur fournir de l'existence en eux de cette admirable faculté, je vais, dans le chapitre suivant, leur en donner qui, j'espère, acheveront de leur en persuader la réalité.

CHAPITRE XVIII.

Supériorité de la vision somnambulique sur le tact médical, prouvée par des faits.

LA preuve la plus certaine d'une vérité est l'assentiment que , sans qu'il soit nécessaire d'y réfléchir , chacun lui donne au moment qu'elle lui est dite ou présentée. Le soleil qui chauffe la terre et nous éclaire , est , par exemple , une vérité que ne peut révoquer en doute tout homme jouissant des sens du tact et de la vue ; un bâton a deux bouts : tout ce que l'on voit mourir ou se détruire a certainement eu sa naissance et son commencement ; ce que nous désignons sous le nom d'axiomes dans les sciences , sont encore des vérités également incontestables : c'est l'évidence de semblables vérités qui faisait dire aux philosophes anciens que toutes les vérités étaient religieuses. Quoique les faits soient bien certainement des vérités tout aussi éclatantes que celles que je viens de citer , comme il faut cependant les avoir produites ou long-temps examinées , pour en

admettre la réalité , il s'ensuit que de toutes les vérités ce sont celles auxquelles les hommes accordent le plus difficilement leur croyance.

Parmi les vérités de ce genre , il en est cependant un très-grand nombre qu'il serait absurde de nier , par la seule raison qu'on ne les aurait ni vues ni produites. Ce sont celles qui nous sont attestées par les hommes qui peuvent seuls en obtenir journellement la manifestation , lorsque toutefois l'état , la profession de ces hommes et la considération dont ils jouissent dans le monde savant , ne peuvent nous permettre de douter de leur véracité. C'est ainsi , par exemple , que je crois à l'existence de la planète d'*Herschel* , et à celle des animacules du docteur *Spallanzani* , tout aussi fermement que si je les eusse vues moi-même à travers les télescopes et les microscopes dont ils se sont servis pour les découvrir. Je ne dirai pas que tous les effets et tous les phénomènes du magnétisme animal soient des vérités aussi peu contestables : et pourquoi ? C'est que la plupart de ces effets et de ces phénomènes étant aussi variés que le sont ou le peuvent être les intentions et les volontés qui les déterminent

à se manifester , on ne peut indiquer ni moyens ni procédés à l'aide desquels on puisse s'assurer que la même cause les produise. Pour inspirer à des hommes réfléchis et éclairés , et particulièrement à des médecins , non seulement la croyance , mais la confiance aux effets du magnétisme animal , il fallait donc nécessairement leur en indiquer un qui pût être constamment le résultat de leur acte magnétique ; et c'est ce que j'ai fait en leur indiquant le somnambulisme dont beaucoup de malades se trouvent être susceptibles , *pourvu toutefois qu'en les magnétisant l'on n'ait pas d'autre but que celui de leur être utile et de les guérir.*

Mais le somnambulisme obtenu par l'acte magnétique ne serait qu'une expérience oiseuse et de pure curiosité , si l'on ne savait pas en même temps comment s'y prendre pour s'assurer de son utilité. Or , ce moyen est également fort simple , et je l'ai de même indiqué : c'est de se bien persuader d'avance qu'un somnambule ne pouvant rendre compte que de ses sensations , ce que nous appelons sa clairvoyance et sa lucidité , n'en est jamais que le simple résultat. Si donc vous vous croyez plus habile à juger des sensations d'un

somnambule que lui-même, conduisez-le à votre guise et ne le questionnez pas; c'est la conduite de la médecine ordinaire, et le magnétisme n'y apporterait aucun changement. Mais si vous croyez, au contraire, qu'un somnambule soit plus éclairé que vous sur ses propres sensations, questionnez-le alors hardiment, et ses réponses en seront toujours la claire et fidèle révélation : c'est là ma conduite depuis vingt-cinq ans, et c'est celle que devront tenir à l'avenir tous les médecins magnétisant, s'ils veulent obtenir de cet intéressant phénomène d'aussi heureux et satisfaisans résultats que les miens.

J'ai dit précédemment quels étaient les caractères distinctifs des parfaits somnambules ; j'ai dit de plus qu'il ne fallait jamais consulter que ceux qui, étant malades, peuvent journellement donner sur eux-mêmes de nouvelles preuves de leur lucidité. Lorsqu'à tous ces motifs de sécurité se joint, dans un somnambule, la fermeté de caractère et le plus grand désintéressement, on peut accorder une entière confiance à ses révélations. Telle est Agnès Burguet, femme du maréchal ferrant de Buzancy. Je ne l'ai pas vue, je puis l'assurer, se tromper une seule

fois dans ses annonces , ni dans ses pronostiques. Lorsque ses souffrances habituelles ou la fatigue de ses nerfs l'empêchent de porter sa vision *hors d'elle* , alors elle le dit tranquillement , et le malade est obligé de revenir ; mais cette absence de faculté chez elle est rare : le plus communément elle a la sensation du mal des autres aussi distincte que celle qu'elle a de ses propres maux.

Je vais , sans nommer aucun des malades qui l'ont consultée , donner diverses preuves de la constante lucidité de cette somnambule.

Madame D.... (c'était au mois d'avril 1808), ayant su qu'Agnès Burguet était pour quelques jours à Paris , me fit prier de la lui laisser consulter. Cette dame éprouvait depuis long - temps des douleurs intérieures dans la région du cœur et qui lui répondaient dans le dos. Les médecins qu'elle avait consultés avaient sûrement bien jugé qu'un défaut de circulation du sang en était la principale cause , mais aucuns remèdes ni moyens employés jusqu'alors par eux n'avaient réussi à lui donner du soulagement. Une extrême susceptibilité de nerfs , un état habituellement vaporeux , joint à la crainte d'un anévrisme ou d'une lésion dans quelques vis-

cères , rendaient à cette dame la vie insupportable. Je dois dire qu'avant de consentir à consulter la femme Maréchal , j'avais pris la liberté d'exiger de Madame D.. que son médecin ordinaire serait présent à la consultation.

« La réputation de votre médecin , Madame , lui avais-je mandé , et les soins éclairés qu'il vous rend habituellement doivent lui avoir mérité votre confiance. S'il arrivait que la femme Maréchal , avertie par ses sensations , jugeât de votre maladie autrement que lui , et vous ordonnât des remèdes ou des moyens de soulagement différens des siens , quel motif raisonnable auriez-vous de préférer l'avis d'une paysanne endormie , dont les facultés vous sont inconnues , à celui d'un médecin dont l'esprit , la science et le jugement vous répondent de sa sagesse et de son discernement ? il faut donc , Madame , qu'il approuve ce que cette femme vous dira : autrement il serait inutile que vous la consultassiez , etc. »

Le jour pris et le médecin présent , voici ce qu'Agnès dit à cette dame , autant que je puis me le rappeler , car je ne fais ni ne conserve aucune note de ces sortes de consultations.

Vous n'avez rien de dérangé dans le corps, Madame, la circulation de votre sang, qui ne se fait pas bien est la seule cause de vos douleurs au cœur et dans le dos.

D. Mais, regardez donc bien, je souffre tellement de là, en montrant son cœur, qu'il me paraît impossible qu'il n'y ait pas quelque lésion intérieure?

R. Non, Madame, c'est le sang seul qui est trop épais et qui vous occasionne ces étouffemens.

D. Et croyez-vous qu'il y ait de la guérison?

R. Sans doute, Madame, et cela ne dépendra que de vous; d'abord il faut vous promener, faire beaucoup d'exercice à pied.

D. Mais je ne puis à peine marcher, vous devez le voir?

R. Bon! dit-elle aussitôt, est-ce à cause de ces plaques rouges que vous avez aux jambes et aux pieds.....

A ces paroles madame D..... me regarde, et très-étonnée me demande: Comment cette femme peut-elle donc savoir cela?..... La somnambule continue: Ces plaques rouges-là, Madame, doivent bien être pour vous la preuve que votre sang ne circule pas, ayez donc la force de vous promener.

D. Mais je crains que ces plaques rouges que j'ai sous les pieds ne s'ouvrent, etc.

R. Ne craignez rien, elles ne s'ouvriront pas, et peu à peu elles se dissiperont en marchant.

Je dirai donc, pour abrégé, que la suite de sa consultation fut de l'exercice à pied, des bains, l'approbation de quelques boissons divisantes déjà ordonnées par le médecin, l'inutilité de quelques autres, ensuite elle lui dit : Mais ce ne sont pas des bains seulement de rivière qu'il vous faut ; au bon temps, Madame, il faut en aller prendre de chaudes naturelles. Le médecin alors lui demanda s'il fallait qu'elles fussent savonneuses, ferrugineuses, gazeuses, sulfureuses, etc. Je ne me ressouviens pas de ce qu'elle répondit, mais le médecin jugea que l'indication était les eaux de *Chéfontaine*. Lorsque dans trois mois vous aurez pris ces bains, ajouta-t-elle avec assurance, et que, ne souffrant plus du tout, vous vous croirez guérie : alors, Madame, faites-vous appliquer quinze sangsues au fondement pour tirer le gros sang qui s'y sera amassé, et il ne faut pas y manquer, car ce n'est qu'après cela que vous serez totalement guérie.

Cette dame voulut revoir Agnès , et deux fois elle lui entendit répéter la même ordonnance ; le médecin l'approuva , et madame D.... prit la résolution de la suivre à la lettre.

Pendant tout l'été, je n'eus point l'occasion de revoir Madame D..., n'y d'en apprendre des nouvelles. Ce ne fut qu'à la fin d'Octobre que j'appris par quelqu'un, qui sûrement ne savait pas l'espèce d'intérêt que j'y prenais, le rétablissement de sa santé. Madame D.. ne souffrait plus, marchait aisément, avait beaucoup voyagé, et ses parens et amis étaient aussi charmés qu'étonnés d'un aussi grand changement en elle. Lorsque je sus le retour de Madame D.. à Paris, je m'empressai d'aller la voir, et j'eus la satisfaction de lui entendre me confirmer sa guérison. Alors je lui demandai des détails de ce qu'elle avait fait, et si, comme on le lui avait ordonné, elle s'était fait appliquer les quinze sangsues. Non, me répondit-elle : je me portais si bien, que mon médecin ne les a pas crues nécessaires. Eh ! comment se peut-il, lui dis-je, Madame, que votre médecin, qui les avait approuvées ce printemps, ait pu changer ainsi d'avis ? Mais vous saviez cependant bien que la somnambule vous les avait ordonnées, en vous ajou-

tant, *après que vous vous croirez guérie, etc.?*

Dans le courant du mois de novembre, je sus que Madame D.... commençait à ressentir de légères atteintes de ses maux passés : bientôt ils revinrent entièrement, et ses douleurs au cœur et au dos étaient tellement fortes au commencement de Janvier, que, lorsque je partis de Paris pour me trouver à Buzancy à l'époque des crises de poitrine d'Agnès Burguet, madame D.... me pria de lui parler d'elles dans son somnambulisme.

A l'annonce que je fis à Agnès du retour des douleurs de madame D.... : Cela m'étonne, me dit-elle ; ses douleurs n'auraient cependant pas dû revenir.... Mais elle n'a donc pas fait ce que je lui avais dit? — Je lui contai alors le mieux-être qu'avait éprouvé madame D.... pendant quelques mois, et que c'était la cause pour laquelle elle n'avait pas jugé à propos de se faire appliquer les sangsues. — Quelles raisons ! mais c'était justement alors qu'il fallait les poser. Et comment a-t-elle pu y manquer? je le lui avais pourtant bien recommandé. — Elle m'a chargé, lui dis-je, de vous demander ce que vous pensez qu'elle doive faire actuellement. — Ce gros sang qui aurait dû partir, le voilà

qui remonte à présent sur l'estomac..... Ah! quel malheur!..... son mal était si peu de chose! A présent, ce n'est pas seulement pour une fois qu'il lui faudra des sangsues.... Ah! mon Dieu! répétait-elle toujours, comment a-t-elle manqué à ce point-là, etc.!

Je fus donc chargé de dire à madame D.... qu'il fallait recommencer tout ce qu'elle avait fait, l'exercice à pied, les bains, les boissons, et de plus une application de sangues après un nombre de bains fixé, et du repos ensuite, jusqu'à ce qu'Agnès pût la revoir dans le cours de l'hiver..... Je suspends ici cette narration, dont la suite se lie à ce qui suit.

MA MALADIE.

J'avais eu la fièvre tierce dans le mois d'août 1808; elle avait duré trois semaines environ, et la femme Maréchal m'avait seule traité. Des tisanes simples, force petit-lait, deux ou trois légères purgations, et point du tout de quinquina, avaient suffi pour m'en délivrer. Dans le mois de novembre ensuite, j'avais eu un rhumatisme au gros du bras droit, qui m'avait fait cruellement souffrir; la chaleur du lit m'était insupportable, et je

passais la plus grande partie des nuits assis sur une chaise au coin du feu. Selon le proverbe très-juste et très-sensé, de : *Médecin guéris-toi toi-même*, j'eus donc recours à ma science et à mes talens ordinaires, c'est-à-dire à mon médecin endormi. Son ordonnance fut force bouillons, composés d'herbes les plus amères possible, me frotter le bras matin et soir avec un mélange d'eau-de-vie et de savon, et appliquer dessus une feuille de papier brouillard, me purger deux ou trois fois avec de très-faibles doses de follicules et de sel d'epsom, et qu'en observant ce qu'elle me prescrivait, je serais délivré de mon rhumatisme un tel jour, pourvu que la veille je ne manquasse pas de prendre une très-forte médecine. Ainsi qu'elle me l'avait annoncé, mon rhumatisme cessa entièrement le lendemain de ma médecine, et, depuis lors, je n'en ai pas eu le moindre ressenti-ment (1).

(1) Je lisais, pendant mes souffrances, la *Bibliothèque Britannique*, et je cherchais aux articles *Médecine* tout ce qui pouvait avoir rapport aux rhumatismes et aux moyens employés par les savans médecins anglais pour les guérir. Ce mal, d'après leurs observations, est un de ceux pour la guérison duquel il y a le moins de moyens

Je dois ajouter que, nonobstant et en sus de toutes ces incommodités dont je me voyais successivement délivré, je souffrais assez souvent d'une douleur sourde, qui s'étendait quelquefois de l'intérieur de ma cuisse gauche jusqu'au pied; mais que j'attribuais à des hémorroïdes anciennes, qui se trouvaient souvent comprimées. J'y avais toujours attaché si peu d'importance, que je n'en avais même pas parlé à Agnès. Je n'entre dans ces minutieux détails que parce qu'ils sont nécessaires à la suite de ce récit.

Vers le 10 de janvier 1809, ayant été obligé de me rendre à mon poste, assigné par la femme Maréchal à Buzancy, je laissai mon frère (Chastenet) à Paris, ne le croyant

assurés et de remèdes généralement bons à employer. Pour les uns beaucoup d'exercice et de transpiration, pour les autres du repos et de la chaleur; à ceux-ci des bains, des fomentations; à ceux-là des vésicatoires, etc. Mais ce sur quoi tous les observateurs anglais s'accordent, c'est sur l'excellent effet dans tous les cas et nonobstant tel autre moyen accessoire, de l'usage des amers, suivi de fréquentes purgations. Cet accord entre les médecins expérimentés et les révélations de la nature dans l'état de parfait somnambulisme, est ce qui prouve le mérite des uns et l'excellence des autres.

point malade. Quelques jours après, ma femme m'écrivit que la fièvre lui a pris, mais que l'on n'en est pas inquiet. Je prolongeais mon séjour à Buzancy, lorsque j'apprends que la maladie de mon frère s'aggrave. Aussitôt je repars pour Paris, et je le trouve en effet, en arrivant, très-mal : un catarre qu'il avait eu pendant l'automne chez lui, en Touraine, et qui n'avait pas été bien guéri, s'était de nouveau manifesté, et les progrès, en avril, avaient été si rapides, que tous les moyens employés par le médecin très-habile qui le soignait, furent infructueux : j'eus donc le malheur de perdre mon frère. L'extrême chagrin que j'en ressentis, joint à d'autres causes apparentes en moi, de fatigue et de dépérissement, me rendirent bientôt, non pas précisément malade, mais faible et languissant. Je dormais mal, n'avais plus d'appétit, j'avais la poitrine oppressée, et, sans être enrhumé, je toussais et crachais quelquefois deux heures de suite après m'être mis au lit. Les personnes qui prenaient quelque intérêt à moi, ne me témoignaient qu'avec ménagement l'impression triste que leur causait mon changement. L'accident de la femme Maréchal était annoncé pour la fin de février : ne

me sentant pas assez bien pour voyager dans cette saison, j'envoyai Ribault(1), mon ancien valet de chambre, à Buzancy, pour la soigner et me remplacer auprès d'elle.

Le lendemain de son arrivée à Buzancy, Ribault me mande :

« Monsieur ,

« Lorsque j'eus mis hier la Maréchal en
« crise, elle m'a dit : Monsieur pense à moi
« et ne pense pas à lui ; il faut que nous y
« pensions, nous ; il est malade. Je m'étais
« bien aperçue de quelque chose lorsqu'il est
« venu ici cet hiver ; mais ce n'était encore
« rien ; aujourd'hui c'est différent, le mal a
« bien augmenté ; je ne peux attendre plus
« long-temps à le dire ; il a bien fait de ne
« pas s'être mis en route dans l'état où il est ,
« la fièvre lui aurait pris ici. Je lui ai de-
« mandé quel était le mal qu'elle voyait en

(1) Cet honnête homme est le même que j'avais pour aide magnétiseur en 1784 et 1785, et dont j'ai parlé dans mes *Mémoires* d'alors : son attachement pour moi depuis plus de trente ans et l'estime et l'amitié que je lui porte, établissent entre nous ce rapport d'intention et de volonté reconnues si nécessaires à l'unité d'action magnétique.

« vous ; elle n'a pas voulu me le dire ; elle dit
 « seulement qu'il est dangereux , et qu'il au-
 « rait des suites fâcheuses si Monsieur ne fai-
 « sait pas tout ce qu'il faut pour s'en préser-
 « ver. Quant à elle, ses attaques sont fortes ;
 « mais elles se passent bien... elle me charge
 « d'écrire à Monsieur de prendre tout de
 « suite cinq bains de trois quarts d'heure ,
 « d'eau de rivière, un bouillon rafraîchissant
 « matin et soir pendant le temps de ses
 « bains, ensuite deux gros de follicules et
 « un gros de sel d'epsom, que Monsieur
 « prendra en trois jours, un verre à jeun le
 « matin ; ce qui ne devra pas l'empêcher
 « de déjeuner, comme à son ordinaire, avec
 « ce qui lui fera plaisir, etc. »

Dans cette même lettre, Ribault m'ajoute qu'Agnès lui a aussi parlé de madame D. . . . qui, dit-elle, ne fait rien de ce qu'elle lui a recommandé ; qu'il n'y a cependant pas de temps à perdre ; que si elle diffère encore, il n'y aura plus de guérison pour elle, et qu'il faut que j'aie le lui dire de sa part, etc. (1)

(1) J'ai sur-le-champ envoyé la lettre de Ribault à madame D.... Elle m'a fait dire, en me la renvoyant, qu'ayant été enrhumée, elle n'avait pu ni sortir à pied,

Conformément à l'ordre qui m'était transmis, je commence mes bains et mes bouillons : après le premier bain, j'éprouve beaucoup de malaise ; le lendemain, après le second, je me sens du frisson, cela me paraît singulier ; néanmoins, le jour d'après, j'en vais prendre un troisième, à la suite duquel j'ai la fièvre, peu forte, il est vrai, mais très-caractérisée. Oh ! pour cette fois, j'avoue que, malgré toute la ferveur de ma foi dans les paroles de madame Agnès, je n'étais nullement tenté de continuer mes bains ; ma femme, quoique tout aussi étonnée que moi de l'effet qu'ils me produisaient, me fit alors ce raisonnement : — Si c'était à vos enfans ou à moi, mon ami, que la Maréchal eût ordonné ces bains, que penseriez-vous que nous dussions faire ? Ou vous ne devez ni écrire ni conseiller à personne de croire à ce que disent les parfaits somnambules, ou, lorsque vous vous êtes assuré de la réalité de leurs lumières, vous devez être le premier à vous soumettre à leurs ordonnances.

ni se baigner, etc. Cette intéressante malade trouvait toujours quelques raisons de justifier ses inexactitudes et ses indécisions.

Ce raisonnement était, sans réplique. Allons, lui répondis-je, il me faut donc vaincre la répugnance que j'éprouve à prendre ces maudits bains, et braver la fièvre qu'ils m'occasioneront bien certainement demain et après, plus forte encore qu'aujourd'hui. . . . Ainsi que je l'avais pressenti, le malaise, les frissons et la fièvre furent en effet beaucoup plus longs et plus forts à la suite des deux derniers bains; mais avec eux cessèrent toutes ces incommodités : le lendemain je n'en eus pas le plus léger ressentiment. Je pris mes deux gros de follicules en trois jours, qui me purgèrent très-doucement; mon appetit était bien un peu revenu, mais je dormais mal, et ma toux, ainsi que mes crachats n'étaient point diminués.

A son retour de Buzancy, Ribault me fit avec plus de détail le récit de ce qu'Agnès avait dit de moi; elle savait bien, me dit-il, que les bains vous feraient beaucoup d'effet. Quand je lui ai lu votre lettre où vous mandiez qu'ils vous avaient donné la fièvre, elle a dit *tant mieux*. . . . mais si Monsieur prend cela pour de la fièvre, c'est pourtant bien différent; la suite de son ordonnance était de me reposer huit jours, puis de reprendre

trois bains, avec les mêmes bouillons et suivis de la même légère purgation. Et cette maladie si dangereuse dont elle voit le germe en moi, demandai-je à Ribault, vous l'a-t-elle nommée ? — Non, Monsieur, elle ne l'a jamais voulu, telle instance que je lui en aie fait; il sera assez temps, dit-elle, que Monsieur le sache lorsque le temps de son danger sera passé : ce qui ne sera que dans le courant du mois d'août.

Une contrariété nouvelle alors de la part d'Agnès m'arriva : cette femme avait dit à Ribault, dans sa dernière séance de somnambulisme : *Il faut que je me baigne trois fois lorsque vous serez parti, et que je me fasse poser quinze sangsues ; mon attaque alors ne sera que dans vingt-un jours, autrement elle me reprendra dans huit.* En conséquence de cette annonce, j'avais écrit chez moi que l'on veillât à ce qu'Agnès exécutât son ordonnance ; et dans le cas où elle s'y refuserait, que l'on m'en donnât avis sur-le-champ... Ma femme de charge m'écrivit : « La Maréchal, Monsieur, n'a point voulu prendre de bains ; « elle m'a envoyé promener quand j'ai été « lui en parler ; elle dit qu'elle est ennuyée « de toujours souffrir et de tout l'embarras

« qu'elle donne , etc. etc. » Aussitôt cette lettre reçue, bien certain, comme je l'étais, du retour, au bout de huit jours, de l'accident de cette femme, je fais repartir sur-le-champ Ribault, qui n'a que le temps d'arriver tout au plus une heure avant celle de la crise, de sorte qu'elle se passa fort heureusement aussi bien que les autres. Agnès, comme on doit bien le penser, s'excusa, se repentit, et promit bien de nouveau, dans son état magnétique, de ne plus être à l'avenir aussi désobéissante à elle-même, promesse à laquelle l'expérience m'a appris à ne point me fier (1).

Madame D.... chez laquelle j'avais envoyé Ribault à son retour du premier voyage qu'il avait fait à Buzancy, pour lui rendre compte avec plus de détail de ce que la femme Maréchal avait dit de sa santé, s'était décidée à aller la trouver; mais un mélange de doute et

(1) Cette disparate entre les idées d'un malade dans l'état de veille, et celle qu'il a dans l'état magnétique, est ce qu'il y a de plus pénible et de plus désagréable dans la marche à tenir avec les somnambules; une fois sortis de crise, ils sont comme des enfans sur lesquels il faut veiller sans cesse, et au jugement et à la raison desquels on ne peut jamais s'en rapporter.

de confiance lui avait fait désirer que cette femme n'en sût rien dans son état naturel : elle voulait savoir si elle en serait reconnue sans lui être annoncée, et si alors il lui serait dit les mêmes choses que les autres fois. Ribault savait ses intentions : lorsqu'il eut mis Agnès en somnambulisme, il fut donc chercher madame D... , et, sans dire un mot, il la mit en rapport avec la somnambule ; sitôt que cette dernière eut porté sa vue somnambulique sur madame D.... , elle lui dit : — Eh bien ! Madame , vous voilà plus malade que vous n'étiez, et cela par votre faute : ah ! pourquoi n'avez - vous pas mis les sangsues comme je vous l'avais dit aussitôt vos bains finis ? j'aurais répondu de votre santé , à présent c'est bien différent. Il y a encore du remède sans doute ; mais si vous ne prenez pas la résolution de ne plus manquer à rien , il est inutile de venir me parler davantage, etc... Madame D.... voulut avoir et reçut d'elle une nouvelle ordonnance , qu'elle lui promit de suivre. A son retour à Paris , je m'empressai d'aller la voir, et lorsqu'elle m'eut conté ce que la somnambule avait dit, je l'engageai bien de tenir exactement la promesse qu'elle lui avait faite ; mais j'ai su qu'elle n'avait jamais

pu s'y résoudre entièrement. Quelque temps après madame D. . . . désira que je lui laissasse consulter une autre malade somnambule ; celle-ci , de même que la femme Maréchal , lui dit , en présence de son médecin (c'est-à-dire lui fit entendre , par signes de oui et non , car elle ne peut parler dans cet état) , que le sang trop épais et mal circulant chez elle était la seule cause de ses maux , et qu'il n'y avait aucune lésion intérieure : des frictions et des fomentations , de l'exercice et des bains procurent d'abord à madame D. beaucoup de soulagement ; elle fut ensuite aux eaux de Chéfontaine , d'où elle manda qu'elle avait une seconde fois recouvré la santé : tous ses amis s'en réjouissaient , mais hélas ! ce ne fut qu'une fausse joie. En revenant des eaux , le dévoiement lui prit dans une ville où elle s'arrêta. Eprouvant en même temps de l'oppression , elle fut saignée ou les sangsues lui furent appliquées , je ne sais lequel des deux : toujours est-il que le lendemain madame D. . . . n'était plus. . . .

Est-ce à la saignée ou à la négligence de madame D. . . . à faire ce que les somnambules lui avaient ordonné qu'il faut attribuer sa mort ? C'est ce qu'il est impossible de pro-

noncer. Lorsque les guérisons , d'après les médecins eux-mêmes (1), ne sont jamais une preuve de l'efficacité des remèdes employés pour les guérir, à plus forte raison, je crois, ne peut-on donner pour preuve de leur efficacité la mort des malades qui ont refusé ou négligé de les prendre : je ne raconte donc qu'un fait et rien de plus.

Je reviens à ce qui me regarde. Lorsque pour un amas de sang qui s'était formé en elle, j'eus fait venir la femme Maréchal à Paris, dans le courant de mars 1809, je m'empressai de la questionner sur la maladie dont elle m'avait vu menacé : d'abord elle refusa aussi obstinément de me le dire qu'elle l'avait refusé à Ribault. — *Faites seulement ce que je vous dirai, Monsieur, me dit-elle ; si vous*

(1) Dans le rapport des médecins-commissaires nommés pour examiner la doctrine et la pratique du magnétisme, en 1784, on lit ce qui suit :

- 1° Des malades atteints de la même maladie guérissent en suivant des régimes contraires ;
- 2° Des malades atteints ensemble de la même maladie guérissent en prenant des remèdes entièrement différens ;
- 3° La nature est assez puissante pour entretenir la vie malgré le mauvais régime.... Elle l'est même assez pour triompher du mal et du remède, etc.

ne manquez à rien , le 23 août , vous vous porterez à merveille : cela doit vous suffire à savoir. Vous pouvez être bien sûre , lui répondis-je , que je ferai très-exactement ce que vous me direz ; mais c'est précisément parce que j'ai cette résolution, et que vous devez la voir en moi, que vous pouvez me dire de quelle maladie je suis menacé ; je ne suis pas d'ailleurs assez pusillanime pour m'effrayer d'avance de tout ce qu'il en pourrait résulter. — Ah ! reprit-elle , il n'y a pas non plus de crainte à avoir ; car il ne vous arrivera rien de fâcheux. — Eh bien ! en ce cas , dites-moi quel est ce mal ; serait-ce la suite du rhumatisme que j'ai eu dans le bras droit ? — Non ! ce n'est pas de ce côté-là. — Comment de ce côté-là ? est-ce que ce seraient ces douleurs que je ressens très-souvent dans la cuisse et la jambe gauches, qui deviendraient plus considérables ? — Alors elle avança la main , la porta sans me toucher jusqu'à la hauteur de mon épaule , et me dit en la retirant : — Non , non , ce n'est pas tout cela. — Eh bien ! quoi donc ? — Vous voulez le savoir absolument, Monsieur ? eh bien ! si je ne l'avais pas vu à temps , le 22 d'août prochain vous auriez eu la moitié du corps en paralysie , depuis la

moitié de la tête jusqu'au pied , et le lendemain.... — Eh bien ! le lendemain ? — Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage. — C'est-à-dire, que je serais mort ? — Oui, Monsieur, sans souffrir et sans vous en être douté. — De savoir cela, lui dis-je, ne me fais pas, je vous assure, la plus légère impression. — Cela ne doit pas non plus vous en faire, car je vous réponds qu'il ne vous arrivera rien, et qu'après le 22 août passé, vous vous trouverez bien portant, et vous vous verrez revenir comme un *houblon* (ce sont ses termes). Son ordonnance fut de continuer, jusqu'à ce qu'elle me vît au mois d'avril, mes trois bains, mes bouillons et mes légères purgations, et qu'au bon temps elle me dirait ce qu'il y aurait de plus à faire. — Eh ! pourquoi, lui demandai-je, ne voulez-vous pas me le dire d'avance ? — Parce que cela serait inutile, si vous ne le faisiez pas, et que puisque vous viendrez dans ce temps-là à Buzancy, il sera alors assez temps de vous le dire. — Sera-ce des drogues, des médecines ? — Oh ! il faudra plus de lavemens qu'autre chose ; mais, au reste, on verra cela quand il en sera temps. Je n'en obtins pas davantage, et lorsqu'elle fut enfin rétablie, je la laissai s'en retourner chez elle.

Je vais conter une petite scène magnétique assez intéressante, qui eut lieu chez moi pendant le court séjour que fit Agnès à Paris, le mois de mars 1809. Plusieurs médecins avaient désiré de la voir, et j'y avais consenti avec grand plaisir. Un d'entre eux, fort jeune encore, arrivant des écoles de la faculté d'Edimbourg, et de beaucoup d'esprit, à ce qu'il m'a paru, lui entendant dire qu'elle rendrait son dépôt d'humeur et de sang, le soir à huit heures, et ne pouvant y ajouter foi, se permettait, quoique avec beaucoup de réserve à mon égard, des expressions de doute, tant sur la réalité de son somnambulisme, que sur celle de sa vision. Un homme, de mes amis, entre alors dans la chambre : il n'avait jamais vu la femme Maréchal, mais était convaincu par sa propre expérience de la justesse des perceptions des bons somnambules, après avoir un moment discuté avec ce jeune médecin, voyant bien que tous les raisonnemens du monde ne pourraient le persuader, il lui dit vivement : Je conviens avec vous, Monsieur, que tout ce que vous voyez-là, ainsi que ce que cette femme l'annonce, sont des choses aussi peu concevables qu'elles sont

inexplicables ; mais il n'y a qu'un mot à dire : cela est , ou cela n'est pas. Quant à moi , je ne la connais ni ne l'ai jamais vue ; mais je vous déclare que si , ce soir , ainsi qu'elle vient de nous le dire (il était onze heures du matin), elle ne rend pas à huit heures précises un dépôt considérable d'humeur et de sang, elle est une friponne , et M. de Puységur un charlatan.— Parbleu, Messieurs, cela mérite bien que vous preniez la peine de revenir ce soir éclaircir un tel fait.

Ce discours , très-approprié à la circonstance , produisit sur l'esprit de ces messieurs tout l'effet que je désirais : ils revinrent le soir , furent témoins de l'accomplissement , à l'heure dite , de la crise annoncée : ils m'aidèrent à transporter la malade du fauteuil dans lequel elle était , sur un lit , où ils purent à l'état de son pouls, juger de la réalité des spasmes et des faiblesses dans lesquelles elle tomba pendant plus d'une heure entière ; ils ne la quittèrent pas enfin sans s'être convaincus par leurs propres yeux de l'espèce et de la nature dont avait dû être ce dépôt. Les évacuations s'en continuèrent toute la nuit , et l'un des témoins prit la peine d'en venir , le lendemain ,

constater l'abondance , à 9 heures du matin.

Vers la fin du mois de mars, je partis pour Buzancy, accompagné de mon fils, sous-lieutenant, détaché alors à l'école d'équitation de Versailles. Etant mal remis d'une maladie qu'il y avait eue, je l'avais fait voir à Agnès, et ce qu'elle m'en avait dit m'ayant inspiré la confiance de le lui amener, j'avais obtenu de son commandant, M. le colonel Maurice, la permission de le garder six semaines à la campagne. Afin de m'entourer de tous les secours et de toutes les lumières nécessaires en pareille circonstance, je voyais journallement un médecin et un chirurgien de Soissons, dont je soumettais, sans qu'ils en aient jamais rien su, tous les avis au conseil suprême de la nature, manifesté par l'organe de la somnambule : j'avais la satisfaction de voir souvent leur tact et leurs lumières parfaitement d'accord avec ses visions. Lorsqu'elles en différaient, j'exigeais, avant d'y adhérer, qu'elle m'en attestât et m'en fit sentir la supériorité. Rien n'était plus tranquillisant pour moi que la certitude des bonnes déterminations que j'acquérais, au moyen de ces consultations partielles et contradictoires. Je n'entrerai dans aucun

détail du traitement de la maladie de mon fils : il me suffit de dire que la guérison en fut radicale , et que depuis près de deux ans qu'il est à l'armée d'Espagne , il n'a pas eu la plus légère incommodité.

Quant à moi , je continuai mes bains jusque vers le 20 avril. Alors la femme Maréchal me fit prendre des lavemens pendant huit jours d'abord, matin et soir, composés de mercurielle, de cerfeuil, racine de bardane et racine de chardon Roland, dans une décoction d'eau d'orge, ensuite pendant 10 jours un lavement seulement le matin : mes forces revenaient sensiblement, mais non encore le sommeil et l'appétit ; ma poitrine, sur-tout, était toujours susceptible du moindre froid, et je continuais à tousser et à cracher aussitôt que je me mettais au lit.

Au commencement de mai, elle m'annonça qu'elle allait me faire dormir et apaiser ma toux ; et son moyen fut deux petites cuillerées à café le matin, et autant le soir, d'un sirop composé, par moitié, de coquelicots et de bleuets : au bout de huit jours, une seule cuillerée en me couchant, et continuer ainsi jusqu'à la fin de juillet.

Revenu à Paris pour y reconduire mon

fils, j'y pris encore trois bains sans bouillon, suivis de ma petite purgation, en trois jours, et lorsqu'à la fin de juin je revins à Buzancy pour tout le reste de l'été, il n'y avait plus que le froid du soir qui me fisse tousser ; du reste, je me portais assez bien... Lorsque par hasard j'oubliais, le soir, de prendre ma petite cuillerée de sirop, j'en étais bien vite averti par la toux et les crachats, qui me reprenaient sitôt que j'étais au lit..... Comme ces crachats étaient considérables et très-fréquens, et qu'ils cessaient à l'instant que j'avalais mon sirop, je demandai, un jour, à Agnès s'il n'y avait pas quelque inconvénient à provoquer ainsi la suppression subite d'une telle évacuation ? Il n'y a aucun inconvénient à cela, me répondit-elle : ces crachats-là ne s'amassent pas d'avance ; c'est lorsque vous toussiez qu'ils se forment : empêchez-vous donc de tousser, en prenant votre sirop ; alors vous ne cracherez plus, et votre poitrine se rétablira.

Jusqu'au commencement d'août, je me suis toujours senti la poitrine faible, le moindre froid même faisait toujours tousser ; aussi la somnambule me recommandait-elle bien de ne pas m'y exposer. Vous allez

très-bien vous porter à présent , me dit-elle un jour ; mais il ne faut pas vous attendre à ce que votre poitrine redevienne aussi forte qu'elle l'a été : elle se ressentira toujours de l'accident que vous venez d'éviter. Au reste, Monsieur, m'ajouta-t-elle avec un ton de reproche, vous n'avez plus 25 ans, et vous devez vous ménager ; mais avec des précautions contre le froid, et l'usage de votre sirop lorsque vous vous sentirez envie de tousser, vous vous porterez très-bien.

Dès le commencement du mois d'août le sommeil et l'appétit m'étaient revenus. Peu à peu ma toux cessa entièrement et je n'avais déjà plus besoin de prendre de sirop, lorsque l'époque du 22 se passa sans que je m'en aperçusse. Depuis lors jusqu'à aujourd'hui 14 juin 1811, que j'écris ceci, ce qui fait près de deux ans, je me suis parfaitement bien porté.

Je pourrais offrir quantité de faits semblables à ceux que je viens de rapporter, mais quelqu'intéressans qu'ils aient été pour moi, je craindrais que les détails dans lesquels il me faudrait entrer, à leur occasion, ne finissent par être fastidieux à mes lecteurs : je me bornerai donc à leur dire que

ma femme , mes autres enfans , et ceux de mes domestiques qui , depuis près de trois ans , ont eu confiance aux lumières somnambuli-ques de la femme Burguet , en ont retiré les mêmes satisfactions que moi.

Le plus grand mérite des somnambules est la prévision , autrement dit la sensation qu'ils ont des maladies à venir , en même temps que la connaissance des moyens de vous en préserver. Quoique le rétablissement de ma santé en ait offert une assez forte preuve , je vais en donner une autre que je viens d'obtenir tout récemment.

La femme de chambre de Madame de Puy... était revenue de Paris avec sa maîtresse les premiers jours de ce mois de juin 1811 , fort souffrante de pesanteur et de chaleurs cuisantes dans l'estomac , qui lui remontaient jusque dans la gorge , surtout le matin lorsqu'elle n'avait pas mangé. Elle avait de plus le ventre douloureux , dormait mal et manquait d'appétit. En arrivant ici , elle consulta Agnès , qui lui dit : C'est une grande inflammation qui se forme là (montrant du bout du doigt le bas de l'estomac) ; il est grand temps d'y faire quelque chose , sans quoi vous ne seriez pas long-temps à faire une

maladie.... Et son ordonnance à l'instant fut : D'abord , un lavement matin et soir pendant deux jours , composé de mercurielle , de mauve (1) , de cerfeuil et de fumeterre ; ensuite cinq bains domestiques , puis douze sangsues , dont six au haut intérieur de chaque cuisse , et le lendemain une petite médecine d'une once de manne , un gros de follicule et un gros de sel de glauber ; avec cela , ajouta-t-elle , vous irez à merveille , et tout sera dit. Cette jeune personne de vingt-quatre ans a ponctuellement suivi cette ordonnance , et tout en effet a été dit.

Mais qu'arrive-t-il le plus souvent à ceux qui , avec une foi très-douteuse , viennent consulter la femme Burguet ? Ce qui est arrivé à madame D..... Du moment que l'on se trouve mieux du commencement de l'observation ou de l'application des moyens qu'elle a indiqués , on néglige d'exécuter le reste : le bien-être alors n'est que momentané , et le même mal revient après souvent plus fort , et toujours beaucoup plus dangereux qu'il n'était la première fois ; mieux vaudrait mille

(1) La mercurielle , dans son langage , s'appelle de la *putrelle* , et la mauve du *fromegeon*.

fois ne jamais consulter un bon somnambule , ou tout au moins ne rien faire de ce qu'il dit, que de n'exécuter qu'une partie de son ordonnance. Je reviendrai , dans le chapitre suivant , sur le danger de toutes ces demi-confiances et de toutes ces demi-résolutions , etc.

Dans les maladies vives , il y a de même beaucoup de fruit à retirer des lumières somnambuliques. Le fait suivant , que mon médecin à Paris (à qui je l'ai conté cet hiver), m'a dit être très-conforme à la marche médicale ordinaire , en est un exemple.

J'avais pris un nouveau domestique à Paris, dans l'hiver de 1809 à 1810. Cet homme, très-robuste , âgé d'environ quarante ans , commença dès le mois d'avril à ressentir du malaise et des lassitudes dans tous les membres ; il changeait à vue d'œil et ne mangeait point avec appétit ; il allait néanmoins et faisait toujours son service. Une fois arrivé à Buzancy , c'était dans les premiers jours de juin 1810 , il tomba malade d'une fièvre putride avec point de côté violent et des douleurs dans tout le bas-ventre. J'essaie d'abord de le magnétiser : j'apaisais bien momentanément ses douleurs et son point de côté ; mais son

haleine et l'odeur fétide qui s'exhalait de tout son corps me causaient une telle répugnance en le magnétisant, que j'en sentais mes forces affaiblies. Je songe alors à la Maréchal, et, sans lui avoir rien dit d'avance de mes intentions, je l'endors dans une salle du rez-de-chaussée, et montant ensuite l'escalier avec elle, je la conduis au lit de *Moline*: c'est le nom du malade. Sitôt qu'elle eût porté sa vision sur cet homme, elle lui dit :

C'est une grande fatigue ; il y a long-temps qu'il se sent de ce mal-là.... son corps est brûlé..... il lui faut beaucoup de rafraîchissemens. — Et ne faudra-t-il pas le purger, lui demandai-je ? — Oh ! un petit moment, il n'est pas temps encore, il faut d'abord commencer par le rafraîchir, après quoi nous verrons, etc. Son ordonnance fut sur-le-champ des lavemens de putrelle (mercurelle), de cerfeuil et de laitue infusés dans de l'eau de son, et pour boisson de la tisane d'eau d'orge avec chiendent et une pomme, de l'eau rouge et force petit-lait. Tous les deux ou trois jours je conduisais Agnès près du lit de *Moline*, de la même manière, c'est-à-dire qu'elle ne le voyait jamais qu'en somnambulisme, et qu'hors de cet état elle igno-

rait totalement qu'elle lui eût parlé. Cet homme dont la langue était horriblement chargée et qui ne pouvait rien prendre sans dégoût, désirait d'être purgé, et c'était aussi mon avis ; mais Agnès disait toujours : *il n'est pas encore temps, son corps n'est pas assez rafraîchi*. Elle le tint à ce premier régime environ huit jours ; à la fin desquels le mal de reins et le point de côté ayant cessé, un dévoiement considérable lui prit. Agnès appelée dit alors : C'est assez de rafraîchissemens, il faut à présent lui mettre de l'eau de riz dans toutes ses boissons, et qu'il en prenne aussi des lavemens..... Quant à la médecine pour laquelle le malade et moi insistions, elle la remettait toujours : sa raison était qu'il ne fallait pas le purger avant que son corps (selon son expression), ne fût remis en état. Le régime de l'eau de riz dura donc huit autres jours, pendant lesquels la fièvre et le dévoiement cessèrent ; il prenait de légers bouillons gras, mais il n'avait pas encore le désir de manger. Ce temps passé, elle dit : Il faut à présent cesser l'eau de riz ; que demain et après il prenne du bouillon aux herbes, le jour d'ensuite une forte médecine, et ce sera tout.... Elle la composa de

manne , rhubarbe , sirop de noir-prun , follicule et sel d'epsom.... Le malade à qui je demandai le soir des nouvelles de sa médecine, me conta qu'elle l'avait purgé bien singulièrement ; qu'il avait eu trois espèces d'évacuations : d'abord , des matières jaunâtres , ensuite rouges , et qu'à la fin , après des filamens longs et glaireux, il avait rendu comme une espèce de poche. Cet homme s'est depuis lors parfaitement bien porté. Elle lui avait cependant dit qu'il faudrait prendre plus tard encore une médecine , ce qu'il n'a pas fait : de sorte qu'il se pourrait bien que des boutons qui s'ouvrent et se sèchent alternativement à ses jambes depuis une quinzaine de jours , fussent l'effet de cet oubli ; mais la réparatrice de semblables torts , heureusement, n'est pas loin, et quelque'un de ces jours il la consultera.

Une chose fort remarquable est le soin que cette somnambule a de préparer les malades par des bains , des boissons ou des lavemens , soit aux purgations , soit aux sangsues , soit aux vésicatoires , etc.

Deux seuls faits entre tous ceux que j'ai observés en fourniront l'exemple.

M. D..... éprouvait depuis nombre d'an-

nées de continuelles palpitations au cœur ; il avait de plus un battement artériel ou veineux extrêmement apparent et sensible à la main au-dessus du sein droit. Se croyant menacé d'un anévrisme, l'exercice le plus modéré lui était interdit, et l'état d'anxiété où il était pour lui-même, continuellement entretenu par les inquiétudes et les alarmes de sa famille et de ses amis, lui rendait l'existence pénible et douloureuse. Le jour qu'il vint cet hiver pour consulter Agnès, elle était trop souffrante elle-même et ne put le voir ; quatre jours après elle en eut la possibilité.

Vous êtes, Monsieur, lui dit-elle, à peu près dans le même état que moi. Je ne vous dirai pas qu'il y ait guérison totale à espérer ; les médecins, au reste, ont dû vous le dire, et ils ont eu raison ; mais cela ne doit pas vous effrayer : je vis bien, moi qui suis plus malade que vous.... Je voulais qu'elle posât la main sur le battement de la poitrine. — C'est inutile, dit-elle, tout le mal est là, (montrant le cœur.....) Le magnétisme, Monsieur, vous fera tous les biens du monde. — Ma femme, lui demanda-t-il, peut-elle me magnétiser ? — Sans doute, et mieux que per-

sonne ; il ne faut pour cela que la volonté ; un quart d'heure plus ou moins tous les jours sans se fatiguer , bien régulièrement et sans y manquer. Mais cela ne suffit pas ; il faut que vous preniez tout de suite cinq bains entiers jusqu'au cou , à la suite desquels vous vous ferez poser dix sangsues sur le côté au-dessous du cœur , puis après vous vous reposerez jusqu'à ce que vous puissiez aller prendre des eaux chaudes naturelles , mais qui ne sont pas de ce pays-ci. — Sont - ce des eaux ferrugineuses, lui demandai-je, comme celles que vous avez ordonnées tel jour à... , etc. — Non , il ne faut pas de fer. — Du soufre ? — Non plus. — Sont-ce celles de Plombières que vous avez conseillées à... etc. — C'est bien à peu près comme ces eaux-là , mais elles sont plus fortes. — Nous nommâmes alors Bourbonne. — Oui , dit - elle justement , Bourbonne. Quand les bains et les sangsues auront dégagé votre sang, cela ne vous ferait que du mal si , après cela , vous ne donniez pas de la force à votre vaisseau ; et c'est là l'effet que vous feront les bains de Bourbonne : allez, et prenez-y hardiment les deux saisons ; vous ne risquez rien : quant au régime, elle lui dit qu'il pouvait modérément

prendre tout ce que bon lui semblerait, à l'exception des liqueurs et des choses trop chaudes qui fouettent le sang ; mais que surtout il ne se fit jamais saigner, parce que rien ne lui était plus contraire.

J'ai eu déjà la satisfaction d'apprendre que l'effet du magnétisme, des bains et des sangsues avait été des plus satisfaisans, et je ne doute pas qu'il n'en soit de même des eaux de Bourbonne, où M....., je l'espère, ne manquera pas d'aller.

Le second fait, aussi récent que le précédent, puisqu'il est de la veille, est celui-ci :

Une dame de ma connaissance m'avait prié d'amener chez elle Agnès, afin d'y voir une jeune femme de ses amies, mais dont elle ne me dirait pas le nom, ne voulant pas que je la connusse : j'avoue que j'aime beaucoup ces sortes de consultations, parce que ni la somnambule ni moi n'ayant alors aucune idée de la maladie à consulter, il ne peut jamais avoir de réminiscence de sa part, ni d'influence de la mienne.

Après que j'eus endormi Agnès, la jeune dame étant venue s'asseoir devant elle, la somnambule se lève, tourne à moitié autour de la malade, ne la touche point, et s'étant

rassise, elle dit : Tout le mal de cette dame-là est dans sa tête, voilà déjà long-temps qu'il s'y porte ; on aurait pu bien aisément l'en empêcher..... Je ne savais si cela était vrai ou ne l'était pas, et je dis à la jeune dame, qui n'osait parler, de questionner cette femme avec assurance. — Les médecins disent que ce sont mes nerfs qui sont malades. — Ils ont raison, Madame, vos nerfs sont malades, en effet ; mais il y a une cause à leur maladie, qu'ils ne voient pas, et moi je la vois. — Et quelle est-elle ? — C'est une humeur que vous avez dans le sang, qui vous remonte souvent dans la tête, ça vous dérange, et ils disent que ce sont vos nerfs. — Je viens d'accoucher il y a peu de temps, et je vous assure que mon médecin et mon accoucheur ont trouvé mon sang fort beau. — Cela se peut, Madame, mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait de l'humeur avec. Eh ! comment votre visage et le tour de vos yeux deviendraient-ils jaunes comme ils le deviennent bien souvent (ce qui alors avait effectivement lieu), s'il n'y avait pas d'humeur dans le sang ? — Eh ! croyez-vous qu'il y ait guérison ? — Oui, Madame, guérison certaine, et qui ne sera même pas longue si

vous faites bien vite ce qu'il faut pour empêcher l'humeur de se mêler avec le sang. — Eh ! quoi ? — Prenez d'abord cinq bains jusqu'à là (montrant son menton), dans lesquels vous ferez fondre une livre de sel. Pendant le temps de vos cinq bains vous boirez matin et soir une tasse d'infusion des herbes les plus amères que vous le pourrez. — Quelles herbes ? — Votre médecin vous les indiquera..... On voulut qu'elle les dit ; elle nomma le cerfeuil, la chicorée sauvage, la bourrache, le pissenlit (je ne sais s'il y en eut d'autres) : après vos bains finis, le lendemain vous prendrez une médecine, celle dont votre médecin vous purge ordinairement, c'est indifférent, etc. Deux jours après vous vous ferez poser quinze sangsues bien grosses et qui prennent bien, au fondement. Mais ce n'est pas tout, Madame, tout cela n'est que pour vous préparer à autre chose. — Eh, quoi donc ? — Deux jours après vos sangsues posées, vous vous ferez appliquer un vésicatoire à cet endroit là (elle mit le doigt en dedans et au-dessus du genou), vous le garderez quinze jours, après quoi un cautère dans le vésicatoire. — Et combien le garderai-je ce cautère, demanda là ma-

lade en tremblant. — *Toute votre vie, Madame.* En disant ces derniers mots, et comme une personne exténuée à la suite d'un travail extraordinairement pénible, la pauvre Agnès tomba renversée sur sa chaise, et y demeura trois à quatre minutes en spasme complet. Elle avait été en effet si souffrante le jour d'avant, que ce n'était que par suite de son désir de m'obliger qu'elle s'était forcée à faire cette consultation.... Remise de son spasme, elle redit les mêmes choses ; il lui fut seulement demandé si le magnétisme serait bon. — Elle répondit qu'il serait inutile. — Et *les eaux* de Bourbonne, Plombières, ou autres ? — Aucune eau, dit-elle, n'est nécessaire ; il n'y a que ce que j'ai dit : sentant qu'elle allait encore une fois tomber faible, elle me demanda de lui ouvrir les yeux ; ce que je fis à l'instant, et elle sortit aussitôt pour aller m'attendre dans l'antichambre.

Je n'ai pas besoin de dire, je crois, que, tant pour cette consultation que pour toutes les autres, on ne donne rien à cette femme ; je prie même bien d'avance ordinairement que, tel contentement que l'on puisse avoir de ses conseils, on veuille bien même, lorsqu'elle est réveillée, ne lui pas faire le plus

léger remerciement : il en coûte souvent à la reconnaissance, j'en conviens ; mais d'une part je sais que cela l'étonne et lui déplaît extrêmement, et d'une autre je suis persuadé que la bonté des somnambules ne s'entretient que par le maintien de la séparation totale des deux états.

CHAPITRE XIX.

Que les malades ne doivent point indifféremment s'exposer à l'influence de tous les magnétiseurs, ni se confier aveuglément à tous les somnambules.

QUOIQUE j'aie eu souvent l'occasion, dans ces Mémoires et dans ceux qui les ont précédés, de parler des inconvéniens et même des dangers qui peuvent souvent résulter d'une mauvaise application du magnétisme animal, je vais les énumérer de nouveau dans ce chapitre, afin de pouvoir indiquer aux malades les moyens de les prévoir et de s'en préserver; et comme ces inconvéniens et ces dangers peuvent autant provenir du fait des magnétiseurs que de celui des magnétisés, je diviserai ce chapitre en deux sections.

SECTION PREMIÈRE.

Inconvéniens et dangers de la Médecine magnétique par le fait des magnétiseurs.

1° Tout magnétiseur qui croira pouvoir

juger d'aprèsⁿ les effets qu'il produira , ou d'après les symptômes qu'il déterminera de la cause et du genre de la maladie qu'il voudra traiter , ne fera jamais ou presque jamais de somnambules : ou si par aventure il en obtenait , il ne lui laisserait jamais la liberté du développement de son sens intérieur.

Qu'un médecin habile et fort expérimenté adopte cette manière de magnétiser , nul doute qu'il n'en puisse retirer de grands avantages ; mais les malades ne devront jamais se confier aux magnétiseurs non médecins , qui , fort indiscrètement , se permettraient de l'employer.

2° Il est des magnétiseurs qui ont ou qui se flattent d'avoir passagèrement la faculté de sentir les maux des malades qu'ils touchent , ou près desquels ils s'approchent : ceux-là feront encore rarement des somnambules , par la raison que l'attention qu'ils porteront sur eux-mêmes diminuera toujours d'autant la force de leur action magnétisante. Or , comme la faculté de sentir les maux des autres sans la connaissance en même temps des remèdes ou des moyens de les guérir , ne peut être bonne à rien , il s'ensuit que les malades encore devront toujours préférer

les magnétiseurs qui n'auront point cette faculté, ou qui l'ayant n'en feront aucun usage lorsqu'ils magnétiseront.

« 3° Tout magnétiseur qui se dépitera, qui
 « s'irritera contre la résistance que la nature
 « oppose à ses fantaisies, pourra faire du
 « mal, sans doute ; mais il ne fera pas un
 « somnambule : celui qui dira intérieurement
 « *Je veux*, et qui dans le même temps se dira
 « à lui-même : *Je crains cependant de ne pas*
 « *réussir*, réussira rarement (1).

(1) Il en serait de même d'un savant physiologiste, géomètre ou physicien qui, doutant de la réalité de l'état du somnambulisme-magnétique, dirait intérieurement au somnambule le plus magnétiquement mobile à la pensée de son magnétiseur : *Je veux* que vous preniez (je suppose) mon mouchoir dans ma poche, tandis qu'il se dirait à lui-même : *Il est impossible que cela s'effectue*, à coup sûr il ne réussira pas davantage.

Bayle, le sceptique *Bayle*, disait à ses disciples :
 « Tout ce qui ne nous paraît pas conforme à la raison,
 « nous paraît contraire à la raison, comme tout ce qui
 « ne nous paraît pas conforme à la vérité, nous paraît
 « contraire à la vérité. » Pour tous les adhérens aux opinions de ce grand docteur, il est bien certain que ni le somnambulisme, ni la mobilité magnétique animale ne sauraient exister. A quel tribunal plus récusable que celui de notre jugement pouvons-nous donner à décider de l'existence d'une vérité ?

« 4° Celui qui magnétisera avec bonnes intentions, mais sans croire au somnambulisme, et qui par conséquent ne *voudra* pas fortement provoquer, au besoin, cet état chez son malade, ne fera pas plus de somnambules que n'en ferait un baquet.

« 5° L'homme inhumain qui, s'obstinant à nier la réalité du somnambulisme, magnétisera avec une volonté décidée de s'opposer au vœu de la nature, si elle demandait cet état, ferait à sa victime tout le mal qu'il mériterait lui-même (1). »

6° Tout magnétiseur qui n'aura pas une autre idée, en magnétisant, que celle de faire le plus de bien possible à celui qu'il magnétisera, fera souvent des somnambules ; mais si du moment qu'il en aura fait un, au lieu d'être moralement passif à son égard, il l'influe de ses opinions, de ses systèmes ou dans ses conjectures, aussitôt il affaiblira dans ce somnambule les clartés et l'énergie de ses perceptions, et mieux alors aurait valu pour le malade qu'il ne fût point entré dans cet état.

(1) Ces paragraphes sont tirés de l'ouvrage de M. Tardy de Montravel, intitulé : *Journal du Traitement magnétique de madame B....*, page 215 et suivantes, imprimé en 1787.

« Lorsque la volonté d'un magnétiseur ,
 « dit encore M. T. de Montravel , contrarie
 « l'instinct moral d'un malade/ somnambule ;
 « elle en rompt l'unité par son opposition
 « avec cet instinct ; *et plus bas* : Toute pas-
 « sion violente dans le magnétiseur produit
 « le même effet (1). »

7° Tout magnétiseur qui , lorsqu'il aura ob-
 tenu un somnambule , se permettra de l'en-
 tretenir ou de le questionner sur des choses
 étrangères à son bien-être et à son utilité ,
 courra le risque de n'obtenir de lui que des
 réponses mensongères et erronées.

« Demander à un somnambule , dit M. T.
 « de Montravel , la théorie de son état , c'est
 « n'avoir qu'une idée fausse du somnambu-
 « lisme ; l'instinct du somnambule est dé-
 « veloppé , sans doute ; il est élevé , pour
 « ainsi dire , au-dessus de lui-même , mais il
 « est toujours instinct : or , l'instinct sent ,
 « il agit , mais il ne raisonne pas. »

Dans le temps où écrivait M. T. de M.....

(1) Quelle plus grande preuve de la justesse de cette
 observation que sa conformité avec celle de M. le pro-
 fesseur Le Cat , citée au premier chapitre de ces Mé-
 moires.....

beaucoup de personnes magnétisantes. et autres s'imaginaient que les somnambules magnétiques pourraient devenir des espèces de prophètes ou de sorciers, à l'aide desquels on pourrait apprendre quelquefois des nouvelles de l'autre monde, et sûrement aussi de temps en temps les petits secrets de celui-ci. Cette folle erreur de l'ignorance ou de la légèreté d'esprit se reproduirait bien vite aujourd'hui, si l'on exposait de nouveau les somnambules magnétiques à la merci de l'indiscrétion ou de l'inexpérience des questionneurs indifférens (1).

8° Tout magnétiseur qui n'aura ni la possibilité, ni la volonté de prendre assez de loisir pour conduire à bien un traitement magnétique, ne devra jamais l'entreprendre. Car, après qu'un malade a éprouvé de bons

(1) Un d'eux qui, cet hiver, était venu chez moi voir la femme Maréchal en somnambulisme dans une de ses crises de souffrances périodiques, me dit; quelques jours après, lorsqu'il me rencontra : Cette somnambule-là ne m'a pas semblé forte du tout.... elle n'a parlé que de maladies.... pour la bien juger il aurait fallu que je la pusse mettre sur des sujets d'une autre nature et plus relevés.... Ce monsieur-là, fort heureusement pour les malades, ne fera, je lui en répons bien, jamais de somnambules.

et salutaires effets de l'action magnétique , la cessation trop subite de cette action lui devient toujours préjudiciable. Les deux faits suivans en offriront la preuve :

Il y a deux ans et demi environ que madame de Bi.... que j'avais fort peu l'honneur de connaître , me fit instamment prier de passer dans la matinée chez elle. M'étant rendu à son invitation , je lui en demandai l'objet.—Hier soir , ici , me dit-elle , plusieurs personnes (qui , je vous en demande pardon , ne croient pas plus au magnétisme que moi) , après s'être permis de se moquer de tout ce qu'un jeune homme leur racontait de vos crises et de vos somnambules ; firent en riant le défi de se magnétiser ; ma fille et moi , fort inconsidérément , nous nous mîmes de la partie ; mais un événement aussi funeste peut-être pour elle qu'il est cruel pour moi , mit fin bien vite à toutes les plaisanteries.

M. de V.... que vous connaissez , n'eut pas plutôt dirigé son doigt vers ma fille , qui de son côté lui en faisait autant , que la voilà qui jette un cri , tombe à la renverse , et tout aussitôt il lui prend des convulsions terribles. Ce pauvre V... était au désespoir ; il ne savait comment réparer le mal qu'il avait

fait. Ma pauvre petite ne se laissait approcher de personne, je la faisais souffrir moi-même lorsque je la touchais : voyant cela, nous prîmes le parti de la laisser seule ; et ce ne fut en effet que lorsque tout le monde l'eut quitté qu'elle reprit peu à peu de la tranquillité. Comme elle était tout-à-fait calme et bien lorsqu'elle fut se coucher, je croyais qu'il ne serait plus question de tout cela ce matin ; mais, en se levant, de nouvelles convulsions lui ont pris : c'est la raison pour laquelle, Monsieur, je vous ai fait prier d'avoir la complaisance de passer chez moi ; veuillez me donner vos conseils, et me dire que vous pensez de cet événement. Ces convulsions seraient-elles un effet du magnétisme ? — Oui, certainement, Madame ; il n'y a pas à en douter. — Comment cela se pourrait-il, lorsque ni monsieur de V., ni ma fille, ni aucun de nous, n'en avons pas la moindre idée ? — Vous avez fait alors une petite imprudence en jouant avec une chose que vous ne connaissiez pas ; mais heureusement cette électricité-là n'est pas de la nature du tonnerre, et l'accident de mademoiselle votre fille n'aura, je l'espère, aucune suite fâcheuse. Sur l'espoir que je lui donnai d'apaiser ses

maux de nerfs , madame de B.... la fit donc appeler. Mademoiselle de B.... que je n'avais jamais vue , me parut fort jolie , et de l'âge de seize à dix-sept ans : à son air de fraîcheur et à la gaîté de son visage , on avait de la peine à croire qu'elle eût été la veille aussi souffrante. Sitôt que j'eus posé ma main sur son estomac , ses nerfs me parurent vouloir se crispier de nouveau ; mais bien certain , comme l'a dit M. le professeur LE CAT, *que le fluide animal, lorsqu'il est revêtu d'une bonne intention, doit toujours en porter la bénigne influence dans les autres fluides semblables* , je voulus fortement que les nerfs de mademoiselle... se calmassent, et à l'instant ils se calmèrent. Deux minutes après, ses paupières se fermèrent, et elle entra dans l'état du plus paisible somnambulisme ; mais alors une autre scène d'effroi se passa. Tranquillisée sur les convulsions de sa fille, du moment que madame de B.... lui vit les yeux fermés , elle la crut morte ; j'avais beau l'assurer du contraire , elle se désolait, voulait se jeter sur elle, l'embrasser (eh ! quel mal ne lui aurait-elle pas fait !) je pus heureusement assez la contenir d'une main , pour pouvoir, en tenant en même temps celle de sa fille de l'autre ,

établir le rapport entre elles : Parlez-lui à présent, lui dis-je, Madame, elle vous répondra. — Ma fille ? ma chère enfant ? — Que vous plaît-il, maman ? — Ah ! quel bonheur, s'écria-t-elle, elle m'entend ! Comment te trouves-tu ? — Très-bien, maman. — Mais pourquoi n'ouvre-t-elle donc pas les yeux, Monsieur ? sûrement c'est qu'elle se trouve mal, et elle voulait lui faire respirer des sels, lui donner des oreillers, etc. Que l'on se représente enfin une mère alarmée qui, n'ayant jamais rien vu de semblable, ne savait que faire et quel moyen imaginer pour être utile à sa fille, Pendant ce temps, la jeune personne, assise fort tranquillement dans son fauteuil, ne s'inquiétait de rien, et répondait doucement et nettement à toutes mes questions. Madame de B... ne pouvait revenir de son étonnement. Après une demi-heure environ, je réveillai la jeune personne, qui tout aussitôt sourit à sa mère, et lui fit part du bien-être qu'elle éprouvait. Ravie d'aise d'un résultat si satisfaisant, madame de B.... m'engagea à revenir en reproduire un semblable le lendemain.

Lorsque j'arrivai cette seconde fois chez madame de B..., j'appris que mademoiselle

sa fille avait parfaitement bien passé la nuit, et qu'elle n'avait ressenti qu'une très-légère émotion nerveuse en se réveillant. Son sommeil somnambulique fut aussi facilement provoqué qu'il l'avait été la veille : mais quelle était son extrême susceptibilité ! je ne pouvais cesser un moment de m'occuper d'elle sans qu'elle ne souffrît, et qu'elle ne le témoignât par une plainte sourde et prolongée. Sa mère alors, alarmée de nouveau, reprenait toutes ses craintes, et je ne savais comment la tranquilliser. Ecoutez-la, lui dis-je, je vais lui parler. — Que venez-vous donc d'éprouver tout à l'heure, Mademoiselle ? — Je n'en sais rien. — Mais vous vous êtes plaint ? vous avez paru souffrir ? — Oui, l'on m'a fait mal. — Eh ! qui donc ? — Vous. — Moi ! et comment cela ? — Vous m'avez laissée (1). — Et à présent, comment vous trouvez-vous ? — Bien, je ne souffre plus. Cette excessive sensibilité

(1) M. de Pont le Roi, officier d'artillerie, m'avait déjà présenté ce phénomène. Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du Magnétisme animal*, seconde partie, page 246. Du moment que je cessais de m'occuper de lui..... *Vous me quittez, me disait-il, cela me fait mal.*

à l'influence magnétique ne me laissa point de doute que mademoiselle D..... ne fût malade. Je lui demandai de ses nouvelles. — Elle se porte très-bien , me dit sa mère. — Cela m'étonnerait beaucoup , Madame , lui répondis-je : en tout cas , nous allons bientôt le savoir ; car mademoiselle votre fille le sait certainement beaucoup mieux que nous. J'avais remarqué un mouvement extraordinaire dans son bras gauche ; je lui en demandai donc la raison. — C'est qu'il est malade. A ces mots , madame de B... s'empressa de me conter qu'il y avait en effet trois ans que le bras de sa fille avait été paralysé pendant quelques mois , à la suite d'une très - grave maladie ; que depuis lors ce bras-là était , à la vérité , resté toujours plus faible que l'autre , mais que comme sa fille ne s'en plaignait plus , elle l'avait crue parfaitement guérie , etc. Je continuai. — Le magnétisme vous fait-il du bien , Mademoiselle ? en fera-il à votre bras. — Beaucoup ; c'est le seul moyen de le guérir promptement et de le fortifier. Je lui fis répéter plusieurs fois cette phrase , dans l'espoir d'inspirer à madame sa mère quelque confiance au magnétisme et en moi ; mais il m'était aisé de voir que la chose était

fort difficile. Cet intime rapport entre sa fille et moi lui semblait une sorte de vol fait à sa tendresse. — Pourquoi ne me répond-elle pas comme à vous quand je lui parle ? C'est fort singulier cela , Monsieur , répétait-elle d'un air mécontent : et l'on doit bien penser que toutes les explications que je lui donnais de ce phénomène ne la persuadaient ni ne la satisfaisaient nullement. Le réveil de mademoiselle de B.... s'opéra , comme la veille , après une demi-heure ou trois quarts d'heure à peu près de sommeil magnétique , et fut suivi du même calme et du même bien-être.

La troisième séance se passa comme la seconde , à la seule différence près , que madame de B.... moins effrayée du sommeil de sa fille , paraissait contrainte et gênée avec moi ; il m'était aisé d'apercevoir qu'elle eût fort désiré trouver un prétexte honnête de me remercier de mes soins officieux et de se débarrasser de moi.

Le jour suivant elle ne se contraignit plus : Il est impossible , me dit-elle , Monsieur , de vous dissimuler davantage mes alarmes et mes tourmens ; je ne conçois rien à l'effet que vous produisez sur ma fille , mais il est des plus extraordinaires : voilà deux jours

qu'elle vous voit , vous suit dans la rue de chez vous ici ; elle sait enfin à la minute le moment où vous allez arriver ; elle me le dit , et aussitôt j'entends frapper le marteau de la grande porte (1). Je suis effrayée , je vous l'avoue , des suites pour elle d'une impression aussi vive. — Si vous aviez une idée juste du magnétisme , lui répondis - je , Madame , vous seriez au contraire enchantée de cette extrême mobilité magnétique de mademoiselle votre fille ; car en même temps qu'elle est la preuve du besoin urgent qu'elle a du magnétisme , elle l'est bien certainement aussi du bien qu'elle en doit promptement retirer. — Je veux bien croire à ce bon effet-là pour sa santé , repartit - elle ; mais ce serait l'acheter trop cher , si ce devait être aux dépens de son bonheur. J'eus beau représenter à madame de B..... qu'il n'était ni possible ni présumable qu'un homme de mon âge pût inspirer jamais à une jeune personne de dix-sept ans un sentiment capable de troubler sa tranquillité , madame de B.....

(1) M. Segretier m'a mandé de Nantes une semblable aventure. *Lisez* la première lettre de ma correspondance, *Mémoires de 1807* , page 225.

me faisait l'honneur d'en juger tout autrement ; ce qui sans doute était très-flatteur pour moi, mais ne m'en paraissait pas moins dans cette occasion très-ridicule et très-déplacé. Comme elle n'avait cependant point prévenu sa fille du compliment qu'elle venait de me faire, et que la pauvre petite attendait et désirait aussi innocemment qu'impatiemment ma présence, elle crut devoir la faire appeler. Mademoiselle de B... qui ne se doutait de rien de ce qui venait de se passer, vint donc librement à moi comme à son ordinaire, en me témoignant avec autant de candeur que de gaité le plaisir qu'elle avait à me voir, et sa reconnaissance du bien-être que je lui faisais journellement éprouver. Je sentais tout ce que sa mère devait souffrir, et ma position au milieu d'elles deux était vraiment aussi pénible qu'embarrassante.

Mademoiselle D..... resta trois quarts d'heure dans l'état magnétique. Voyant le bien qu'elle en retirait, certain que par la suite elle en aurait retiré davantage encore, j'étais extrêmement peiné de penser que probablement sa mère me forcerait à l'abandonner. Je promis néanmoins de revenir le lendemain.

Cette cinquième séance fut aussi troublée par toutes les inquiétudes de madame de B... , que l'avaient été les précédentes : les douleurs dans le bras de la jeune malade se faisaient vivement sentir pendant le temps de son sommeil ; je les apaisais toujours avant de la réveiller, ce qui était pour moi la preuve d'un effet heureux et salutaire , mais pour madame de B... c'en était une , au contraire, du danger de la cause dont elles provenaient. Avec autant de prévention que cette dame avait contre le magnétisme , et son peu de confiance en moi , je sentais toute l'impossibilité de poursuivre mon entreprise , et je me résolvais déjà à l'abandonner, quand, le lendemain , l'occasion s'en présenta tout naturellement.

En arrivant chez madame de B. . . . , je trouve la grande porte de la rue ouverte , et un domestique chargé de me recommander de monter sans faire de bruit. Je trouve ensuite sur l'escalier madame de B. . . . , qui me dit qu'elle a pris toutes ces précautions pour que sa fille n'entendît point le coup du marteau de la porte (on a vu précédemment qu'elle avait, sans cela, le présentiment de mon arrivée). Après m'avoir introduit avec beau-

coup de mystère dans son cabinet , elle me reparle encore de toutes ses craintes. Madame de C..... que j'ai vue hier au soir , me dit-elle , a été fort scandalisée quand elle a su que je laissais magnétiser ma fille : rien n'est , selon elle , plus dangereux. On a vu , m'a-t-elle assuré , beaucoup de femmes devenir folles , les unes faire le cerceau , d'autres marcher les pieds en l'air et la tête en bas. Et qui sait si ma fille , qui déjà parle en dormant , ne va pas bientôt faire toutes ces extravagances ? — Eh bien ! lui dis-je , Madame , il n'y a qu'un moyen d'éviter tous ces dangers-là , c'est que je prenne congé de vous et que je me retire à l'instant. — Mais non pas.... un moment : que voulez-vous , Monsieur ! si vous ne me donnez pas non plus aucune bonne raison qui me puisse dissuader. . . . Pensant ensuite à sa fille : Que vais-je faire à présent de cette pauvre petite qui se faisait une fête de vous voir , quand elle saura que vous vous êtes en allé ? — Il vaut beaucoup mieux pour la santé de mademoiselle votre fille , lui répondis-je , Madame , cesser le magnétisme aujourd'hui , que d'attendre plus tard ; et , sans vouloir prolonger plus long-temps cette inutile et

très-fatigante conversation , je la quittai ; bien résolu de ne plus remettre les pieds chez elle. Toute la journée je fus hors de chez moi ; je cherchais , je l'avoue , des distractions qui m'empêchassent de penser, non pas au chagrin de mademoiselle D.... , mais au mal réel que je présumais qu'elle avait dû nécessairement éprouver de la cessation subite de mon action magnétique. Lorsque je rentrai chez moi, le soir à onze heures , mes gens me dirent en effet que l'on était venu dans la journée deux fois pour me chercher de la part de madame de B.... , que, depuis le matin, mademoiselle sa fille avait été dans des convulsions terribles que ni médecin ni personne n'avaient pu calmer. Je sors et cours alors bien vite chez madame de B.... , et j'y arrive à onze heures et demie. Le portier me dit que mademoiselle D.... avait, il est vrai , souffert jusqu'à dix heures , mais que s'étant trouvée mieux , madame sa mère l'avait fait se coucher, et qu'il avait l'ordre de me prier de revenir le lendemain. Je n'en fis rien , et me contentai d'écrire à madame de B.... qu'il était beaucoup plus sage et plus prudent de cesser entièrement de nous voir. J'ai su que mademoiselle sa fille avait été assez

long-temps souffrante de ses nerfs : mais j'espère qu'elle aura depuis recouvré son état de santé habituelle.

Autre fait prouvant le danger d'une cessation subite de l'action magnétique.

Un jeune homme sourd était venu me trouver à Buzancy ; il était de *Dormant*, et la cure de *Joli* (1), qui avait été plus sourd que lui, l'avait encouragé à venir tenter le même remède que lui. Ce jeune homme-là ne devint point somnambule : l'effet qu'il ressentait était une lourdeur dans la tête et un bruissement dans les oreilles, encore ne fut-ce qu'au bout de quinze jours de magnétisme, car d'abord il ne sentait rien. Peu à peu son mal de tête augmenta, il en avait quelquefois l'air hébété : j'avais alors des malades somnambules, et je le fis voir à l'un d'eux. — Il se fait un grand travail dans sa tête, me dit le somnambule, il aura bien du mal à le supporter. — Que lui arrivera-t-il donc ? — Il deviendra fou, et si vous n'y prenez garde, il partira un beau jour d'ici sans que vous le

(1) Voyez *Mémoires pour servir, etc.*, première partie, page 78.

sachiez, et vous ne le verrez plus.—Eh ! qui lui causera donc ce cruel accident?—L'humeur qui se déplace dans sa tête et qui voudrait sortir ; si l'on continuait le magnétisme, peu à peu elle sortirait par son nez et ses oreilles ; mais c'est qu'elle est bien épaisse. — Et guérira-t-il ? — Oui, mais il faudra du temps. — Une fois bien averti, je pris toutes sortes de précautions pour que mon malade ne pût s'échapper, sur-tout la nuit.... Je lui voyais quelquefois l'air égaré. Au bout d'un mois il se fait un suintement dans ses oreilles, et tout de suite il commence à entendre beaucoup mieux..... mais ce que l'on m'avait annoncé arriva. Un beau jour on vint me dire que mon sourd avait débarricadé ses fenêtres, et qu'à l'aide d'une corde ou de ses draps, je ne me souviens plus comment, il était sorti de sa chambre, et qu'on ne savait ce qu'il était devenu. J'écris, à Dormant, à son père qui y était aubergiste, et j'apprends que, le jour même de son départ de Buzancy, il y était arrivé le matin de très-bonne heure, en disant qu'il était guéri, qu'il avait en effet causé ce jour-là avec tous ceux qui étaient venus le voir, et qu'il les avait fort bien entendus ; que ce bien-être n'avait pas duré

long-temps , et que , dès le surlendemain ; sa surdité avait repris , faiblement d'abord ; jusqu'à ce qu'enfin elle était , au moment où l'on m'écrivait , revenue tout aussi forte qu'avant de venir au magnétisme.....

Huit jours après , ce pauvre jeune homme revint me voir : il ne se ressouvenait ni de son départ de Buzancy , ni de son voyage chez lui , ni de rien de ce qui lui était arrivé. J'essayai , à la prière qu'il m'en fit , de remettre une seconde fois les humeurs de sa tête en mouvement , mais ce fut vainement : le travail de la nature ayant échoué , le mal avait repris le dessus , et nulle force magnétique humaine n'eût pu de nouveau les déplacer.

Ces deux exemples , aussi instructifs pour les magnétiseurs que pour les malades , doivent apprendre aux premiers à ne jamais entreprendre de traitement magnétique sans être bien assurés d'avance , 1° de la confiance entière des malades qu'ils auront à traiter ; 2° qu'aucune affaire ni raison quelconque ne pourront les empêcher de les conduire à leur entière et heureuse fin ; et aux seconds , à ne jamais consentir à se laisser magnétiser pour des maladies graves et invétérées , que par des

êtres en qui ils puissent aveuglément et entièrement mettre leur confiance , les uns et les autres devant également se persuader que si rien n'est plus souverainement et victorieusement curatif de tous les maux de l'humanité, que l'agent de la nature mis en action par une forte, bonne et constante volonté , rien n'est plus dangereux que d'en suspendre ou d'en arrêter le mouvement lorsque ses bons effets s'en sont une fois manifestés.

« 9° Il ne suffit pas à un magnétiseur de *vou-*
 « *loir*, a dit encore M. Tardy de Montravel ,
 « il faut encore qu'il veuille sincèrement le
 « bien , qu'il le veuille sans passion , sans in-
 « térêt personnel quelconque ; qu'il le veuille
 « en un mot d'une manière conforme au vœu
 « de la nature , au désir de l'instinct , et non
 « d'après ses propres désirs, ses craintes ou
 « ses préjugés. »

*Exemple du mal qui peut résulter de l'action de
 la meilleure volonté du monde, lorsqu'elle ne
 se soumet pas entièrement au vœu de la na-
 ture.*

Un homme dont le nom et la réputation dans le monde savant me faisaient attacher beaucoup de prix à sa confiance et à son

amitié, m'écrit pour me demander si le magnétisme peut être utile à la maladie d'un de ses fils..... c'était au printemps de 1808. Je lui mande que j'en ai des exemples, et l'encourage à magnétiser son fils lui-même; il en fait la tentative, mais peu fructueuse. Au mois de juin je lui fais part du somnambulisme prolongé de la femme du maréchal ferrant de Buzancy, de sa clairvoyance du mal des autres, et le prie de m'envoyer des cheveux de son fils avec une plaque de verre qu'il aurait portée quelques jours pendue à son cou (1). Agnès, à qui je donne à tenir l'un et l'autre, dit ce qu'elle perçoit tant du tempérament, des habitudes, que de la maladie du jeune homme et de sa cause, etc. Je rends compte en détail aux parens de cette consultation, qui la trouvent tellement étonnante de vérité, qu'ils se décident à faire partir le jeune homme pour Buzancy. Arrivé avec madame sa mère, Agnès le voit, confirme ce qu'elle a dit précédemment, ajoute qu'il peut guérir, et en conseille les moyens.....

En conséquence de cela madame..... fait

(1) Elle préféra à une mèche coupée, sept ou huit cheveux arrachés.

son établissement dans un logement que je lui avais procuré à portée du château, et y fait commencer le traitement de son fils. Je le magnétisais tous les jours, mais sans lui produire aucun effet sensible..... Les accidens de sa maladie parurent d'abord s'éloigner; Agnès donnait toujours de l'espoir, mais sans jamais fixer de terme. Ce devait être fort long; il fallait ne point perdre courage, et ce n'était que petit à petit qu'elle pourrait juger, d'après le plus ou le moins d'effet des remèdes, de l'acheminement à la guérison. Malheureusement Agnès devait cesser de s'endormir, elle en avait annoncé l'époque pour la fin du mois d'août, ainsi qu'on l'a vu aux Chapitres XIV et XVI; et comment pouvoir alors continuer un traitement qui n'avait été entrepris qu'avec l'espoir des secours du somnambulisme? Dans cette perplexité, je me souviens d'une certaine malade que j'avais magnétisée et mise en somnambulisme il y avait quinze ou seize ans, et qui depuis quelque temps, pour des infirmités habituelles, avait été placée à l'hôpital de Soissons. J'en parlai à madame....., et lui dis que si cette pauvre fille était encore susceptible de somnambulisme, et qu'en lui

présentant le jeune malade elle en découvrit aussi lucidement la maladie que l'avait fait Agnès, j'aurais l'espoir qu'elle pourrait la remplacer.... Nous effectuons ce projet, et tout a lieu comme je l'avais espéré. *Marie-Claude*, c'est le nom de cette nouvelle somnambule, non seulement dit, comme Agnès, que le jeune homme était né très-sain, que le fond de sa santé et sa constitution étaient excellents, que sa maladie ne datait que d'une frayeur qu'il avait eue dans sa petite enfance; mais elle ajouta de plus de quoi il avait eu peur, et en détailla toutes les particularités.—Cet enfant-là, dit-elle, entre autres choses, dans son langage paysan, devant sa mère (comme si elle l'eût vu à l'époque où elle en parlait), *a été ben bourriaudé dans sa petite enfance; on l'a laissé rudement crier dans son berceau..... ça n'est pas étonnant qu'on l'y ait tourné le sang, etc.* Madame..... se rappela en effet la préférence que la bonne donnait alors à d'autres enfans, etc..... Tout ce que cette fille lui dit enfin la frappa tellement, qu'elle en écrivit les détails à son mari, qui, d'après la vérité dont il les trouva lui-même, autorisa sa femme à continuer le traitement de son fils,

lorsqu'Agnès ne s'endormirait plus , sous la surveillance de *Marie-Claude*.

J'avais eu la fièvre pendant le mois d'août, ce qui m'avait non seulement obligé de discontinuer de magnétiser, mais de donner à madame..... le pouvoir de mettre elle-même Agnès en somnambulisme toutes les fois qu'elle en désirerait des conseils.

Lorsque j'eus retiré Marie-Claude de l'hôpital pour l'amener à Buzancy, je donnai à madame..... le même pouvoir sur elle. Pendant un mois et plus, cette nouvelle somnambule conduisait fort bien le traitement du jeune malade, suivant les mêmes errements et prescrivant les mêmes remèdes et les mêmes moyens que la femme Maréchal; elle les ordonnait seulement avec moins de mesure et de ménagement. Lorsque je lui en faisais l'observation elle me répondait avec laconisme et brusquerie : — Il a de là force de reste pour soutenir cela..... Il faut l'affaiblir. Je voudrais le voir pâle comme sa chemise..... Tant qu'il sera frais et rougeaud comme il l'est, on ne sera pas le maître de son mal, etc.... Tout allait jusqu'alors bien, ou du moins rien ne détruisait nos espérances.... Quelquefois Marie-Claude me di-

sait seulement : Madame..... en veut trop savoir , elle me fait trop de questions..... Après une absence que je fis de huit jours , elle me répéta les mêmes plaintes. — Vous avez tort , me dit-elle , de me laisser toucher si souvent par madame..... , elle est si inquiète , si pressée ! elle voudrait que son garçon fût guéri tout d'un coup..... que je lui dise quand... ça me dérange , etc... comme je n'ai pas d'autre indice de la lucidité des somnambules que l'exact accomplissement de leurs annonces , ma confiance dans Marie-Claude ne pouvait s'entretenir qu'autant que jamais les siennes ne manqueraient de s'effectuer..... Or il arriva donc qu'après avoir été questionnée par madame..... sur l'époque du retour des accidens ordinaires de son fils , et avoir positivement dit que tel jour ils n'arriveraient pas , ce jour même ils se manifestèrent avec toute leur violence ordinaire.... De ce moment je dis à madame..... qu'il n'y avait plus aucune raison de s'en rapporter jamais ni pour quoi que ce soit au monde à cette somnambule , et qu'inutilement elle prolongerait son séjour à Buzancy. Son départ , en conséquence , fut fixé au lendemain ; cependant madame..... partait

à regret. Cette Marie-Claude , qui venait de se tromper une seule fois , avait , dans d'autres occasions , été si clairvoyante , les soins qu'elle avait eus de son fils , l'espoir de leurs succès , dont elle s'était si long-temps bercée et dont elle avait continuellement entretenu son mari ; la pensée qu'en la lui faisant connaître elle serait , à ses yeux , au moins la justification de sa persévérante confiance en elle : tous ces motifs l'engagèrent à me demander de l'emmener avec elle.... Je concevais trop quelle allait être en effet l'espèce de vide et d'abandon de toute espèce de secours dans lequel allait se trouver madame..... pendant son long voyage , pour ne pas accéder à son désir..... Je magnétisai cependant Marie-Claude dans la soirée , et lui fis part , dans son état magnétique , de l'étonnement où j'étais de l'inexactitude de son annonce.... Que voulez-vous , Monsieur , je ne sais comment je suis... Quand je m'occupe à voir , madame... m'en distrait toujours ; elle voudrait savoir à tout moment ce qui arrivera..... Ses inquiétudes me dérangent , son désir que son fils soit guéri bien vite me fait dire ce qu'elle veut , etc.—Elle me demande de vous emmener avec elle , lui dis-je. — Pourquoi faire ?

c'est inutile, il ne faut pas me laisser aller.... Je termine ici ce récit. A son arrivée chez elle, madame..... satisfait au désir que je lui avais témoigné de savoir des nouvelles de son voyage. Pendant les douze ou quinze jours qu'il avait duré, l'ayant fait avec ses chevaux et à petites journées, son cher fils s'était assez bien porté, et Marie-Claude lui avait rendu de légers mais importants services. Au bout d'un an, tourmenté de l'idée que cette fille, presque infirme, pourrait bien être à charge à monsieur et madame...., je leur écrivis de me la renvoyer. Ils ne le voulurent pas d'abord, par un égal motif de discrétion; mais je persistai, et ils cédèrent enfin à mes instances. Quelques jours après le retour de Marie-Claude, madame de Puy.... obtint de la complaisance de MM. les administrateurs de l'hôpital de Soissons, que cette pauvre malheureuse reprendrait la place qu'elle avait eue précédemment dans cette maison. Lorsque de temps en temps je vais l'y voir, elle me témoigne chaque fois la reconnaissance qu'elle a des soins que les dames hospitalières veulent bien prendre d'elle.

Je ne pouvais donner à mes lecteurs une preuve plus frappante du danger des in-

fluences morales des magnétiseurs sur les somnambules , lors même qu'elles dérivent des sources les plus pures et les plus respectables. Le sentiment maternel de madame... son désir si vif et si naturel de la prompte guérison d'un enfant si cher à sa tendresse , devaient nécessairement produire sur la somnambule qu'elle faisait elle-même et qu'elle consultait sans cesse , l'effet d'une volonté prononcée que ses réponses fussent toujours conformes à ses intentions. Plus cette dernière était magnétiquement mobile à l'impulsion de sa pensée , plus madame... devait donc (sans le savoir) la déranger continuellement , par toutes ses inquiétudes et ses fluctuations , de l'état de concentration si nécessaire au libre développement des facultés somnambuliques.

Ces considérations me conduisent donc encore à cette conclusion , à laquelle toutes mes réflexions me ramènent sans cesse : c'est qu'il n'y aura jamais que des médecins *ad hoc* , qui toujours impartiaux observateurs de la nature , puissent (généralement parlant) , exercer constamment avec fruit la médecine magnétique. Quel est celui d'entre eux , je le leur demande , tel habile et tel expérimenté

qu'il soit dans son art , qui , s'il avait sa mère , sa femme ou son fils en danger , s'en voulût uniquement rapporter à lui du soin de les conduire et de les traiter dans leurs maladies ? Quel est le chirurgien , tel expert et tel justement famé , qui pourrait tranquillement faire à son fils l'opération de la pierre , ou l'opération césarienne à sa fille ? Eh bien ! l'application de la médecine magnétique exige encore , j'ose le dire , plus de calme et de repos dans l'ame d'un magnétiseur , que l'exercice de la médecine ordinaire n'en exige dans celle d'un médecin. Si ma femme ou un de mes enfans était dangereusement malade et que j'en fusse persuadé , la femme Burguet serait entre mes mains , je crois , la plus détestable de toutes les somnambules : mais en voilà assez sur ce sujet.

SECTION II.

Des inconvéniens et des dangers de la médecine magnétique , par le fait des malades et des magnétisés.

1^o Toutes personnes malades de maux chroniques et invétérés ne doivent point se faire magnétiser sans avoir pris la ferme

résolution de ne point arrêter ni surprendre par incertitude ou inconstance , les effets de l'agent magnétique.

Le jeune homme de Dormant , cité ci-dessus , redevenu sourd (1) après avoir entendu fort bien pendant quelque temps , est l'exemple de ce qui arrivera toujours à ceux qui ayant en eux des humeurs depuis longtemps stagnantes , en arrêteront subitement la fermentation.

2° Tout malade qui mettant sa confiance dans un somnambule , ne fera qu'une partie de ce qu'il lui aura ordonné , ou qui négligera de le faire aux époques prescrites , non seulement ne tirera jamais de bénéfice de sa consultation , mais il courra risque qu'elle lui devienne très-préjudiciable.

La raison de ce non succès est facile à concevoir. La sensation d'un somnambule embrassant non seulement la connaissance

(1) Je crois toutes les surdités causées par engorgemens ou stagnation d'humeurs , susceptibles de guérison par une application plus ou moins longue et régulièrement continuée de l'action magnétique ; quant à celles provenant de désorganisation complète des organes de l'ouïe , le magnétisme , je crois , n'y peut rien.

du mal et des remèdes à y appliquer , mais encore l'effet que devraient produire ces remèdes , négliger de faire une partie de l'ordonnance , c'est décompléter , si l'on peut s'exprimer ainsi , la sensation du somnambule , et par conséquent en changer totalement les résultats.

Ainsi il arriva qu'une dame devant être guérie radicalement un tel jour des maux pour lesquels la femme Burguet l'avait traitée, pourvu, toutefois, qu'elle prît, à la fin de son traitement, une médecine dont elle lui avait indiqué la force, cette dame ne l'ayant pas prise, tous les accidens qui s'étaient passés lui revinrent : il fallut donc recommencer les précédens traitemens ; heureusement il était temps encore : elle s'y soumit, prit la médecine ensuite, et sa guérison fut radicale.

Cette habitude ou plutôt cette négligence que mettent souvent les malades à exécuter les ordonnances de la médecine ordinaire, doit être pour les médecins qui les jugent nécessaires au moment où ils les prescrivent, la chose du monde la plus pénible et la plus affligeante ; quand ils reviennent, on n'a pas fait ou l'on n'a fait qu'à moitié ce qu'ils ont dit. L'intérêt qu'ils avaient pris au malade,

le *tâct* de leur mal que ce premier intérêt leur avait inspiré, se trouve alors émoussé, ils ne peuvent le reprendre, et leur indulgence en est la suite. Il n'en est pas de même des somnambules. Toujours concentrés, ils voient aussi vivement le mal de la négligence, qu'ils avaient vu la nécessité de l'exactitude : ils grondent, ils font des reproches, et présentant le danger des suites inévitables de l'inobservance de leurs ordres, ils renvoient le malade et ne lui en veulent plus donner.

La pauvre bonne de mes enfans est morte, l'année dernière, ainsi victime de ses méfiances et de ses indécisions. La Maréchal, depuis près d'un an, ne voulait plus la revoir. Après l'avoir conduite long-temps, cette somnambule lui avait dit :.... Monsieur ne peut plus vous être utile, madame Gelé ; le magnétisme ne vous fait plus rien ; il vous faut à présent un cautère, et tout de suite, tandis que les humeurs sont en mouvement : la malade ne le voulut pas. Révoltée de l'idée d'un cautère, elle préférait mourir, disait-elle, plutôt que de s'y résoudre..... Un médecin qu'elle alla consulter lui indiqua des moyens, lui prescrivit des remèdes. Elle les apporta à Agnès qui lui dit : Ces remèdes se-

raient bons si votre mal n'était pas si invétéré, mais ils ne vous guériront pas. — Eh ! que m'arrivera-t-il donc ? — Que l'humeur va se répandre tout autour de vous, et que rien ne vous en délivrera..... Hélas ! au bout de six mois, il a fallu, par l'ordonnance même du médecin, mettre le cautère; mais il n'était plus temps. Peu à peu toutes les glandes du cou, des bras, des seins, se sont engorgées, et la pauvre femme est périée après un an de souffrances et de langueur.

L'opiniâtreté du pauvre maréchal ferrant de Buzancy à ne vouloir pas se faire mettre, il y a deux ans, un cautère ordonné par sa femme - qui jusquelà, l'avait de même également bien conduit, sera de même la cause de sa fin prématurée.... Il a cependant bien fallu le lui poser il y a six mois, ce cautère (1); mais le moment en était passé. Agnès, aujourd'hui, lorsqu'elle est en somnambulisme, ne veut pas que je lui en parle, ses larmes la

(1) Elle conseille toujours l'application d'un cautère dans la plaie d'un petit vésicatoire grand comme un écu de trois livres, posé huit, dix ou quinze jours à l'avance, et au lieu d'un pois de lys, elle veut un poids tambour, parce que, dit-elle, il est plus uni et ne se racornit pas.

suffoquent sitôt qu'elle porte sur lui sa vision.... Elle le voit sans espérance de guérison.... Il n'est pas de position plus affreuse aujourd'hui que celle de ces deux pauvres gens, qui, après avoir été les plus aisés du village, ne pouvant plus ni travailler de leur état, ni faire de moisson, n'entrevoient que le plus triste et le plus déplorable avenir.

Etant venu finir ces deux derniers chapitres et terminer mon livre à Paris, voici une lettre que j'ai reçue avant hier des environs de Buzancy :

Ce 24 juin 1811.

« Ribault a amené la Maréchal : elle a vu
 « notre malade que vous savez qu'elle ménage
 « toujours beaucoup : elle a dit le vésica-
 « toire mal placé et beaucoup trop grand ; il
 « devait n'être pas plus grand qu'une pièce
 « de trente sous, et posé là, en montrant la
 « place. Alors il lui a été répondu : Mais vous
 « ne me l'avez pas dit. — Tout le monde sait,
 « dit-elle, qu'il n'y a que cette place-là qui
 « soit convenable, et où il n'y ait pas de
 « nerfs ; il faut laisser sécher celui-ci, le pro-
 « voquer même par de l'eau froide, avec la-
 « quelle on le blasserà (bassinera), et mettre

« dessus des feuilles sans beurre. Sitôt qu'il
 « sera sec, on appliquera l'autre à l'endroit
 « où il doit être, et au bout de six jours
 « vous mettrez le pois. Mais ce n'est pas tout :
 « vous avez attiré là toute l'humeur ; il faut
 « demain quinze sangsues en dedans de la
 « cuisse, et les laisser couler tant qu'elles
 « voudront : il n'y a pas de crainte à avoir ;
 « vous pourrez faire ensuite votre voyage bien
 « plus aisément. — Les sangsues ont été appli-
 « quées hier, et il y a déjà du mieux. — Je suis
 « enchantée que la Maréchal soit venue, car
 « je suis persuadé que, sans les sangsues, il
 « y aurait peut-être eu là un dépôt, à la ma-
 « nière affirmative avec laquelle elle a dit
 « qu'il fallait les poser, etc..... »

Les malades qui deviennent somnambules magnétiques, sont ceux qui le plus souvent ont le moins de croyance au magnétisme, et le moins de confiance à leurs ordonnances.

Je prolongerais beaucoup trop ce chapitre, si je voulais entreprendre de citer tous ceux qui, dans ce cas, ont retardé et souvent même totalement annulé le fruit de leur somnambulisme. Un malade consultant un somnambule, se ressouvenant de ce qui lui a été conseillé, ayant des amis qui, témoins

de sa consultation, peuvent la lui rappeler, s'il n'en tient compte et s'en trouve mal, ne peut au moins s'en prendre qu'aux incertitudes et aux vacillations de sa volonté. Mais comment persuader un être pensant et raisonnant, qui sait fort bien, lorsqu'il est éveillé, qu'il n'a aucune connaissance physiologique, anatomique et médicinale, que ce qu'il a de mieux à faire est de souscrire aveuglément aux ordonnances qu'il s'est faites lui-même en dormant ? Le mieux serait qu'il n'en sût jamais rien, et qu'il crût toujours les tenir des lumières de son magnétiseur (1).

Il y a trois semaines environ qu'Aubry, ce couvreur dont il a été question au Chapitre IX de ces Mémoires, prit la fièvre : l'ayant su, je le fis venir au château, et le magnétisai. — Pourquoi avez-vous donc la fièvre ? lui demandai-je sitôt qu'il fut en somnambulisme. — C'est ma faute, Monsieur ; à

(1) Ceci nous conduit encore à reconnaître que les médecins sont ceux qui seuls pourront toujours rendre les lumières du somnambulisme constamment profitables aux malades qui les leur auront manifestées. *Les révélations de la nature par l'effet du développement du sens intérieur de l'homme, seront un jour le secret des physiologistes et des médecins.*

présent je le vois bien. — Comment cela? — Ma femme avait bien raison de vouloir que je prisse toute la médecine que je m'étais commandée cet hiver. — Eh! pourquoi ne l'avez-vous pas prise? — Il faisait si froid, que je ne voulais pas être purgé si fort, afin de ne pas me mettre si souvent à l'air. — Vous m'aviez dit cependant que vous aviez été bien purgé? — Ah! je n'en ai pas guère laissé; mais enfin il aurait fallu que je prisse tout. — Et qu'en va-t-il résulter? — Ah dame! qu'il faudra encore venir au *magnétise* deux fois, et puis après me purger plus fort: voilà ce que j'y ai gagné. Et puis, il y aura encore autre chose après à faire, et qu'il faudra bien me recommander de ne pas y manquer. — Quoi donc? — De me mettre pendant huit jours une petite demi-heure à la rivière, dans l'eau courante. Alors je lui fis cette question: Si vous ne preniez que six bains au lieu de huit, qu'en résulterait-il? — Ce qui est arrivé pour la médecine: dans le mois d'octobre la fièvre me reprendrait; etc.

Puisse ce chapitre être lu par les personnes pour lesquelles plus particulièrement je l'écris! Si vous, Madame, qui n'avez pas voulu que je susse qui vous étiez lorsque

vous avez consulté *Agnès* ; si dis-je , après vous être si bien trouvée de vos bains , de vos bouillons et de votre médecine , vous vous êtes (comme on me l'a dit) fait poser votre vésicatoire , avant de vous être fait poser , et parce que vous n'avez pas voulu , je le sais , vous faire poser les quinze sangsues : sachez que cette femme à laquelle je l'ai rapporté , m'a dit , dans son somnambulisme , que ce vésicatoire alors vous ferait plus de mal que de bien.

Vous , Madame , à laquelle , en présence d'un médecin de la Faculté de Paris , *Agnès* a dit qu'après les remèdes et le régime de vie qu'elle vous avait prescrits , il fallait absolument que vous allassiez prendre des bains d'eaux chaudes naturelles. — Quelles eaux , a demandé le médecin ? Ferrugineuses ? — Non , point de fer. — Sulfureuses ? — Non , point de soufre. — Savonneuses ? — Non , non , il faut des eaux chaudes où il n'y ait rien de tout cela. Je sais le nom. Le médecin alors nomme Plombières. — Oui , dit-elle , Plombières. — Est-ce qu'il n'y a rien dans ces eaux-là ? demande le médecin. — Non ; il n'y a que leur chaleur. Souvenez-vous de votre surprise à cette réponse. Eh bien ! Madame , si

parce que vous vous trouvez bien à présent ; vous vous croyez guérie sans le secours des eaux , sachez que cette femme m'a dit que vous ne l'étiez pas , et que vous ne le seriez qu'après que vous les auriez été prendre.

Quant à vous, Madame , qui ayant le bonheur d'être vous-même votre médecin , et qui avez tant de peine à croire un mot , lorsque vous vous réveillez , de tout ce que vous dicté votre sens intérieur dans l'état magnétique si paisible et si doux , dont vous avez jusqu'ici retiré tant de fruit ; si , comme vous vous l'êtes ordonné maintes et maintes fois , et il y a six ou sept jours encore (1), vous n'allez pas d'abord à Bourbonne y prendre , pendant la première saison , les bains , les douches et les eaux de la manière que vous vous les êtes prescrites , et si ensuite , pendant la seconde saison vous n'allez pas à Plombières en faire de même , permettez qu'en raison de l'intérêt bien vif que la confiance que vous avez bien voulu prendre en moi m'autorise à vous témoigner , j'aie l'honneur de vous prévenir qu'à l'avenir je ne serai pas assez ennemi de moi-même pour

(1) Aujourd'hui 26 juin 1811.

(411)

**employer le temps précieux que je pourrais
passer à jouir du charme de votre esprit et
de l'agrément de votre société, à vous rendre
des soins que je saurais vous être devenus
parfaitement inutiles.**

CHAPITRE XX.

Suite de ma correspondance avec madame de R..... (1).

MADAME de S..... était devenue enceinte, ainsi qu'elle et le médecin l'avaient désiré, après avoir également jugé tous deux cet état nécessaire à sa guérison. Madame de S....., en se voyant grosse, avait en même temps manifesté dans le somnambulisme la crainte d'un événement fâcheux à la suite de ses couches (2). Par la lettre suivante madame de R..... m'écrivait qu'elle était rassurée, que madame de S..... avait dit que son enfant viendrait à bien, qu'il n'y avait aucun danger à craindre pour elle ni pendant sa grossesse, ni pendant ses couches, et que de plus l'enfant serait nourri sans accident jusqu'au terme ordinaire (3). Au mois de décembre de la même année 1807, je reçus de madame de R.... la lettre suivante :

(1) Voyez *Mémoires de 1807*, page 426.

(2) *Idem*, page 460.

(3) *Idem*, page 465.

De M...., ce 9 décembre 1807.

« Je suis sûre, Monsieur, que vous apprendrez avec bien de l'intérêt que madame de S..... est accouchée très-heureusement d'une fille, mais ce n'est pas sans m'avoir encore bien inquiétée, car elle est accouchée à huit mois et demi; ce qui n'empêche pas que son enfant ne soit aussi fort et aussi bien portant qu'on peut le désirer. Depuis que j'avais cessé le traitement de cinq semaines qu'elle m'avait indiqué par écrit, il y a plusieurs mois, je continuai, sur sa demande, à la magnétiser vingt minutes seulement tous les soirs; depuis huit jours elle avait souffert de sa grossesse toutes sortes de maux, et au commencement de ces huit jours elle m'avait témoigné, endormie, de vives inquiétudes qui la tourmentaient encore plus. Eveillée, je lui rappelais tout ce qu'elle m'avait dit en différens temps de tranquillité; je la sollicitais d'y regarder et de me dire quand elle accoucherait, mais jamais elle ne l'a voulu, me disant toujours qu'elle était trop inquiète. Enfin, il y a six jours, les douleurs l'ont prise la nuit, et en deux heures elle

est accouchée. Comme elle m'avait dit précédemment qu'il faudrait la magnétiser les neufs jours de sa couche , je n'y ai pas manqué , un quart d'heure le matin et autant le soir , les premiers jours ; et seulement le soir à présent. Elle m'assure que tous ses maux sont finis , qu'en relevant de sa couche , elle reprendra sa bonne santé précédente ; enfin il me semble que tout est parfait à présent. Je lui ai fait reproche, depuis sa couche, de n'avoir jamais voulu m'en dire l'époque , ce qui nous aurait évité bien des inquiétudes. Elle m'a répondu que j'aurais été bien plus inquiète si elle m'avait prévenue qu'elle accoucherait avant temps , et que je devais être tranquille puisqu'elle m'avait dit, il y a encore peu de jours , que tout se passerait bien. Je lui ai reproché de m'avoir dit qu'elle serait huit heures en travail , puisqu'elle n'en avait été que deux ; elle m'a répondu qu'elle avait tellement tenu sa parole , que son enfant avait commencé à neuf heures son mouvement.

« Il est vrai que je l'avais vue souffrir à cette heure dans la chambre de ma fille , et même nous inquiéter ; et elle est accouchée à cinq heures du matin. Je lui ai dit encore qu'elle

m'avait trompée en m'écrivant et me répétant depuis , qu'en lui continuant mes soins , comme elle me l'indiquait , elle accoucherait à terme : elle m'a répondu que non , mais qu'elle m'avait écrit qu'elle l'amenerait à bien ; ce que j'ai vérifié sur son écrit être en effet exprimé dans les mêmes termes. Tout me fait croire , Monsieur , que je suis au terme de mes longs travaux , et je ne puis regretter onze mois de soins , puisqu'ils sont couronnés du succès.

« Ce qui est étrange , c'est qu'en me disant , endormie , qu'elle est guérie , que dans trois jours mes soins cesseront , elle s'en afflige. Elle me disait hier : Je regrette bien de ne plus dormir ; vous êtes toujours bien bonne pour moi éveillée ; mais vous l'êtes encore bien plus quand je suis dans cet état , et je m'afflige de ne plus l'éprouver. La reconnaissance qu'elle m'exprime de toutes les manières qu'elle peut imaginer , me dédommage bien des peines qu'elle m'a causées. »

De M...., ce 10 janvier 1808.

« Vous êtes plus heureux que moi , Monsieur , et je partage la satisfaction que vos

nouveaux succès vous font éprouver, comme vous partagerez, j'espère, mes nouvelles inquiétudes. Madame de S..... est guérie de ses anciens maux ; elle me l'a dit, écrit, et je le vois : mais sa nourriture lui fatigue beaucoup la poitrine, qu'elle a eue autrefois délicate. Je l'ai touchée de nouveau, seulement en lui mettant les mains sur la poitrine et sur le dos, et je l'ai endormie avec facilité ; mais me voilà retombée dans les mêmes tourmens que j'ai déjà éprouvés, et je n'ai plus de courage pour en sortir. Elle m'a déclaré nombre de fois qu'il n'y avait pas de remède, qu'elle ne pouvait en trouver, et m'a fait entendre qu'elle n'avait plus qu'un an à vivre ; elle m'a tourmentée plusieurs jours pour lui donner de quoi écrire, en voulant me faire promettre de n'ouvrir le papier que dans un an après sa mort. Sur mon refus positif et réitéré, elle m'a dit en substance ce qu'elle voulait écrire : c'était de me recommander la petite fille dont elle vient d'accoucher. Elle m'a désolée, comme bien vous croyez, et s'est fait aussi beaucoup de peine à elle-même : heureusement elle ne se doute, éveillée, de rien de tout cela. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour mettre en œuvre vos

conseils , mais le courage me manque quand il m'en faudrait le plus ; j'ai cependant obtenu la promesse qu'elle chercherait ce qu'il faudrait pour sa santé, et qu'elle me le dirait, si elle le trouvait : en attendant , elle m'a demandé de la magnétiser cinq ou six jours de suite le soir , tous les mois , et elle dort seule, mais magnétiquement, tous les matins.

« Je sens bien que vous n'avez rien à ajouter à ce que vous m'avez dit ; mais j'ai cru soulager mon inquiétude en vous en faisant part, et peut-être en recevrai-je quelques nouvelles instructions de votre expérience. »

Dans ma réponse à cette lettre , dont je n'ai point tiré de copie , j'engageais madame de R... à ne point s'inquiéter des nouvelles craintes de madame de S... , et d'employer , pour en détruire la cause , la même force et la même énergie de volonté qui lui avaient précédemment si bien réussi ; je lui conseillais en outre de rompre le plus tôt possible tous ses rapports magnétiques avec sa malade , et je lui ajoutais que le seul moyen de se dégager totalement de l'espèce d'assujétissement et de domination où elle se trouvait, était de remettre entièrement madame de S..... entre les mains de son médecin. Le

2 mars, je reçus d'elle la lettre suivante :

De M..., ce 28 février 1808.

« Je n'ai pas répondu, Monsieur, à la dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire, parce qu'après vous avoir demandé des conseils, je ne les ai pas suivis : voilà ma confession. Vous jugez bien que je vais la faire suivre de ma justification.

« Le médecin en qui seul madame de S..... a confiance, est depuis trois mois employé dans les hôpitaux militaires ; je n'ai donc pu avoir ses avis que par lettres, et ils ont souvent tardé. Enfin, ce docteur est revenu il y a quatre jours. Ses lettres avaient déjà préparé madame de S.... à sevrer ; elle a commencé et cessera tout-à-fait sous peu de jours : je n'ai donc pas voulu, pendant ce temps d'incertitude, livrer madame de S..... à elle-même ; et j'ai continué à la magnétiser tous les jours.

« Le docteur est venu, il y a quatre jours, je lui ai lu votre lettre. Il m'a répondu et m'a chargé de vous dire qu'il ne pense pas qu'après une si longue habitude je doive ni cesser tout-à-coup de la magnétiser, ni prendre, pour cesser, le moment du sevrage, pendant

lequel elle sera plus souffrante ; mais nous sommes convenus que je la laisserais toujours dormir seule le matin , sans m'en approcher , et que je continuerais à la magnétiser tous les soirs d'ici au 15 de mars , époque à laquelle elle commencera à se remettre de son sevrage , et que du 15 à la fin du mois je ne la magnétiserai plus que de deux jours l'un , et ensuite plus. Voilà , Monsieur , les précautions qu'il a jugées nécessaires ; et je suivrai cette marche , à moins que vous n'y voyiez des inconvéniens ; car le docteur m'a chargé de vous la soumettre et de vous demander votre opinion. »

Au commencement d'avril je reçus une quatrième lettre de madame de R..... , que je n'ai pas retrouvée , par laquelle elle me faisait part de la mort inopinée de la petite fille de madame de S..... Cette dernière , après avoir achevé de sevrer , s'était remise entièrement entre les mains du médecin qui , à tant et de si justes titres , méritait toute sa confiance. Ses nerfs se fortifiaient sensiblement , sa poitrine s'était presque entièrement rétablie , lorsque la douleur extrême que lui causa la mort de son enfant renouvela tous ses maux. Les conseils et les soins de son

médecin parvinrent à les dissiper, et depuis cette époque madame de S.... se porte à merveille.

*Observation sur le somnambulisme magnétique
et le traitement de madame de R....*

Ma correspondance avec madame de R.... est une espèce de cours de magnétisme animal dont je ne puis trop recommander la lecture aux nouveaux magnétiseurs. Un des plus grands écueils de leur inexpérience sera toujours de laisser, par trop de complaisance et de bonté, les somnambules magnétiques à la merci de leur faiblesse et de leur caractère. En commettant cette faute involontaire, madame de R.... s'était, pour ainsi dire, ôté tous les moyens d'être utile à l'intéressante malade dont elle avait entrepris le traitement ; l'ascendant qu'elle lui avait laissé prendre était en effet devenu tel, que, sans la lettre que je lui écrivis pour lui être lue dans son état magnétique (1), jamais madame de R.... n'eût pu conduire à bien sa pénible entreprise.

(1) Voyez Correspondance, page 450.

Tout être entrant dans l'état magnétique ne saurait être mieux comparé qu'à un enfant doué des plus heureuses dispositions : si vous ne le gouvernez pas avec sagesse et discernement, bientôt il devient exigeant, vous maîtrise, et, livré au désordre de ses volontés, ses fautes ne sont que le résultat de votre trop d'indulgence ou de votre aveuglement.

La prévision que madame de S...., avant sa grossesse, avait eue de la mort presque inévitable du premier enfant qu'elle aurait, était, sans aucun doute, la raison pour laquelle elle répugnait autant à ce seul moyen de guérison pour elle. Lorsqu'après être devenue enceinte elle voit et prédit encore un malheur après ses couches (1) ; que de force, que de confiance, disons mieux, que d'expérience n'aurait-il pas fallu à madame de R.... pour avoir la certitude qu'elle pouvait contraindre sa malade somnambule à lui spécifier ce malheur, et par suite à trouver un préservatif à son accomplissement ? La prévision de la mort de son enfant était pour madame de S... un si pénible pressentiment, qu'il est tout simple qu'elle n'y voulut point

(1) Voyez idem, page 461.

arrêter sa pensée : il eût fallu triompher de sa faiblesse, vaincre sa répugnance, l'affliger même dans le premier moment, pour en venir après à la connaissance des remèdes et des consolations. En s'inquiétant et s'affligeant avec elle, madame de R..... ne faisait que l'affaiblir et troubler sa clairvoyance. A force de prières et d'instances, cependant, madame de R... obtint, quelques jours après, une réponse plus satisfaisante (1). La malade va même jusqu'à dire que son enfant sera nourri sans accident jusqu'au terme ordinaire. Cette prédiction si rassurante était si diamétralement opposée aux précédentes, qu'elle n'aurait dû laisser que des incertitudes; mais madame de R...., trop intéressée à l'adopter, s'en tranquillisa tellement, que dès lors elle n'imagina plus devoir reparler à sa malade de ce malheur, qu'avant comme pendant sa grossesse elle n'avait cependant que trop bien et trop lucidement prévu. La mort presque subite de l'enfant au bout de trois mois de nourriture, fut donc pour toutes deux comme un coup de foudre auquel elles étaient également loin de s'attendre.

(1) Voyez *idem*, page 465.

Cet événement est la preuve évidente de ce que j'ai précédemment avancé à l'occasion des somnambules magnétiques, savoir : que s'il en est dont l'active énergie leur fait presque spontanément apercevoir tout ce qui peut leur être utile et salutaire, il en est en même temps beaucoup d'inertes et de paresseux dont les intuitives facultés ne se manifestent qu'autant qu'on aide à leur développement. Un somnambule pourrait être comparé à un homme ayant de fort bons yeux, et que l'on placerait inopinément sur un tertre élevé dominant une vaste plaine : il verrait une immense étendue sans y rien distinguer, admirerait tout sans rien remarquer ; et les plus beaux sites, les objets les plus intéressants seraient souvent ceux auxquels il n'aurait fait aucune attention. Il en est absolument de même de beaucoup de somnambules. Si vous ne fixez et n'arrêtez par leur attention sur ~~ce~~ qui doit particulièrement les intéresser, ils ne remarqueront souvent rien dans le vaste et indéfini domaine de leur aperception. C'est ainsi que l'on peut expliquer comment madame de S...; après avoir prévu la cause de la mort de son enfant, n'a point ensuite aperçu les moyens de la détourner

ou de la détruire : il eût fallu que son magnétiseur l'eût contrainte et forcée de les trouver; un mot aurait suffi : *Je veux que vous cherchiez et que vous trouviez un préservatif au malheur que vous prévoyez* ; et c'est ce mot que madame de R.... ne pouvait se persuader qu'elle pût raisonnablement prononcer. Ce n'est en effet qu'après s'être long-temps familiarisé avec les phénomènes du magnétisme animal, que l'on peut acquérir la certitude d'en pouvoir toujours utiliser les étonnans résultats. S'il est des accidens inévitables et auxquels toute la sagacité des somnambules ne saurait certainement parer, l'expérience apprendra au moins que de même qu'un architecte habile peut, en réparant à temps un édifice antique, en prolonger la durée, de même un somnambule peut toujours, lorsqu'il aperçoit la cause d'une destruction prématurée, en retarder l'avènement.

L'indépendance des somnambules et l'ascendant qu'ils peuvent prendre sur leurs magnétiseurs, n'est pas, au reste, le seul danger que les praticiens inexpérimentés du magnétisme animal aient à redouter ; il en est un bien plus grave et d'autant plus à craindre pour eux, qu'il est peut-être le plus

difficile à éviter; je veux parler de l'influence que l'on court presque toujours le risque d'exercer sur les manifestations et déterminations des somnambules magnétiques. Quel est l'homme (s'il a quelque acquit scientifique ou littéraire); quel est l'homme, dis-je, qui, sur des points de physique ou des questions de métaphysique, n'ait pas adopté prématurément quelques systèmes ou quelques opinions? Eh bien! qu'un tel homme, je suppose, avant d'avoir acquis l'expérience de l'extrême mobilité physique et morale des somnambules magnétiques, rencontre, ou mette par hasard lui-même un malade dans cet état, tous les résultats qu'il en obtiendra, non seulement seront incomplets et mensongers, mais ils seront de plus souvent funestes à celui qui les lui aura manifestés.

MM. les docteurs *Mesmer* et *Petetin*, relativement aux manifestations purement physiques et corporelles; M. le professeur *Lavater*, relativement aux révélations morales et métaphysiques, ainsi que je ne puis trop le répéter et le faire observer aux nouveaux magnétiseurs, ont tous les trois offert la preuve de ce que j'avance. Les deux premiers, après avoir obtenu de quelques femmes

cataleptiques, hystériques ou somnambules, des effets d'autant plus satisfaisans pour leur amour-propre, qu'ils étaient toujours d'accord avec leurs antécédentes théories, ne nous ont donné que des systèmes. Lavater, après avoir reçu de son épouse en somnambulisme des réponses conformes ou analogues à ses imaginaires et extatiques opinions, ne nous a donné que des rêveries; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cataleptiques ou somnambules entre les mains des uns et des autres, non seulement n'ont été guéris ni soulagés, mais ont été presque tous entièrement désorganisés.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

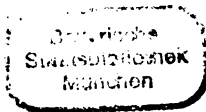
ENVOI à M. Lullier , mon médecin à Paris.	
A MM. les Médecins de la Faculté de Paris.	
Avant-propos ,	Page 1
CHAPITRE PREMIER. Des diverses facultés des somnambules et des moyens d'en opérer le développement ,	
Comment se prouve le somnambulisme ?	14
Quelle est la conduite à tenir à l'égard des somnambules ,	22
Somnambule sans clairvoyance intuitive ,	28
CHAP. II. De la manière de s'assurer par l'observation des phénomènes magnétiques, de la réalité de leur cause et de l'utilité de leurs résultats ,	
Remèdes extraordinaires ordonnés par des somnambules ,	40
59	59
CHAP. III. De la faculté magnétique animale ; idée juste que l'on doit en prendre ,	
Enfant guéri par le magnétisme de l'amour maternel ,	64
67	67
Enfant guéri par le magnétisme de l'amitié ,	70
CHAP. IV. Comparaison et rapprochement des somnambules naturels avec les somnambules, provoqués par l'acte magnétique ,	
73	73
LETTRE de M. Donnet de Sisteron , au sujet d'un somnambule naturel ,	
78	78

- CHAP. V. La plupart des hommes ne jugent et n'examinent les vérités nouvelles qu'à travers les systèmes ou les préjugés qu'ils ont précédemment embrassés , 92
 Critique de ma personne et de mes Mémoires , par M. Salgues , 94
- CHAP. VI Que les hommes ont de tout temps fait usage de leur puissance magnétique , 104
 Remède ordonné par une malade en somnambulisme pour détruire les vers qu'elle avait vus dans l'intérieur de son corps , 111
- CHAP. VII. Des dispositions les plus favorables à l'acte magnétique et des hommes les plus aptes à l'exercer , 116
 Médecin convaincu par ses propres expériences de la réalité de l'agent magnétique , 123
- CHAP. VIII. Recherches sur la nature des facultés des somnambules , 129
- CHAP. IX. Fait magnétique offrant le phénomène d'un prompt développement de l'instinct dans l'état de somnambulisme , 140
 Cure d'Aubry , couvreur , terminée le 5 janvier 1811 , 156
- CHAP. X. Malade devenue somnambule très-clairvoyante après un mois de traitement , ainsi que cela lui avait été annoncé d'avance par un autre somnambule , 159
 Extrait du traitement magnétique de mademoiselle M... , par M. d'Autume , 160
- CHAP. XI. De la vision que les somnambules magnétiques ont ou peuvent acquérir des maux des autres malades , 201

- CHAP. XII.** Deux faits magnétiques , dont le premier offre l'exemple d'un prompt développement des facultés somnambuliques , l'autre de l'inertie dans quelques somnambules de ces mêmes facultés , 209
- Qu'un magnétiseur peut toujours coopérer au développement des facultés somnambuliques , 214
- CHAP. XIII.** Que la lumière des somnambules est le flambeau à la clarté duquel nous devons pénétrer dans le vaste champ de la physiologie , 231
- CHAP. XIV.** Histoire de la maladie et du traitement magnétique d'Agnès Burguet, femme du maréchal fer-rant de Buzancy, en 1807 et 1808 , 242
- CHAP. XV.** Que l'agent magnétique animal et le som-nambulisme sont les plus puissans auxiliaires de l'art des médecins , 280
- Cure de Corbi , par le magnétisme et la médecine ordinaire , 282
- Citation d'opinions de médecins favorables à la médecine magnétique , 293
- CHAP. XVI.** Suite de l'historique de la vie magnétique et somnambulique d'Agnès Burguet , depuis la fin de l'année 1808 jusqu'en juillet 1811 , 297
- CHAP. XVII.** Des pronostiques des médecins et des an-nonces des somnambules. Idée qu'on doit en avoir, 312
- Gallien , habile à pronostiquer , 319
- CHAP. XVIII.** Supériorité de la vision somnambulique sur le tact médical , prouvée par des faits , 326
- Ma maladie , 336
- CHAP. XIX.** Que les malades ne doivent pas indiffé-remment s'exposer à l'influence de tous les magnéti-

tiseurs, ni se confier aveuglément à tous les somnambules,	370
SECTION PREMIÈRE. Inconvéniens et dangers de la médecine magnétique par le fait des magnétiseurs,	371
SECTION II. Inconvéniens et dangers de la médecine magnétique par le fait des magnétisés,	400
CHAP. XX. Suite de ma correspondance avec madame de R...., commencée, dans mes Mémoires de 1807, à la page 426,	412
Observation sur le somnambulisme magnétique et le traitement de madame de R....,	420

FIN DE LA TABLE.



ERRATA.

- Page vi, ligne 21, l'électricité, lisez électricité*
- xiii,** 9, des phénomènes et des faits, *lisez de phénomènes et de faits*
- Id.* 11, aux esprits, *lisez encore aux esprits*
- xi,** 14, distraire, *lisez distraire :*
- 27,** 11, manétique, *lisez magnétique :*
- 54,** 7, aucun cas, *lisez aucun*
- 55,** 21, est la certitude, *lisez et la certitude*
- 58,** 22 et 23, ôter la parenthèse
- 73,** 14, absolue, *lisez absolue ; — {ligne, 17, agir : lisez agir,*
- 98,** 7, mensonge. *lisez mensonge,*
- 116,** 9, supprimez depuis le mot *or* jusqu'à la fin de l'alineà.
- Id.* 12, notre, *lisez cette, — ligne 13, magnétique supprimez ce mot.*
- 286,** 17, anatomie, *lisez atonie*
- 326,** 8, le soleil qui échauffe, *lisez le soleil échauffe*
- 347,** 12, procurent, *lisez procurèrent*